

# VOIX UNIVERSITAIRES

Organe mensuel de l'Union des Etudiants Lausannois et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel - 12<sup>e</sup> année - janvier 1960

## LE RAPPORT OGUEY PLACE LE CANTON DE VAUD

### Avant une décision capitale du Grand Conseil vaudois

Le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'accès aux études supérieures (présenté ci-contre) a été généralement bien accueilli par la presse et cette fraction de l'opinion qui s'intéresse depuis longtemps à la relève de nos cadres universitaires. Les étudiants n'ont pas, eux non plus, à cacher leur satisfaction. Les lecteurs de ce journal ne sont guère habitués à nous voir applaudir aux décisions des autorités vaudoises: il suffit pour s'en convaincre de feuilleter quelques «VU» de ces deux dernières années. C'est ce qui distingue notre adhésion de celle des bœni-oui-oui de la majorité.

Il serait vain de nier les différences de principes qui existent entre le projet du Conseil d'Etat et le manifeste de Grenet que nous avons lancé, il y a près de trois ans. Les emprunts que nous avons faits à l'allocation d'études ont complètement disparu et le prêt d'honneur refait son entrée par la petite porte. Et nous pensons toujours que la bourse automatique du Manifeste était le système le plus efficace que l'on eût pu appliquer dans notre canton.

Remarquons également que la commission paritaire dont nous réclamons la formation, et où les étudiants auraient eu la moitié des sièges, fera place à une commission tripartite (Etat - Université - Etudiants). Nous ne voyons pas là une véritable divergence: que l'on emploie le terme «paritaire» ou «tripartite» importe peu, pourvu que le second n'entraîne pas une division des sièges par trois, ce qui nous serait défavorable; mais nous avons déjà reçu des assurances sur ce point.

#### LES CONSEQUENCES D'UNE DEFAITE

Ces différences ne contredisent-elles pas la satisfaction affichée plus haut? Absolument pas. Voici pourquoi.

Il y a un peu plus d'un an, le Grand Conseil a voté à une écrasante majorité (tous les partis bourgeois et près

de la moitié des socialistes) les conclusions d'une commission qui avait étudié le Manifeste de Grenet (motion Mercier). Par ce vote, les députés ont rejeté le Manifeste de Grenet tant dans ses principes que dans ses propositions. Nous avons dit à l'époque ce que nous pensions de ce choix.

D'autre part, la création des bourses en faveur des futurs maîtres de sciences nous avait fait redouter l'extension d'un système peu compatible avec le progrès social et la liberté académique. Tout pouvait faire craindre l'adoption d'un système de bourses comme il y en a tant, et qui se signalent tous par une prodigieuse inaptitude à assurer à l'Université un recrutement efficace de ses étudiants.

Ces craintes ne se sont pas réalisées. Dans les limites des opinions exprimées par la majorité du Grand Conseil, M. Pierre Oguey, après avoir analysé la situation dans tous ses aspects, émet des propositions très constructives qui ouvrent la voie vers une véritable transformation de notre enseignement.

M. le Conseiller d'Etat Oguey va aussi loin que l'on peut aller en conservant un système traditionnel. Et si le parlement cantonal l'écoute, le canton de Vaud aura le système de bourses le plus perfectionné de notre pays. Le progrès est très appréciable. C'est pourquoi les étudiants, conscients de l'importance du projet du Conseil d'Etat, doivent l'appuyer totalement, et souhaiter son adoption par une très large majorité du Grand Conseil.

#### AMENDEMENT SOUHAITABLE

Sur un ou deux points, nous aurons encore quelques améliorations à souhaiter. Le plus important est celui exposé aux numéros 94 et 98 que nous citons dans notre résumé. Malgré toutes les précautions dont l'esprit nuancé de M. Oguey entoure cette proposition, on

(suite en page 4)

### EN TETE DES CANTONS SUISSES

pour la démocratisation des études universitaires

Très rapidement, nous présentons ici ce que contient le rapport du Conseil d'Etat sur l'accès aux études supérieures, rapport que Jean-Paul Chapuis commente ci-contre. Ce résumé est inévitablement une manière de délit contre l'objectivité. Aussi recommandons-nous à tous ceux que ces problèmes intéressent de commander à la Chancellerie d'Etat un exemplaire de ce rapport, qui lui sera envoyé contre un petit émoulement

Après avoir retracé le sens des différentes motions qui, de M. Etter à M. Mercier, ont été déposées au Grand Conseil, le Conseil d'Etat consacre une très grande partie de son rapport à un rappel des faits et à une analyse complète de la situation. Démographie scolaire, évolution des activités professionnelles, sont étudiées en détail.

Les chiffres et les commentaires de notre enquête sociale de 1956 sont abondamment cités par le chapitre réservé à l'origine sociale des étudiants. Et le rapport déclare: «Une conclusion générale s'impose: le gros contingent des étudiants est fourni par les familles dont le père appartient aux professions libérales, aux administrations publiques et privées, au commerce et à l'industrie, et de situation aisée, alors que l'agriculture et les milieux d'ouvriers n'en donnent ensemble que quelques pour cents (24)».

L'origine sociale des élèves de l'école secondaire fait l'objet d'une statistique et de comparaisons plus détaillées encore. On constate que les niveaux économiques croissent lorsqu'on passe de l'Ecole de commerce à la section scientifique, puis à la section classique.

Le coût des études universitaires est longuement étudié pour chaque faculté, l'étudiant est suivi semaine après semaine. L'addition montre que le coût total des études s'échelonne entre 13 000 francs

(HEC) et 32 000 francs (Médecine).

Les obstacles à l'accès aux études secondaires sont, pour le Conseil d'Etat vaudois, au nombre de trois. L'obstacle financier, précisé avec force détails, l'obstacle de la distance, qui intéresse les élèves de province, et l'obstacle psychologique.

#### Les buts de l'œuvre à entreprendre

«Le but qu'on se propose est de donner à chacun des possibilités d'instruction correspondant à ses capacités et à ses goûts en vue de l'exercice d'une profession. Les moyens financiers nécessaires étant fournis par la collectivité, il est équitable que les intérêts de cette collectivité ne soient pas négligés (...) (89).»

Le rapport envisage deux solutions:

1) « Sous un régime totalitaire absolu, l'Etat prend en main la destinée de tous (...) La liberté de l'individu est sinon supprimée, du moins fort limitée, mais, en contre-partie, il n'a pas de souci à se faire quant à son avenir. » (91).

2) « A l'autre extrême, l'individu est libre de choisir son école et la voie qu'il veut suivre et, s'il en a les moyens, ou obtient les bourses nécessaires, de faire les études qu'il veut. » (92).

« Du premier régime, le peuple suisse ne voudra jamais; et les conditions de notre pays sont très éloignées de celles du second. » (93).

Et l'on en arrive à des considérations de la plus haute importance pour les étudiants.

« Cet état de choses doit inciter les dispensateurs de l'aide financière souhaitée à la refuser à un certain nombre de candidats (vocations bien déclarées et dons exceptionnels mis à part, nous y reviendrons) et dans leur propre intérêt,

s'ils s'engagent dans une voie où la carrière ne peut leur réserver que difficultés et déceptions. » (94).

D'autre part, le rapport envisage par un système souple, longuement décrit, d'orienter les élèves dès leur jeune âge, avec de nombreuses possibilités de raccordement, de telle sorte que même à 18 ou 19 ans, un changement de voie soit encore possible.

L'aide financière au degré universitaire est prévue par un système mixte, se situant entre la bourse traditionnelle et le prêt d'honneur. Une fraction de la bourse serait attribuée à fonds perdus, l'autre fraction étant remboursable, comme les prêts d'honneur actuels.

#### Conclusions

Les conclusions du rapport sont en 7 points, qui sont aussi des propositions. Nous en retenons les principaux:

Point 3: L'enseignement secondaire sera gratuit. Il est créé un Fonds cantonal de compensation de l'enseignement secondaire destiné notamment à couvrir les frais de transport et d'entretien d'élèves dont le domicile est éloigné du collège. L'ensemble de ces mesures coûtera chaque année 700 000 francs.

Point 5: Il est constitué une commission chargée d'établir les besoins futurs en cadres universitaires.

Point 6: Création d'un Fonds cantonal des études supérieures. Ce fonds est à disposition du Département, sur propositions d'une commission tripartite (Etat - Université - Etudiants). Allocation cantonale à ce fonds: 300 000 francs.

Point 7: L'Etat versera chaque année 100 000 francs à un fonds pour la construction de foyers et maisons pour étudiants.

Les dépenses prévues se montent, on le voit, à plus d'un million par an.



# Neuchâtel

Page de la Fédération des Etudiants de l'Université de Neuchâtel

Rédaction: Raymond Spira — 41, Fbg de l'Hôpital, Neuchâtel — CCP IV 6221

## Pour une plus large information

Après les dernières élections du comité de la FEN, les controverses et les oppositions soulevées, nous pensons qu'il est bon de faire le point, de voir ce qui est bon et ce qui est moins bon.

Personnellement, nous avons critiqué le mode de formation du comité. Ce mode restreint plus ou moins l'accès au comité. Contrairement à ce que certains ont pensé, nous n'avons nullement critiqué la présence de tel ou tel au comité. Nous étions également opposés à la contre-proposition affichée mercredi. L'opposition n'est pas un but en soi. Elle doit être constructive. Les attaques personnelles ne sont pas utiles ni justifiées. Il ne faut pas opposer des hommes sans programme et sans aucune idée des problèmes étudiants à des hommes informés et décidés à agir.

Les statuts prévoient que le comité sortant propose un nouveau comité. Soit. Mais il ne faut pas par là fermer la porte à un grand nombre d'étudiants. Chacun doit avoir sa chance aux élections. Pour cela, nous proposons qu'une publication soit faite au début du semestre, qu'elle invite les étudiants qui s'intéressent à la FEN à se porter candidats. Enfin le comité sortant devrait faire ses propositions en tenant compte des candidats inscrits. Une objection: rares sont les étu-

dants qui s'intéressent à leur sort. D'accord. Mais il ne faut pas les en accuser si l'on ne fait rien pour les y intéresser. Le Comité sortant a fait un très bon travail. Nous en sommes conscients et l'en félicitons. Cependant, rares sont les étudiants informés des travaux en cours. L'information fait défaut. C'est à cela qu'il faut remédier par notre journal. Il faut supprimer tous ces articles fumeux et prétendus culturels. Il y a pour cela assez de revues spécialisées. Un journal d'étudiants doit traiter des problèmes de l'étudiant, des travaux qui sont faits pour lui et par lui. C'est pour cette raison que nous proposons au comité actuel de consacrer notre page des VU à des informations sur la situation actuelle de ses revendications et de ses travaux. Nous l'invitons également à ouvrir ses colonnes à la discussion de nos problèmes.

Cette plus large information suscitera peut-être des vocations. La FEN n'aura qu'à y gagner.

Et pour terminer, nous voudrions dissuader quiconque d'attaquer personnellement aucun des membres de notre comité régulièrement élu. Ils sont tous fermement décidés à lutter pour notre cause et nous pouvons leur faire entièrement confiance.

Michel Rousson.

La presse recherche les sensations fortes. J'en veux pour exemple les "renseignements" que donnent la "Tribune de Genève" et la "Bernener Tagblatt" au sujet des élections du Comité de la FEN. "Une nouvelle gauche" au pouvoir chez les étudiants neuchâtelois. ("Tribune de Genève" du 6 janvier 1960).

Le titre ne dit pas "la Nouvelle Gauche Socialiste au pouvoir", mais l'impression du lecteur est la même. De là à sous-entendre que les étudiants neuchâtelois qui ont élu le Comité de la FEN sont de pauvres victimes des manœuvres subversives du communisme (car, selon la "Tribune de Genève", la NGS serait formée de crypto-communistes!) il n'y a qu'un pas. Mais c'est faire

bon marché de la vigilance des étudiants et ignorer qu'à l'Université de Neuchâtel où les contacts humains sont très réels, le nouveau Comité n'est pas formé d'inconnus. Il est inimaginable que ses membres aient réchauffé, en secret, un serpent sur leur sein... Le serpent (de mer) est d'un emploi strictement réservé à la presse.

N'en déplaise au correspondant neuchâtelois de la "Tribune", la NGS ne s'est jamais immiscée dans les affaires estudiantines. Elle a bien d'autres chats à fouetter.

Je souris des condoléances que m'adresse le collaborateur de la "Tribune" qui écrit: "La position du jeune président Tissot ne va pas être confortable: on aura tendance à suspecter tous ses actes d'arrière-pensées

politiques". A l'entendre, certains "modérés" auraient eu moins de difficultés à la tête de la FEN.

Quand une opposition "modérée" s'est-elle manifestée face à notre liste "communiste"? La réalité est que l'opposition n'est pas plus "modérée" que nous ne sommes communistes.

Lors des élections une majorité indiscutable s'est dégagée en faveur de notre liste. Et dans la presse on présente cela comme un résultat astucieux; il semblerait que la majorité des étudiants soit en fait favorable à la liste battue.

Je doute fort que l'opposition soit aussi représentative qu'une certaine presse le prétend et plus encore, que la position d'un "modéré" soit plus confortable que la mienne face aux étudiants.

De telles informations de presse émeuvent le public, en Suisse allemande surtout, où les Romands sont toujours suspects. C'est la seule raison qui me fait prendre la plume pour répondre à une campagne aussi stérile et pour affirmer une fois de plus que les dirigeants de la FEN n'ont pour seul but que la défense des intérêts estudiantins, en dehors de toute préoccupation politique.

Lucien Tissot

## CLUB UNIVERSITAIRE DU DISQUE

La FEN a repris à son nom le Club universitaire du disque. Celui-ci a pour but d'offrir des disques de musique classique et de jazz à des prix défiant toute concurrence. Le CUD les importe directement des USA et réussit à réduire ses frais généraux au strict minimum.

Voici ses prix: Fr. 21.—, 18.— et 12.— pour des microsillons de 30 cm. 33 tours.

Son choix: Plus de 400 disques d'étrangers.

Ces disques sont en vente au Bureau de la FEN chaque lundi et jeudi entre 13 et 15 heures.



Tout va mieux,

Vos soucis s'envolent dans la fumée des DISQUE BLEU **FILTRE**

Toujours fraîches et de qualité constante, les DISQUE BLEU vous permettront d'apprécier pleinement l'arôme unique du tabac français. 20 pièces Fr. 1.—

RÉGIE FRANÇAISE DES TABACS

Qui dit Sport dit

**Mages**  
**SPORT S.A.**

13, rue Haldimand - Lausanne

Papeterie Centrale

**A. KRIEG & Cie**

FONDEE EN 1907  
Rue Centrale 6 Lausanne

QUAND  
ON  
POTASSE.....



dans sa « piaule », il faut parfois se remonter. Pour se préparer un rafraîchissement, il suffit aujourd'hui d'une addition rapide:

**PRONT OVO**

+ **EAU** (chaude ou froide)

Quelques secondes, et voilà une boisson délicieuse, pour le petit déjeuner, pendant le « boulot » ou, comme calmant, avant de se coucher.

Dr A. Wander S.A. Berne



## Le théâtre universitaire de Lausanne

par Gérald Mury

### Le théâtre à l'université de Cambridge



Art et Culture, ainsi que le Théâtre universitaire, ont reçu à Lausanne, les 12 et 14 décembre, le Théâtre Expérimental de Cambridge venu présenter « Hamlet » dans sa version intégrale. Le metteur en scène Garry O' Connor a bien voulu répondre à quelques questions à propos de la vie théâtrale à l'Université de Cambridge (et qu'il sera amusant de comparer avec celle de Lausanne !)

— Combien de troupes avez-vous à l'Université de Cambridge ?

— La plus nombreuse est l'« Amateur Dramatic Club » qui comprend 150 à 200 acteurs. Elle présente des pièces à grande distribution du théâtre traditionnel. « L'University Actors » est un petit groupe chargé uniquement de lire des pièces et d'en proposer aux autres troupes. « The Mumpers » jouent avant tout des pièces d'avant-garde : Pirandello, Ghelderode, Ionesco, Genêt. Le groupe le plus connu est « The Marlowe » qui présente presque uniquement des pièces de Shakespeare et de l'époque élizabethaine. Il y a d'autres troupes encore, telle la « French Society ». Le théâtre Expérimental est une sélection d'acteurs des autres groupes.

— Avez-vous à votre disposition un théâtre ?

— Nous possédons un théâtre de 200 places, pourvu d'un équipement scénique des plus modernes.

— A quelle période de l'année présentez-vous vos pièces ?

— Nous jouons toute l'année, tous les soirs, sauf pendant les vacances universitaires. Une pièce n'est représentée qu'une semaine, puis une

autre équipe vient en présenter une autre.

— Un problème qui, pour nous reste ardu, et qui ne semble pas vous inquiéter, est celui du financement. Comment trouvez-vous les fonds pour monter vos pièces ?

— Le budget moyen d'une pièce est de 180 L. Les recettes moyennes s'élèvent à 240 L. Il faut dire que la salle est pleine presque tous les soirs. Et s'il y a un déficit lors d'une représentation, il est facilement couvert par les autres spectacles.

— Et quel est votre public ?

— Surtout des étudiants et d'anciens étudiants.

— Une vie théâtrale si importante exige beaucoup de temps. Quel est le temps que vous consacrez au théâtre ?

— Je ne peux pas répondre à cette question de façon précise, cela dépend de chacun. Mais en essayant d'employer une formule trop générale, je dirais un tiers du temps est réservé aux études et deux tiers au théâtre.

— Quittons ces questions d'ordre général pour des questions plus personnelles. En combien de jours avez-vous monté « Hamlet », en tenant compte que l'acteur interprétant Hamlet avait déjà joué ce rôle ?

— En 10 jours, en répétant de 9 heures du matin à minuit.

— Cela est très bien si l'on en juge d'après le résultat. Vous n'avez dit que vous avez mis en scène « Six personnages en quête d'auteurs ». Combien de temps vous a-t-il fallu pour monter cette pièce ?

— Trois semaines d'un travail moins intense, le rythme normal d'un théâtre professionnel, si l'on considère la difficulté de la pièce.

### Présence d'Antonin Artaud

Trop d'auteurs, metteurs en scène, acteurs et critiques, semblent ignorer ce que Antonin Artaud a apporté au théâtre. Et le seul renouveau du théâtre contemporain est orienté dans cette direction (Beckett, Adamov, Ionesco, la tendance brechtienne). Artaud déclarait (cf « Le Théâtre et son Double » 1938) : « Si le théâtre contemporain est en décadence, c'est parce qu'il a rompu avec l'esprit d'anarchie profonde qui est à la base de toute poésie ». Presque tout le théâtre français a rompu avec la poésie.

Le théâtre, afin de retrouver son pouvoir, ne doit pas rester au sous-produit du cinéma ou du roman, il est nécessaire qu'il retrouve son langage propre, comme chaque art a le sien. Le langage oublié quel est-il ? Je vais essayer d'en donner quelques caractéristiques. Le théâtre est une expression dans l'espace et, par conséquent, il s'agit avant tout de rompre avec l'assujettissement ridicule du théâtre au texte. La parole, tout en subsistant, ne doit pas prendre une importance plus grande que dans les rêves. Interviendront, en outre, la danse, le chant, la musique, le mime, non plus comme des intermèdes mais dans le corps même de la pièce. Aux objets, il faut rendre leur pouvoir d'incantation. Il s'agit, comme on le voit, de réintroduire tous les vieux moyens magiques capables d'atteindre la sensibilité. Car il est temps de se rendre compte enfin de l'étroite limite des mots qui, par leur caractère déterminé, fixent, paraissent la pensée au lieu d'en permettre le développement, et d'abandonner ainsi ce vieux besoin latin de se servir des mots pour exprimer des idées qui soient claires, si l'on admet que les idées claires sont, au théâtre comme ailleurs, des idées mortes.

Il s'ensuit que la mise en scène, si elle n'est plus le futile instrument du texte devient un point capital de la création théâtrale ; c'est à partir d'elle qu'une œuvre prend son aspect physique. Et ceci augmente les possibilités de l'acteur qui ne reste pas seulement un élément vocal. Espérons que ce soit dans ces conditions que naissent les mythes modernes.

C'est du moins l'avis d'un grand critique, Jean-Jacques Gauthier. Une étiquette bien voyante et rassurante ? — le théâtre de Ionesco ne nous l'offre pas. Car si l'on se met à le prendre au sérieux, on ne peut, après avoir vu une de ses pièces, ne pas sentir quelque gêne, un certain malaise, tout en ayant été amusé. On lui refuse le fantastique,

### Victimes du devoir



Nous avons procédé à l'interview du metteur en scène, dont nous vous rapportons ici les propos :

— Qu'est-ce qui vous a amené à monter cette pièce ?

— En premier lieu, il nous fallait une pièce adaptable à notre budget limité. D'autre part, nous aimons Ionesco. Pourquoi avons-nous choisi cette pièce de Ionesco ? parce que, à notre avis, c'est avec « Les chaises », la meilleure pièce de Ionesco ; en outre, au moment de notre choix, elle n'avait jamais été jouée en Suisse.

— Pouvez-vous peut-être, en quelques mots, nous en donner la signification ?

— Comme toutes les pièces de Ionesco, elle est de prime abord inexplicable et à force de la déchiffrer, elle devient plus inexplicable encore. Elle est à ce point complexe que chacun peut y trouver ce qu'il y cherche. Elle a une certaine parenté avec « En attendant Godot ». Malloux, que l'on cherche d'un bout à l'autre de la pièce et qui ne paraît pas. La recherche d'un absolu, de soi-même, de tout ce que l'on ne trouvera pas. C'est le déclin soudain dans la tête d'un personnage qui se pose la question de savoir ce qu'est son existence. En suivant les images, apparemment sans lien, de sa pensée, nous assistons à ses rêves, ses hallucinations, ses remords. Le théâtre reporté à la hauteur du cinéma.

Une autre caractéristique essentielle est que la pièce débute dans un univers tout à fait normal et s'achève dans le fantastique. Mais ce fantastique n'est que le normal du dé-

but grossi mille fois sous la loupe.

— Dans cette pièce, Ionesco expose ses propres idées sur théâtre, cela n'est-il pas trop didactique ?

— Non, pas du tout. Car Ionesco le fait sans se prendre au sérieux.

— Cela crée, je suppose, de nombreux problèmes de mise en scène ?

— Je ne prétends pas, bien sûr, les avoir tous résolus, mais la tentative est passionnante. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que les évolutions intérieures des personnages sont visualisées scéniquement. Chaque mouvement, comme chaque partie de la scène, a son sens particulier. Les objets interviennent aussi. A la fin, un personnage apporte des tasses de café, sans cesse, en un nombre démesuré ; l'impossibilité pour l'homme d'arrêter un mécanisme déclenché. En outre, le rythme de la pièce a une importance déterminante. Tout cela devient mathématique.

— Cette pièce, je crois, ne fait pas un spectacle complet. Que présentez-vous en plus ?

Deux courtes pièces pour la première fois, en français « La Dernière Bande » de Samuel Beckett et « Le Lointain » de Yldirim Keskin, étudiant à Lausanne.

— Il me reste à vous demander les dates des représentations.

— Nous ferons une tournée dans le canton, et si possible en Suisse, et nous jouerons à Lausanne les mardi 2, vendredi 5 et le samedi 6 février au Théâtre du Petit Chêne.

### IONESCO: UN FUMISTE

que l'on nomme fumisterie, comme si le fantastique n'éclatait pas en première page de tous les journaux. Sa grandeur est d'avoir abordé le théâtre avec un esprit d'anarchie.

Ionesco a su extérioriser l'angoisse par une présence des objets, faire parler le décor, visualiser l'action scénique, donner des images concrètes de la frayeur ou du regret, du remords, de l'aliénation, jouer avec les mots, même en les dénaturant. Il réussit ainsi à amplifier le langage théâtral.

Le théâtre, qui est avant tout un témoignage, expose des images irréelles afin de proposer au spectateur une façon de voir la réalité. Ce sont les mythes qui ont fait la grandeur du théâtre grec. Et Ionesco a réinventé les my-

thes. D'où la place importante qu'il a conquise dans le théâtre contemporain. Le monde à travers l'œil de Ionesco (comme à travers celui de Beckett) est risible. Nous rions, mais notre rire reste étouffé puisque nous rions de la douleur de l'absurdité, de l'échec, de notre échec. « Le comique est tragique et le tragique se fait comique. » Ils deviennent indissociables l'un de l'autre.

Les personnages de Ionesco nous ressemblent trop pour que nous puissions en rire librement. Le personnage apparaît à la fois lui-même et les autres, la psychologie statique habituelle est enfin délaissée, si bien qu'il ne reste qu'un seul personnage : l'auteur.



« Mastiquez, avalez »



**VOIX UNIVERSITAIRES**

1, rue de la Barre, Lausanne Tél. 22 35 40

Abonnement 1 an : ordinaire Fr. 4.— ; de soutien Fr. 10.— ; CCP II. 146 77  
 Rédacteur en chef : Guy Ducrey S.S.P.  
 Administrateur : Jacques Epars (HEC) Penthaz.  
 Imprimeur : Imprimerie des Affaires S.A., 25, av. Vinet. Tél. (021) 24 15 25  
 Publicité : Noël Allaz C.C.P. II. 19665 Tirage : 3400 exemplaires



**Le nouveau Président de l'AGECITE**

Vous avez reconnu sans une hésitation Michel Gardaz, notre nouveau Président de l'AGECITE, qui assure également la présidence de l'UEL (Union des étudiants de Lausanne) (UEL = AGECEITE + AGEPU).

**Avant une décision du Grand conseil vaudois**

(suite de la première page)

ne peut s'empêcher de penser que seuls ceux qui auront recours à la bourse pour entreprendre des études, subiront les « conseils » de la commission qui la leur accordera. C'est une menace contre la liberté du choix des études, qui est un des aspects de la liberté académique.

Une orientation plus efficace des jeunes gens qui désirent entrer à l'Université est une chose indispensable, et l'on peut se réjouir de voir le rapport y consacrer de nombreuses pages. Mais il est indispensable, si l'on veut ôter à la bourse son caractère paternaliste, et le Conseil d'Etat semble nettement déterminé à le faire, de séparer totalement

l'orientation des jeunes bacheliers et l'attribution des bourses d'études. Les règlements ne sont toutefois pas rédigés, des modifications interviendront certainement.

**AUX DÉPUTÉS LA GRANDE DÉCISION**

Nous serions injustes de ne pas mentionner encore le plaisir que nous avons eu à lire le chapitre consacré aux maisons et foyers pour étudiants. Là aussi, de nombreuses assurances nous sont données.

Ajoutons enfin que le Chef du Département, malgré les initiatives qu'il prend aujourd'hui, a admis, dans son discours d'ouverture du Congrès

de l'UNES en novembre dernier, que la solution de ces problèmes puisse être envisagée sur le plan suisse. Voilà qui, venant de l'un des cantons les plus fédéralistes, nous ouvre d'autres perspectives, et devrait en ouvrir pour l'UNES si sa majorité devait avoir une politique.

On le voit, le programme est ambitieux. Il ne fait pas de doute qu'il permet d'espérer un développement harmonieux et démocratique de l'enseignement dans notre canton. Les étudiants s'en félicitent et osent croire que le Grand Conseil fera de même. L'occasion lui en sera offerte dans quelques jours.

Jean-Paul Chapuis

**Art et Culture**

Première de nos soirées culturelles :

Mercredi 24 février, à 20 h. 15, au F.R.U. (1er étage) : Conférence de M. René Langel, Secrétaire de rédaction de la Tribune de Lausanne : PANORAMA DU JAZZ ACTUEL

**Ciné-Club Universitaire**

Mardi 9 février, à 20 h. précises, à l'Aula du Belvédère : LES NIEBELUNGEN, de Fritz Lang (1e vision à Lausanne).

Mardi 16 février, à 19 h. au Bourg : PAQUES SANGLANTES de Giuseppe de Santis, avec Raf Vallone

**BAL**

Le traditionnel bal des HEC aura lieu vendredi 19 février, dès 21 h. 30, dans les salons du Lausanne-Palace.

**PIERRE PIANTINO**

Président d'honneur de l'AGEPUL

Nicolas Stoll eut un jour l'excellente idée d'instituer une présidence d'honneur de l'AGE. Et l'idée non moins excellente d'en être le premier titulaire. Mais cette corporation, bien évidemment, ne pouvait prétendre décupler d'un coup ses effectifs : un peu comme au Club des cent kilos, ses membres doivent justifier d'une certaine bouteille qui s'acquiert lentement. Ce qui fait que Nicolas porta son titre, des mois durant, dans la plus austère solitude.

Puis vint Jean-P. Delamuraz. Cela ne faisait toujours que deux, c'est-à-dire pas assez pour une véritable sociabilité — comme on dit dans le Gros de Vaud.

Alors, l'AGEPUL comprit. Dans un élan de touchante compassion, elle offrit ce qu'elle avait de meilleur pour compléter la collection. Elle offrit Pierre Piantino. Lequel Pépé accepta !!!

La Trinité auréolée, enfin, est complète.

Pour le curriculum vitae exhaustif du nouvel élu, nous renvoyons nos fidèles lecteurs au « Who's who in Switzerland » édition 1970 et quelques autres car il est bien clair que la carrière exceptionnelle de Piantino n'échappera pas à l'investigation patiente des biographes. Il nous suffira de dire ici que le Président d'honneur de l'AGEPUL a bien mérité de ses électeurs ; ils lui doivent le dynamisme, les « réalisations » et le nouveau statut que leur Association a gagnés au cours de l'année académique passée.

Piantino : un beau président d'honneur. Nous souhaitons que les lauriers n'enlèvent rien à son ardeur et à sa clairvoyance. De même que nous souhaitons à son successeur actif, Louis Veyrassat, un égal succès dans ses fonctions.

J.P. Dz.

LIBRAIRIE  
**Maurice BRIDEL**  
 Beaux livres anciens et modernes  
 Editions originales - Beaux-Arts  
 Ouvrages sur le cheval et l'équitation  
 Gravures modernes  
 LAUSANNE - AV. DU THÉÂTRE 1

LE RENDEZ-VOUS  
 DES ÉTUDIANTS  
  
 Ile St-Pierre

**Ecole SSP**  
 La dernière fois, Lecomte nous a présenté le président du comité...  
 Mais il fallait bien quelqu'un pour faire le boulot : c'est pourquoi nous élûmes notre vice-président.  
 Cet helvétique maire du palais, d'origine médiévale, s'appelle Jean-Christian Lambelet et quitte à peine sa minorité. Son caractère impossible sous un masque impassible l'a porté plus tôt que d'autres, à de hautes fonctions.  
 J'ose même le soupçonner de préférer, comme César, être le premier dans son village que le second à Rome. Entre Notaras et lui, ce sera donc une collaboration sans merci.  
 Au physique comme au moral, Jean-Christian ne saurait se comparer à nul autre, tant il est incomparable. Je dirais toutefois qu'une ironie bien placée tempère sa morgue et qu'une pipe (bien placée aussi) tempère sa jeunesse.  
 De la pipe sort une voix grave qui surprend et domine.  
 « Je suis très grand, mes pieds sont sur les nations... »  
 G. Lecomte.

**NOUVEL HOTEL GARNI**  
  
 tout confort  
 Rue Caroline 5  
 Pont Bessières-Cathédrale  
 Tél. (021) 23 17 66

**CHAMAY**

Votre maroquinier, Petit-Chêne 1, vous souhaite ses bons vœux pour l'année nouvelle

**PAPETERIE de ST LAURENT**  
 Charles Krieg  
 RUE ST LAURENT 21  
 LAUSANNE  
 Tél. 23 55 77

Apéritif  
  
 à la gentiane

Transports internationaux  
**LAVANCHY Co. S. A.**  
 Tous billets :  
 Chemins de fer - bateaux - avions  
 aux prix officiels  
 Réduction pour étudiants  
 Agences : Lausanne, St-François 16  
 Vevey, rue du Simplon 18

Votre fleuriste  
**Charly Bodmer-Feuz**  
 LAUSANNE Ile St-Pierre  
 Caroline 2 tél. 22 67 25  
 Rue Enning 8 tél. 22 67 06  
 Toutes confections  
 10 % aux membres de l'AGE

**GEORGES KRIEG**  
 le spécialiste  
 EN ORGANISATION  
 DE BUREAU  
 IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE  
 PLACE PÉPINET 4 TÉL. 23 08 71





# VOIX UNIVERSITAIRES

Organe mensuel de l'Union des Etudiants Lausannois et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel - 12<sup>e</sup> année - février 1960

En exclusivité:

## Le président du Poly de Zurich nous écrit...

### Politique dans les AGE ?

Une des plus importantes règles de nos AGE est d'être neutre en matière politique.

Si nous pensons que les AGE doivent être présentes dans la vie publique de notre pays afin d'apporter leur point de vue et parfois même leurs revendications d'étudiants aux autorités, par contre elles ne peuvent en aucun cas participer à une lutte de partis. Ce même principe de neutralité doit se retrouver sur le plan international étudiant.

Certaines AGE suisses allemandes voulaient se prétendre même uniquement corporatives; pendant longtemps elles justifiaient leur immobilisme par cet apolitisme de tradition. Or, un pas de géant vient d'être fait par quasiment toutes les AGE d'outre Sarine. Elles viennent de décider à grand fracas, puisque toute la presse suisse en parle, non seulement de s'occuper de politique, mais encore d'abandonner leur neutralité tout au moins sur le plan international.

En effet, elles ont décidé de soutenir l'Institut de l'Est, organisation anticommuniste ultra, à but manifestement politique, ainsi que le précise son animateur le docteur P. Sager de Berne. Non contentes de lui voter des crédits et d'organiser la diffusion de son bulletin «Der Klare Blick», elles apportent leur caution morale de représentant de la masse étudiante, afin d'agir sur leurs autorités cantonales (cf. Uni Zurich). En raison de notre ligne de conduite rappelée plus haut, nous ne pouvons que nous élever contre cette prise de position partisane.

Cependant, ne nous en effarouchons pas trop, nos camarades suisses-allemandes se rendront compte, probablement très rapidement, du ridicule de tous les mouvements d'extrémistes et, expérience faite, reviendront à un plus juste sens de leurs responsabilités.

Pierre Piantino

Réd. — Le fulgurant numéro 2 des VU („Le nihilisme ou la raison du plus fort“) a chatouillé l'outre-Sarine et même égratigné plus sérieusement le président du VSETH (AGE de Zurich), Hans Jenny, qui, par retour du courrier, nous a fait parvenir la déclaration suivante:

Chers amis,

J'ai lu et essayé de comprendre le numéro 2 des „Voix Universitaires“. Est-ce que c'est le premier exemple de ce que vous appelez „opposition constructive?“ Est-ce tout ce que vous avez à nous présenter comme „opposition constructive?“

Je tiens à vous informer sur quelques idées et faits qui forment les bases des positions prises à Lausanne par les sections de Suisse allemande sur les questions „politiques“, et „sociales“, Politique. — 1) L'IUS\* a été et reste un outil du communisme, autant que les spoutniks, les films applaudis par un public d'artistes, les fusées, le ballet, les festivals comme celui de Vienne et Monsieur „K.“

2) L'IUS représente aussi peu que les Unions Nationales des pays de l'Est, l'opinion de ses membres-étudiants, puisque c'est sur pression politique qu'ils doivent y adhérer.

3) L'IUS représente simplement et uniquement le point de vue du Kremlin qui lui donne ses ordres.

4) Il ne peut être question d'une détente sur le plan politique, les communistes n'ont changé que de tactique. Dorénavant, le communisme veut commander et diriger le monde entier, mais pour le moment au moins, il cache habilement ce but.

5) Il n'y a que les naïfs qui croient que l'IUS se sert d'une main tendue uniquement pour nous assurer son amitié. En réalité un tel geste nous lierait entièrement aux idées et intentions communistes.

6) Il me paraît qu'on a oublié à Genève et à Lausanne, et ces derniers temps tout spécialement à Neuchâtel, qu'aux pays occupés par les Soviétiques, les étudiants doivent lutter constamment pour des droits qui, dans un pays libre, sont si élémentaires, que nous n'y songeons même plus.

Toutes ces raisons (il y en a encore bien d'autres) ont décidé les sections suisses-allemandes de continuer envers l'IUS la politique menée jusqu'à présent.

Affaires sociales. — Il est bien vrai que les sections suisses-allemandes ont voté contre la „motion sociale romande“. Et pourquoi? Les sections romandes ont voté en faveur d'une publication de cette motion. Mais en Suisse allemande tout le monde aurait mal compris cette motion, parce que c'est le ton qui fait la musique. Et un ton pareil, on ne l'a plus entendu depuis la grève générale de 1918. C'est le ton des

luttés de classes. Par exemple dans la première partie, alinéa 2, il y a le pas-sus „la situation sociale des étudiants de Suisse n'est pas satisfaisante...“ Ceci n'est pas vrai, elle est seulement partiellement insuffisante. D'autre part, dans le même alinéa, on parle d'une injustice sociale. Des paroles pareilles, on peut les lire chez Marx et Engels, mais elles sont déplacées dans une motion de l'UNES.

Il y a encore d'autres choses du même genre qui sont incorrectes et même fausses.

Et toutes ces raisons nous ont fait voter „non“. Mais nous avons modifié le ton de la motion pour qu'elle puisse être publiée. Mais hélas, à Berne on a échangé de rôle, les Romands ont voté „non“. Pourquoi? Personne ne le sait.

Ne me demandez pas pourquoi on n'a pas élu un vice-président des affaires sociales. L'explication serait trop longue et un peu méchante envers quelques camarades romands. Pour terminer, je m'adresse à la rédaction des „Voix Universitaires“. Est-ce que vous avez le courage de publier cette lettre sans modification et sans commentaire dans les V.U.? Puisque c'est au lecteur de juger...

Hans Jenny.

\* IUS = Union Internationale des Etudiants ayant son siège à Prague.

Comme le conseille si dignement Hans Jenny, nous laissons au lecteur le soin de juger, mais nous ne voudrions pas manquer d'évoquer dans ces lignes une brève biographie de cette intéressante personnalité.

### Qui est Hans Jenny?

Né à Essen en 1936, il est à Zurich. Ayant poussé ses premiers cris en allemand, il nous écrit en français. Son père fit des bateaux, lui fera des avions. Entré à l'EPF comme simple étudiant, le voici Président général, à l'armée bientôt caporal.

A quelle qualité doit-il son ascension du nord au sud, de l'allemand au français, de la mer à l'air, de l'étude à la présidence? Vous l'avez deviné: à une clairvoyance toujours plus aiguë.

## Le Gala de l'Entr'aide Universitaire

Carnaval à Rio

se déroulera le samedi 5 mars 1960 dans les salons du Lausanne-Palace

Dès 17 h.: Cocktail-apéritif (Entrée libre)

Dès 21 h. 30: Grand Bal Attractions - Bars - 3 Orchestres

### L'UNES et les questions internationales

L'Assemblée Générale des sections de l'UNES tenue à Zurich les 13 et 14 février a abordé quelques questions de politique internationale étudiante.

Elle a tout d'abord, mettant fin à plusieurs années d'ambiguïté, reconnu l'Union Générale des Etudiants Musulmans d'Algérie (UGEMA) en qualité d'union nationale officielle des étudiants algériens. Rappelons d'une part que l'UGEMA est membre au même titre que l'UNES de la Conférence Internationale des Etudiants (CIE) et ceci depuis 1952 et que, d'autre part, après sa dissolution prononcée par le Gouvernement Gaillard de la 4<sup>ème</sup> République, l'Union nationale des Etudiants de France (UNEF) n'a jamais cessé de protester contre cette interdiction et de considérer l'UGEMA comme la seule représentante valable des Etudiants d'Algérie.

\* \* \*

L'assemblée générale a d'un autre côté décidé d'envoyer une délégation à la 2<sup>e</sup> rencontre Franco-Polonaise qui se tiendra à Varsovie le mois de mai prochain.

C'est un fait bien connu de tous ceux qui ont eu à s'occuper de problèmes étudiants que, tant l'Union Internationale des Etudiants (UIE) ayant son siège à Prague, que la Conférence Internationale des Etudiants (CIE) groupant les Unions Nationales des pays de l'Ouest et du groupe Afro-Asiatique, sont devenues des instruments de propagande où les résolutions politiques pren-

nent le pas sur les questions proprement étudiantes. C'est pour dépolitiser le débat et pour tenter de restaurer l'unité du mouvement étudiant sur une base régionale, que l'UNEF et l'Union nationale des étudiants polonais ont organisé l'an dernier à Paris et organisent cette année à Varsovie une rencontre à laquelle toutes les Unions Nationales européennes sont invitées. L'ordre du jour comprendra des questions purement pratiques (échanges d'étudiants de pays à pays, voyages universitaires, équivalences de diplômes, etc.) Une série de résolutions sera proposée que les Unions nationales pourront voter ou ne pas voter afin de mettre chacune d'elles à l'aise. Enfin aucun communiqué final ne sera publié.

Toutes ces précautions proposées par les Polonais et les Français n'ont pas paru suffisantes à l'esprit quelque peu étroit de certains délégués suisses allemands. Ceux-ci auraient voulu n'envoyer à Varsovie qu'une simple délégation d'observateurs. En un mot, ils n'avaient pas confiance en leur propre représentant.

Les Romands relevèrent l'absurdité de ce point de vue: à quoi bon effectuer ce déplacement, si l'UNES est incapable de déléguer des «interlocuteurs valables».

Finalement, l'Assemblée Générale laissa au Bureau le soin de décider des modalités de participation de l'UNES à cette deuxième rencontre Franco-Polonaise.





# Neuchâtel

Page de la Fédération des Etudiants  
de l'Université de Neuchâtel

Rédaction: Raymond Spira — 41, Fbg de l'Hôpital, Neuchâtel — CCP IV 6221



## Un mémoire de la FEN

Etudiants et théâtre

Le 10 décembre 1959, l'AD chargeait la Commission culturelle de la FEN, formée de Laurence Ramseyer, chef de l'Office culturel, Gilles Petitpierre, délégué de la Faculté des Lettres et du soussigné, d'élaborer un mémoire sur la question du nouveau Théâtre de Neuchâtel. C'est aujourd'hui chose faite, et ce mémoire, adopté par l'AD le 9 février 1960, a été édité et présenté à la presse lors d'une séance d'information tenue au Foyer des Etudiants le 25 février. Ajoutons qu'il a fait l'objet d'un entretien sur les ondes de Radio Lausanne. Le texte de ce mémoire est en vente au Bureau de la FEN au prix de Fr. 1.— l'exemplaire. Nous nous proposons ci-dessous d'en expliquer les raisons en même temps que d'en donner les lignes directrices.

### Vers la construction d'un nouveau théâtre à Neuchâtel

La misère du théâtre neuchâtelois n'est plus à souligner et il y a de longues années qu'elle préoccupe non seulement les étudiants, mais tous ceux qu'inquiète le retard de la « ville d'études » sur les autres centres universitaires. Un théâtre vétuste et mal équipé, des prix prohibitifs, autant de raisons qui éloignent de l'art dramatique une importante fraction de la population.

Si le problème le plus urgent est celui de la construction d'une nouvelle salle, il n'est pas le seul. Aussi bien, le mémoire de la FEN ne manque-t-il pas d'aborder la question de la situation du théâtre professionnel en Suisse romande. Il faut savoir, en effet, que notre pays est l'un des plus mal lotis d'Europe sur le plan de l'art dramatique — et qu'en Suisse, c'est la région romande qui est la plus défavorisée. Il y a à cela plusieurs raisons que nous avons déjà eu l'occasion de mentionner dans les VU (décembre 1958). La principale étant la paresse intellectuelle d'une population de plus en plus endormie dans le confort d'une civilisation platement matérialiste. N'était le foyer bouillonnant de la pensée française, nous nous serions rendus compte depuis longtemps que nous vivons dans un désert culturel.

En tant qu'étudiants, cette situation doit nous préoccuper au premier chef. L'universalité de la culture, que nous prônons à longueur de journée, ne doit pas nous faire oublier que les réalisations artistiques de notre propre pays sont partie intégrante de nos aspirations. Il s'agit, une bonne fois, de savoir si la civilisation suisse continuera de se signifier aux yeux du monde par les seules vertus du secret des banques et le parfum du Gruyère, ou si elle est disposée à reconnaître la valeur de ses artistes avant qu'ils ne soient morts ou exilés.

C'est dire que la FEN, qui cherche à donner à sa tâche de représentation des étudiants le plus large champ d'action possible, s'est rapidement soucieuse du projet de construction d'un nouveau Théâtre à Neu-

châtel. Elle a commencé par demander son admission au Syndicat d'initiative pour la construction d'un palais des manifestations (PALMA) puis elle s'est attachée à préciser les vœux particuliers des étudiants en matière de théâtre. On la trouve exprimée, par exemple, dans l'enquête sur la condition sociale des étudiants de l'Université de Neuchâtel, menée en janvier 1958.

Il est apparu que ce n'était pas suffisant. D'emblée, les préoccupations de PALMA — centrées sur les questions de financement et de rentabilité — se sont montrées différentes de celles des étudiants. Non point que nous professions pour ce genre de problèmes « des intellectuels le superbe dédain », mais parce qu'il nous paraît évident qu'avant de chercher à savoir combien coûtera et comment on payera un nouveau bâtiment, il faut préciser ce qu'il doit être et quelle fonction on attend de lui.

Que le futur palais des manifestations comprenne des halles d'expositions pour le Comptoir, un restaurant et des salles de réunion est, pour nous, de peu d'importance. Du point de vue étudiantin, le seul bâtiment essentiel est le Théâtre. Si donc la FEN prend publiquement position, ce n'est nullement par esprit de défi envers PALMA et encore moins dans le but de saboter ses travaux. C'est pour exprimer l'idée que les étudiants se font du théâtre dans la Cité et leurs souhaits quant à la construction d'une nouvelle salle. C'est tout. Mais c'est aussi la limite à laquelle doit se borner une association d'étudiants.

Comment se présente le mémoire de la FEN? Il est divisé en quatre parties que nous résumerons rapidement.

#### I. La situation du théâtre professionnel en Suisse romande

De même que l'Italie a son « mezzogiorno » sous-développé, la Suisse romande a ses régions pauvres en ressources culturelles. C'est à Lausanne et à Genève que sont concentrées la plupart des activités artistiques romandes — comme par hasard, ce sont aussi ces deux villes qui possèdent les studios de radio et de télé-

vision. Or les conséquences sont particulièrement désastreuses sur le plan théâtral. Genève a cinq théâtres en activité, Lausanne deux, plus une troupe itinérante. Le Valais, le Jura bernois et le canton de Fribourg sont privés de toute activité dramatique autochtone régulière. Il en allait de même dans le canton de Neuchâtel jusqu'à la récente — et bienvenue — création du Théâtre Populaire Romand (cf. VU, janvier 1960).

La conséquence de cet état de fait est que les organisateurs de la saison théâtrale, peu enclins à accorder leur confiance aux troupes romandes, font appel aux « tourneurs » parisiens et, dans une moindre mesure, aux Centres dramatiques provinciaux. Ainsi, paradoxalement les Neuchâtelois sont mieux à même de juger le travail des théâtres parisiens que celui de leurs compatriotes vaudois ou genevois. De plus, c'est un fait notoire que la plupart des pièces représentées appartiennent au répertoire de boulevard, c'est-à-dire à un genre de théâtre passablement sclérosé, qui ne concerne qu'une toute petite partie du public.

Les étudiants qui aiment le théâtre souffrent de cette situation. Parce qu'ils ne peuvent connaître que par la lecture les productions marquantes du théâtre contemporain (Brecht, Strindberg, Adamov, Sartre, Genêt...), ils se sentent frustrés d'une partie de leur culture.

C'est pourquoi le mémoire de la FEN demande qu'à l'avenir on fasse appel plus fréquemment aux troupes romandes de valeur, telles que la Compagnie des Faux-Nez ou le Théâtre de Carouge, ainsi qu'aux Centres dramatiques français, plus indépendants des canons de la mode parisienne que les « tourneurs » habituels.

#### II. Les vœux des étudiants

L'enquête de 1958, et plusieurs sondages, montrent que les étudiants neuchâtelois désirent obtenir des places aux spectacles à des conditions financièrement supportables pour eux. Or actuellement, les places de théâtre le meilleur marché coûtent Fr. 5.— et ne permettent d'assister qu'à un « demi-spectacle », en ce sens qu'une moitié du plateau reste à jamais cachée aux yeux

des spectateurs. C'est là une situation à laquelle la construction d'une salle moderne devrait définitivement remédier.

Les étudiants souhaitent aussi pouvoir assister à des représentations de théâtre lyrique et à des spectacles de ballet. Sur ce point, la traditionnelle revue vaudoise ne saurait combler leurs vœux...

#### III. Les travaux de PALMA

Membre de PALMA, la FEN ne saurait dénier toute valeur à ses travaux. Ce qu'elle croit devoir lui reprocher — outre une certaine lenteur, inhérente à toute commission officielle — c'est de n'avoir pas, dès le début de son activité, nettement dissocié le problème du Théâtre de celui du Palais des manifestations. C'est aussi d'avoir centré la discussion sur le seul problème financier, alors qu'en fait sa tâche consistait d'abord à établir le « cahier des charges » du futur bâtiment. Il aurait été nécessaire de faire

qu'ils tiennent compte de ces expériences.

Afin de donner une concrétisation graphique à nos idées, nous avons essayé de traduire par des esquisses et une maquette (qui n'a rien d'un projet de théâtre) la formule architecturale qui nous semblait la plus adéquate. Elle se résume dans ces quatre propositions:

1. construire l'édifice scénosalle comme un tout et dans le contour d'une ligne courbe. Il s'agit, en effet, de favoriser au maximum la création d'une conscience de groupe, primordiale au théâtre;
2. construire la salle en gradins. Notre époque répugne à ces « compartimentations » qui caractérisent le théâtre à l'italienne, construit pour refléter les structures de classes. Le théâtre doit être un lieu démocratique;
3. avoir la possibilité d'agrandir ou de rétrécir la salle, de façon à pouvoir l'adapter soit au genre de spectacle, soit à l'importance du public.

#### Fréquentation des spectacles

par saison	jamais	très rarement	2-3 fois	4-6 fois	plus de 6 fois	
Théâtre	19 %	33 %	28 %	13 %	7 %	
Concert	23 %	32 %	19 %	12 %	14 %	
par mois	très rarement	1-2 fois	3-4 fois	5-6 fois	7-6 fois	plus de 6
Cinéma :	19 %	25 %	39 %	12 %	4 %	1 %

#### Influence du prix des places sur la fréquentation

68 % des étudiants sont empêchés d'aller au théâtre ou au concert plus souvent à cause du prix des places  
11 % des étudiants sont indifférents  
21 % des étudiants n'en sont pas empêchés

appel à des praticiens du spectacle et à des spécialistes de l'architecture théâtrale. Comment, en effet, préparer le règlement d'un concours d'architecture si l'on ne sait de façon précise à quelles exigences doit satisfaire un théâtre?

En soi, le travail de PALMA est satisfaisant; c'est sa méthode qui l'est moins. Le mémoire fait, sur ce point, quelques suggestions.

#### IV. Propositions concrètes

Dans ce chapitre, la Commission culturelle a voulu se montrer « constructive ». Sans prétendre donner une leçon d'architecture théâtrale, elle a — se basant sur des documents « ad hoc » et les avis d'hommes du métier — cherché à préciser selon quels principes travaillent les constructeurs de théâtres. Car si notre pays édifie très peu de salles, il n'en va pas de même chez nos voisins allemands, français ou italiens; quant aux Scandinaves et aux Américains, leurs théâtres sont les plus modernes du monde. On est donc en droit d'attendre des responsables de la construction du nouveau Théâtre

4. prévoir une scène transformable où la classique « boîte d'optique » du théâtre à l'italienne est complétée par une scène ouverte s'avancant largement dans la salle.

Cette formule, on le voit, n'a rien de révolutionnaire. Elle nous semble avoir le mérite d'être adaptée aux usages multiples d'une scène municipale dont la principale qualité doit être la souplesse et la commodité de transformation.

#### Conclusion

Ce mémoire de la FEN aura-t-il l'écho que ses promoteurs lui souhaitent? Il ne s'agit pas seulement de décréter un prudent wait and see. Si les étudiants neuchâtelois manifestent à chaque fois qu'ils en ont l'occasion leur intérêt pour une solution rationnelle du problème du théâtre, ils pourront prétendre à faire entendre leur voix. C'est le meilleur moyen de prouver à ceux qui nous reprochent de trop parler et de ne pas assez agir, que nous sommes capables d'assumer la part de responsabilité qui nous revient dans la culture de notre pays. A chaque étudiant d'en prendre conscience! Raymond Spira



## Les Suisses allemands face au problème social

Les 13 et 14 février derniers l'Assemblée générale de l'UNES, réunie à Zurich, s'est notamment préoccupée de sa politique sociale. Sans vouloir revenir sur l'opportunité des décisions prises à cette occasion, le Cartel des AGE romands croit nécessaire d'indiquer les étudiants romands de l'état actuel des conceptions alémaniques en matière sociale.

L'Assemblée générale de Zurich nous permet, en matière sociale, de faire un premier bilan de l'activité de l'UNES. Un vice-président social a été nommé par les Suisses allemands en la personne de Lentzsch de l'EPF. Les sections alémaniques ont montré très nettement leurs positions et sont persuadées qu'elles relèvent le défi que nous leur avons lancé à Lausanne. Si l'on se fiait aux apparences, on pourrait le croire, car les Suisses allemands déploient une activité assez intense. Mais leur agitation ne réussit pas à combler le vide de leur pensée.

La Suisse allemande et l'UNES se proposent d'utiliser les travaux de la GESA (Gesellschaft Schweizer Akademiker, société formée d'anciens étudiants, voire de très anciens) pour promouvoir un système très peu original. Il s'agirait de créer une caisse de prêt centrale, qui accorderait des prêts d'honneur sur sollicitation de l'étudiant désargenté. Ces prêts auraient pour particularité que « l'honneur » y serait tarifé... Durant les dix premières années suivant les études un escompte de 2,5% serait octroyé à celui qui rembourserait. Durant les dix années suivantes, un intérêt de 2,5% courrait sur la dette, et ce taux d'intérêt serait susceptible d'être élevé, en tant que pénalisation. Sans vouloir faire le procès de ce projet, il faut remarquer qu'un taux de pénalisation automati-

que serait inique, car ce n'est pas par mauvaise volonté qu'une dette de cette nature n'est pas acquittée; il faut pour que ce cas se présente que la situation du débiteur soit très délicate.

De plus, le remboursement pourrait s'étendre sur une période de trente ans... On pourrait ainsi concevoir que certains paient leurs études alors qu'ils devraient payer celles de leurs enfants. Ce système n'aurait donc même pas les avantages du prêt d'honneur dont nous savons pourtant qu'il est inefficace. Les Suisses allemands n'ont pas encore réalisé que l'étudiant est aussi un investisseur économique pour la société et qu'il n'a pas à assumer seul la charge de sa formation. Il ne faut pas perdre de vue qu'un système de bourses « ad hoc » doit être assez dynamique pour créer dans la population le climat psychologique qui permettra d'assurer la relève de ses cadres. Et le principe capital de cette dynamique est l'automatisme des prestations étatiques...

En bref, les Suisses allemands se démènent tant et plus pour « réaliser ». Réaliser quoi? Ils admettent qu'ils n'apportent pas de solution globale avec leur « nouveau » système, mais ils sont fiers de « produire autre chose que du papier ». Ils se « jettent à l'eau », sans aucune méthode, et on peut d'ores et déjà dire qu'ils parviendront, s'ils trouvent les fonds nécessaires à leur entreprise, à créer

le 1414ème fonds de bourses d'études suisse.

S'ils avaient été Romands, ils auraient déterminé un cadre théorique, une pensée d'ensemble valables pour toute la Suisse. Il leur aurait alors été possible de les mettre en pratique par l'action cohérente de chaque AGE dans son arrondissement

universitaire. Mais cela demande chez les étudiants un esprit de corps qui ne soit pas seulement folklorique, et cet esprit n'était pas prévu à l'ordre du jour...

Au nom du Cartel des AGE romandes :

Lucien Tissot

## Collaboration entre l'industrie et les Hautes Ecoles techniques

Le rapport Hummler, (voir VU de novembre) après bien d'autres publications, a dénoncé, chiffres éloquentes à l'appui, la carence de formation des cadres techniques.

L'économie du pays est déjà mise en péril par cette situation depuis longtemps, mais nous minimisons ce danger, car l'échéance n'en est pas immédiate.

Cependant, toutes les forces disponibles doivent dès maintenant intervenir pour enrayer ce mal. Il est faux et périlleux de confier à l'Etat seul la tâche entière. Certes, la prospérité nationale est en jeu, mais notre libéralisme économique la veut basée sur la prospérité de l'entreprise privée, dont elle est la conséquence et non la cause.

D'autre part, l'inertie de l'appareil gouvernemental ralentit son intervention; sa structure l'oblige à recourir à des solutions rigides et générales, dont la mise en place

est délicate, le rendement souvent peu élevé, l'application susceptible de restreindre encore les libertés individuelles.

Nos industries fortement cartellisées pourraient mener une action cohérente avec les hautes écoles techniques (Facultés de science et écoles polytechniques). Des résultats encourageants ont déjà été enregistrés: croissez et multipliez est-on tenté de leur dire.

Cette collaboration doit revêtir des formes variées.

Il est primordial que l'industrie nous tienne au courant de ses problèmes dont l'étude et la résolution est une excellente formation pour les étudiants avancés ou préparant leur doctorat; qu'elle nous aide à équiper les laboratoires nécessaires à ces recherches par un financement en liquide ou en appareillage, ce qui est une excellente publicité.

Les échanges de documentation sont non seulement sou-

haitables, mais indispensables. Nous ne connaissons pas bien l'évolution des réalisations techniques, alors que quantité de maisons publient de remarquables bulletins.

L'extension des possibilités de stages rémunérés permettrait une meilleure compréhension réciproque: c'est notamment une mine de précieux enseignements pour les étudiants qui y participent.

Un marché du travail où l'offre domine fortement a poussé les industriels de pays tels que les USA à instaurer un système privé de financement d'études.

L'étudiant désirant travailler dans une certaine maison passe un contrat par lequel la dite maison s'engage à payer ses études, à condition qu'il travaille ensuite pour elle, pendant un temps fixé, avec un traitement diminué, mais tout à fait acceptable. Il pourra ensuite, s'il le désire, préparer un doctorat en travaillant à demi-journées.

L'adoption, chez nous, de telles mesures, permettrait d'attendre dans les meilleures conditions l'application d'un plan général et nous fournirait une expérience indispensable à la mise sur pied de ce plan.

Nos Associations ont là une possibilité de travail fructueux; il leur faut cependant, par leur action efficace et la continuité de leur politique, persuader les industriels qu'ils ont en face d'eux des interlocuteurs valables.

B. Reymond



Tout va mieux.

Vos soucis s'envolent dans la fumée des DISQUE BLEU **FILTRE**

Toujours fraîches et de qualité constante, les DISQUE BLEU vous permettront d'apprécier pleinement l'arôme unique du tabac français. 20 pièces Fr. 1.—

RÉGIE FRANÇAISE DES TABACS

Papeterie Centrale  
**A. KRIEG & Cie**  
FONDÉE EN 1867  
Rue Centrale 6 Lausanne

Qui dit Sport dit

**Mages SPORT S.A.**

13, rue Haldimand - Lausanne

QUAND ON POTASSE.....



dans sa « piaule », il faut parfois se remonter. Pour se préparer un rafraîchissement, il suffit aujourd'hui d'une addition rapide:

**PRONT OVO**

+ EAU (chaude ou froide)

Quelques secondes, et voilà une boisson délicieuse, pour le petit déjeuner, pendant le « boulot » ou, comme calmant, avant de se coucher.

Dr A. WANDER S.A. Berne



## “La passion de Jeanne d'Arc”

de Dreyer

Pour les classiques du muet, le cinéma était avant tout l'art du gros plan. Là résidait l'une des différences essentielles, sinon la première, du film par rapport au théâtre. Pourtant, avec l'avènement du parlant, et l'amélioration de la photographie (profondeur de champ) le gros plan a été ramené à une place beaucoup plus modeste, et dans les films actuels, moins il y a de gros plans, plus ils sont riches de portée et de signification.

Malgré les progrès techniques et les années passées, « La passion de Jeanne d'Arc » n'est pas vieilli. Il est plus que supportable, il serait presque moderne. C'est que chez Dreyer le parti-pris de faire un film entièrement en gros plans ne provient pas d'un manque de moyens techniques, il ne dépend pas non plus d'une mode esthétique. La forme est choisie telle qu'à partir d'une histoire l'auteur puisse s'exprimer parfaitement.

Dreyer décrit des êtres traqués spirituellement, moralement, en lutte contre un étouffement plus intérieur qu'extérieur. C'est la réalité des âmes qui le préoccupe, leur affrontement les unes contre les autres, ou contre elles-mêmes. Le gros plan permet à l'auteur d'échapper à l'espace matériel d'un événement donné, et par là même à l'écueil de la reconstitution historique, dont il

n'a pas besoin. Et quand il ne peut se passer de décors, il les stylise tellement qu'on tombe dans un autre monde.

Bela Balars a écrit : « L'expression d'un visage est complète et compréhensible en elle-même, et dès lors nous n'avons plus besoin de nous la figurer comme existant dans l'espace et le temps. »

Cela est vrai si nous prenons le temps et l'espace dans leur sens purement matériel. Mais pour Dreyer, Jeanne se trouve malgré tout dans un « espace », défini par ses juges d'une part, et par la foule d'autre part, à la fin du film, dont les images développent, en le portant aux dimensions de l'humanité, le drame d'un seul être, tout en symbolisant l'agonie de Jeanne, inexprimable à l'écran.

Quant au couronnement pour rire, dans la prison, il nous fait accéder à une nouvelle dimension. Dreyer songe manifestement à une autre Passion, qui les transcende toutes et leur donne un sens. Qu'il suffise de penser à Dies Irae, ou Ordet : pour Dreyer il n'y a de délivrance que par la mort. C'est la seule rédemption.

La « passion de Jeanne d'Arc » est un film génial, parce que sa forme est au niveau de la pensée de son auteur. Il nous fait voir l'invisible.

Pierre-Claude Gardaz



Une scène de « Ordet », de Dreyer

## Faculté des Sciences

Nous allons rapidement liquider quelques points de l'année passée.

A son actif devrait figurer des statuts qui, par manque évident de nécessité vitale, sont restés à l'état de projet. Sortira-t-on cette année de cette (oh ! très légère) illégalité ?

Comme nous l'avons fait dans un précédent article, il est nécessaire de mentionner le dévouement de l'ancien président Meylan. Il est allé, entre autres, trouver plusieurs fois Messieurs Monnier et Panchaud. Les nouvelles bourses, les remplacements et les stages justifiaient ces déplacements.

Passons à 1960. A propos de stages (une année), Monsieur Panchaud a convoqué les présidents des Facultés de lettres, HEC et sciences. Il nous a recommandé de signaler aux nouveaux licenciés désirant commencer leur stage après Pâques, de s'annoncer assez tôt au Département afin d'organiser les classes en conséquence.

Souper de faculté et stamm :

Le souper a groupé à l'auberge de La Sallaz quelques professeurs et une quarantaine d'étudiants. Résultat en définitive honorable et qui laisse bien augurer des prochains trimestres, HEC et sciences. Il nous le rappelons, se tiennent à la Brasserie du Grand-Chêne, le jeudi soir à 18 h 15. Ce numéro des VU sortant de presse à l'orée des vacances, notez donc dans vos agendas, si vos mémoires sont par trop défaillantes, que nous nous retrouverons au stamm dès la mi-avril. A première vue, l'entente est des plus cordiales entre les quelques représentants de nos très diverses spécialités.

Enfin, chapitre très important, les finances chères à Ubu-roi. Tenus par la nouvelle caissière, Mlle Marianne Maillefer, le croc à finances et son indispensable complément sont entre bonnes mains.

Hélas, ce complément, qui regorgeait de Fr. 17.— (rendez-vous compte) s'est vu très entamé par la correspondance du souper.

Sur ce, bonnes vacances.

A. P. Boucherle

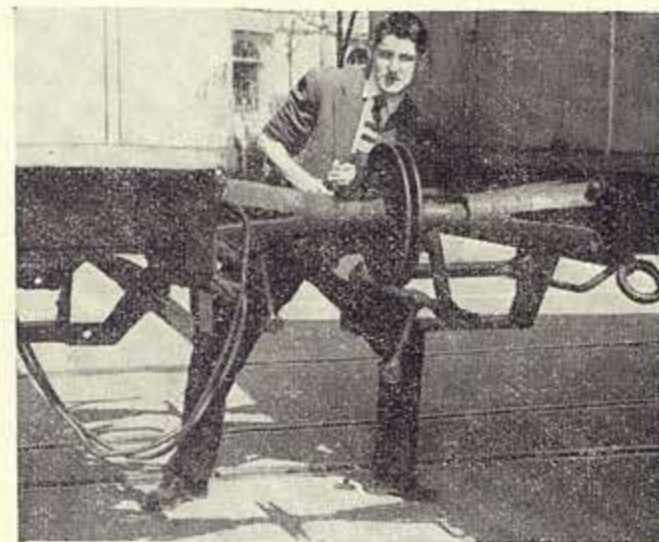
En dernière heure :

**Le canton de Vaud est en tête des cantons suisses pour la démocratisation des études universitaires.**

Le Grand Conseil Vaudois, réuni le 23 février, a approuvé à l'unanimité le rapport du Conseil d'Etat sur l'accès aux études supérieures.

(Voir VU N° 3, janvier 1960)

## Du nouveau à la Rédaction des VU



Pourquoi M. Ménela Gandi est-il rédacteur en chef des VU ?

Cette question, actuellement dans toutes les bouches, mériterait une réponse dépassant largement le cadre d'un entrefilet. Dans un discours intitulé « M. Gandi, sa vie, son œuvre », son assesseur J.K. Scius y a répondu longuement, bouleversant ses auditeurs par la peinture d'un tel homme.

Monsieur Gandi, pour des raisons de modestie, en a interdit la publication.

(Notre cliché présente M. Ménela Gandi, d'origine polytechnique, péniblement occupé à accrocher le wagon AGÉPUL au wagon de l'AGECITE.)

## VOIX UNIVERSITAIRES

1, rue de la Barre, Lausanne Tél. 22 35 40

Abonnement 1 an : ordinaire Fr. 4.— ; de soutien Fr. 10.— ; CCP II. 146 77  
Rédacteur en chef : Daniel Mange (EPUL), Riant-Mont 5 Tél. (021) 23 81 21  
Administrateur : Jacques Epars (HEC) Penthalaz  
Imprimeur : Imprimerie des Affaires S.A., 25, av. Vinet. Tél. (021) 24 15 25  
Publicité : Noël Allaz C.C.P. II. 19 665 Tirage : 3 400 exemplaires

La Commission des Affaires extérieures communique :

**Vol transatlantique d'étudiants Zurich-Genève-New-York.**

Départ : 19 mars. Prix Fr. 750.—

**Vols européens d'étudiants : Düsseldorf-Londres : Fr. 59.—**

Paris-Londres : Fr. 50.—

**Voyages par train : Bâle-Londres-Bâle, aller : Fr. 50.—**

Départs : 25 mars, 1, 14, 22 avril. Retour : 18 mars, 1, 14, 22 avril.

**Bâle-Rome-Bâle : aller Fr. 40.—**

Départs : 12, 19 mars, 2, 15 avril. — Retour : 25 mars, 1, 14, 22 avril.

**Voyages éclairs : Paris : 8-15 mars, 27 mars-3 avril, 14-21 avril. Prix : Fr. 70.—**

Berlin : 13-19 avril. Prix : Fr. 175.—

Vienne : 14-18 avril. Prix : Fr. 150.— ; 14-20 avril : prix : Fr. 185.—

Compris dans le prix : voyage en autocar ou train de Bâle à Zurich, séjour à l'hôtel, guide, entrées, assurance ISIS

Tour d'Espagne en car VW : 20 mars-23 avril. Prix : 275 francs (presque complet).

Une brochure est à disposition.

### LIBRAIRIE Maurice BRIDEL

Beaux livres anciens et modernes  
Editions originales - Beaux-Arts

Ouvrages sur le cheval  
et l'équitation

Gravures modernes

LAUSANNE - AV. DU THÉÂTRE 1

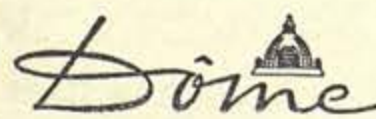
### Appel

#### du Président du Bal de l'entr'aide

On demande d'urgence des bonnes volontés pour la récolte des vins (avec voiture si possible), et aussi pour d'autres travaux.

S'annoncer au Bureau de l'AGE (Cité) tous les jours, en donnant nom, adresse et N° de téléphone.

LE RENDEZ-VOUS  
DES ÉTUDIANTS



Ile St-Pierre

Apéritif



à la gentiane

Transports internationaux

### LAVANCHY Co. S. A.

Tous billets :

Chemins de fer - bateaux - avions  
aux prix officiels

Réduction pour étudiants

Agences : Lausanne, St-François 16  
Vevey, rue du Simplon 18

Votre fleuriste

### Charly Bodmer-Feuz

LAUSANNE Ile St-Pierre

Caroline 2 tél. 22 67 25

Rue Enning 8 tél. 22 67 06

Toutes confections

10 % aux membres de l'AGE

GEORGES KRIEG  
le spécialiste  
EN ORGANISATION  
DE BUREAU  
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE  
PLACE PÉPINET 4 TÉL. 23 08 71



# VOIX UNIVERSITAIRES

Organe mensuel de l'Union des Etudiants Lausannois et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel - 12<sup>e</sup> année - avril 1961

## Préoccupations sociales de l'UNES

### Le Conseil fédéral saisi d'un projet

On sait qu'au début de cette année, moins d'un mois après le Congrès annuel de l'UNES, l'euphorie de Lugano se dissipait déjà. L'accord sur les systèmes d'aide financière

aux étudiants ne paraissait plus qu'un mythe. Fribourg, Saint-Gall et Bâle déclenchaient une offensive, dans l'espoir de remettre en question, avec des procédés d'une correction parfois discutable, les décisions valablement prises lors du Congrès. Ces sections (comme c'était d'ailleurs leur droit) convoquèrent une assemblée générale extraordinaire de l'UNES, prévue à Berne, qui promettait de belles empoignades.

Voici en gros les principaux arguments de l'opposition :

Le projet des bourses et des prêts adopté par l'UNES était insuffisamment travaillé : il contenait des contradictions, il ne tenait pas compte de la réalité nationale qu'est le fédéralisme ; enfin — et cet argument était fort parce que fondé — la Constitution Fédérale ne permettait pas son application éventuelle. C'est pourquoi les étudiants, conscients du sérieux de l'idéal académique, devaient renoncer aux tendances fondamentales de ce projet et recommencer à la base une étude qui dure depuis plus de dix ans. Cette attitude inquiéta vivement la plus grande partie des sections de l'UNES. Il apparaissait en effet que les trois sections en cause avaient deux objectifs :

Le premier — officiel — de saborder un projet mal conçu et irréalisable ; le second, probablement le principal, de contraindre certains dirigeants de l'UNES pour des raisons aussi bien personnelles que politiques, pour les amener à donner leur démission.

Les sections romandes réunies à Lausanne pour préparer l'assemblée de Berne, prirent la position suivante :

« Puisque la Constitution Fédérale n'autorise pas la Confédération à financer l'accès aux études de jeunes qui en auraient besoin, du fait que l'instruction publique est une compétence cantonale, il faut tenter de franchir l'obstacle préalable de la constitutionnalité de subventions fédérales aux bourses cantonales. Il est en effet évident que sans la participation de la Confédération, la question des bourses

ne pourra pas être résolue en profondeur. Si une condition préalable n'est pas remplie, l'objectif — à savoir la possibilité pour tout jeune Suisse, intellectuellement doué d'accéder aux études universitaires — n'en est pas modifié pour autant. Une nouvelle dispute sur le projet social de l'UNES ne paraissait donc pas utile.

Tout projet impliquant l'aide financière de la Confédération aux Cantons, si approfondi qu'il soit, est actuellement inapplicable. Aussi, les Romands, soucieux de progresser vers l'élargissement du recrutement universitaire, dont l'urgence n'est plus discutable, tant pour des raisons d'équilibre national que d'équité sociale, et conscients du fait que l'accent devait être placé sur le préalable de l'obstacle constitutionnel, ont-ils élaboré une motion, destinée au Conseil fédéral, tenant compte de la nouvelle orientation de ce problème.

Cette motion, en résumé, rappelle tout d'abord les besoins croissants du pays en intellectuels qualifiés, le droit de tous les jeunes aux études, selon leurs aptitudes, puis le rôle des pouvoirs publics cantonaux et fédéraux, sans lesquels rien de véritablement positif ne peut être accompli ; elle conclut ainsi :

*Les représentants élus des étudiants de Suisse... demandent formellement au Conseil Fédéral de bien vouloir étudier l'introduction d'un complément à l'article 27 de la Constitution Fédérale afin de rendre possible une aide fédérale et lui soumettent comme document le projet double établi par l'UNES, estimant que tout retard dans l'étude du problème de l'accès aux études compromet gravement l'avenir intellectuel, social et économique du pays.*

De cette façon, les Romands ont voulu préparer le terrain à une solution qu'on ne pourra pas envisager pratiquement tant que l'obstacle juridique n'aura pas été franchi. On sait qu'une modification de la Constitution exige une longue procédure, même si le Conseil fédéral lui-même la propose.

Pour que l'assemblée de Berne ne soit pas une aventure, des contacts furent pris avec les deux AGE de Zurich et celle de Berne qui signèrent la motion. Avec les quatre AGE romandes on forma ainsi la majorité. Cependant, l'opposition put exposer son point de vue de façon très démocratique. Sur quoi, après quatre heures de discussion la motion fut adoptée par 8 voix (les 7 signataires et Goliardia) contre 2 (Fribourg et Saint-Gall) ; Bâle s'abstint, Rätomonia n'était pas représentée.

L'UNES a déjà présenté cette motion, accompagnée du document social soigneusement mis au point, au Conseil fédéral.

Il faut cependant noter que la minorité ne s'est pas encore inclinée devant des votes absolument réguliers pourtant. Certains de ses membres, soucieux de logique et d'efficacité, voudraient qu'on établisse un nouveau projet plus fouillé, plus « suisse » (sic) avant de tenter une démarche officielle. Mais dix ans de réexamens et de rediscussions suffisent. Les étudiants ont contribué dans la mesure de leurs moyens à la recherche d'une solution que seuls en définitive les pouvoirs publics sont habilités à choisir. Il est évident que nous pouvons collaborer avec eux le moment venu, mais que pour l'instant il faut laisser travailler les autorités de la Confédération, et leur faire confiance.

Gilles Petitpierre

#### VAUD

#### DÉMOCRATISATION DES ÉTUDES ?

Le 21 mars dernier, lors d'une conférence de presse, M. le Conseiller d'Etat P. Oguey annonça l'entrée en application, au début de ce semestre, du Fonds Cantonal des Etudes Supérieures.

Ces nouvelles dispositions, ainsi que la gratuité de l'enseignement secondaire d'ailleurs, ont été votées en février 1960 par le Grand Conseil vaudois. Beaucoup d'étudiants actuellement ne connaissent pas la part active prise par l'A.G.E. dans l'adoption de ces mesures.

En effet, en 1956 déjà, l'A.G.E. organise une enquête sur la situation sociale de l'étudiant.

En mai 1957, des étudiants se réunissent et mettent au point une résolution pour une démocratisation de l'enseignement qu'ils appellent Manifeste de Grenet.

Ces étudiants constatent la disproportion de la représentation des classes sociales à l'Université, l'absence de bourses cantonales et l'inefficacité du système de prêts d'honneur. Ils demandaient :

- des bourses sans formalité dès le 1<sup>er</sup> semestre ;
- la représentation paritaire dans la commission chargée d'attribuer les bourses ;
- la construction d'une cité universitaire.

Ces idées étant formulées, le travail le plus important restait à faire : attirer l'attention des pouvoirs publics sur cette carence et obtenir satisfaction. Une telle entreprise demandait de la persévérance et de l'entêtement. Il a fallu 4 ans pour y arriver et certains membres de l'A.G.E. n'ont pour cela pas ménagé leur temps.

Ce nouveau système de bourses, que représente-t-il pour nous ?

La réalisation de la première partie du Manifeste de Grenet et un premier succès, sans aucun doute. Certes, nous pouvons regretter que le principe de l'examen automatique de la situation financière des ayants-droit n'ait pas été retenu et que les bourses soient remboursables à 50 %. Mais un pas en avant a été franchi, dont nous pouvons nous réjouir. L'A.G.E. a été prise au sérieux. Même si entière satisfaction n'a pas été obtenue, on reconnaît néanmoins aux étudiants le droit de s'occuper de ces problèmes.

De ces nouvelles mesures nous attendons une démocratisation des études supérieures. C'est-à-dire la possibilité à tout jeune homme et à toute jeune fille qui en a le désir et les aptitudes d'accéder à l'Université, quels que soient son milieu et sa situation financière. Or, rappelons-le, si en Suisse la classe ouvrière représente le 50 % de la population active, à l'Université de Lausanne 3,1 % des étudiants suisses sont fils d'ouvriers.

A-t-on trouvé le bon remède permettant de réparer cette injustice ? Voilà le vrai problème qui se pose à nous maintenant. Avouons-le, rien actuellement ne permet de répondre par l'affirmative ou la négative. Le système proposé par nos autorités semble séduisant. Attendons et mettons à l'épreuve cette solution. C'est d'après les résultats qu'il conviendra alors de tirer les conclusions qui s'imposent.

Roger Pislér,  
Président de l'A.G.E.P.U.L.

#### Vous pouvez lire dans ce numéro :

- pp. 2-3 Coordination des Universités romandes
- pp. 4-5 54 ans d'histoire de l'U.N.E.F.
- p. 6 Camus et Bernanos
- p. 7 Le Foyer-restaurant universitaire
- p. 8 Revue de la presse étudiante



## Neuchâtel

Rédaction: André Jeanneret - 41, Fbg de l'Hôpital, Neuchâtel -- CCP IV 6221

Comme annoncé précédemment, les "Voix Universitaires" ont changé de conception et de présentation. La partie neuchâteloise sera dès lors réservée aux questions concernant la F.E.N.; les problèmes de portée plus générale seront traités ailleurs. Nous commençons dans ce numéro une série d'articles d'information sur la politique étudiante.

Les trois numéros du semestre d'été y seront consacrés, selon un plan établi avec les A.G.E. de Lausanne. Nous espérons ainsi remplir plus rationnellement notre mission d'information, activité de première importance.

### Aux nouveaux étudiants

Vous êtes nouveaux venus à l'Université de Neuchâtel et craignez de vous y sentir un peu perdus. Comptez sur vos aînés; ils s'occuperont de vous. L'Office de l'Intérieur est à votre disposition. Ce nom ne vous dit évidemment pas grand-chose et ne vous tire pas de votre désarroi. Sachez pourtant qu'une Commission d'accueil (dont vous serez les premiers bénéficiaires) va tout mettre en œuvre pour vous intégrer à la communauté étudiante et vous éclairer sur les problèmes qui se posent à elle et vous concernent donc directement. Pour votre gouverne, demandez au Secrétariat l'ABC de l'étudiant, qui vous donnera des indications utiles sur l'Université la Fédération des Etudiants (FEN) et ses services, la manière de conduire vos études, etc.

D'ores et déjà nous pouvons annoncer la création d'une permanence où vous pourrez venir exposer vos problèmes, et l'organisation d'une sortie de campagne, qui vous donnera l'occasion d'entrer en contact avec de nombreux étudiants.

### Changement au Comité

Le comité de la F.E.N. et l'As-

semblée des Délégués ont accepté avec remerciements pour les services rendus la démission de Lucien Tissot, chargé de l'Office social. Son successeur a été élu par acclamations en la personne d'Heidi Oppliger.

### Le Foyer des étudiants change de gérance

Le DSH (Département social romand) reprend dès le 1er mai la gérance du Foyer; elle sera assumée par un jeune couple qui va sans doute donner un essor nouveau à cette institution de première nécessité.

### Faculté des Lettres

A la fin du semestre dernier, les étudiants en lettres ont tenu une réunion que le Doyen, M. le professeur Brunner a honoré de sa présence. Elle avait été soigneusement préparée par les délégués de la Faculté et quelques membres du comité de la F.E.N., pour éviter que la discussion ne se perde. Après avoir été orientés sur la F.E.N., son organisation et ses activités, les étudiants, hélas trop peu nombreux, ont engagé un dé-

## VOIX UNIVERSITAIRES

bat sur les divers problèmes d'ordre interne: rationalisation dans la préparation des examens (travail en commun, cours photocopiés, etc.), refonte des programmes d'études, répartition des sessions d'examen. D'intéressantes suggestions ont été faites; elles seront une utile base de discussion lorsqu'étudiants et professeurs se rencontreront au cours de ce semestre, ainsi qu'il l'a été proposé à M. le Doyen qui a accepté le principe d'une telle réunion.

### Enquête sur les « lettrés »

L'enquête à laquelle il vous avait été demandé de vous prêter dans notre dernier numéro a suscité divers commentaires, parfois acerbes, mais très peu de réponses. Nous en reparlerons lorsque nous aurons en main vos diverses réactions. Il n'est pas trop tard pour répondre ou dire votre avis sur le principe sur lequel était basé l'enquête.

### Club Universitaire du Disque

Nous rappelons à tous que le C.U.D. a été transféré à la salle B 39 de l'Université, à côté du Bar. Venez visiter notre collection et écouter les enregistrements qui vous tentent, les lundis et vendredis de 13 à 14 h. Classique et Jazz, meilleures marques allemandes et américaines, prix très avantageux (de 12 à 22 fr.).

Nous tenons également à votre disposition des reproductions d'art.

A la suite d'un regrettable oubli de notre part, le cliché sur l'assemblée de l'U.N.E.S. à Neuchâtel a paru dans notre dernier numéro sans qu'il fût mentionné qu'il avait été mis obligeamment à notre disposition par la "Feuille d'Avis de Neuchâtel". Nous présentons à la Rédaction de celle-ci nos vives excuses et nos remerciements.

## Premiers pas vers

# UNIVERSITÉS

## Débats intéressants à Neuchâtel

L'institut neuchâtelois a récemment organisé à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel deux débats sur la coordination universitaire sur le plan romand Y étaient conviés, Monsieur Gaston Clottu, Chef du Département de l'Instruction publique, le Recteur, les professeurs de l'Université, les étudiants et le grand public, qui n'a malheureusement pas répondu largement à l'appel qu'il lui était fait. Nous ne revenons pas sur les divergences de vue ou les erreurs d'interprétation qui se sont manifestées à l'occasion de ces débats, mais tenons à relever les premiers pas franchis vers la coordination universitaire et à dissiper encore une fois les équivoques qu'elle a suscitées.

Il n'est pas question d'attribuer à chaque université un enseignement particulier et de l'amputer des autres facultés. A cet égard, il faut absolument tenir compte des expériences faites dans certains pays qui en sont revenus à la décentralisation, entre autres la France. D'autre part, la fermeture de certaines facultés, alors que la pénurie de cadres se fait cruellement sentir dans tous les domaines et que le recrutement universitaire s'est élargi, serait un non-sens.

La coordination universitaire n'a pas pour but la réalisation d'économies substantielles dans un secteur où il faudra, au contraire, investir toujours davantage, mais la rationalisation des études et des dépenses.

Les premières tâches que se sont assignées les divers res-

ponsables de l'enseignement supérieur sont en bref les suivantes:

1. La coordination des programmes d'études, qui aurait dû et pu être réalisée depuis longtemps déjà, et, conséquence logique, l'équivalence des diplômes. Il faudrait aussi, et je formule un vœu personnel, que les semestres suivis à l'étranger soient validés, comme c'est le cas en Allemagne par exemple. On me rétorquera que cela présuppose une coordination des programmes supranationale; dans un certain sens, oui, mais si l'étudiant ne suit qu'un ou deux semestres à l'étranger, le problème est moins aigu.

2. La centralisation des recherches post-grade (troisième cycle), en particulier dans le domaine scientifique où l'équipement de laboratoires très spécialisés ne peut plus être à la charge d'un seul canton. On centraliserait également certaines chaires fréquentées par quelques étudiants seulement dans les diverses villes universitaires. Il va de soi que les frais de déplacement n'incomberaient pas aux étudiants.

Puissent ces premiers objectifs, bien qu'encore timides, être les augures d'une ère nouvelle dans le développement parallèle et concerté de nos universités. Les étudiants sont les premiers concernés par une telle évolution et doivent être tenus au courant de ce qui se fait, émettre des suggestions ou dire leur désapprobation, en un mot faire entendre leur voix. André Jeanneret

### Un film neuchâtelois

## Quand nous étions petits enfants

On ne saurait assez recommander cet admirable film, tourné aux Taillères par M. Henri Brandt, en collaboration avec l'instituteur des Taillères, M. Charles Guyot. Il s'agit d'une production de la Société pédagogique neuchâteloise.

H. Brandt a en effet réalisé un chef-d'œuvre de vérité, d'authenticité et de poésie.

Le centre du film, c'est la vie de cette classe des Taillères et, parallèlement, celle des habitants du hameau, tout au long d'une année, au rythme des saisons. H. Brandt a su rendre hommage à la vie rude, à la lutte quotidienne menées dans ces contrées ingrates par ces familles de paysans, d'ouvriers épris d'un travail bien fait. Il a réalisé surtout une équipe parfaitement homogène avec l'instituteur et ses écoliers. Charles Guyot nous parle des joies de son métier, mais aussi de ses difficultés, de ses doutes, de ses hésitations sur la façon d'enseigner ces garçons et ces filles en s'efforçant de former, toutes les fois qu'il est possible de

le faire, une intelligente synthèse de l'enseignement théorique, abstrait, et de l'école de la nature.

H. Brandt fait preuve, tout au long de son film d'une admirable compréhension des enfants; il a su les filmer avec humour et sensibilité, saisissant sur le vif des expressions, des regards, des sourires. Il a su aussi montrer en véritable poète, toute la beauté grave de ces paysages, de cette vallée. On peut ne pas aimer, ce coin du Jura, plus propre qu'aucun autre à inspirer un sentiment de solitude et de pauvreté; mais nul ne restera insensible à ces images des Taillères en été — il y a par exemple, la séquence de la rentrée hâtive des foins, sous la menace d'un orage qui éclate soudain — ou pendant ces longues semaines de « printemps trempés de boue », à ces visions d'hiver, de routes bouchées par la neige, de pleine lune sur la vallée... On ne saurait non plus oublier les jeux des reflets sur le lac.

Il se dégage de ce film si

dense, si riche, une grande leçon d'humanité, de courage, une volonté de compréhension qui lui font dépasser le cadre du simple documentaire et lui confèrent un caractère d'universalité.

Le texte du commentaire est de E.-A. Niklaus et de J.-P. Borel, lui aussi empreint de simplicité et d'intelligence; on remarquera enfin, en passant, l'habileté et l'humour avec lesquels H. Brandt a inséré dans la trame de son film quelques arguments publicitaires nécessaires, hélas, au financement de cette œuvre.

Nous nous réjouissons que ce film mette en valeur la profession d'instituteur, souvent méconnue de la population. Quant aux étudiants qui se consacreront à l'enseignement et qui ont malheureusement peu de contacts avec leurs camarades de l'Ecole normale, ils ont beaucoup apprécié cet hommage rendu à leur future activité ainsi que la leçon de pédagogie donnée par M. Charles Guyot.

Anne-Marie Wille

## Mesures policières arbitraires

Notre camarade C. Garino, insoumis français, s'est vu infliger par la Police fédérale des étrangers un ordre d'expulsion, sous le prétexte que son séjour en Suisse ne se justifiait pas au-delà du 15 juin. Voici renouvelée sur le plan fédéral la mesure inique prise par le Département de police cantonal et rapportée par la suite en raison de la vive opposition qu'elle a suscitée dans le Canton. Nous nous élevons avec vigueur contre ces procédés révoltants, appliqués au mépris du droit d'asile que peut revendiquer

à juste titre C. Garino, dont la conduite et le travail n'ont jamais donné lieu à aucune plainte ou porté atteinte à notre neutralité. Nous nous étonnons en effet qu'une telle mesure frappe notre camarade sans raison apparente et après la violente protestation de l'UNES contre le premier ordre d'expulsion. A la suite de celui-ci, C. Garino a été contraint de prendre un autre travail, qui a rendu plus difficile encore la poursuite de ses études. Qu'il soit assuré ici de notre sympathie et de notre soutien.

**PAPETERIE**  
**de ST LAURENT**  
*Charles Krieg*  
RUE ST LAURENT, 21  
LAUSANNE  
Tél. 23 55 77

LIBRAIRIE  
**Maurice BRIDEL**  
Beaux livres anciens et modernes  
Editions originales - Beaux-Arts  
Ouvrages sur le cheval  
et l'équitation  
Gravures modernes  
LAUSANNE - AV. DU THÉÂTRE 1



# la coordination des ROMANDES

## Réunion des autorités universitaires de Lausanne et de Genève

Messieurs les recteurs, pro-recteurs et doyens des Universités de Lausanne et de Genève se sont réunis le 10 mars dernier, dans le but d'établir une meilleure collaboration entre ces deux Hautes Ecoles. Ils ont manifesté l'intention de procéder à des échanges de vues réguliers sur un certain nombre de questions : équivalences d'examens et de diplômes, exigences des diverses licences et doctorats, échanges de professeurs et désignation d'un seul titulaire pour des enseignements spécialisés, politique commune dans les relations avec les milieux économiques, concentration des moyens sur le plan de la recherche, accueil des étudiants étrangers. Plusieurs de ces domaines intéressant également les Universités de Neuchâtel et de Fribourg, ils ont décidé de proposer une réunion annuelle des recteurs romands.

Nous saluons avec satisfaction ce premier pas vers une collaboration plus efficace entre nos Universités. Dès maintenant le problème est entre les mains des autorités compétentes. « Centralisation » serait peut-être un bien grand mot pour désigner ces premiers contacts : c'est plutôt de coordination, de rationalisation qu'il faut parler ici. Nous sommes persuadés que ces efforts s'avèreront vite extrêmement profitables.

Une chose toutefois paraît pour le moins surprenante et regrettable : le silence des étudiants. Ce sont pourtant eux

que davantage d'équivalences et de meilleurs enseignements spécialisés intéresseraient en premier lieu ! C'est pourtant à leurs associations qu'il incomberait de leur obtenir des facilités (déplacement, logement...), si des cours particuliers venaient à être concentrés dans l'une des quatre villes universitaires romandes !

Du moment que nous nous considérons comme de futurs cadres, nous devons nous sentir responsables de notre préparation à la vie professionnelle. Car de la formation que nous recevons aujourd'hui, dépendra demain notre aptitude à prendre la relève. A quoi nous servirait-il alors de rejeter la responsabilité de nos lacunes sur nos pères ?

L'étudiant a le devoir de s'intéresser aux affaires de l'Université. Du fait de sa disponibilité d'esprit face aux idées nouvelles, de son contact étroit avec ceux de ses aînés entrés depuis peu dans l'exercice d'une profession, et surtout parce qu'il est le premier concerné, l'étudiant est tout spécialement désigné pour aider ses maîtres dans la recherche des solutions les meilleures.

Lors de l'enquête sur la situation et l'origine sociales des étudiants, nos prédécesseurs ont montré tout le sérieux dont sont capables de « jeunes intellectuels engagés ». Pourquoi n'apporterions-nous pas notre contribution à l'étude de la coordination des Universités romandes ?

Michel Renaud

**Communiqué. - L'AGECITE a passé un accord avec la maison Olivetti, la fabrique réputée des machines à écrire, l'autorisant à vendre des machines avec environ 15 % de rabais selon le modèle.**

Les étudiants s'intéressant à cette offre exceptionnellement avantageuse sont priés de s'inscrire au Bureau de l'AGECITE 1, rue de la Barre, où ils trouveront prospectus et machine de démonstration.



la cigarette la plus douce de l'année

**PARISIENNES SUPERFILTRE**

## COMMENT OBTENIR UNE BOURSE ?

Le fonds cantonal des bourses — créé à la suite de l'adoption par le Grand Conseil Vaudois du Rapport de M. le Conseiller d'Etat Pierre Oguey — est mis dès ce semestre à la disposition des étudiants. Vous trouverez ci-dessous quelques renseignements indispensables sur la nature de l'aide octroyée et sur la manière de procéder pour en bénéficier.

### Caractéristiques de l'aide

- Tous les étudiants suisses pour lesquels des conditions financières seraient susceptibles de constituer un obstacle aux études et dont les parents sont domiciliés dans le canton de Vaud peuvent bénéficier de l'aide ; celle-ci peut être attribuée aussi à des étudiants non immatriculés à l'Université de Lausanne (études de vétérinaire à Berne, de dentiste à Genève...).
- Le montant de l'aide n'a pas de limites fixées.
- L'aide est accordée dès le premier semestre.
- De par la décision du Grand Conseil, l'aide est formée de deux parties : l'une à fonds perdu, l'autre remboursable ; la partie de l'aide remboursée, dont le pour-cent sera fixé de cas en cas par la Commission, servira à augmenter la somme annuelle mise à la disposition de la Commission.
- Les bénéficiaires de l'aide sont automatiquement dispensés des finances de cours.
- L'aide est allouée pour un semestre et renouvelable avec un minimum de formalités.

### Critères d'estimation du montant de l'aide

Bases servant à l'estimation du montant de l'aide :

- La situation financière de l'étudiant et de ses parents.
- La valeur intellectuelle et morale de l'étudiant.
- Le coût de la vie.

### Manière de procéder

- L'étudiant remplit la formule rose qui est à sa disposition aux secrétariats de l'Université, de l'EPUL, des Facultés ou Ecoles et aux bureaux de l'AGECITE et de l'AGEPUL.
- Le Président de la Commission obtient des renseignements sur les trois premiers points cités ci-dessus.
- Une sous-commission paritaire (formée d'un professeur et d'un étudiant) convoque l'étudiant ; ce contact personnel, extrêmement

### MEMBRES DE LA COMMISSION :

Dr Michel SECRÉTAN, *Président représentant la Société académique vaudoise.*

M. Robert ANKEN, *Chef de service de l'Enseignement supérieur.*

les Professeurs :

M. Georges WINCKLER,  
M. Edouard MAURIS,  
M. Roger DESSOULAVY,

les étudiants :

M. Jacques-Etienne BORNAND, *(stud. med.)*  
M. Alain PERREGAUX, *(Epul)*  
M. François ROCHAT, *(HEC)*

important, permet entre autres une juste évaluation de l'aide à apporter, en accord avec les besoins et désirs exprimés par l'étudiant en toute liberté et franchise.

- La Commission, en séance plénière, après avoir entendu le rapport de la sous-commission, prend une décision, qu'elle communique à l'étudiant, au Département de l'Instruction publique et des cultes et à l'Université.

## L'Union des Etudiants Lausannois

En tant que nouvel étudiant, vous vous êtes trouvé d'office incorporé à l'une de nos deux associations. Vous vous demandez peut-être quel sort elle vous réserve.

Voici, brièvement évoqués, les principaux services que l'U.E.L. met à votre disposition.

L'Union des Etudiants Lausannois (UEL) est une Charte unissant l'Association Générale des Etudiants de l'Université (AGECITE) et l'Association Générale des Etudiants de l'Ecole Polytechnique (AGEPUL). Ces deux groupements sont officiels et obligatoires ; ils réunissent tous les étudiants immatriculés à l'Université de Lausanne, au nombre de 2700 environ, dont ils représentent les intérêts auprès des autorités universitaires, des pouvoirs publics et du

public en général. L'UEL organise certains services à l'usage des étudiants.

La Commission d'entraide organise chaque année un bal — le plus chic de la saison lausannoise — et une collecte, dont les bénéfices permettent aux étudiants les moins fortunés de surmonter leurs difficultés matérielles. S'adresser aux responsables ou prendre contact avec l'assistante sociale : Mademoiselle Charlotte Rindlisbacher, 8, Place de la Cathédrale.

Les Affaires intérieures s'occupent plus spécialement du logement (liste de chambres à louer) et des réductions pour étudiants. Les commerçants lausannois suivants nous accordent des réductions, sur présentation de la carte internationale d'étudiant :

Maison Impériale, Boulangerie - Pâtisserie Bruhmann, Débit de vins Grellet & Cie, Droguerie du Lion d'Or, Radio-Sonora, Aubert Sports Charly Bodmer, fleuriste, Pierre Stamm, fleuriste (10 p. cent), Parfumerie Matter, Schaefer Sports, Mages Sports, toutes les librairies 5% ; autres : Matches Lausanne-Sports, Patinoire de Montchoisi, Théâtre des Faux-Nez, Théâtre municipal, Salon de coiffure Albertinetti, Académie de danse Louis Martin, Institut Corposano, Swissair.

Les Affaires extérieures tiennent à votre disposition toute information utile sur les possibilités de voyages et de séjours à l'étranger : notamment un guide international des hôtels et restaurants pour étudiants, ainsi que la liste des voyages à prix réduits organisés par le Service du tourisme universitaire.

L'étudiant qui cherche un travail rémunéré doit s'inscrire pour le semestre en cours dans le fichier de l'Office du travail. Les offres disponibles sont affichées au Foyer Restaurant Universitaire et à l'EPUL.

(Suite en page 6).

**Bigla**

**GEORGES KRIEG**

ORGANISATION DE BUREAU

IMMEUBLE FEUILLE DAVIS DE LAUSANNE

PLACE PÉPINET 4 TÉL. 230871

**Notre fleuriste**

**Charly Bodmer**

LAUSANNE 11e St-Pierre

Caroline 2 tél. 22 67 25  
Rue Enning 8 tél. 22 67 06

Toutes confections

10 % aux membres de l'AGE



# Petite histoire du corporatisme

## UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS DE FRANCE

*L'U.N.E.F. : 54 ans d'histoire, 4 années de syndicalisme ! Mais pourquoi en parler à des étudiants suisses ? Certains nous prêteront peut-être l'intention d'infliger une comparaison désobligeante à l'histoire de nos propres A.G.E.... Telle n'est pourtant pas notre but, d'autant moins qu'il serait arbitraire de détacher le syndicalisme de nos camarades français des circonstances historiques qui ont conditionné son développement. Toutefois, l'histoire des unions étudiantes de nombreux pays, le nôtre y compris, présente des analogies frappantes avec celle de l'U.N.E.F. La connaissance du syndicalisme français nous permet de mieux comprendre notre propre situation, la réalité et le sens de notre action.*

*L'évolution de l'U.N.E.F. éclaire des notions dont nous nous servons quotidiennement sans toujours en saisir la portée exacte. Trop souvent l'étudiant ignore ce qu'il faut entendre par "corporatisme" et "syndicalisme". Dans le concert des slogans qui sillonnent l'actualité estudiantine internationale, il est bien incapable de situer les efforts de sa propre association. L'incompréhension conduit à l'indifférence : c'est précisément ce que nous cherchons à éviter, en procédant dans ce numéro et dans ceux qui suivront à une série de mises au point sur ces questions.*

*Dans cette rapide revue du corporatisme et du syndicalisme étudiants français, guidés avant tout par un souci de clarté, nous avons mis l'accent sur les étapes marquantes de l'histoire de l'U.N.E.F., sans entrer dans le détail des controverses, pourtant nombreuses et souvent très vives, qui précèdent chacune des victoires de la tendance syndicaliste sur l'opposition corporatiste. Dans la mesure du possible, nous nous en sommes tenus aux faits, reportant volontairement toute appréciation personnelle à un dernier paragraphe, qui servira de conclusion à cette étude.*

### 1907 : Au son de la fanfare

C'est en mai 1907, à Lille, que fut créée, par 7 AGE l'Union Nationale des Associations Générales des Etudiants de France (U.N.E.F.), dans une ambiance de fête extraordinaire et au son de la fanfare du 16<sup>e</sup> chasseur.

L'individualisme de chacun et l'absence générale de souci matériel incitaient les premières AGE à mettre l'accent sur les activités récréatives. Les congrès, où se manifestaient les particularismes régionaux et surtout un antagonisme entre Paris et la province, étaient l'occasion de nouvelles adhésions et de réjouissances estudiantines...

### Le Corporatisme

#### 1930 : Premières réalisations

La guerre et les bouleversements sociaux qu'elle provoqua transformèrent de façon radicale le monde étudiant et les AGE. Le retour dans les auditoriums des quelque 30 000 étudiants touchés par les hostilités accéléra le changement général de mentalité. La situation matérielle des étudiants, qui était devenue plus difficile, s'aggrava encore avec la paupérisation des classes moyennes et le chômage intellectuel, conséquences de la crise économique des années 29-31, ainsi qu'avec les arrivages de jeunes d'origine modeste, auxquels donna lieu l'enseignement secondaire gratuit dès 1930.

Les AGE, qui peu à peu prirent conscience de ces problèmes, cherchèrent à y remédier en faisant appel à l'Etat et à l'initiative privée : au fur et à mesure des besoins, on créa les premiers services d'entraide : services de renseignements, de placement, de logement, de sport, de voyages et surtout de restaurants, dans les universités et à l'échelon national. L'activité de l'U.N.E.F. s'accroissait : un décret de 1929 lui accorda la reconnaissance d'utilité publique.

A la suite des demandes de l'U.N.E.F. furent créés la Médecine Préventive Universitaire et, première réalisation importante, le Sanatorium pour étudiants de St-Hilaire-du-Touvet. A la même époque, le bureau de l'U.N.E.F. participa à la mise sur pied de services nationaux : l'Office du Tourisme Universitaire, l'Office du Sport Universitaire et le Bureau Universitaire des Statistiques, destiné à fournir des informations sur les débouchés ouverts aux diplômés. A l'exception du dernier, transformé en établissement public en 1954, ces services se sont perpétués jusqu'à nos jours.

### Un livre important

Ceux qui désireraient en savoir davantage pourront utilement se reporter aux ouvrages suivants :

« Le Syndicalisme étudiant » (Editions du Seuil, 1957) de La Fournière et Borella. Les auteurs de ce livre important, anciens dirigeants de l'U.N.E.F., analysent avec lucidité l'histoire et la doctrine du syndicalisme étudiant français.

« Le Syndicalisme étudiant et le Problème algérien », brochure U.N.E.F., mai 1960.

« L'U.N.E.F. depuis 1945 », J. Lefèvre, thèse I.E.P. 1958, non publiée.

L'U.N.E.F. éprouva des difficultés à maintenir son contrôle sur la gestion de ces organismes qu'elle avait contribué à créer. Il faut voir là un signe de la fragilité d'un mouvement encore mal dégagé de ses origines de société folklorique. Les dirigeants de l'U.N.E.F. sont aujourd'hui unanimes à condamner les manquements du corporatisme, dont les meilleures réalisations sont souvent à mettre au compte d'individualités brillantes et dévouées, mais coupées de la masse des étudiants.

« Mis en face de problèmes sociaux, on cherche à les résoudre mais sans remonter aux causes du mal... A des difficultés partielles, on trouve des solutions partielles : restaurants bon marché, cités, bourses d'études... Mais on n'a pas résolu ni même posé la véritable question : celle de la condition de vie du jeune intellectuel. »<sup>1)</sup>

### Le Syndicalisme

#### 1946 : La Charte de Grenoble

Dans l'ensemble, l'U.N.E.F. ne prit pas nettement position pendant les années d'occupation. La guerre engagea néanmoins le mouvement étudiant sur la voie d'une transformation radicale. Dès 1945, on assista au retour des étudiants prisonniers et résistants : la moyenne d'âge des étudiants s'en trouva élevée, leur mentalité modifiée, ce qui ne fut pas sans influencer la suite des événements. Une réforme de l'U.N.E.F. semblait nécessaire ; d'aucuns parlaient d'en faire un syndicat étudiant...

En avril 1946, le congrès de Grenoble adoptait une Charte, considérée encore aujourd'hui comme la base doctrinale fondamentale du syndicalisme étudiant. Ce texte définit l'étudiant comme un jeune travailleur intellectuel, auquel il attribue des droits et des devoirs en tant que jeune, en tant que travailleur, en tant qu'intellectuel.

Proclamées dans l'enthousiasme de la Libération, soutenues dès le début par quelques AGE plus actives (Lyon surtout qui, en 1948, compte les 2/5 des 18 000 membres de l'U.N.E.F.), les idées syndicalistes ne furent définitivement adoptées par une majorité des AGE que 10 ans plus tard, après de nombreuses luttes, hésitations et retours en arrière (majorité corporatiste de 1951 à 1956).

La période d'après-guerre est donc marquée par l'éveil de la conscience syndicale. Pour la première fois la masse des étudiants s'exprime avant tout dans un mouvement de caractère syndical, indépendant des partis politiques et des confessions : l'U.N.E.F. En moins de 15 ans (1948-1961) le nombre de ses membres, dont l'adhésion est facultative, passe de 18 000 à près de 120 000.

#### 1947 : Le baptême du feu

Aux « démarches timides et aux vœux polis » succédèrent désormais les méthodes d'action du syndicalisme ouvrier. C'est ainsi que les 6 et 7 juin 1947 eut lieu la première grève étudiante, contre l'augmentation des finances de cours et la réduction du taux des bourses. On placarda des affiches titrant : « Étudiant, on se fout de toi », fit circuler des pétitions intitulées « Protestation des étudiants de France ». Personne n'y croyait, et pourtant... ce fut le succès !

<sup>1)</sup> « Le Syndicalisme étudiant », Michel de la Fournière et François Borella, p. 43.

# L'U.N.E.F.

### 1948 : Sécurité sociale étudiante

Une loi de septembre 1948 étendit le bénéfice de la Sécurité sociale aux étudiants, en même temps qu'elle leur en confiait la gestion. Non seulement c'était sur le plan social un premier pas important vers la reconnaissance du « jeune travailleur intellectuel », mais encore le Parlement faisait confiance aux étudiants en leur remettant la gestion directe d'une affaire de grande envergure. La Mutuelle Nationale des Etudiants de France, organisme créé à cet effet, compte actuellement 150 000 membres. Elle s'efforce de développer la médecine préventive universitaire par la multiplication des contrôles médicaux et vaccinations obligatoires d'une part, lutte d'autre part pour qu'un nombre suffisant de lits soient aménagés dans les sanatoriums et cliniques psychiatriques pour étudiants. Dans le domaine du logement, la Mutuelle a déjà fait construire 311 appartements destinés aux jeunes ménages et s'appête à en mettre 400 autres à leur disposition d'ici un an.

### 1951 : Projet de présalaire

Malgré les systèmes de bourses en vigueur en France, la proportion des fils de familles modestes à l'Université restait faible. La conception du « jeune travailleur intellectuel » (Charte de Grenoble) amena l'U.N.E.F. à envisager un moyen radicalement nouveau d'assurer l'indépendance matérielle de l'étudiant : une allocation d'études fixe, automatique et régulière.

Le travail de l'étudiant est considéré par la doctrine comme une préparation à un rôle futur de cadre dont le pays a besoin, comme un service de formation intellectuelle nécessaire à la production nationale de demain. Il constitue un investissement intellectuel des plus précieux, un équipement indispensable à l'économie du pays, semblable à l'équipement en routes, barrages, usines... Il est dès lors normal que l'Etat prenne en charge la formation de ses élites. Au même titre que l'apprenti ou le jeune ouvrier, l'étudiant a droit à la contre-partie matérielle du travail qu'il fournit.

Un projet fut élaboré dans ce sens, que le Parlement repoussa en 1951. L'allocation d'études reste une des revendications essentielles de l'U.N.E.F.

### 1955 : La cogestion des œuvres

Avec la Mutuelle Nationale des Etudiants de France les étudiants avaient montré le sérieux et la compétence dont ils étaient capables. Ils pouvaient désormais prétendre à une participation active à la gestion des œuvres en faveur des étudiants (bourses, cités, restaurants, services sportifs, sanitaires, touristiques...). Par une loi de 1955 le Parlement dota les œuvres d'un système de gestion paritaire. Cela revenait à instituer une représentation paritaire entre étudiants et représentants de l'Etat dans les conseils de fondation et d'administration. On créa à cette occasion le Comité National des Oeuvres et des Centres régionaux.

Après quelques années d'existence, la cogestion des œuvres est cependant encore loin d'être totalement réalisée, surtout dans les centres régionaux, où les étudiants restent en minorité.

En 1960 d'autre part, un projet du ministre de l'Éducation Nationale (alors M. Joxe) paraissait vouloir remettre en question la cogestion des œuvres universitaires : l'U.N.E.F. réagit très vivement et son président, développant son rapport moral à la tribune du 50<sup>e</sup> congrès (mars 1961) n'hésita pas à envisager une rupture du dialogue avec l'ensemble des pouvoirs publics si ces craintes venaient à être vérifiées ! Tel ne sera vraisemblablement pas le cas, puisque le directeur du Centre National des Oeuvres déclara lors du même congrès : « Je puis vous donner l'assurance formelle que la cogestion n'est plus en danger. »



# et du syndicalisme étudiants

## 54 ans d'histoire

## 4 années de syndicalisme

### 1957 : Des étudiants dans les conseils de facultés ?

Le syndicalisme étudiant exige également une participation à l'autonomie universitaire, c'est-à-dire le droit de siéger dans les différents conseils d'Université. Un projet de décret, de 1957, prévoyait la nomination de délégués étudiants dans les assemblées de facultés. Depuis lors, il est resté en veilleuse. Cela se fait déjà, il est vrai, dans les facultés des sciences de Paris et de Grenoble. Lors de son dernier congrès, l'U.N.E.F. ne put donc que réaffirmer, une fois encore, sa volonté d'associer partout et le plus largement possible les étudiants à la gestion des facultés. Le même principe s'applique aux commissions d'études pour la réforme de l'enseignement.

### 1958 : Grève sur le budget national

Le syndicalisme étudiant va plus loin encore. L'isolement de l'étudiant étant rompu, le domaine d'activité de son union nationale débordait le cadre strict de l'Université pour s'étendre aux problèmes du pays tout entier : « C'est à partir de problèmes étudiants et en restant étroitement lié à son groupe social que le syndicalisme étudiant accède aux questions nationales : il le fait par deux voies essentielles : la politique de la jeunesse et le problème de l'école »<sup>1</sup>

Prenons un exemple :

Déjà en 1953 l'U.N.E.F. avait appuyé par la grève sa revendication de moyens d'existence plus adéquats pour l'Education Nationale tout entière. Contre le ministre André Marie, les étudiants avaient crié « Au bain Marie ! ». Cinq ans plus tard, alors que le budget de l'Education Nationale lui paraissait insuffisant, l'U.N.E.F. décréta une grève totale dans toutes les villes universitaires de France pour le 10 décembre. Réponse du général de Gaulle au président de l'U.N.E.F. : « Je ne saurais admettre que l'on vienne me parler de carence... Il appartient à mon gouvernement de décider du possible et du souhaitable. »

### 1959 : La bataille des sursis<sup>2</sup>

L'année 1959—1960 restera dans la mémoire de beaucoup d'étudiants français l'année des sursis. La question est d'importance puisqu'elle doit permettre à l'étudiant de concilier le cours de ses études avec l'exécution de ses obligations militaires (beaucoup plus difficile que chez nous). L'U.N.E.F. s'est battue pour obtenir des conditions favorables de sursis. Après sept mois d'attente, le décret du 25 mars 1960 apportait une nouvelle réglementation que l'U.N.E.F. ne jugea que « partiellement satisfaisante ».

### 1960 : L'Algérie : un choix

Quelques milliards de plus au budget de l'Education Nationale, une nouvelle législation, toujours peu satisfaisante sur les sursis : les résultats semblaient maigres en comparaison des efforts fournis ! L'U.N.E.F. comprit alors qu'il lui fallait s'attaquer au fond du problème : la poursuite de la guerre d'Algérie ; c'était elle qui suspendait le cours des études aux décisions des conseils de révision, tarissait les crédits de l'Education Nationale, bloquait toute possibilité de réforme universitaire, coupait les étudiants de leurs camarades d'outre-mer...

Au cours des 25 dernières années, l'U.N.E.F. avait déjà pris position à plusieurs reprises sur les problèmes d'outre-mer et contre l'oppression du colonialisme. Mais ses déclarations hardies ne correspondaient pas à une véritable prise de conscience des étudiants, et aucune action concrète de quelque envergure n'avait pu être entreprise.

En 1956, l'U.N.E.F. ayant refusé de prendre clairement position sur la guerre d'Algérie, les relations avec l'U.G.E.M.A. (étudiants algériens) avaient été rompues. En 1957, 17 A.G.E. sur 51, prônant l'apolitisme, avaient fait scission, parce que la majorité s'était engagée à « combattre le racisme et à défendre les libertés d'opinion et d'expression des étudiants d'outre-mer ». La scission des 17 dura 18 mois. Le congrès de Grenoble, en 1958, demandait au bureau de réunir les informations nécessaires pour que les étudiants « puissent se faire une opinion sur leur responsabilité ». C'est sur les conclusions de cette étude (« Nous sommes tous concernés ») que le congrès de Lyon, en avril 1960, « levait l'équivoque » et que furent établies, à Lausanne, les relations avec l'U.G.E.M.A.

Le congrès de Lyon, constatant que le conflit algérien « conditionne toute la vie politique, économique, morale, universitaire... », exprimait « sa volonté de voir s'ouvrir des négociations avec le F.L.N.... »

### 1961 : Bilan d'une année d'action

Depuis le congrès de Lyon, les circonstances ont fait jouer à l'U.N.E.F., à l'avant-scène de l'actualité politique, un rôle de premier plan. C'est sur son initiative que se sont constitués des fronts syndicaux communs pour la paix en Algérie, que 53 mouvements de jeunesse ont dénoncé les conséquences de la guerre, qu'a été organisée le 27 octobre dernier la seule grande manifestation de masse (interdite) pour l'ouverture de pourparlers avec le F.L.N., qu'ont été renoués à Genève les relations entre les syndicats français et algériens.

Mais la lutte pour la paix en Algérie n'a pas empêché l'U.N.E.F. de s'occuper de ses autres objectifs sur le plan universitaire.

En novembre 1960, un colloque était réuni à Roy-aumont à l'appel de l'U.N.E.F. et de l'Union des Grandes Ecoles : des chefs d'entreprise, des haut-fonctionnaires, des syndicalistes, des universitaires, des étudiants y échangèrent leurs idées sur les problèmes de l'enseignement supérieur face à l'évolution économique.

Le 2 février 1961, aux cris de « A bas la guerre ! », « Des crédits, pas de canons ! », les étudiants du Quartier Latin participèrent à une manifestation revendicative pour la démocratisation des études, le logement et le présalaire.

Au terme d'une année bien remplie, Pierre Gaudet, président sortant de l'U.N.E.F., présenta son rapport moral au 50<sup>e</sup> congrès, réuni du 27 au 31 mars 1961 à Caen. Ce rapport fut approuvé par 90 % des suffrages. Gaudet y déclarait notamment :

« L'action traditionnelle de l'U.N.E.F. pour la défense des étudiants et de l'Université a été poursuivie avec acharnement, mais plus profondément que jamais marquée par le contexte social et politique dans lequel elle s'est insérée. Il serait vain de lui chercher des aspects corporatifs différents des aspects syndicaux de l'U.N.E.F. »

## En guise de conclusion

De la joyeuse société « folklorique » des années 1900, l'U.N.E.F. s'est transformée en un « syndicat » réfléchi et engagé. Pressée par les événements, entraînée par des dirigeants entrepreneurs et progressistes, la masse étudiante semble avoir soudain pris conscience, au travers de l'U.N.E.F., de sa force et de ses responsabilités !

Une réserve pourtant : 60% seulement des étudiants français font partie de l'U.N.E.F. (adhésion facultative). Il faut aussi compter avec les indifférents qui n'adhèrent à l'organisation que pour les avantages corporatifs qu'elle peut leur procurer. Mais l'U.N.E.F., seule association officielle, reconnue d'utilité publique depuis 1929, regroupe malgré tout près de 120 000 jeunes !

Nous avons mentionné au cours de notre étude quelques-unes des réalisations remarquables auxquelles le corporatisme a donné naissance : Médecine préventive universitaire, restaurants, cités, etc. Ce sont autant d'activités indispensables qu'une association d'étudiants doit se donner à cœur de poursuivre avec succès. Ces diverses préoccupations ont d'ailleurs toutes été reprises en charge — et d'une façon à vrai dire plus systématique et plus sérieuse — par le syndicalisme étudiant.

Mais le syndicalisme a surtout le mérite de sortir l'étudiant du vase clos d'insouciance et d'irresponsabilité, où on a trop tendance à le reléguer.

« Syndicat » ne signifie d'ailleurs nullement qu'il faille identifier le monde étudiant à

une classe sociale nettement délimitée. Néanmoins, du fait de leur dépendance actuelle de l'Université et de leur vocation commune de cadres, les étudiants forment un groupe social déterminé. Cette position originale est précisément ce qui leur confère des intérêts et des responsabilités propres : il est dès lors naturel que les A.G.E. entreprennent certaines démarches collectives. Celles-ci doivent par contre être essentiellement motivées par des préoccupations étudiantes. Toute autre distinction, fondée par exemple sur un critère d'apolitisme, serait un leurre.

C'est ici que se pose la délicate question de l'U.N.E.F. face à la guerre d'Algérie. Alors que certains (dont l'U.N.E.F.) estiment que les étudiants « se sont occupés de ce qui les regardait au premier chef », d'autres pensent qu'un syndicat n'a aucune « vocation pour prendre des options politiques » en la matière. N'étant pas soumis, comme nos camarades français, aux pressions psychologiques et matérielles attachées à la poursuite de la guerre d'Algérie, nous pouvons difficilement porter un jugement valable. Je dirai pour ma part que l'U.N.E.F. s'est aventurée en l'occurrence à l'extrême limite de l'action syndicale et que son

attitude ne peut se justifier que par le caractère exceptionnel de la guerre et des intérêts étudiants en cause.

L'U.N.E.F. s'est ainsi projetée au premier plan de l'actualité politique. Dans son action, elle a recherché la collaboration des autres syndicats, ouvriers et universitaires : il semble que ce soit la voie qu'elle empruntera désormais pour la poursuite de ses objectifs. Il est toutefois encore trop tôt pour juger de l'efficacité que l'avenir réserve à ces méthodes.

Quant à nous, que pouvons-nous tirer de l'expérience de nos camarades français ? Principalement deux choses : la façon dynamique d'aborder les problèmes de l'Université, la conception nouvelle du jeune intellectuel. Le reste nous concerne : il dépend essentiellement des structures politiques, économiques et universitaires de notre pays. Le régime fédéraliste et la diversité ethnique qui sont les nôtres appellent des solutions originales. L'U.N.E.F. l'a d'ailleurs bien compris en élaborant son projet double pour la démocratisation des études.

L'expérience de l'U.N.E.F. se présente donc pour nous comme une invitation, non pas à la simple imitation, mais à la réflexion et à l'action.

Michel Renaud

## VOIX UNIVERSITAIRES

1, rue de la Barre, Lausanne CCP II. 146 77

Rédacteur en chef : Michel Renaud (droit). Belles-Roches 7. Tél. 24 08 49

Rédacteur de l'AGEPUL : Pierre Tacier, Chemin du Frêne 11

Rédacteur de la FEN : André Jeanneret

Administrateur : Jürg Stamm (Hec) 29, av. de France.

Imprimeur : Imprimerie des Affaires S.A., 25, av. Vinet. Tél. (021) 24 15 25

Publicité : Pierre Clerc, C.C.P. II 19665. Tirage : 4000 ex.

<sup>1</sup>) « Le syndicalisme étudiant », pp. 110-111.

<sup>2</sup>) C'est de 1959 que date la « loi antilaïque » d'aide à l'enseignement privé, contre laquelle l'U.N.E.F. se prononça par la suite. Nous avons choisi de laisser de côté cette question, qui pourtant est importante dans l'action de l'U.N.E.F.



# Camus et Bernanos

Beaucoup de lecteurs de « La Peste » ont cru déceler un sentiment chrétien dans l'attitude du personnage principal, le docteur Rieux. Cette opinion, quoique combattue, et à juste titre, par les critiques, a été tenace, car nombreuses sont les phrases et les formules qui semblent la confirmer. Ce qui est certain, c'est que la loyauté de Camus et l'honnêteté intellectuelle de sa quête de la vérité sont bien conformes à l'idéal de vie chrétienne. Et sa recherche est bien proche de celle des chrétiens, en un certain sens elle est parallèle. Ne dit-il pas dans « L'Homme Révolté » : « Par delà le nihilisme, nous tous, parmi les ruines, préparons une renaissance. Mais peu le savent. » Et dans « La Peste » : « Peut-on être un saint sans Dieu, c'est le seul problème spirituel que je connaisse aujourd'hui. »

Il ne s'agit pas de faire de Camus un chrétien. Ce serait sacrifier au goût du paradoxe. On a cependant suffisamment mis en lumière tout ce qui sépare Camus des chrétiens — il suffit qu'on rappelle ses propres déclarations à Latour-Maubourg en 1946 ou encore l'étude de M. P.-H. Simon dans « L'Homme en Procès » — mais on ne s'est que très rarement penché sur les affinités qu'il pourrait avoir avec certains auteurs chrétiens.

Or elles existent, et spécialement avec Bernanos.



CAMUS

Par delà la différence fondamentale qui sépare l'écrivain chrétien du moraliste athée, on peut découvrir d'étonnantes ressemblances, que ce soit dans la vie ou dans l'itinéraire spirituel de ces deux hommes. Leur œuvre a environ la même dimension, et leurs publications s'échelonnent sur 22 ans (Bernanos : 1926-1948; Camus : 1938-1960). Ils étaient tous deux extrémistes dans leur jeunesse, puis voyant leur idéal politique trahi, ils se sont distancés de leur première opinion après de retentissantes polémiques. Bernanos lit de la prison à cause de son royalisme fougueux, mais rompit avec Charles Maurras et Léon Daudet en novembre 1932. Cette furieuse polémique a son pendant dans celle qui opposa Camus, communiste dans sa jeunesse, à Sartre vers 1951. Mais la véritable ressemblance et le véritable intérêt de cette comparaison n'apparaissent que lorsqu'on compare leur œuvre. Son thème central, c'est le mal. « La peste, c'est le mal » dit Camus. Le même problème est au centre de « Sous le Soleil de Satan », et certaines phrases sont étonnamment proches : « Quel spectacle, mon ami, que celui de l'innocence à l'agonie ! » (Sous le Soleil de Satan) et « Je refuserai jusqu'à la mort cette création où des enfants sont torturés » (La Peste). C'est le mal qui scandalise Camus et Bernanos, et plus particulièrement l'enfance innocente humiliée ou torturée (ainsi : la mort du fils de M. Othon dans « La peste » ; ou le titre du journal de Bernanos : « Les Enfants humiliés », ou encore : dans ses articles sur Hitler, ou dans « Un mauvais Rêve », c'est l'enfance humiliée qui explique l'accession au crime). Ils constatent tous deux l'aspiration de l'homme au bonheur et son amour de la vie, en opposition avec la vie malheureuse et la mort. « Quand je serai mort, dites au doux royaume de la

terre que je l'aimais plus que je n'ai jamais osé le dire. » (Dédicace du Journal d'un Curé de Campagne, 1936). « J'aime cette vie avec abandon et veux en parler avec liberté : elle me donne l'orgueil de ma condition d'homme. » (Noces). Mais hélas « les hommes meurent, et ils ne sont pas heureux » (Caligula).

★

Ici les chemins des deux auteurs se séparent.

Camus est avant tout frappé par ce qu'il y a d'irrationnel, d'incompréhensible pour l'homme dans cette tension entre l'aspiration au bonheur, l'amour de la vie, et tout le mal qu'on y rencontre. C'est l'absurde. Camus cherche le mal en dehors de l'homme. C'est pourquoi il semble d'abord que l'homme ne peut que s'y résigner ou se révolter. C'est le parti de Camus, dans « L'Étranger ». Cette révolte sera féconde : dans « La Peste » l'homme pourra s'opposer au mal dans la mesure de ses moyens. Camus cesse de ne voir que des victimes et des tortionnaires dans le jeu absurde et aveugle du mal, mais en vient à imaginer un homme conscient qui s'oppose au mal en le guérissant.

« Il faudrait, bien sûr, qu'il y eut une troisième catégorie, celle des vrais médecins, mais c'est un fait qu'on n'en rencontre pas beaucoup et que ce doit être difficile » (La Peste, p. 209 éd. poche). « La tâche des hommes de culture et de foi n'est en tout cas ni de désertier les luttes historiques, ni de servir ce qu'elles ont de cruel et d'inhumain. Elle est de s'y maintenir, d'y aider l'homme contre ce qui l'opprime, de favoriser sa liberté contre les fatalistes qui le cernent ». (A. Camus, épigraphe de « Camus le Juste », par G. Hourdin).

Bernanos au contraire cherche les racines du mal à l'intérieur de l'homme. Quoi d'étonnant s'il a été fasciné par

le regard du prêtre qui fouille l'âme jusque dans ses recs pour la dépouiller de tous mensonges et retrouver le refus fondamental qu'ils cachent, cause de tout mal. « Nos fautes cachées empoisonnent l'air que d'autres respirent, et tel crime, dont un misérable portait le germe à son insu, n'aurait jamais mûri son fruit, sans ce principe de corruption » (p. 144, éd. poche).

Bien sûr, le domaine du surnaturel qui échappe dans l'ensemble à Camus, tient une place prépondérante dans l'œuvre de Bernanos : c'est l'assistance divine qui permet de combattre victorieusement le mal. Mais, enfin les deux auteurs proposent à l'homme un but à atteindre : le salut ou le bonheur. Et le moyen pour y arriver sera la lutte contre Satan ou contre le mal. Les sentiments chrétiens que nous avons cru discerner dans « La Peste », sont précisément les sentiments fondamentaux dont on parle trop peu chez les chrétiens, parce qu'ils sont submergés par d'autres problèmes. Et il n'est pas étonnant que Camus, qui construit à partir du néant (il part du nihilisme total) rencontre dans une certaine mesure un auteur chrétien qui retourne aux sources, et cherche avant tout ce qui est essentiel dans sa doctrine. Ces points de rencontre sont l'amour de la vie, le scandale du mal, la lutte contre le mal et l'aspiration à un idéal.

Remarquons, en guise de conclusion, que si les recherches spirituelles de Camus et de Bernanos sont parallèles dans deux domaines distincts, l'athéisme et le christianisme, leur tempérament littéraire est pourtant fort différent. L'auteur de « Noces » essaie d'atteindre un style très classique et dépouillé, et il y arrive très bien, notamment dans ses nouvelles « La Femme adultère », dans le recueil « L'exil et le Royaume ».



BERNANOS

En revanche, l'écrivain qui inventa Mouchette et Donissan, Chantal et Cénabre, et surtout le curé du « Journal » aime les scènes dramatiques et écrit avec impétuosité des phrases un peu longues et chargées, mais qui ne manquent pas d'envol : elles sont d'une sensibilité presque baroque.

Leur rencontre spirituelle en est d'autant plus remarquable.

Mario Giovanoli

(Suite de la page 3) UEL

Art et culture donne à chacun des occasions agréables de se cultiver dans les domaines les plus variés : conférences, auditions de disques, visites d'expositions, soirées théâtrales et séances de cinéma. Il coordonne les activités respectives du Ciné-Club universitaire (CCUL), du Chœur universitaire (CUL), du Théâtre universitaire (TUL) et de l'Orchestre universitaire (OEUL). Chacun est invité à y faire fructifier ses talents.

La Commission sportive organise de nombreux cours de sports, qui sont gratuits. Tous renseignements auprès du maître des sports, Monsieur Bucher, ou à la Commission sportive : permanences aux AGE les mardis et vendredis de 11 à 12 h.

Voici terminée cette rapide revue des activités de l'UEL, dont chacun de vous fait partie. Nous espérons vivement que les liens officiels qui nous unissent seront bientôt renforcés par ceux de l'intérêt et de l'amitié. L'UEL compte sur votre appui pour mieux assumer ses responsabilités à l'égard de la communauté étudiante.

## la rentrée chez



LIBRAIRIE-PAPETERIE PAYOT 1, Rue de Bourg - 15, Rue St-François ☎ 22 84 22

Le yoghourt de grande classe,  
au pur jus de fruit



CENTRALE LAITIÈRE  
LAUSANNE

En vente au Foyer



Institutions étudiantes :

# Le Foyer universitaire

Au moment où l'on parle beaucoup de cités universitaires et d'institutions étudiantes, il nous a semblé nécessaire de faire le point et de montrer ce que nous avons déjà à disposition.

A Lausanne, c'est avant tout le F.R.U. Sa création remonte à cinq ans à peine, et pourtant, aujourd'hui, son inexistence serait difficilement concevable. L'habitude est prise, les étudiants s'y rendent avec plaisir.

Dans un prochain article, nous présenterons le Sanatorium Universitaire de Leysin bien peu connu des étudiants, si ce n'est par la taxe semestrielle!

## Le Foyer

600 repas en moyenne servis journallement, une fois même 980 repas, voilà résumée en deux chiffres l'intense activité du F.R.U. Ses fondateurs, en 1955, se demandaient avec anxiété si les étudiants lausannois sauraient apprécier à sa juste valeur le magnifique cadeau qu'on leur offrait et s'ils viendraient en nombre suffisant prendre leurs repas au Foyer. La réponse allait être si immédiate, si péremptoire et si éloquente que moins d'un an après on songeait aux agrandissements.

La Fondation du Foyer a pu être constituée grâce aux dons généreux d'institutions privées, de l'Etat, de nombreuses communes et de particuliers. Au jourd'hui, une Société des Amis du F.R.U., présidée par M. Ch. Veillon et qui groupe environ 500 membres, apporte un appui régulier et bienvenu

## Gestion. Rôle de l'AGE

La gestion et le contrôle de la marche du F.R.U. sont confiés à trois organismes.

Le premier, le Conseil de Fondation, est l'organe suprême. Il est présidé par M. le Professeur Marcel Bridel et comprend actuellement six membres, dont un représentant de l'AGE.

De ce Conseil dépend alors le Comité de Direction qui est présidé par M. le Professeur Stauffacher. Deux des huit membres du Comité sont des représentants de l'AGE. Les autres membres représentent le Comité de Patronage des étudiants, la Commission Universitaire, le Rotary Club et le D.S.R.

Ce dernier, représenté au Foyer par M. Perret, gérant, est chargé de la gestion du restaurant et du recrutement du personnel.

L'AGE, elle, est responsable des jeux et établit les horaires d'entente avec le D.S.R.

## Agrandissements

Le Foyer remplissant son rôle bien au-delà de ce que l'on pouvait attendre de lui, s'est vite trouvé trop exigü. Des plans, maintes fois étudiés et remaniés, est sorti un projet définitif. La surface actuelle des étages sera augmentée d'un quart environ, ce qui permettra de porter de 100 à 250 le nombre de places disponibles du restaurant. Huit nouvelles chambres et de nouveaux locaux seront aussi aménagés.

Les travaux débiteraient cet été déjà et l'on prévoit que tout sera prêt au début de l'automne 1962.

## Et à l'EPUL?

En ce qui concerne le restaurant « d'en bas » qui sert une soixantaine de repas par jour, à midi, il est entièrement contrôlé par la Direction de l'Ecole.

Lors de pointages faits au F.R.U., on a constaté que le quart des habitués, parfois même le tiers, étaient des étudiants de l'EPUL. Serait-ce à dire que chaque jour 150 à 200 Epuliens font le raisonnement suivant : La route est longue jusqu'en haut, mais la récompense en vaut bien la peine ?

On se rappelle cependant qu'un splendide projet de Foyer Restaurant pour l'EPUL existe. Mais les crédits votés pour ce bâtiment ont été entièrement affectés à l'édification de la maison d'étudiants de la Maladière. Il est prévu que les étudiants pourront l'occuper à la fin de 1966 ou au début de 1967! Chi va piano va sano!

De tous les projets lausannois concernant les étudiants, celui du F.R.U. verra son accomplissement en premier. Puissent les autres projets, par des idées jeunes, par des idées nouvelles et clairvoyantes, aboutir rapidement. L'intérêt de tous l'exige.

Pierre Tacier

## Les étudiants ont besoin d'une idéologie :

### Communisme ou réarmement moral ?

Le Réarmement Moral n'est certes pas un groupement universitaire. Il intéresse néanmoins un certain nombre d'étudiants. C'est pourquoi, fidèles à la tradition de libre information des V.U., nous publions ici cet article d'une étudiante en médecine-

Japon, Corée, Turquie, Italie : les étudiants font la révolution. En Afrique, ils sont chefs d'Etat.

Partout ils sont responsables des destins de leurs pays, et l'Idée qui gagnera l'esprit et le coeur des étudiants sera maîtresse du monde.

Force physique peu commune, ramassée dans des corps trapus, voix de stentors faisant trembler la scène lors de leur fameuse "danse du serpent" qui s'était montrée capable de bloquer toute circulation et la police elle-même, un groupe d'étudiants japonais a présenté à Caux sa pièce de théâtre "Le Tigre". Elle montre les émeutes dramatiques qu'ils ont organisées en juin 1960 et le changement radical des coeurs et de la pensée qu'ils ont trouvé peu après, à travers le Réarmement Moral.

A l'issue de la représentation, les auteurs de la pièce, membres dirigeants du Zengakuren — Fédération Japonaise des Associations d'Etudiants — qui avaient été en première ligne dans les batailles de rues, expliquaient : "La grosse masse des étudiants sont occupés uniquement à jouir de la vie ou à préparer le succès de leur future carrière. Ils sont sans idéologie. Ils ont laissé quelques centaines de communistes entraînés utiliser politiquement une minorité d'étudiants en les lançant dans la bagarre, au moyen de slogans tels que : Paix, Liberté, Neutralité."

Dans nos universités suisses, à Lausanne en particulier, nous sommes mûrs pour être manoeuvrés comme nos camarades japonais. Toute notre pensée est désaxée : nous ne savons plus reconnaître

ce qui est juste ou ce qui est faux. Nous sommes souvent les esclaves de l'alcool, des drogues, de nos maîtresses, ou de nos peurs, haines, amertumes, desirs et ambitions. L'homosexualité est considérée comme une chose "normale". Les relations entre filles et garçons avant le mariage sont recommandées par certains de nos éducateurs. Certains professeurs déclarent ouvertement que les critères moraux sont surannés, et qu'il faut nous libérer de nos complexes, c'est-à-dire étouffer notre conscience lorsqu'elle se révolte contre nos actes.

Or "Nous faisons pénétrer notre idéologie communiste par les points faibles du caractère humain" dit Chou En-Lai. Nos faiblesses ne sont donc plus une affaire personnelle, mais elles font partie d'une stratégie mondiale pour gagner l'humanité.

Un membre du comité central du Zengakuren déclarait à Düsseldorf : "Ni le communisme de l'Est, ni le matérialisme de l'Ouest ne sont en mesure de résoudre les problèmes du monde d'aujourd'hui. Nous avons trouvé à Caux une réponse à notre désarroi. Le communisme paraît étroit et dépassé à côté du Réarmement Moral, car celui-ci s'élève au-dessus du matérialisme de l'idéologie communiste il guérit les amertumes et transforme la nature humaine."

De notre décision à chacun dépend l'avenir du monde et celui de notre liberté. Réveillons-nous à temps Car "les hommes doivent choisir d'être gouvernés par Dieu, ou ils se condamnent à être dominés par des tyrans."  
(William Penn) CH. GARIN



Notre département de publicité cherche

## UNE COLLABORATRICE

pour assumer le secrétariat de son service de rédaction technique.

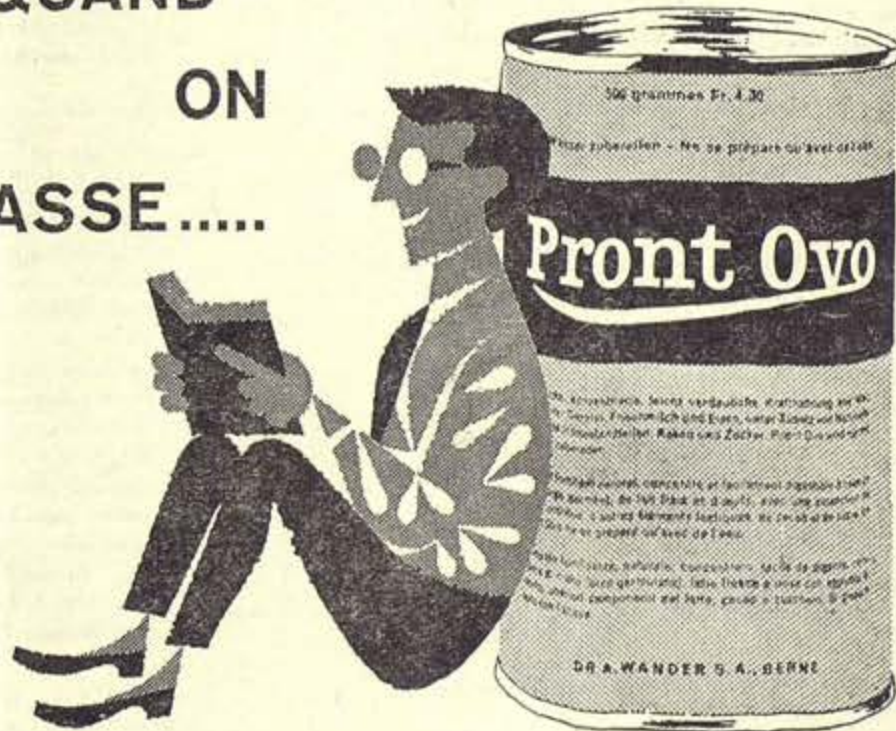
Travail varié et intéressant : correction d'épreuves en plusieurs langues ; correspondance en français, allemand et, si possible, anglais ; quelques travaux administratifs.

Ce poste requiert un esprit de méthode et une grande méticulosité dans le travail. La préférence sera donnée à personne ayant l'expérience de la correction d'épreuves et de la sténo-dactylographie, sachant le français et l'allemand.

Place stable, semaine de 5 jours.

Les intéressées sont priées d'adresser leurs offres de services avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie au chef du personnel de Paillard S.A. Yverdon.

QUAND  
ON  
POTASSE.....



dans sa « piaule », il faut parfois se remonter. Pour se préparer un rafraîchissement, il suffit aujourd'hui d'une addition rapide :

**PRONT OVO**

+ EAU (chaude ou froide)

Quelques secondes, et voilà une boisson délicieuse, pour le petit déjeuner, pendant le « boulot » ou, comme calmant, avant de se coucher.

Dr A. Wander S.A. Berne



## CINE-CLUB UNIVERSITAIRE

- « L'Atalante », de Jean Vigo, 1934.  
Mardi 9 mai, 20 h. 15, Aula du Palais de Rumine.
- « Drôle de drame », de Marcel Carné, 1937.  
Mardi 23 mai, 20 h. 15, Aula du Belvédère.
- Sortie à Evian, en juin.

REVUE DE LA PRESSE  
ETUDIANTE SUISSE

Dans les trois prochains numéros des « VU » nous présenterons dans cette rubrique des nouvelles des AGE suisses ; à ce sujet, on peut noter avec bonheur que chacune des Universités de notre pays a son journal étudiant. Si leur nom, leur format, leur conception même diffèrent passablement d'une AGE à l'autre, ils reflètent assez bien les préoccupations des étudiants auxquels ils s'adressent — ou plutôt de leurs dirigeants ! —

Voici à titre d'indication les noms parfois curieux de ces journaux : Bâle : Kolibri ; Berne : Berner Student ; Fribourg : Spectrum ; Genève : Action étudiante ; Lausanne et Neuchâtel : Voix universitaires ; St. Gall : Prisma ; Zurich Uni et EPF : Zürcher Student.

— Le dernier numéro du Berner Student est centré sur le contact, contact aussi bien entre les étudiants suisses et étrangers (les Tessinois tout autant) qu'entre ceux-ci et la population. A ce propos, on peut noter que l'A.G.E. de la capitale avait invité une vingtaine d'étudiants tunisiens de l'Université de Lausanne à rencontrer de jeunes Bernois. Visites d'usines, nombreuses discussions en commun et surtout repas dans les familles des hôtes étaient quelques-uns des points du programme.

Relevons aussi qu'à la dernière assemblée des délégués, il a été décidé de prélever une taxe semes-

trielle de Fr. 2.— par étudiant pour créer une ou plusieurs bourses en faveur d'étudiants des pays en voie de développement. A bon entendeur salut !

— A Genève, l'Action étudiante nous apprend qu'une enquête faite à l'Ecole d'architecture a montré un mécontentement certain parmi les étudiants. Plus de 66 % des étudiants ont répondu aux quelque vingt questions posées et 90 % d'entre eux se sont prononcés pour une réforme de l'enseignement en architecture. La majorité (75-90 %) a été d'avis que la collaboration entre professeurs et étudiants était insuffisante et qu'aucune liaison n'existait entre les cours théoriques et le travail pratique d'atelier.

— Une grande polémique a été déclenchée dans la presse suisse-alsacienne à la suite d'un article paru dans le Spectrum de Fribourg. Ecrit par le rédacteur romand de ce journal, cet article avait pour titre : « Supprimons l'armée ». Emoi, scandale, l'A.G.E. de Fribourg a été obligée de publier un communiqué de presse dans lequel elle déclarait se désolidariser complètement des vues de son rédacteur et qu'elle considérait l'existence d'une puissante armée suisse « comme une partie essentielle de la structure de la Confédération ».

P. T.

## Informations

## Nouvelles du monde étudiant

## Finlande

## Festival de la Jeunesse

De par la situation politique particulière du pays, l'Union nationale des étudiants finlandais SYL fait partie à la fois de la Conférence Internationale des Etudiants (C.I.E.) et de l'Union Internationale des Etudiants (U.I.E.) d'obédience communiste, et elle participe aux congrès organisés par ces deux organisations.

En dépit de cela, la SYL a refusé de prendre part au prochain Festival mondial de la jeunesse de 1962 ou de lui accorder son appui de quelque manière que ce soit. On sait que ce Festival est organisé par l'U.I.E. qui a choisi Helsinki comme lieu de la manifestation.

Les Unions Nationales d'Etudiants d'Islande, de Suède, de Norvège et du Danemark se sont déclarés solidaires de la SYL.

## Chili

## Coopération étudiante

Il y a quelques semaines, des affiches placardées dans toutes les Universités du monde (Lausanne et EPUL comprises !) invitaient les étudiants à un camp de travail au Chili.

Ce camp, organisé dans le cadre de la C.I.E., a eu lieu du 15 mars au 15 avril 1961 à Concepcion. Le but était de construire un centre d'assistance sociale sous la direction

d'experts qualifiés. Chaque Union nationale pouvait y envoyer deux étudiants dont tous les frais étaient couverts.

## Angleterre

## Critique des cours

Le journal étudiant « Isis » de l'Université d'Oxford a paru le 1er février avec une page blanche et l'indication « barré par les employés disciplinaires ». Ceci mettait fin à une entreprise hardie, au grand soulagement des professeurs. Le journal avait commencé de critiquer les cours des professeurs, exactement comme des films ou des livres. Dans le numéro précédent, 5 cours avaient été discutés et deux d'entre eux furent plutôt maltraités. La critique qualifiait l'exposé d'un professeur sur « Rousseau, Hegel et Marx » d'« universitaires dans le plus mauvais sens du mot », et les étudiants reprochèrent à un professeur féminin, expliquant Dante, d'être une « phraseuse ».

## Allemagne

## Cité universitaire

La construction de la Cité universitaire de Munich commencera ce printemps sur un terrain de 15 ha. Ce sera la plus grande cité universitaire de la République fédérale et elle comptera 3000 places pour étudiants. Les plans prévoient un bâtiment double de 16 étages et autour, des maisons de 2 étages avec des logements pour profes-

seurs, aumôniers et couples étudiants. On y trouvera également un restaurant, une salle de fêtes, un dispensaire, un terrain de sports, des magasins, etc... Le devis se monte à 20 millions de marks.

On note que l'Association de la Cité comprend des professeurs et des représentants de l'Etat, ainsi que différentes personnalités du monde économique, culturel et religieux : pas d'étudiants.

## France

## Cogestion

— A Grenoble, la cogestion de l'Université entre dans les faits ! En effet, le doyen de la Faculté des Sciences, M. Weil, constatant que le nombre et l'ampleur des problèmes qui se présentent pour la direction d'une grande faculté ne sont plus à la mesure d'un seul homme, a décidé de créer cinq commissions qui étudieront les problèmes et présenteront des rapports en Assemblée de Faculté.

Trois de ces commissions (Constructions, Budget, Personnel) seront exclusivement composées de professeurs titulaires.

Mais les deux autres (scolarité, diplômes et inscriptions d'une part, horaires, programmes et pédagogie d'autre part) seront composées de 7 à 10 professeurs et de 5 étudiants chacune.

Il est encore beaucoup trop tôt pour émettre une opinion sur le rôle et le fonctionnement de ces commissions. De toute façon, c'est une expérience intéressante.

## Petites nouvelles

## THÉÂTRE

A Lausanne, bréale-bas au T.U.L. (Théâtre Universitaire Lausannois) qui donnera 5 représentations :

25, 26, 27 mai, 2 et 3 juin.  
Au programme : « Le Brevet », de Luigi Pirandello, « Les yeux les plus doux », de Georges Arnaud.

De plus amples informations seront données dans le numéro de mai des « Voix Universitaires ».

## FESTIVAL D'AVIGNON

Comme chaque année, c'est Jean Vilar qui animera ces rencontres de jeunes.

Dates : 16-23 juillet,  
26 juillet au 2 août

Prix : Fr. 75.— comprenant le logement, la nourriture et les spectacles.

Renseignements : Bureau de l'AGECITE.

## U.N.E.S.

## ÉTUDIANTS ALGÉRIENS

Dans une motion du Congrès de Lugano (décembre 1960), l'UNES avait décidé de participer à la Semaine de solidarité internationale étudiante proposée par la 9e Conférence Internationale des Etudiants (Klosters, août 1960). L'action de l'UNES permettra aux étudiants algériens réfugiés en Suisse de poursuivre normalement leurs études dans notre pays. Une partie d'entre eux, en effet, étaient jusqu'ici au bénéfice de bourses d'une fondation américaine. L'UNES envisage de proposer aux AGE une action sur 3 plans :

- vente de coupons,
- information dans la presse,
- demandes de bourses aux communes.

Cette semaine de solidarité est fixée à fin mai.

## Voyages

## WEEK-ENDSURLA CÔTE D'AZUR

Le STU vous propose de passer le week-end de Pentecôte sur la Côte d'Azur, au camp du Cap d'Ail (entre Nice et Monaco).

Dates : du 19 au 23 mai 1961.  
Départ de Genève le vendredi soir et retour le mardi matin.

Prix : Fr. 100.— (voyage et pension complète).

Inscriptions à l'AGECITE.

## CLUB INTERNATIONAL

Nos camarades étrangers, étudiants, nous ont souvent fait part de l'indifférence, voire de l'incompréhension, que nous, étudiants suisses, montrions à leur égard, et de leur difficulté à s'intégrer dans la vie lausannoise. Nous avons alors décidé d'améliorer quelque peu cette situation par la création d'un club international et d'un service d'accueil.

Le service d'accueil qui commencera en octobre (pour l'instant seulement à l'EPUL) aura pour mission d'aider et d'entourer le nouvel arrivant. Voilà ce qui est prévu : le « nouveau » serait prié par le Secrétaire de prendre contact avec le bureau de l'AGEPUL. Il serait ensuite présenté à un étudiant suisse chargé de l'aider dans la recherche d'une chambre, de l'introduire dans le milieu étudiant (FRU, AGE, sociétés, etc.), de lui faire connaître la ville et si possible ses habitants (en l'invitant chez soi !)

Dès maintenant, les étudiants qui s'intéressent à ce travail peuvent s'inscrire au bureau de l'AGEPUL.

Le club international aura pour but de faciliter les contacts et les informations. Un centre de réunion est aménagé dans la cave du Foyer-restaurant universitaire où nous nous retrouverons tous les jeudis à 20 h. Au programme : discussions, conférences, films, et de temps en temps, une soirée dansante ou une excursion. Voici ce qui est déjà prévu pour le début du semestre d'été :

Samedi 29 avril : soirée dansante d'ouverture.

Jeudi 4 mai : film et conférence sur le Maroc.

Jeudi 18 mai : conférence suivie d'un débat sur l'Europe.

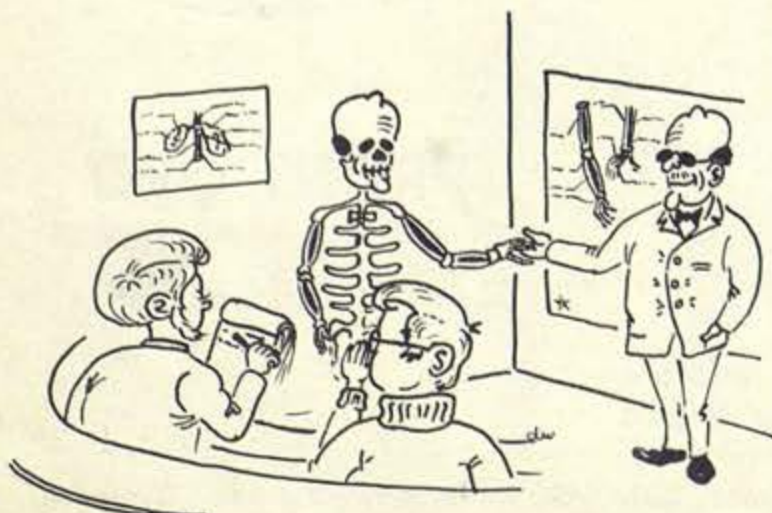
Jeudi 25 mai : conférence sur la situation des étudiants en Iran.

Jeudi 1er juin : visite d'une usine (après-midi).

Nous espérons vous trouver nombreux et actifs à toutes les manifestations de ce semestre.

P. v. Meiss

## CRITIQUE DES COURS ?



— Je le trouve vraiment mortel !



# VOIX UNIVERSITAIRES

Organe mensuel de l'Union des Etudiants Lausannois et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel - 12 année - mai 1960

Vers une proche réalisation :

## ● UN NOUVEAU FOYER-RESTAURANT A L'EPUL

### Etudiants, nourriture et logements

Manger dans une cave est très sympathique, pour autant qu'il s'agisse d'y prendre un casse-croûte en buvant un verre au guillon. Mais s'il faut y avaler tous ses repas dans l'odeur des vieilles huiles de friture, le cadre devient beaucoup moins agréable et l'on comprend que les étudiants de l'EPUL désirent un restaurant universitaire digne de ce nom.

Certes, les étudiants lausannois n'ont pas à se plaindre : il faut aller loin à l'étranger pour trouver un Foyer universitaire aussi accueillant que celui de la rue de la Barre. Mais deux constatations s'imposent :

1. Le Foyer actuel est trop petit, et l'on envisage sérieusement son agrandissement.

2. Déçus de leur restaurant actuel, les étudiants de l'EPUL montent en grand nombre prendre leur repas à la Cité, ce qui est anormal.

Que faire ? Agrandir le Foyer actuel, ce qui est possible puisqu'il peut disposer de la maison contigüe ? Une autre solution semble beaucoup plus rationnelle : construire à l'EPUL un nouveau restaurant.

Les étudiants de l'avenue de Cour auront leur Foyer et ceux de la Cité y trouveront leur compte, puisque le Foyer actuel verra sa clientèle diminuer provisoirement. L'agrandissement coûteux qui est envisagé pourra ainsi être reporté de quelques années.

Ce sont là raisons pratiques. Il y en a une autre finalement plus importante : la nécessaire décentralisation des restaurants et logements pour étudiants. L'absence à Lausanne d'une Cité d'étudiants, et la dispersion des bâtiments universitaires ont des inconvénients nombreux que nous avons souvent relevés. Mais cette situation nous permettra d'éviter des erreurs qui ont été souvent faites à l'étranger, même dans des Cités universitaires modernes. Il suffit de voir la Cité universitaire d'Antony près de Paris, les longs couloirs avec une porte de « cellule » tous les cinq mètres, le restaurant où il est impossible de parler sans crier à cause du bruit infernal de la vaisselle que l'on précipite dans la plonge, pour se rendre compte de ce qu'il ne faut pas faire.

L'AGE, dans son mémoire sur la Cité universitaire publié l'an passé, a préconisé la construction de plusieurs petits Foyers à proximité des bâtiments d'enseignement, par opposition aux grandes réalisations qui sont certes plus spectaculaires, mais qui n'offrent pas tous les avantages qu'on attend d'elles.

Cette méthode permettrait de compléter par étapes l'équipement de notre Université en logements et restaurants pour étudiants. A cet égard, la construction d'un restaurant de l'EPUL marquerait un bon départ.

D'autre part, il faut garder à l'esprit que les logements et restaurants ont une grande importance pour l'intégration de l'étudiant, tant dans le milieu universitaire lui-même que dans l'ensemble de la population.

Lausanne peut se lancer dans d'excellentes initiatives pour loger ses étudiants dans les meilleures conditions. Nous devons veiller à ce que ces chances soient toutes utilisées. Le restaurant de l'EPUL en est une, ne la laissons pas passer. « Gandi »

Une solide étude,  
Un beau bâtiment...

### ● La situation actuelle

Elle fait peine à dire ; les résultats de l'enquête menée par le bureau de l'AGEPUL la caractérisent ainsi :

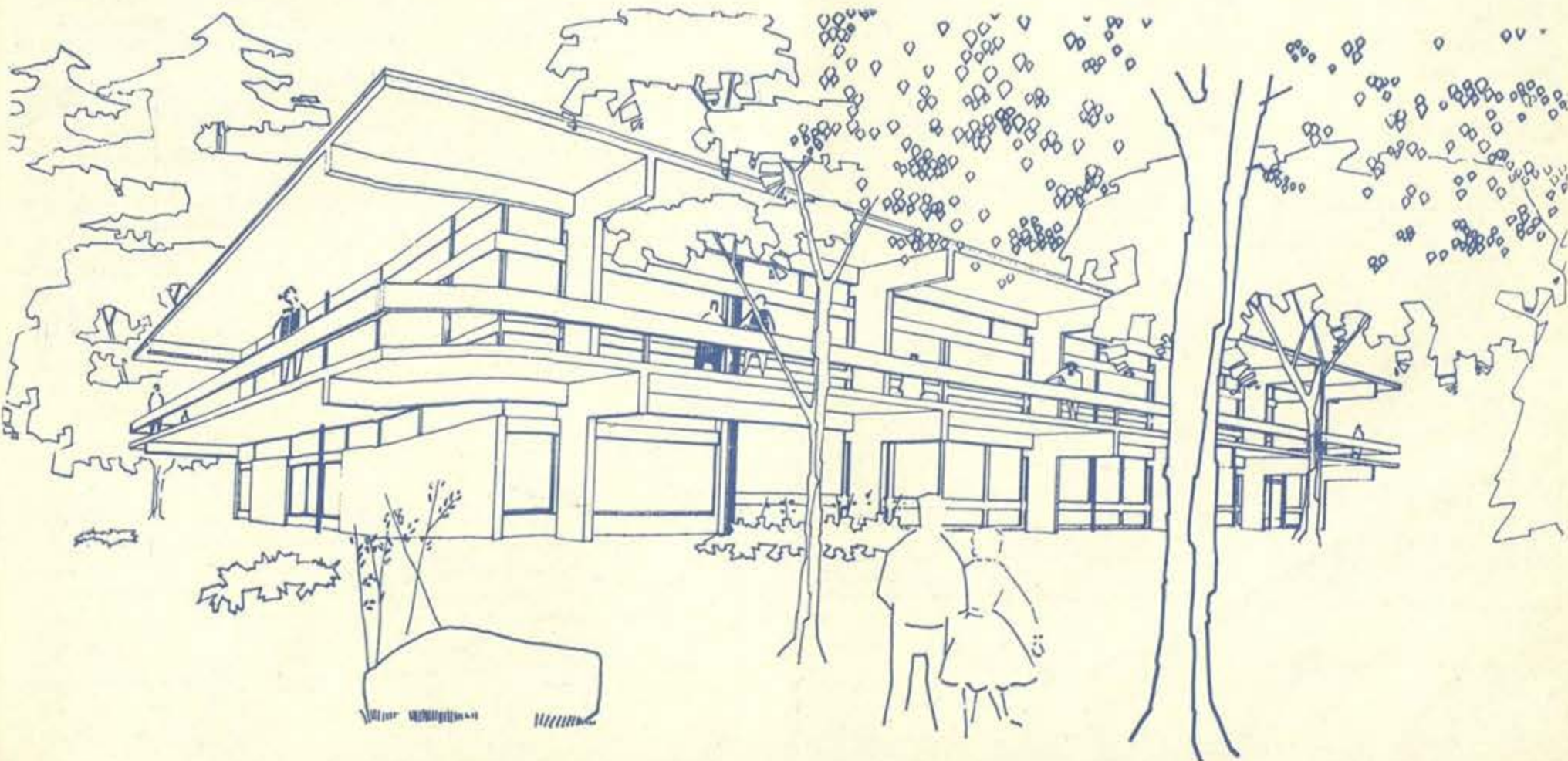
L'étudiant-ingénieur mange mal dans une méchante cave. Aussi nous n'avons pas besoin d'insister sur le besoin urgent d'un Foyer-Restaurant EPUL. Nous désirons, par cet article, présenter aux étudiants lausannois, l'une des études qui ont été réalisées par l'architecte J.P. Merz, diplômé EPUL, en étroite collaboration avec l'AGEPUL.

### ● Dispositions générales

Une étude approfondie des constructions futures de l'EPUL et de la Faculté des Sciences nous a conduit à placer ce restaurant au voisinage immédiat du bâtiment de l'EPUL, plus précisément, en contrebas de ce dernier. Les considérations générales suivantes ont présidé à nos travaux :

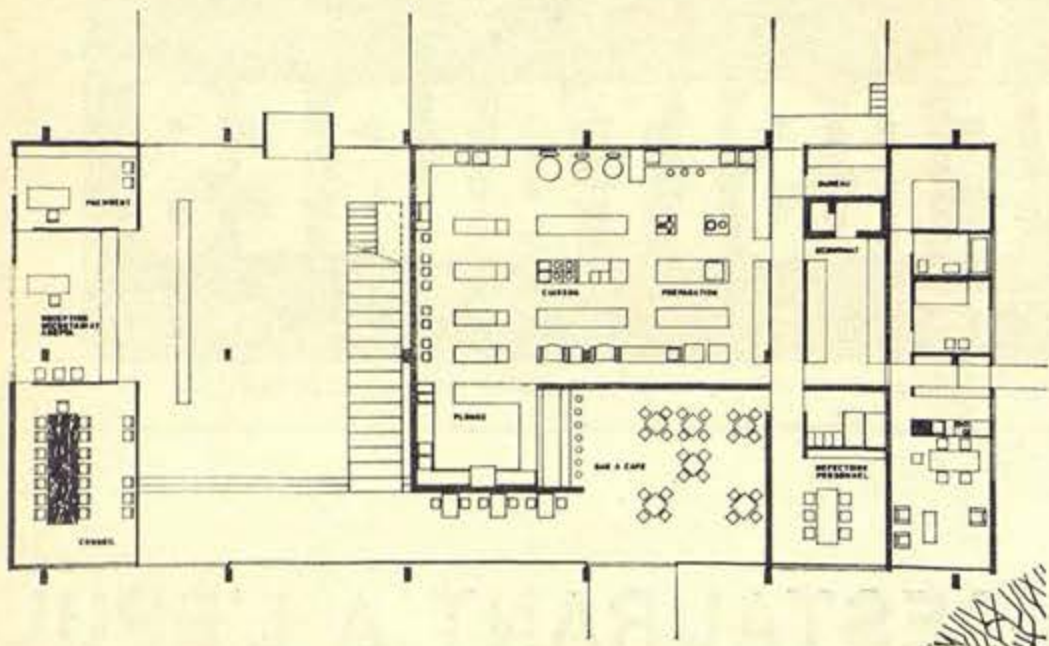
- Nous désirons une construction plus ramassée, sauvegardant le maximum de verdure devant le bâtiment de l'EPUL et ne dépassant pas en hauteur le rez-de-chaussée de celui-ci afin de ne pas obstruer la vue magnifique dont on jouit de ses fenêtres.
- Une construction simple et économique exigeant peu de frais d'entretien.
- La possibilité d'agrandir.

(Suite page 2)

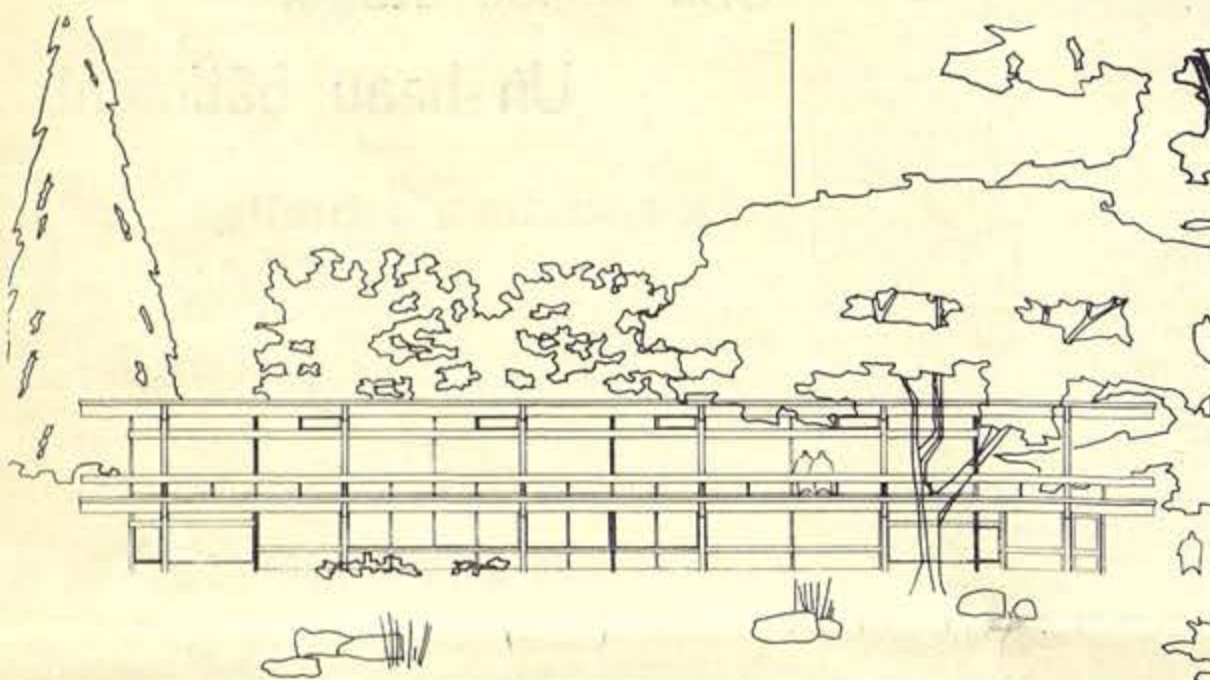




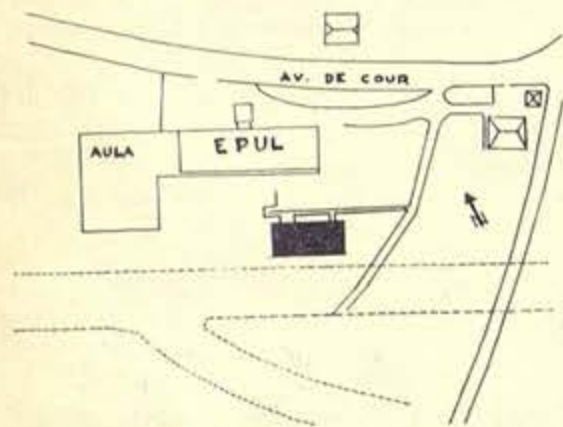
**Foyer-Restaurant EPUL (suite de la page 1)**



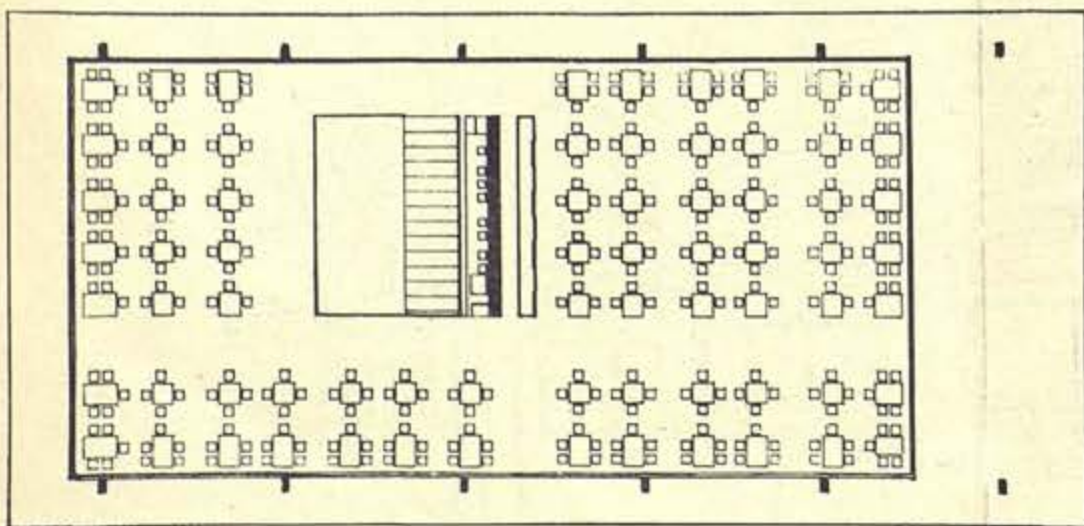
**Le rez-de-chaussée, avec ses cuisines et son bar**



**Façade sud, étalant ses larges baies vitrées**



**Plan de situation: En noir sur le schéma, le futur restaurant EPUL**



**Le premier étage, avec ses tables accueillantes**

- d) Une organisation de la cuisine et de la distribution des mets nécessitant un minimum de personnel.
- e) Un autre impératif a influencé la conception du plan : Il est à prévoir qu'environ 300 étudiants se présenteront au Foyer en même temps à l'heure des repas, puisque celui-ci sera situé tout près de l'EPUL. On ne pourra donc pas compter sur l'échelonnement des arrivées qui est le fait du FRU, vu la dispersion des Facultés. Ceci nous a conduit à prévoir un passage libre abrité pouvant recevoir les 300 personnes qui attendront d'être servies, ainsi qu'une organisation de la cuisine et une distribution des mets extrêmement rapides, capables de servir 300 repas en 20 minutes environ.

**● Le tour du propriétaire**

**Rez-de-chaussée**

Vous pénétrez dans le hall par le haut, à savoir par le nord. A droite, les vestiaires et derrière ceux-ci, le guichet et la réception de l'AGEPUL flanquée au nord du bureau du président et au sud d'une salle de conseil prévue pour les assemblées des délégués et de l'A<sup>3</sup>E<sup>2</sup>PL.

A gauche du hall (nous nous plaçons toujours face au lac), vous apercevez les cuisines derrière une grande paroi vitrée. Il vous est ainsi loisible de vous faire d'emblée une opinion des délices qu'on vous prépare.

Une rampe d'escaliers mène à l'étage, à la salle à manger. En montant, vous choisissez les mets qui sauront vous charmer en inspectant la cuisine d'un œil expert.

Au cas où vous auriez envie d'un café, nul besoin de gravir un étage car vous trouvez au rez-de-chaussée (à gauche et en avant) un petit bar à café bien à l'écart.

L'accès aux cuisines (livraison) se fait par le petit chemin carrossable qu'on voit à droite du plan.

**Premier étage**

Parvenu au haut de la rampe, vous tournez à droite et vous passez devant le comptoir.

Plusieurs distributions des mets sont actuellement à l'étude. Celle qui est proposée ici est entièrement automatique. Au lieu de présenter deux menus, nous séparons les mets en deux viandes et deux légumes ou autres. Ceci vous permet de composer à votre choix quatre menus différents grâce aux merveilles dues aux combinaisons, arrangements et autres permutations ! Les mets montent de la cuisine sur de petits ascenseurs chauffants du genre « pater noster » qui se mettent en mouvement automatiquement, chaque fois qu'un plat sera retiré du comptoir par un être affamé. A l'extrémité du comptoir, vous vous trouverez nez à nez avec une caissière très humaine et peu automatique !

La salle à manger est entourée de grands vitrages coulissants et d'une galerie sur laquelle vous pouvez jouir des beautés de notre parc et bronzer au soleil.

**● Conclusion**

Nous ne voudrions faire preuve de trop de matérialisme dans le cadre de ce documentaire. Mais hélas, seules des considérations d'ordre financier nous ont contraints à retarder encore le démarrage des travaux. La méthode d'investissement, toutes les possibilités de financement sont actuellement à l'étude. Disons cependant que le devis général oscille autour de Fr. 800 000.—

Mais sitôt que l'argent aura coulé à flots, le béton surgira du parc de l'EPUL et le nouveau foyer restaurant jaillira de terre dans les vastes prairies qui baignent l'école polytechnique : les étudiants qui sont condamnés à manger dans l'actuel réfectoire ne nous contrediront certes pas si nous insistons sur l'urgence d'une telle réalisation. Nous avons pensé qu'il était temps de leur présenter le bâtiment dans lequel nous espérons qu'ils pourront le plus tôt possible trouver une nourriture décente, un confort discret, et même une « ambiance ».

C. M.

Nous tenons à remercier très sincèrement M. J. P. Merz, architecte, qui est le véritable artisan de ce projet. Nous avons extrait de son travail de diplôme les plans de la page 2, tandis que la perspective de première page a été spécialement composée par lui pour ce numéro des V. U.

LA RÉDACTION.



# L'Espagne étouffée

(Suite du No 5 des V.U.)

## L'étudiant et la répression

Pour la période de la fin de la guerre à 1956, nous pouvons affirmer que, suivant la liste complète des prisonniers politiques, fournie par les partis clandestins de l'opposition, les prisons espagnoles en renferment plus de 2000 qui ont été arrêtés pour la plupart entre 1936 et 1944, autrement dit, quand toute l'Europe luttait contre le fascisme.

Les combattants espagnols qui survécurent aux attaques du fascisme, ne devaient plus recouvrer leur liberté alors que celui-ci était vaincu à l'échelle européenne. Les combattants européens rentraient dans leurs foyers.

Nous pensons ici à Manuela del Arco, arrêtée à l'âge de 20 ans et qui, atteinte de tuberculose, est en prison depuis 19 ans; à Carmen Fernandez, condamnée à 30 ans d'emprisonnement pour avoir caché son fils recherché par la police; à Maruja Postigo, infirmière, arrêtée à 21 ans et détenue depuis 19 ans également. Toutes trois sont incarcérées à la prison de femmes de Alcalá de Henarés.

En mars 1957, 1000 étudiants ont été interrogés et la moitié d'entre eux ont reçu des sanctions; amendes, privations des cours académiques

En juin 1959, deux étudiants de l'Université de Madrid sont condamnés à 3 ans de prison, un autre à 2 ans, trois autres à des peines inférieures. Le 2 décembre 1959, l'étudiant Abelardo Jimenez Lara est condamné à 23 ans de prison. Cette incroyable condamnation d'un jeune étudiant uniquement coupable d'être antifranquiste, est suivie de celles de Ijnio Recuenco, de Vicente Marin et de Pascual Juanez, tous condamnés à 10 ans de prison. Quatorze autres sont condamnés à des peines qui varient entre 1 et 4 ans de prison. Au cours de l'été 1959, 50 étudiants, presque tous catholiques, sont arrêtés par la police. Les peines infligées lors d'un jugement sommaire n'obtiennent pas l'accord du capitaine général de Madrid qui accuse les juges d'excès de bienveillance. En conséquence, 17 de ces étudiants ont comparu le 23 décembre 1959, devant le Tribunal suprême de Justice militaire. Le diplomate Julio Ceron s'en tire avec une peine de 8 ans, les 17 autres, parmi lesquels l'avocat Manuel Lopez avec des peines de 1 à 4 ans; certains avaient été cruellement brutalisés au cours d'un interrogatoire qui dura quinze jours.

Récemment, dimanche 7 février, nous avons tous appris la douloureuse nouvelle: samedi, à deux heures du matin, le jeune écrivain Luis

Goytisolo (\*) — Gay a été arrêté à son domicile et conduit en prison. Etant donné la qualité humaine du prisonnier, l'estime qu'il s'est gagnée comme figure dominante dans la jeune littérature espagnole, cette nouvelle a provoqué une profonde consternation dans les milieux intellectuels et universitaires. Parce qu'il est encore possible de mener, en Espagne même, une campagne de grande envergure en sa faveur, nous demandons aux étudiants du monde entier, dans la mesure du possible, de se solidariser avec nous et d'exercer la pression nécessaire pour tirer de prison tous ceux qui, plus que quiconque, méritent une place dans la société espagnole.



### Appel pour l'amnistie

Une collecte silencieuse de signatures opérée en Espagne, des milliers de lettres envoyées tous les jours au Ministère de la Justice réclamant, exigeant, implorant l'amnistie, ont abouti rapidement à un puissant mouvement qui allait s'amplifier et dépasser les frontières espagnoles.

Le mouvement mondial pour l'amnistie en faveur des prisonniers et exilés politiques a déjà acquis un développement tel que le gouvernement du général Franco se verra contraint de baisser pavillon devant l'exigence d'humanité formulée par des milliers de démocrates du monde entier.

L'instant mémorable où don Ramon Menendez Pidal, président de « l'Academia de la lengua », a ouvert avec sa signature la liste des intellectuels et des artistes, en faveur de l'amnistie, a été salué avec émotion dans le monde des penseurs et des travailleurs. En France, les noms de Mauriac, Sartre, Gabriel Marcel, Robbe Grillet, Picasso; en Angleterre de Bertrand Russell, Wain, Lord Chorley, Chaplin, Huxley; en Italie de Alberto Moravia, Carlo Levi, Ungaretti, Einaudi; au Brésil de Becker, et du Gl. Cardoso; au Pérou de Leon y Basadre... sont devenus les chefs de file

(\*) N. d. l. R. — Son dernier roman *Les faubourgs* salué par la critique espagnole comme un événement littéraire sortira prochainement en France, aux éditions du Seuil.

Son frère Juan Goytisolo vit en France où ses romans *Jeux de main* et *Deuil au Paradis* sont parus chez Gallimard.

des listes interminables parvenant chaque jour au Ministère de la Justice du général Franco.

Il ne faut mépriser aucune contribution si minime soit-elle, à la grande campagne en faveur de l'amnistie. Ces milliers de signatures vont sans aucun doute peser dans la conjoncture politique actuelle en Espagne. De cela, les victimes directes de la répression franquiste se rendent compte les premières. En apprenant dans leurs prisons le grand mouvement de solidarité qu'a éveillé leur sacrifice, les détenus nous ont envoyé des lettres, qui sont, malgré la censure, révélatrices.

Nous reproduisons ici l'une d'elles, dont nous avons supprimé certains passages afin d'éviter toute identification:

Bien cher L...,

R..., m'a apporté tes vœux de bonne année et le paquet que tu nous a envoyé, arrivé avec un énorme retard mais en bon état quand même. Nous avons tous été très contents. Nous te remercions de tout cœur comme nous autres savons remercier.

.....

Il n'y a pas de changement en ce qui nous concerne; nous sommes à la disposition du colonel E., en attendant encore d'être jugés par un Tribunal Militaire d'exception. Voilà bientôt 12 mois que nous nous trouvons dans cette situation. Malgré tout, nous attendons chaque matin avec confiance et optimisme.

Ici notre existence se déroule dans la monotonie propre aux prisons. Ce dont nous souffrons le plus, c'est de l'absence d'information quotidienne, de revues économiques, politiques... de nouvelles du monde et de l'Espagne. Mais le règlement intérieur interdit leur entrée ici.

Tous, nous vivons comme tu peux bien le supposer, dans une confiance et une harmonie totales. Pour nous, les difficultés sont d'ordre familial. Nos épouses, particulièrement, montrent le plus grand courage et beaucoup d'énergie pour faire face à la situation. Elles ne laissent passer aucune occasion d'obtenir pour nous une liberté digne et juste. Nous sommes très fiers d'elles.

.....

Nous te souhaitons un heureux nouvel an à toi et à ta famille.

Ton cousin,

M.,

Barcelone 19...



Les jeunes suivent leurs aînés dans l'exil ou... la prison

## L'étudiant dans le monde

— Une certaine presse... De nombreuses brochures de l'Est parvenant à la rédaction des V.U. nous prient de lutter avec courage contre les forces obscures de l'impérialisme qui foule au pied la morale internationale.

— Etats-Unis: Environ 3 millions 780 000 étudiants sont immatriculés en automne de cette année aux universités et collèges des E.-U. En 1939, ils étaient 1.100.000.

— Tokyo: La monarchie japonaise doit être supprimée; telle est l'opinion de 46 % des étudiants interrogés récemment dans le pays (1945: 6%).

### Les 2 francs de la solidarité

L'Action suisse pour les étudiants réfugiés existe depuis quelques années déjà. Son but

Nous savons qu'en Suisse différentes personnalités, divers cercles, ont participé à l'action en faveur de l'amnistie des prisonniers et des exilés politiques espagnols. Cette lettre ouverte aux étudiants suisses veut simplement, en s'adressant d'universitaires à universitaires, renouer un dialogue, exprimer également le sentiment de gratitude que nous éprouvons devant les actes de solidarité auxquels a donné et donne encore lieu le sens démocratique bien connu du peuple helvétique. Au nom de ces sentiments, du besoin absolu que nous avons de votre aide, pour que les droits démocratiques les plus élémentaires puissent renaître en Espagne, nous vous prions instamment de participer au mouvement pour l'amnistie, vous tous qui n'avez pas encore eu l'occasion de le faire.

Les moyens d'action dont vous disposez sont nombreux — créer un organisme, chargé de recueillir des lettres signées, avec la mention « Pro-amnistie », et de les faire parvenir en Espagne — former un comité « Pro-amnistie, chargé de recueillir des signatures, celles de différentes personnalités représentatives de la vie culturelle du pays, approuvant un texte rédigé par ce comité (à l'exemple de plusieurs universités françaises et sud-américaines). La moindre tentative, la contribution la plus modeste, nous apportera un témoignage de solidarité humaine qui accompagnera et encouragera la lutte de tout un peuple.

Un groupe d'étudiants de l'Université de Barcelone

### Les lois de la répression

Le régime franquiste dispose de diverses lois de répression, qu'il utilise suivant les cas.

La principale: la loi de 1943, qualifiée de rébellion militaire tout acte contraire à l'ordre public, ou décrété tel par les autorités.

Voici le mécanisme juridique de cette loi:

— La date du procès est annoncée 24 heures d'avance.

— L'accusé n'a pas le droit de désigner son avocat. Cependant, il peut choisir son défenseur sur une liste qui lui est présentée par les autorités.

— Le défenseur ne peut prendre connaissance du dossier de son client que 24 heures avant le jugement. Il doit présenter sa plaidoirie par écrit, sans rien pouvoir y ajouter pendant le procès.

et sa tâche sont de permettre à des étudiants qui ont dû fuir leur patrie d'entreprendre ou de poursuivre leurs études universitaires en Suisse.

Dans chaque Université, il existe un comité local qui, grâce à des contacts personnels, garantit un juste choix. Seuls sont pris en considération les étudiants méritants, dont le statut de réfugié est reconnu par les autorités fédérales.

Un aspect particulièrement sympathique de l'Action suisse: tous les membres sont bénévoles, de sorte que la quasi totalité des fonds récoltés est distribuée aux boursiers. Au cours du semestre d'hiver, 59/60, 12.500 francs de bourses ont été versés; le solde actif s'élève à 23.000 francs.

A tous ceux qui comprennent la nécessité et la beauté de ce geste de solidarité va notre chaleureuse reconnaissance.

— Pendant l'instruction, le juge peut rejeter les preuves favorables à l'inculpé, qui lui sont présentées.

— Pendant le procès, on ne peut entendre aucun témoin. On donne simplement lecture de l'acte d'accusation; ensuite, le président du tribunal pose habituellement quelques questions; l'avocat à charge demande une peine, le défenseur lit la plaidoirie déposée auparavant et on prononce la sentence, dont la communication se fait parfois attendre plusieurs jours.

— Il n'existe pas de procédure d'appel.

### Etudes et stages

Mulhouse, octobre. — Les stages d'étude dans les entreprises — et elles sont complexes — ont réuni au siège de la Société industrielle de Mulhouse plus de deux cents personnes: des chefs de service de personnel ou de formation de différentes entreprises, des étudiants, ainsi que des membres du Centre national scolaire.

« Il est bon, déclara M. Babin, directeur de ce centre, au cours de la séance inaugurale des œuvres universitaires, présidée par le recteur de Strasbourg, M. Angelloz, que les étudiants quittent chaque année ce monde des idées, où il n'y a pas seulement de la lumière, pour celui du travail. Il nous faut méditer l'exemple des nombreux pays étrangers où ces stages sont beaucoup plus répandus qu'en France. Leur extension nécessite la création d'une véritable institution et le concours des centrales syndicales ouvrières. »

L'extension de ces œuvres de stage à tous les étudiants est le but essentiel de ces journées d'étude. Le principe ne soulève plus d'objection de la part de l'industrie. Des représentants des différentes entreprises ont indiqué qu'ils recevaient maintenant des stagiaires venant des facultés de droit ou de lettres par exemple, et que ces expériences, encore très limitées, leur avaient entièrement donné satisfaction.



# Neuchâtel

Page de la Fédération des Etudiants  
de l'Université de Neuchâtel

Rédaction: Raymond Spira — 41, Fbg de l'Hôpital, Neuchâtel — CCP IV 6221

Au 49<sup>e</sup> Congrès de l'UNEF:

## Affirmation du syndicalisme étudiant et problème algérien

L'Union Nationale des Etudiants de France joue depuis quelques années un rôle prépondérant parmi les Unions nationales d'Europe occidentale et même du monde entier. N'était le conflit algérien, cette influence serait plus grande encore. Ces deux constatations ont dominé ce 49<sup>e</sup> Congrès qui s'est tenu à Lyon en avril: comme chaque année, un grand nombre de représentants étrangers ont assisté au travail de l'UNEF, travail qui a été conditionné à chaque instant par la guerre d'Algérie.

Ceux qui ont une fois participé au congrès d'un syndicat ouvrier français et qui se trouvent à celui de l'UNEF, ne sont en rien désorientés; si les centres d'intérêt sont au départ différents, les méthodes sont les mêmes: très grande connaissance des sujets traités, insertion de chaque problème dans le cadre d'une politique générale de l'éducation et de celle-ci dans le cadre de la politique gouvernementale.

Tout étudiant qui connaît les difficultés que le Cartel des AGE romandes rencontre en Suisse lorsqu'il tente de donner au mouvement étudiant une option syndicaliste, serait très surpris (sans vouloir par là procéder par analogie) d'apprendre que la fameuse grève du 1<sup>er</sup> février qui a été lancée en protestation contre les émeutes d'Alger du 24 janvier et qui a réuni l'ensemble des travailleurs manuels et intellectuels de France, a été rendue possible grâce à l'action très énergique de l'UNEF.

Depuis cette époque, lorsque vous demandez à un journaliste quelles sont les grandes centrales syndicales françaises, la réponse est invariablement la même: CGT, CFTC, CGT-FO, FEN (Fédération de l'Education nationale) et UNEF. Les étudiants français ont définitivement acquis le droit de porter le long pantalon: leur action est sérieuse, comme doit l'être celle de tout homme majeur qui sait assumer ses responsabilités. Le nombre de délégués du gouvernement, de journalistes qui ont assisté au Congrès de Lyon en est une preuve. Le large écho que les décisions de l'UNEF ont rencontré dans toute la grande presse en est une autre.

Cette grande fermeté, cette organisation structurée et réfléchie des étudiants français ne doivent cependant pas faire croire que les revendications étudiantes sont facilement satisfaites. Au contraire. La guerre d'Algérie et la politique de grandeur (Reggane et force de frappe) imposent des limites budgétaires dont pâtissent d'autres secteurs de l'activité

gouvernementale, et particulièrement l'Education nationale et la Sécurité sociale. Les étudiants doivent lutter sur deux plans: celui de la structure des organismes para-universitaires (cités, restaurants, attribution de bourses, assurance-maladie...) où certains cherchent à diminuer la part de gestion attribuée aux étudiants, et celui des crédits encore nettement insuffisants pour véritablement démocratiser les études et fournir aux étudiants des conditions de travail normales.

Le problème principal de ce Congrès, et malheureusement aussi l'essentiel, était celui de l'attitude de l'UNEF face à la guerre d'Algérie. De prime abord, certains pourraient penser que cette question ne concerne pas les organisations d'étudiants, mais seulement les étudiants individuellement en tant que citoyen. C'est la position des ex-majoritaires de l'UNEF qui ont été renversés en 1956-57 et qui se battent soi-disant pour l'apolitisme de l'UNEF. Actuellement cette tendance représente à peine le 20% des voix du Congrès.

Mais une analyse en profondeur met en évidence les nombreux liens qui unissent les problèmes spécifiques des étudiants au conflit algérien: l'insuffisance des crédits universitaires dues aux charges qu'impose la poursuite d'une guerre; l'interruption des études ou des périodes de perfectionnement par les 28 mois de service militaire; les relations tendues entre étudiants français et algériens (la plupart des associations d'étudiants algériens ont rompu leurs relations avec l'UNEF en signe de solidarité avec les étudiants algériens); la transformation de la mentalité de la jeunesse française et les nombreuses atteintes aux libertés fondamentales.

Ces considérations ont rallié la majorité de l'UNEF qui a édité une brochure très intéressante «Syndicalisme étudiant et problème algérien» qui, diffusée au début du Congrès, a eu l'effet d'une bombe. Cette étude rappelle tous les événements de la guerre d'Algérie qui ont eu et qui ont encore des répercussions dans le monde des étudiants et de la jeunesse.

Le profond désir des étudiants de voir la paix mettre fin au conflit et la personnalité algérienne s'épanouir dans le statut qu'elle aura choisi, s'exprime dans une motion dont les termes furent longuement pesés. Le sérieux, l'émotion même de certains présidents d'AGE qui venaient expliquer leur vote, prouve abondamment

que cette décision n'a pas été prise à la légère et qu'elle est la conséquence d'une analyse dont les conclusions imposaient une prise de position claire et nette, même si celle-ci posait des cas de conscience douloureux.

Voici cette motion, dont l'importance justifie une citation intégrale:

*« Les représentants élus des étudiants de France, réunis en Congrès à Lyon, alors que la guerre d'Algérie est entrée dans sa sixième année, rappellent que ce conflit conditionne toute la vie politique, économique, morale, universitaire et qu'il dresse un obstacle au développement de la France comme de l'Algérie,*

*« Dénoncent, à l'heure où s'opère la libération générale du continent africain, le caractère anachronique de la guerre d'Algérie qui entrave le développement normal du processus de décolonisation dans l'ensemble des pays d'Afrique,*

*« Rappellent leurs positions antérieures et refusent aux armes la possibilité de mettre fin au conflit algérien,*

*« Rappellent leur attachement au principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et demandent que ce soit reconnu dans les faits au peuple algérien,*

*« Expriment leur volonté de voir maintenues les ouvertures de paix du mois de septembre, et prises rapidement les seules mesures capables de les faire aboutir, c'est-à-dire des négociations avec le Front de Libération nationale sur les conditions d'un cessez-le-feu et les garanties d'application de l'autodétermination,*

*« Expriment leur volonté de prendre toutes les mesures susceptibles de favoriser la réconciliation des étudiants français et des étudiants algériens, préfigurant une réconciliation de la France avec la nation algérienne quel que soit le statut politique qu'elle choisira et une cohabitation pacifique des communautés sur le territoire algérien,*

*« Décident d'entreprendre l'information la plus large possible afin que tous les étudiants prennent conscience de la gravité de ce problème qui engage l'avenir de la France,*

*« Décident de soutenir et de promouvoir, sur les plans national et local, toute action positive de l'UNEF, des AGE, des syndicats ouvrier et universitaires, pouvant les rapprocher d'une solution du conflit.»*

Cette motion doit retenir l'attention pour deux raisons: C'est la première fois qu'un mouvement d'étudiants d'Europe occidentale déclare chercher l'unité d'action entre travailleurs manuels et intellectuels, et c'est la première fois également qu'une grande centrale syndicale française prend une position aussi catégorique, en demandant des négociations avec le FLN sur les conditions

d'un cessez-le-feu et les garanties d'application de l'autodétermination.

Le tranquille courage des étudiants a eu un très grand retentissement dans toute la

France, et il faut espérer que c'est là un pas décisif vers la fin d'une guerre qui gangrène l'avenir de la France, et de l'Europe occidentale aussi.  
Henri-Philippe Cart

Un forum des VU:

## Les étudiants étrangers à l'Université de Neuchâtel

En provoquant ce forum, la rédaction des VU — et à travers elle la FEN — n'avait en vue ni la recherche d'un spectaculaire échange de coups, ni la création artificielle d'un faux problème. Au contraire, il s'agissait de poser franchement les données d'un débat qui se poursuit de façon latente, depuis plusieurs années, aussi bien à l'Université de Neuchâtel que dans d'autres Hautes Ecoles suisses. A cet égard, d'ailleurs, la situation de notre Université est privilégiée à cause de ses effectifs assez restreints. Mais, déjà, l'exiguïté de certains laboratoires, de quelques séminaires commencent à se faire sentir, en raison de l'augmentation incessante du nombre d'étudiants. Et, comme partout, c'est à ce niveau de «l'espace vital» que germent les premiers conflits.

Nous ne prétendons pas être exactement informés de ce qui se passe dans d'autres Universités. Nous croyons pourtant savoir que dans certaines d'entre elles des étudiants suisses et même, affirme-t-on (quoiqu'il nous soit difficile de le croire), certains professeurs ne mâchent pas leurs



mots à l'égard des étudiants étrangers qui seraient censés «prendre la place des Suisses». Il ne semble d'ailleurs pas que de telles manifestations de xénophobie se soient produites, sinon exceptionnellement, à l'Université de Neuchâtel. On ne peut que s'en réjouir.

Bien qu'il soit de bonne règle d'observer là-dessus un silence pudique, certains incidents de caractère raciste doivent nous mettre en garde contre la tentation d'une ségrégation entre étudiants suisses et étrangers, qui serait contraire à tous les principes de notre démocratie et des grandes leçons de l'humanisme universel auquel nous sommes attachés.

A Neuchâtel comme ailleurs la compréhension est loin de toujours régner entre étudiants suisses et étrangers, les uns et les autres ayant de plus en plus tendance à former des groupes distincts, peu perméables et manquant de contacts. Pourquoi cet état de fait? comment le ressent-on de part et d'autre? que peut-on faire pour le modifier? Voilà, dans les grandes lignes, les questions auxquelles ce forum tente, avec plus ou moins de bonheur — d'apporter une réponse. Notre seul vœu est que le débat continue maintenant, avec la même franchise et la même honnêteté, au sein du monde étudiant neuchâtelois.

On trouvera plus loin la liste des sept étudiantes et étudiants qui ont participé au forum. Devant la difficulté de faire un sténogramme textuel du dialogue et pour éviter d'inutiles contestations, nous reproduisons ci-dessous les principales interventions sans les attribuer expressément à leurs auteurs (l'abréviation S signifie Suisse, l'abréviation E étranger).

La rédaction des VU remercie sincèrement les sept participants au forum de leur collaboration, ainsi que la dévouée secrétaire de la FEN, Aloïse DuPasquier, à qui incombe la tâche ingrate de sténographier l'entretien.

Raymond Spira



**Les participants au forum :**

Karin Eversmeyer Etats-Unis  
 Françoise Guillod Suisse  
 Richard Boller Suisse  
 Edouard Hollmuller Suisse  
 Fayçal Moussally--Sergie Syrie  
 M. Rakotosaona Madagascar  
 Alexandre Sihma Grèce

Séminaire de français moderne  
 Faculté de Théologie  
 Faculté de droit  
 Faculté des Lettres  
 Sect. des sciences économiques  
 Faculté de Théologie  
 Sect. des sciences économiques

VU: S'il y a un problème des étudiants étrangers à l'Université de Neuchâtel, comment le ressentez-vous et à quelles raisons l'attribuez-vous?

S1: Je pense qu'en ce qui concerne la Faculté de Théologie, il n'y a pas de problème.

S2: S'il y a un problème, c'est un problème général qui se pose dans toutes les Universités. Par exemple, aux Etats-Unis la sélection des étudiants en médecine est faite par l'Ordre des médecins qui procède selon des critères confessionnels. On prend d'abord les meilleurs étudiants de confession chrétienne et ensuite, s'il reste de la place, les meilleurs étudiants de confession israélite. Ceci prouve que le problème n'est pas propre à la Suisse; il faut élargir le débat.

VU: C'est bien pourquoi il y a ici quatre étudiants étrangers d'origine très diverses. On pourrait en effet parler de la discrimination pratiquée vis-à-vis de certains groupes particuliers d'étudiants étrangers. Il me semble qu'en Suisse c'est notamment le cas à l'égard des étudiants musulmans.

E1: En tant qu'Africain, le problème m'étonne plutôt. Je m'entends bien avec les gens et je n'ai pas de reproches à leur faire.

problème, sinon celui d'apprendre le français.

VU: Avez-vous beaucoup de contacts avec les étudiants suisses?

E4: Pas beaucoup; seulement avec ceux du Séminaire.

VU: On a parlé de la réserve des étudiants suisses. C'est un reproche que l'on entend couramment faire.

S3: Il y a deux aspects à considérer: d'une part la possibilité qu'ont les étudiants étrangers de venir ou de ne pas venir en Suisse, ce qui est un problème de politique étrangère, et, d'autre part le problème de la collaboration entre étudiants suisses et étrangers. Les étudiants du Séminaire viennent ici pour apprendre le français. Il y a peu de Suisses qui les aident. Jamais un étudiant en Lettres ne s'approche d'un étudiant du Séminaire de français moderne. Je regrette cet état de choses.

E3: Il faut encore distinguer entre étudiants suisses. Il me semble que les plus réservés à notre égard sont les étudiants neuchâtelois; ceux qui viennent d'ailleurs sont plus abordables. Voilà plusieurs années que je vis et que j'étudie à Neuchâtel, pourtant je m'y sens presque toujours un étranger.

S1: Cette réserve des étu-

La majorité vient pour étudier, pour connaître la Suisse et y avoir des contacts intéressants. Il faut se demander s'il existe des moyens effectifs de créer ce contact.

S2: Il y a trois catégories d'étudiants étrangers: ceux qui ne pensent qu'à s'amuser, ceux qui préparent une licence et ceux qui préparent un doctorat. Entre étudiants suisses, pas de problème: ils ont un intérêt commun, ce sont les cours. Et chacun reste dans sa Faculté. Mais parmi les étrangers il y a une série de perturbateurs qui ne viennent ici que pour avoir le grade de docteur, qui ne comprennent rien, qui posent des questions stupides, etc. Il est normal qu'il y ait une certaine hostilité des étudiants suisses à leur égard. Qu'il y ait des racistes en Suisse? Certainement: les Suisses sont racistes. Mais au niveau des étudiants, il s'agit plutôt de mépris pour ceux qui perdent leur temps.

E2: Quelle est la proportion de ces étudiants? Je les connais; ils ne constituent qu'une minorité et je trouve

S1: Je ne suis pas d'accord; le problème a existé de tout temps.

VU: Ce problème des rapports entre étudiants étrangers est important mais il ne concerne pas notre débat. Il nous faut plutôt parler de la façon dont nous pourrions resserrer les liens entre étudiants suisses et étrangers. Quelles mesures concrètes faudrait-il prendre, et dans quel cadre?

S2: La situation n'est pas si mauvaise. Les mesures prises ne peuvent être utiles. La cause du mépris pour les étudiants étrangers provient de ce que certains d'entre eux perdent leur temps, posent des questions stupides. Il y a là un problème qui empêche tout contact.

E3: Où sont nos centres d'intérêt communs?

E2: Il faut des mesures pratiques. Que la FEN convoque les étudiants étrangers pour former une association où les élections soient démocratiques et sans distinction de nationalité. La question est que les étudiants suisses trouvent en face d'eux un interlocuteur valable. Les étrangers doivent

Les pays représentés:		étudiants
Europe:	15	Pays en voie de développ. 80 = 45,71
Pays afro-asiatiques:	11	Pays développés 95 = 54,29
Amérique du Nord:	2	
Am. centrale et du Sud:	3	
	total	175 = 100%
		31 pays

regrettable que leur existence empêche la collaboration entre étudiants suisses et étrangers.

VU: Essayons de ne pas tomber dans les questions particulières. Il importe de faire la distinction entre cette minorité d'étudiants étrangers que nous connaissons tous et les autres. Croyez-vous qu'à l'étranger les Suisses apparaissent toujours comme très agréables? Je ne suis pourtant pas certain que la xénophobie soit aussi vivace dans d'autres pays que chez nous. Le cas de notre camarade qui, après des années passées ici, affirme qu'il continue à se sentir étranger est flagrant. D'autant plus qu'il est certainement un des étudiants étrangers les mieux intégrés puisqu'il fut même vice-président de la FEN.

S1: Et d'ailleurs les deux catégories d'étudiants que l'on a mentionnés se retrouvent parmi les étudiants suisses.

E2: Le problème est encore ailleurs: dans le fait qu'il n'y a aucune collaboration au sein de l'USI (Réd.: Association des étudiants étrangers). Si le racisme existe à Neuchâtel, c'est qu'il est venu des étudiants étrangers entre eux.

prendre eux-mêmes des initiatives.

VU: La FEN ne peut pas prendre l'initiative de fonder une association d'étudiants étrangers.

E2: Elle peut au moins contrôler les élections!

VU: La FEN peut arbitrer certains conflits, mais pas davantage.

S1: La FEN pourrait s'occuper de recevoir les étudiants étrangers. Elle devrait charger quelqu'un de s'en occuper au moment de leur arrivée à Neuchâtel. Nous le faisons déjà dans le cadre de la Fac de théologie. Le contact de départ est le plus important.

S3: En Lettres nous avons fait des expériences du même genre; il faut intégrer l'étudiant étranger dans nos groupes de travail. Ce serait un des rôles des délégués que de s'occuper de l'accueil des étrangers et de faciliter leur intégration.

VU: Peut-être serait-il bon d'introduire des étrangers à l'assemblée des délégués.

S2: Tout cela manque de réalisme. N'importe quel étudiant est surpris par l'Uni au début. La première solution proposée n'apporte pas grand chose. Le problème se situe au niveau des individus.

S3: Tu manques de réalisme à ton tour. On a parlé de la réserve, de la «fermeture» des Suisses, donc c'est de ce côté qu'il faut chercher la solution. Le problème de l'étudiant suisse nouveau à l'Uni est très différent. L'étranger vient faire une expérience, il doit donc pouvoir se mêler aux autres étudiants.

S1: C'est aux étudiants suisses à s'approcher des étudiants étrangers.

VU: Il est clair que le choc est plus grand pour l'étranger débutant que pour le Suisse. Nous ne sommes pas coupés de notre milieu, nous retrouvons à l'Uni des têtes connues, des camarades de volée, etc. Je crois, si je puis me permettre de donner mon opinion, qu'attendre que l'étudiant étranger prenne l'initiative des contacts est se faire une idée trop optimiste des choses.

E2: L'étudiant souffre de complexes. Là est le problème, pour le Suisse comme pour l'étranger. Mais il suffit de se rencontrer. Le moyen le plus pratique consisterait à se retrouver deux ou trois soirs par mois et de discuter ensemble.

E3: Les Suisses sont très peu hospitaliers. Dans mon pays, les gens sont sans culture et pauvres mais ils se font un devoir de toujours accueillir un étranger. Il ne s'agit pas de discuter, il faut trouver autre chose.

VU: Permettez: combien de fois avez-vous été reçus chez des Suisses?

E1: Jamais.

E2: Jamais.

E3: Plusieurs fois, mais par des étudiants qui avaient été dans mon pays et qui étaient heureux de m'en parler.

S1: La question est mal posée. Il faudrait dire: combien de fois êtes-vous allé boire un pot avec des Suisses? Car c'est un des meilleurs moyens de se comprendre mutuellement. Mais ça ne se fait pas! Ce n'est pas le mépris qui règne, mais l'incompréhension.

E3: Un étudiant étranger aimerait sans doute pouvoir parler des problèmes de son pays avec des Suisses.

S2: C'est aux étrangers à prendre l'initiative.

VU: La FEN pourrait peut-être organiser des forums dans le genre de celui-ci?

S1: Mais les étrangers qui viendront sont ceux qui de toutes façons ont déjà des contacts avec les autres.

S2: Il peut y avoir intégration sur trois plans:

— au niveau de l'USI;  
 — par l'organisation de bals et autres «pincés». Je doute de l'efficacité;

— au sein de groupes constitués selon l'appartenance nationale.

C'est à ce dernier niveau, à mon avis, que les contacts les plus valables pourront être établis.

E2: Le problème est là; élever le niveau des contacts.

S3: Il est difficile de se mettre à la place des étudiants étrangers. J'ai fait moi-même une heureuse expérience en Angleterre, dans un foyer de jeunes. Nous avions des soirées de conversation avec trente ou quarante participants. Il y avait cinq ou six Anglais qui faisaient les présentations et créaient le contact.

VU: J'aimerais faire observer que dans tout ce qui a été proposé jusqu'ici, Suisses et étrangers continuent à se considérer comme tels. Nous voulons bien aller écouter un Malgache ou un Syrien nous parler de ses problèmes nationaux mais plutôt dans l'esprit du Monsieur qui veut «s'instrui-

**Répartition des étudiants étrangers par origine :**

Europe:	85 = 48,57%
Pays afro-asiatiques:	77 = 44 %
Amérique du Nord:	10 = 5,71%
Am. centrale et du Sud:	3 = 1,72%
total	175 = 100 %

VU: Il faut relever que vous êtes à la Faculté de Théologie, sans doute la moins sujette aux tendances racistes. Avez-vous beaucoup de contacts avec les étudiants d'autres Facultés?

E1: Je n'ai pas de contacts avec eux. Les autres étudiants me paraissent très réservés. Mais au sein de la Fac, il n'y a pas de problème.

E2: Le problème a deux aspects: d'une part l'entente entre étudiants suisses et étrangers, d'autre part les rapports des étudiants étrangers entre eux. C'est un problème interne. Visiblement les étudiants étrangers forment des clans dans chaque Faculté. Pour bien poser le problème: il n'y a pas de compréhension entre étudiants, de là découle que les étrangers se répartissent en petits groupes qui ne se mêlent pas aux autres.

E3: De toutes façons, c'est aux étudiants étrangers de régler leurs dissensions entre eux.

E4: Au Séminaire de français moderne il n'y a pas de

dians neuchâtelois est le produit de la réserve de la population en général vis-à-vis des étrangers. Par exemple on loue difficilement une chambre à un étudiant étranger. Autrement dit, les étudiants suisses sont victimes d'une habitude générale.

E2: En général, les étudiants étrangers jouissent à Neuchâtel d'une mauvaise réputation. De là cette hostilité à leur égard. Un certain groupe d'étudiants ne font pas honneur à leur pays et ne viennent ici que pour s'amuser. Ce n'est pourtant qu'une minorité.

**UNI - Informations**

Lors de la dernière session du Grand Conseil, M. le député et Conseiller national Paul-René Rosset, Professeur à la Faculté de droit, a développé un postulat dans lequel il demande au Conseil d'Etat de présenter un projet de loi accordant à la FEN un statut de droit public, fixant ses droits et obligations et lui permettant d'être associée plus étroitement à l'organisation des études et de la vie sociale des étudiants. Ce postulat a été appuyé par MM. les députés André Tissot et Jean Steiger. Il fera l'objet d'une prochaine réponse de M. Gaston Clottu, chef du Département de l'Instruction publique.

Relevons également deux interventions de M. le député Pierre Champion, l'une concernant l'organisation des examens propédeutiques de médecine dans notre Faculté des Sciences; l'autre tendant à mettre les étudiants jurassiens sur le même pied que leurs camarades neuchâtelois en matière de bourses, ceci dépendant essentiellement du canton de Berne, moins généreux que le nôtre puisqu'il n'accorde une bourse qu'à partir du deuxième semestre d'études.



re», que dans celui qui présage une véritable fraternité. Ce qu'il nous faut, c'est un centre d'intérêt commun. Quelle chose comme l'amour du théâtre qui réunit chaque été deux ou trois cent jeunes de tous les pays du monde en Avignon. Quel pourrait être ce centre d'intérêt commun? Je crois que c'est le problème du rôle des étudiants dans la nation. Je crois qu'en ce moment une rencontre avec des étudiants coréens ou turcs nous apprendrait pas mal de choses... Et notamment à donner un véritable contenu à notre notion mal dégrossie du syndicalisme étudiant.

S2: Tout cela n'est pas convaincant. Dans l'exemple des Anglais, il s'agissait d'une auberge de jeunesse à tendance chrétienne. Ces gens-là avaient la volonté de coopérer. Quant au syndicalisme étudiant et à la place de l'étudiant dans la nation, ce sont des problèmes trop théoriques pour constituer de véritables centres d'intérêts communs. La vérité, c'est qu'entre étudiants suisses et étrangers il n'y a pas et il ne peut y avoir de centres d'intérêts communs.

E2: C'est autour des étudiants étrangers que se joue, bien souvent, le sort de leur

pays. Ils participent à son développement; ils en sont souvent l'avant-garde. C'est pourquoi les contacts avec l'étranger leur sont si précieux. Je crois à la nécessité de débats et de confrontations.

S2: Il y aura entente là où un intérêt commun réunira les étudiants. A Zolingue, nous avons demandé à deux étudiants guinéens de venir nous parler des problèmes du sous-développement dans leur pays. C'est en tant que citoyens guinéens qu'ils peuvent nous en parler, pas en tant qu'étudiants. Je crois que le rôle de l'étudiant en soi est un problème abstrait.

E2: Il faut reconnaître qu'ailleurs, à Zurich par exemple, il y a un travail très concret qui se fait. Mais ici, la faute en revient aux étrangers eux-mêmes.

S1: L'idée du forum régulier est intéressante, mais je la considère comme insuffisante.

S3: En définitive, le premier centre d'intérêt commun, c'est la Faculté. Ce ne sont pas tous les étudiants de l'Uni qu'il faut réunir, mais d'abord chercher à les grouper dans le cadre de chaque Faculté.

VU: En résumé, il s'est dégagé de ce forum un certain

nombre d'attitudes face au problème des étudiants étrangers à l'Université de Neuchâtel, attitudes qu'il faudrait approfondir une prochaine fois. On a proposé quelques mesures concrètes, en particulier une politique d'accueil plus efficace à l'égard des étudiants étrangers et l'organisation de rencontres et de débats entre étudiants suisses et étrangers. Au cours du débat on a parlé aussi, et je m'en réjouis, du rôle de la FEN. Celle-ci devra sans doute revoir prochainement tout le problème de sa politique à l'égard des étudiants étrangers qui devraient être associés beaucoup plus étroitement que ça n'a été le cas jusqu'à présent aux responsabilités des dirigeants estudiantins. J'espère que, sur ce point, il pourra vous être donné rapidement satisfaction.



**CAISSE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT**  
LAUSANNE 7, RUE CENTRALE  
VEVEY MORGES RENENS  
14 correspondants locaux dans le canton

**A vendre bas prix**  
Machines à écrire OLIVETTI  
Renseignements au bureau de l'AGE

Les dépôts confiés à la **Caisse d'Épargne Cantonale** sont **garantis par l'État** et bénéficient du **maximum de sécurité**

Gérant: **Crédit Foncier Vaudois**  
LAUSANNE 36 agences dans le canton



*Tout va mieux.*

Vos soucis s'envolent dans la fumée des **DISQUE BLEU** **FILTRE**

Toujours fraîches et de qualité constante, les **DISQUE BLEU** vous permettront d'apprécier pleinement l'arôme unique du tabac français.  
20 pièces Fr. 1.—

RÉGIE FRANÇAISE DES TABACS

<p><b>Transports internationaux</b></p> <p><b>LAVANCHY Co. S. A.</b></p> <p>Tous billets : Chemins de fer - bateaux - avions aux prix officiels</p> <p>Réduction pour étudiants</p> <p>Agences : Lausanne, St-François 16 Vevey, rue du Simplon 18</p>	<p><b>Votre fleuriste</b></p> <p><b>Charly Bodmer-Feuz</b></p> <p>LAUSANNE Ile St-Pierre Crolline 2 tél. 22 67 25 Rue Enning 8 tél. 22 67 06</p> <p><b>Toutes confections</b></p> <p>10 % aux membres de l'AGE</p>
--	--

LE RENDEZ-VOUS  
DES ÉTUDIANTS

**Dôme**

Ile St-Pierre

**PAPETERIE de ST LAURENT**  
*Charles Krieg*

RUE ST LAURENT, 21  
LAUSANNE  
Tél. 23 55 77

**GEORGES KRIEG**  
*le spécialiste*  
EN ORGANISATION  
DE BUREAU

IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE

PLACE PÉPINET 4 TÉL. 23 08 71

**Junior**

Le yoghourt de grande classe,  
au pur jus de fruit



**CENTRALE LAITIÈRE LAUSANNE**  
En vente au Foyer

**Produits Standard... résultats d'expériences mondiales**

Télécommunications  
Traitement électronique de l'information  
Automation  
Equipements  
Appareils, pièces détachées

**Standard Téléphone et Radio SA.**  
Zurich 2/38

la cigarette  
la plus douce  
de l'année



**PARISIENNES SUPERFILTRE**



## Des groupes parmi nous

Comme annoncé dans le dernier numéro des VU, nous vous présentons aujourd'hui le Groupe Universitaire Catholique (GUC), en attendant de vous dévoiler les buts et l'activité de l'Association Chrétienne des Etudiants protestants (ACE). Nous sommes cependant heureux de porter à votre connaissance le programme de l'ACE pour cet été, en vous priant de considérer cet avis comme une invitation.

Les séances ont lieu à l'auditoire 7 de l'ancienne Académie, exception faite du groupe de l'Epul, qui se réunit à la salle paroissiale de Montriond. Les affiches apposées dans les bâtiments de l'Université indiquent l'heure et le lieu des cultes et des séances.

<b>Lundi</b>	6 juin :	Visite au « Bois Soleil ».
	13 juin :	Exodus de Léon Uriis.
	20 juin :	Mallormé.
	27 juin :	Le dernier des justes.
<b>Mercredi</b>	1 juin :	Physique moderne.
	8 juin :	L'icône dans l'Eglise orthodoxe.
	15 juin :	L'homme révolté de Camus.
	22 juin :	L'autocéphalie dans l'Eglise orthodoxe.
<b>Judi :</b>	Etudes bibliques sur les premiers chapitres de la Genèse.	
<b>Vendredi</b>	3 juin :	Kant et la paix.
	17 juin :	Etude biblique.
	24 juin :	Le chrétien et la politique

### Le Groupe Universitaire Catholique (GUC).

Des fêtes à Noël, à Carnaval, en fin d'année universitaire, un camp de ski, nombre de livres et de disques, une mère nourricière préparant deux bons et joyeux repas par semaines... voici ce que vous trouverez entre autres au foyer de l'avenue de la Gare.

Mais pourquoi encore cette communauté catholique au sein de notre université? Pour aider à tous ceux qui, non contents d'être des chrétiens du dimanche, veulent intégrer leur religion dans toute leur vie. A l'âge où notre Foi d'enfant, imposée par d'autres, ne nous suffit plus, nous désirons trouver une religion plus autonome, une vie intérieure personnelle, en harmonie avec notre époque, nos activités, le « Foyer » est pour nous une sorte de paroisse étudiante, qui guide notre recherche et complète notre formation spirituelle en essayant de remplir une triple mission :

1) **Une mission d'enseignement :** Les étudiants se réunissent en cercle de facultés, avec un spécialiste de la branche et un aumônier, pour envisager d'un point de vue chrétien les problèmes soulevés par leurs études respectives, et par leurs futures professions. Ils ont l'occasion d'approfondir grâce à des cycles de conférences données sur un même thème, de vastes questions d'intérêt général telles que par exemple : le Marxisme, l'Oecuménisme, ou l'avenir économique de l'Europe... Nombreux sont ceux enfin, qui suivent fidèlement depuis plusieurs semestres déjà le Cours de philosophie thomiste.

2) **Une mission liturgique :** Au cours des deux messes communautaires célébrées pendant la semaine au Foyer, chacun s'efforce de participer vraiment à la liturgie, et d'en pénétrer toujours davantage le sens. Les étudiants désireux de mieux connaître et de méditer l'Ancien et le Nouveau Testament participent au « Cercle biblique » dirigé par un aumônier. Les journées de retraite, par la prière, le silence, la mise en commun, permettent de se retrouver face à soi-même et de se « retremper » en Dieu pour aller de l'avant.

3) **Une mission d'apostolat :** Sur les routes de CHARTRES avec quelque 8000 Français, ou sur celles de N. D. des Marches, en Gruyère, avec les autres universités romandes, les étudiants partis en pèlerinage, offrent à Dieu leur effort physique et témoignent de leur foi. Ils collaborent aux offices de la semaine sainte dans une paroisse ayant de la peine à les assurer; et les membres de la « Conférence de St. Vincent de Paul » viennent en aide aux malades et à d'autres déshérités.

Lieu à la fois de détente et de formation, le « Foyer catholique des étudiants » n'est pas le « Foyer des étudiants catholiques ». Que chacun s'y sente le bienvenu, libre d'y prendre ce qui l'intéresse et peut lui aider pour en repartir ensuite. Loin de la « société bien pensante » avec pour devise « Hors des œuvres pas de salut ! » qui cherche à embrigader, à faire du prosélytisme, il est une communauté chrétienne accueillante, vraiment ouverte à tous et à toutes.

Chantal Testaz

A une cinquantaine de kilomètres au sud de San Francisco, se trouve, caché par de vastes forêts, le « campus » de l'Université de Stanford. Il s'étend sur une surface de 30 km<sup>2</sup> environ, dont une partie seulement est occupée par des bâtiments universitaires; le reste, de par la volonté du fondateur, le Sénateur Stanford, est réservé à des aggrandissements futurs. Une large allée de palmiers conduit au centre de l'Université, dont la forme, en double carré avec une vaste cour intérieure entourée d'arcades, rappelle un monastère. Le tout relève d'un style manifestement étranger à cette région : une imitation de style roman en grès rouge clair.

« Le niveau intellectuel et social de nos étudiants est très élevé », nous dit avec fierté le président — ici tout le monde s'appelle président et le terme de recteur est inconnu. — On m'a répété mille fois que Stanford figure parmi les « top ten » des Etats-Unis et y prend la sixième place! A quel prix... Les finances d'inscription se montent à 335 dollars par demi-semestre, la nourriture revient à 200 dollars et la chambre à 30 dollars; en comptant le prix de certains livres obligatoires et l'argent de poche qui, pour l'étudiant « normal » (soucieux de sa « social reputation », si éminemment importante sur ce campus) représente 50-100 dollars par mois, on arrive à un minimum de 750 dollars. S'il pense aux 50 dollars par semestre d'une Université publique, le candidat à Stanford peut s'étonner; on aura tôt fait de le rassurer en lui apprenant que cette Université ne se situe qu'à la 12e ou 13e place parmi les Universités les plus coûteuses des Etats-Unis! Il est vrai que plus de la moitié des étudiants sont au bénéfice de bourses ou travaillent à côté de leurs études.

Mais... à tout seigneur tout honneur : j'ai été frappé par l'offre énorme d'emplois dans l'industrie privée et l'administration publique faite aux Stanfordiens; tous les jours des représentants de différents secteurs économiques viennent ici pour essayer d'intéresser les étudiants, et souvent les engager sur place.

Les aventures d'un Lausannois à Stanford.

Il est évident qu'un individu comme moi, arborant une chevelure raisonnablement longue (ce qu'il me faut lutter contre les intentions radicales des

## Autopsie d'une Université américaine

Adalbert Korff, de nationalité allemande, termina des études de sciences politiques à Lausanne en 1959. Il avait collaboré pendant deux semestres au travail de l'AGE-CITE, comme chargé des Affaires Extérieures. Nous sommes heureux de publier ici ces lignes, qu'il nous envoie tout spécialement de Stanford (Californie). Il décrit avec esprit et à propos la vie universitaire stanfordienne



coiffeurs), portant de temps en temps une cravate, sont considérés comme des outsiders. On nous prend plus ou moins au sérieux; on nous considère au maximum comme « interesting », mais on ne nous donne aucune chance de nous intégrer véritablement. Certes, les Américains sont très généreux et hospitaliers, mais leurs invitations répétées ne dépassent que très rarement le stade du premier accueil. Quand on a tendance à ne pas nécessairement se raser tous les matins, quand en plus on profère de temps en temps des variations sur la théorie d'une économie éclairée ou plus ou moins planifiée — selon les grandes traditions lausannoises — on est sûr de se voir appeler socialiste, perdu et qui ferait mieux de rejoindre les fameux « beatniks », non conformistes néo-existentialistes, de San Francisco!

Un autre facteur restreint très sensiblement les possibilités de déployer le savoir-vivre si bien appris à Lausanne : il s'agit des « two ban miles », zone entourant le campus, dans laquelle toute consommation d'alcool est interdite; restriction supplémentaire à la loi californienne selon laquelle les jeunes gens au-dessous de 21 ans ne sont pas autorisés à boire de l'alcool. C'est très fâcheux...

### Social life.

La vie de campus a pour conséquence d'isoler l'étudiant de tout contact avec l'extérieur. Les étudiants s'organisent donc entre eux pour mettre sur pied un programme de « social events », qui groupe

tout, des discours remarquables de hautes personnalités aux « curling parties » fort ennuyeuses. Tout est organisé, dirigé, contrôlé; on a parfois l'impression de se trouver dans une grande école enfantine. Chaque étudiant est constamment observé et son dossier contient des remarques telles que « elle a laissé une chambre en désordre », ou des réponses à des questions comme : « comment s'habille-t-elle? », « quels sont ses hobbies? » et « comment va son dating? ». To date signifie : avoir un rendez-vous avec une personne du sexe opposé.

To date or not to date, that is the question.

La participation à la social life est un problème pour les 12 étudiants étrangers boursiers que nous sommes, étant donné les 35 dollars d'argent de poche qui nous sont alloués par mois.

Les trois jeunes filles n'ont pas de souci à se faire : une coutume bien établie veut que le garçon paie partout et toujours pour sa charmante belle. Cette prérogative de l'homme américain est à peu près la dernière qui lui reste, sans lui être contestée... Les étrangères sont moralement obligées de s'y soumettre.

Parmi les garçons, il faut distinguer entre ceux qui ne tiennent pas à s'offrir ce luxe et une minorité d'enthousiastes qui sortent tout le temps. On les voit rarement, car ils sont toujours à la recherche de subsides supplémentaires.

Un Américain m'a énoncé l'autre jour les trois conditions « sine qua non », que doit être à même de remplir un « successful » cavalier : avoir beaucoup d'argent, une voiture, beaucoup de temps!

N'oublions pas que pour les étudiantes, l'Université est une affaire très sérieuse car, comme l'une d'elles me l'a avoué : « L'université est pour nous la dernière chance de rencontrer des futurs maris. Plus tard ça devient infiniment plus difficile ». Honnêteté américaine...

Adalbert Korff.

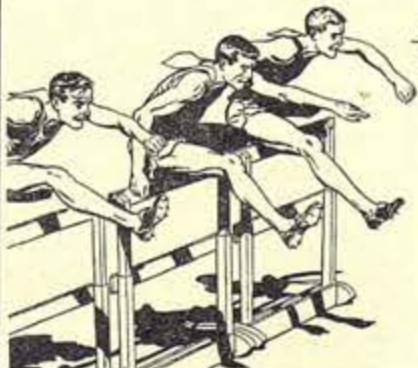
Papeterie Centrale  
**A. KRIEG & Cie**  
FONDÉE EN 1867  
Rue Centrale 6 Lausanne

LIBRAIRIE  
**Maurice BRIDEL**  
Beaux livres anciens et modernes  
Editions originales - Beaux-Arts  
Ouvrages sur le cheval  
et l'équitation  
Gravures modernes  
LAUSANNE - AV. DU THÉÂTRE 1

Qui dit Sport dit

**Mages SPORT S.A.**

13, rue Haldimand - Lausanne



Sports  
Vacances  
Camping

Le rayon jeune... pour les jeunes

au 1er étage des

**INNOVATION**

PRO-CHECK QUALITE SERVICE



# PLAISIRS ÉTUDIANTS

## Qui êtes-vous Ingmar Bergman ?



Le cinéma suédois, naguère si brillamment illustré par Victor Sjöström et Mauritz Stiller sans compter l'apparition bouleversante de Greta Garbo, est pratiquement inconnu en Suisse, pour des raisons commerciales; et pourtant l'un de ses représentants actuels, Ingmar Bergman, peut être considéré, aux côtés du polonais Wajda et du français Resnais, comme l'un des cinéastes les plus importants de notre époque.

On peut distinguer dans les films de Bergman trois thèmes principaux qui illustrent chacun une tranche de sa production cinématographique : la jeunesse face au monde des adultes (*Monika et Jeux d'été*), l'amour et le mariage (*L'attente des femmes* et *La nuit des forains*) et la méditation philosophique (*La Prison* et *Le septième sceau*).

Dans l'univers de Bergman, le monde ne croit plus en Dieu, il est livré au Mal et, même si parfois ses personnages semblent trouver une issue à leur existence, en fait ils ne font que se déplacer toujours dans le même univers de solitude et de désespoir. Dans ces conditions, le temps prend une importance considérable et l'on peut dire que Bergman a apporté au cinéma la notion de durée qui n'existait jusque là qu'en littérature.

Le problème moral est de concilier les regrets de ce que l'on a connu et la certitude que l'on ne revivra pas ces instants de bonheur, tout en sachant bien que l'on a pas été vraiment heureux; la seule solution est d'attraper au vol le temps qui passe et de vivre pleinement ces quelques instants de félicité. Les héros de Bergman ont un idéal de vie sans entraves, mais ils finissent toujours par se rendre compte que la vie est une sorte de prison dans laquelle les événements les pousseront fatalement.

Le style de Bergman s'apparente, par certains côtés, à celui de la fin du cinéma muet: le symbole visuel à la manière des cinéastes expressionnistes allemands; prenons le seul exemple de l'importance des miroirs: ou bien les personnages ne s'y regardent pas et les glaces trahissent leurs propres gestes ou bien ils s'y regardent pour chercher une réponse aux questions qu'ils se posent. Il utilise aussi la lumière avec un art consommé et ses personnages voient le monde sous un certain éclairage qui est la projection de leur état d'esprit.

Souhaitons que ces quelques lignes auront éveillé votre intérêt pour un des réalisateurs les plus importants de notre temps et que vous serez nombreux à venir juger par vous-mêmes des très grandes qualités de Bergman le 5 juin à Evian où vous seront présentés *La Nuit des Forains* et *La Prison*.

François Rochat

Cliché aimablement prêté par la « Tribune de Lausanne »

## CINÉ-CLUB UNIVERSITAIRE SORTIE A EVIAN

Dimanche 5 juin

Deux films du fameux cinéaste suédois:

**Ingmar Bergman**

**La Nuit des Forains**

et  
**La Prison**

Renseignements:

Départ du bateau 8 h. 45

Prix: membres Fr. 3.60 — non membres Fr. 7.—

Inscriptions: Versement au C.C.P. II 19406 ou au Bureau de l'AGEPUL, jusqu'au mardi 31 mai 1960

Centre International étudiant

**RENCONTRE**

au

**BORD DU LAC**

suivie d'un

**Gigot à la Broche**

**Samedi 18 juin**

Inscriptions aux Bureaux AGEPUL et AGEICITE



## BAL EPUL

dans un Casino de Montbenon transformé

le samedi 11 juin

avec la participation de 4 orchestres:

- Ded Gerval
  - New Orleans Jazz Band
  - Trio Jean-Claude Juvet
  - Trio Marcel Magnin,
- avec le pianiste Achille Scotti



## Affaires extérieures

Faire des projets de vacances, c'est déjà partir un peu!

De nombreux camps internationaux, cours de vacances, séjours à l'étranger, sont organisés pour les étudiants, à des conditions financières souvent avantageuses:

Un Camp international de travail et d'études à Rönninge, près de Stockholm, du 9/7 au 10/8.

Centre de vacances dans la Cité Universitaire de Madrid: Ouvert du 25 juin au 25 sept.

Cours de vacances organisés par l'Université d'Innsbruck à Mayrhofen dans le Tyrol: 4 séries de 3 semaines du 19 juin au 10 septembre.

Ecole internationale d'été en Crimée: Quelques sujets: Les étudiants: la coopération internationale; la culture mondiale.

Deux Camps internationaux d'été en Tchécoslovaquie: tous deux du 10/6 au 31/8.

Détails et formulaires d'inscription à l'AGE.

N'oubliez pas non plus de consulter la Brochure de voyages de l'UNES!

Ciné-Club universitaire

7 juin: «Le danseur de corde» de K. Grüne (auteur de «La rue»)

14 juin: «La signora di tutti» de M. Ophüls.

Les séances ont lieu au Belvédère, dès 20 h.15.

## VOIX UNIVERSITAIRES

1, rue de la Barre, Lausanne Tél. 22 35 40

Abonnement 1 an: ordinaire Fr. 4.—; de soutien Fr. 10.—; CCP II. 146 77

Rédacteur en chef: Daniel Mange (EPUL), Rint-Mont 5 TI. (021) 23 81 21

Rédacteur AGECITE: Michel Renaud (droit).

Assesseur à la rédaction: J. K. Scius (EPUL).

Administrateur: Jacques Epars (HEC) Penthelaz.

Imprimeur: Imprimerie des Affaires S.A., 25, av. Vinet. Tél. (021) 24 15 25

Publicité: Pierre Clerc, C.C.P. II. 19 665 Tirage: 4000 exemplaires

## La théologie de hier et d'aujourd'hui

### Joyeux théologiens

On lit dans le bulletin du Grand Conseil, relatant la séance du 15 janvier 1861, au chapitre des pétitions:

«Une pétition datée d'Yverdon, se plaint de ce que les étudiants en théologie ne font pas convenablement leurs «études» et passent leur temps dans les cabarets, cafés et billards, notamment au «Raisin» (Réd.: il s'agit très probablement du café qui se trouve au bas de la Madeleine et qui porte encore ce nom). Elle demande que ces Mes-

sieurs soient rappelés à l'ordre, que les établissements publics leur soient interdits, et qu'ils soient tenus de porter un costume distinctif».

### Collège de la Faculté de théologie

Semestre d'été 1960 et d'hiver 1961

Prêtreur: Bernard Dumont,

Montolivet 18, E.V. Tél. 26 87 36

Vice-prêtreur: Alain Cheseaux,

Valentin 16, E. V. Tél. 22 81 31

Questeur: Bernard Pasche,

Jolimont 17, Prilly. Tél. 24 85 88

### Les ancêtres du Manifeste de Grenet

Comme toute grande entreprise, la démocratisation de l'enseignement supérieur a eu ses précurseurs. On les trouve

dans son rapport sur l'année 1859, fait la remarque suivante:

«L'on peut reprocher avec raison une tendance bien marquée dans le canton de Vaud de négliger les études classiques et l'on est frappé du petit nombre d'élèves qui fréquentent les collèges-écoles-moyennes. C'est sans doute un mal qui peut être attribué au développement de l'industrie, à l'augmentation des besoins et partant du désir d'entrer, le plus promptement possible, dans la vie utilitaire. Ces dispositions, on peut les combattre pour en atténuer les effets; mais, disons-le, ce n'est qu'à la longue, et avec des efforts persévérants qu'on atteindra le but.»

### Les rencontres de Jeunes en Avignon

Les rencontres internationales de Jeunes sont organisées dans le cadre du XIVe Festival d'Art dramatique présenté par le Théâtre National Populaire.

Ces rencontres, qui seront réalisées en 1960 pour la sixième fois, sont ouvertes à des jeunes, filles et garçons, âgés de 18 à 25 ans, de toutes nationalités et de formations diverses.

Les jeunes assisteront à trois ou quatre représentations dramatiques données le soir, en plein air, dans la cour d'honneur du Château des Papes, par le Théâtre National Populaire. En outre, ils prendront part à des débats sur le théâtre et des excursions en groupes leur permettront de découvrir la Provence dans les meilleures conditions possibles.

Il y aura deux sessions de sept jours chacune:

1. du samedi 16 au samedi 23 juillet 1960,

2. du mardi 26 juillet au mardi 2 août 1960.

Les frais de participation, comprenant le logement, la nourriture, les représentations théâtrales, les excursions en car à travers la Provence, l'assurance, s'élèvent à Fr. 72.— suisses.

Renseignements et inscriptions auprès de: Christiane Curtet, Ecole Pestalozzi, Echichens (Vaud).

### Commission sportive

Football:

Victoire lausannoise!

L'équipe universitaire de football s'est rendue à Paris, où elle a rencontré l'équipe des Sciences politiques. Nos représentants ont remporté la victoire par 3 buts à 1.

Un accueil cordial fut réservé aux étudiants lausannois, qui assistèrent entre autres à une représentation du TNP.

Tournoi interfacultés:

Désirez-vous défendre les couleurs de votre faculté? Vous êtes priés de vous inscrire le plus tôt possible auprès de votre comité.

ASUS

L'Association des Sports Universitaires Suisse a fixé son siège à Lausanne. Patrick Fetsch, ancien président de la Commission Sportive, a été brillamment élu président du comité.



# VOIX UNIVERSITAIRES

Organe mensuel de l'Union des Etudiants Lausannois et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel - 12 année - juin 1960

De notre correspondant spécial:

## Ségrégation raciale à Zurich ?

Où les étudiants français du Poly sont exclus du Foyer...

### EDITORIAL

#### Remous à l'UNES

Chaque fois que le Comité Central de l'UNES eut à faire face à des problèmes fondamentaux, le processus d'échappatoire fut identique: on rappelle que notre pays est œuvre de tolérance et de patience et que rien ne doit être fait qui soit de nature à attenter à l'esprit suisse.

Dans le différend au sein de l'UNES qui a éclaté au grand jour et dont la presse s'est faite l'écho, il convient de clairement spécifier que les AGE romandes ne prétendent pas imposer aux AGE d'Outre Sarine leurs vues quant à la conception d'un syndicalisme étudiant éclairé. Ce serait contraire à l'esprit fédéral qui préside aux destinées de notre pays. En contrepartie, elles demandent aux AGE suisses alémaniques d'accepter loyalement et sans arrière-pensées leur manière d'aborder les problèmes étudiants et universitaires.

Ceci dit, reconnaissons tout haut que ce que les AGE romandes veulent obtenir, ce sont des explications sur la gestion, à leur avis désastreuse, du Comité Central de l'UNES.

Des faits parmi tant d'autres:

1. Elu depuis six mois, le Vice-Président international en passe cinq au service militaire. Lors de son élection, il était au courant de ses obligations militaires et ne les a pas mentionnées à l'Assemblée Générale.
2. Invité à assister à la séance du Grand Conseil Vaudois consacrée au rapport Oguey et à la démocratisation des études supérieures, le Vice-Président à l'Information ne trouve même pas un mot pour excuser sa non venue! Par ailleurs, il confond si bien son rôle officiel et son activité privée, que l'AGE de Berne demande que l'on vote une motion de blâme à son endroit.
3. Alors que les questions sociales sont devenues très importantes, la Vice-Présidence sociale est restée quatre mois sans titulaire.
4. Dans une affaire aussi importante que l'organisation d'une Table Ronde de l'Unité mondiale étudiante, l'incohérence du Comité Central fut telle qu'en l'espace de 36 heures il réussit à prendre trois décisions totalement contradictoires.

Ces quelques faits pris au hasard parmi tant d'autres témoignent de l'incapacité des dirigeants actuels de l'UNES, de leur désinvolture et de leur manque de sens des responsabilités à l'égard de l'ensemble des étudiants suisses.

Cependant, les Assemblées des délégués de l'AGE-cité, de l'AGEPUL et de la FEN ne feront rien pour l'instant qui soit de nature à aggraver le différend qui les oppose au Comité Central de l'UNES et souhaitent que la collaboration avec les AGE suisses alémaniques soit préservée. C'est pourquoi, elles ont proposé la constitution d'une «Commission d'enquête» chargée de caractériser la situation actuelle de l'UNES et de déterminer les causes de faits et de personnes qui l'ont amenée. Cette Commission comprendrait quatre personnalités, deux Suisses alémaniques et deux Romands, connaissant à fond l'UNES, mais n'ayant pas été concernées par les événements survenus dès le Congrès de Lausanne 1959 et rencontrant l'agrément de l'ensemble des sections.

Espérons que cette ultime tentative de conciliation n'enregistrera pas une fin de non-recevoir, mais qu'elle sera couronnée de succès.

Michel Gardaz,  
Président de l'AGE-cité

— Le 9 décembre 1959, une étudiante luxembourgeoise ayant rejoint un de ses amis dans la file, au Foyer-restaurant, est prise à parti par un étudiant suisse allemand et le «Studentenvater» (assistant responsable du Foyer). Elle résiste à leurs manœuvres et est jetée à terre.

— Le 11 décembre, un groupe de ses amis demande au «Studentenvater», M. Héri, de lui présenter ses excuses. Ce dernier refuse, et rapidement un chahut s'organise. Il est orchestré par des étudiants de langue française qui s'assoient par terre, encombrant le sol: le service est très vite interrompu. La police, appelée d'urgence, constate dans son rapport que 130 étudiants ont participé à cette «grève», dont le bilan définitif est: 10 assiettes cassées par un ser-

veur qui a lancé son chariot sur les manifestants, et 500 repas non servis.

— Le 26 février 1960, le Président de «Gallia», qui est l'association des étudiants de la Communauté française au Poly de Zurich, est convoqué par M. Pallmann, Président du Poly, qui dit avoir reçu des doléances du Foyer concernant les Français qui ont organisé une manifestation meurtrière et qui, en général, boivent et surtout mangent trop bruyamment. Demande est faite au président de «Gallia» de les inviter à ne plus prendre leurs repas dans ce restaurant; ce dernier répond que son association n'a jamais organisé une telle grève, et qu'il n'entre pas dans ses compétences d'interdire aux étudiants français l'accès à leur restaurant habituel.

— Le 10 mai, le Président de «Gallia» reçoit une lettre de M. Pallmann, déclarant qu'il a pris la décision de renvoyer du Foyer, pour le semestre d'été, tous les étudiants français et luxembourgeois. Cette décision a été votée à l'unanimité par le conseil du «Studentheim», où les étudiants sont représentés avec tout le brio qu'on lui connaît par M. Hans Jenny.

— Le 25 mai, Hans Jenny, convoqué à une réunion intime, déclare avec fougue qu'il a toujours refusé le principe de cette décision arbitraire, mais avoue avec naïveté qu'il a cependant voté pour l'application de cette loi de la Terreur.

— Il est à relever que M. Hans Jenny n'a jamais pris de repas au Foyer.

### Cartel

Les assemblées des délégués de l'AGE-cité, de l'AGEPUL et de la Fédération des Etudiants Neuchâtelois ont décidé récemment de se grouper au sein d'un Cartel. Il est clairement spécifié dans le préambule accompagnant les dispositions organiques que ce Cartel n'a pas à se poser comme un organisme concurrent de l'UNES. Son rôle est de donner l'exemple d'un fédéralisme coopératif en proposant des solutions romandes aux problèmes universitaires et étudiants.

### Echec et Mat Uni!

C'est le jeudi soir 23 juin que la dernière manche de cette compétition culturelle inter-universités s'est terminée par la brillante victoire de Lausanne. Grâce à nos quatre représentants Jean-Marc Blanc, Nicolas Jéquier, Jean-Pierre Moser et Jean-Jacques Rège, auxquels vont nos vives félicitations, le fonds de l'Entraide se voit augmenté de la belle somme de 10 000 fr.



CAMP DU CAP D'AIL

#### Le Service du Tourisme Universitaire vous propose...

Voyages en Yougoslavie: séjours sur la Côte dalmate:

24 juillet - 7 août Fr. 210.-

22 août - 7 sept. Fr. 295.-

Possibilité de faire le voyage aux dates indiquées uniquement:

Zurich-Ljubljana et retour Fr. 55.-

Voyage en Finlande (avion et bateau):

13-27 juillet Fr. 740.-

Festival d'Avignon: 10-24 juillet et 24

-31 juillet: Fr. 110.

Voyage aux USA: 25 juillet-24 septembre Fr. 2000.-

Camps de vacances: Cap d'Ail (Côte

d'Azur) ouvert du 10 juillet au 3 octobre: Fr. 13.- par jour.

Ch. de fer Bâle - Athènes: 56 heures: aller Fr. 178.-, aller et retour 345.-

Avion: Bâle - Athènes: 11 heures: aller Fr. 197.-, aller et retour 391.-

Départ les 14, 28 juillet, 11, 23 août-6 septembre.

Vols: Bâle-Copenhague aller Fr. 98.-

Bâle-Londres aller Fr. 84.-

Paris-Londres aller Fr. 48.-

Trains: Bâle-Copenhague aller Fr. 68.-

Bâle-Milan aller Fr. 19.-

Bâle-Rome aller Fr. 41.-

Bâle-Utrecht aller Fr. 39.-



A propos de

# « L'Espagne étouffée »

L'article sur « L'Espagne étouffée » paru dans les dernières « Voix Universitaires » a rencontré un vif intérêt parmi les étudiants suisses et étrangers de l'Université.

Quelques étudiants espagnols, représentant un secteur opposé de l'opinion étudiante de leur pays, ont tenu à répondre par écrit aux auteurs de l'article en question, de l'Université de Barcelone. Nous publions, à titre d'information également, ce document intéressant, persuadés que le lecteur saura, une fois encore, faire la juste part des choses. (Réd.).

« L'Espagne étouffée », article paru aux Nos 5-6 des V.U., a été lu par les étudiants espagnols de Lausanne avec un certain ébahissement.

En effet, une revue pour étudiants se doit d'être impartiale et objective. Or, les V.U. ont accepté un article, puisé dans une autre publication, sans avoir à son sujet la moindre garantie.

Il suffit de regarder de près cet article pour constater la fantaisie qui a présidé à son exécution.

Nous nous reportons, par exemple, au prétendu analphabétisme de « 10 millions et demi de personnes ». Cela ferait, si c'était vrai, plus du tiers de la population totale du pays. Bien entendu, ils y ont peut-être compté les bébés.

Pour les questions tant économiques que sociales, d'ailleurs, les rapports annuels d'entités comme l'OECE et l'ONU sont bien plus dignes de foi que ces affirmations gratuites. Qu'il suffise de remarquer cette allusion aux « 200'000 chômeurs », soit-disant empruntée au Bulletin de la Chambre de Commerce de Barcelone, quand il est connu que cet organisme n'a rien à voir avec les questions sociales.

Nous apprenons aussi avec soulagement que, des 5000 détenus politiques mentionnés à la page 1 du No 5, il n'en reste que 2000 à leur arrivée en page 3. Pas difficile de s'échapper des prisons de papier !

De même, nous regrettons sincèrement la tuberculose de certaine dame, mentionnée au No 6, qui lui a pourtant permis de vivre rien que 19 ans en prison (!) De quoi faire concurrence au climat helvétique !

On apprend également au No 6, et avec toutes sortes de détails, la condamnation d'un certain Ijnio R... Toutefois, nous savons bien que ce nom, s'il existe, devrait s'orthographier « Higino ». Comme la prononciation espagnole est la même, il faut penser que les auteurs ont reçu ces informations de vive voix, ce qui n'ajoute rien à leur vraisemblance.

Passons sous silence cette « lettre d'un prisonnier » où l'on nous fait grâce de tous les noms, même de celui du « colonel instructeur ». Cela ne nous a guère étonnés puisque, somme toute, l'auteur de cet article est déjà caché sous un anonymat que — nous en sommes sûrs — même les rédacteurs des V.U. auraient de la peine à dévoiler.

Car c'est bien cela, plus que le texte lui-même, qui nous a frappés : la naïveté avec laquelle on a publié un article non signé, avec des faits divers contés pêle-mêle, et sans aucune preuve à l'appui.

...Tout de même, il faut le reconnaître, il y a, — à part les photos — quelque chose de vrai dans cet article. Une campagne « pro-amnistie », on ne sait pas trop bien pour qui, a été en effet déclenchée à l'étranger. Soulignons alors que l'initiative appartenait au fameux émetteur « Radio Espana Independiente », en réalité une simple transmission de « Radio Moscou ». Voilà pourquoi le seul Espagnol qui l'ait signée est le célèbre Picasso, naturalisé Français et appartenant au P.C. de ce pays.

Et, maintenant, Messieurs, réfléchissez à ce que l'Espagne n'a pas de rideau de fer ; au contraire, nombre d'entre vous l'ont visitée ou ont l'intention de le faire. Rien n'est caché,



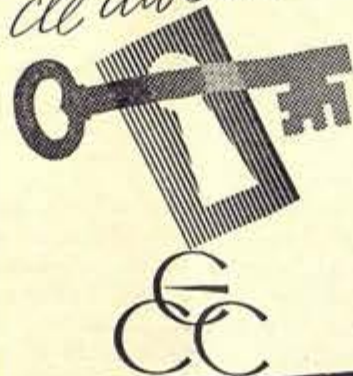
Tout va mieux,

Vos soucis s'envolent dans la fumée des DISQUE BLEU  
**FILTRE**

Toujours fraîches et de qualité constante, les DISQUE BLEU vous permettront d'apprécier pleinement l'arôme unique du tabac français.  
20 pièces Fr. 1.—

RÉGIE FRANÇAISE DES TABACS

L'ÉPARGNE  
*clé du succès*



CAISSE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT  
LAUSANNE 7, RUE CENTRALE  
VEVEY MORGES RENENS  
14 correspondants locaux dans le canton

Les étudiants désirant loger au FRU l'année universitaire 1960-61 sont priés de s'inscrire au bureau de l'AGE-cité jusqu'au 15 juillet.

vous pouvez causer avec n'importe qui sur n'importe quoi. Bref, c'est ridicule et enfantin de nous peindre comme de machiavéliques bourreaux de la liberté.

Quant à la question de pourquoi nous tenons à vivre en paix, même si des agitateurs communistes doivent en faire les frais, peut-être le million de morts de notre guerre civile vous suffira-t-il comme réponse ?

...Veuillez agréer, Messieurs, l'expression...

F. Alou ; A. Blanch ; A. Castro ; P. Giralt ; J. Martinez ; M.-A. Merigò ; R. Moreno ; J. Narbona.

GEORGES KRIEG  
*le spécialiste*  
EN ORGANISATION  
DE BUREAU  
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE  
PLACE PÉPINET 4 TEL. 23 08 71

la cigarette  
la plus douce  
de l'année

PARISIENNES  
SUPERFILTRE

Les dépôts confiés à la Caisse d'Épargne Cantonale sont garantis par l'État et bénéficient du maximum de sécurité  
Gérant: **Crédit Foncier Vaudois**  
LAUSANNE 36 agences dans le canton

*Junior*

Le yoghourt de grande classe,  
au pur jus de fruit



CENTRALE LAITIÈRE  
LAUSANNE  
En vente au Foyer

PAPETERIE  
de ST LAURENT  
*Charles Krieg*  
RUE ST LAURENT, 21  
LAUSANNE  
Tél. 23 55 77



Votre fleuriste  
**Charly Bodmer**  
LAUSANNE Ile St-Pierre  
Caroline 2 tél. 22 67 25  
Rue Enning 8 tél. 22 67 06  
Toutes confections  
10 % aux membres de l'AGE

Transports internationaux  
**LAVANCHY Co S.A.**  
Tous billets :  
Chemins de fer - bateaux - avions  
aux prix officiels  
Réduction pour étudiants  
Agences : Lausanne, St-François 18  
Vevey, rue du Simplon 18

Papeterie Centrale  
**A. KRIEG & Cie**  
FONDÉE EN 1847  
Rue Centrale 6 Lausanne

Qui dit Sport dit  
**Mages SPORT S.A.**  
13, Rue Haldimand - Lausanne

LIBRAIRIE  
**Maurice BRIDEL**  
Beaux livres anciens et modernes  
Editions originales - Beaux-Arts  
Ouvrages sur le cheval  
et l'équitation  
Gravures modernes  
LAUSANNE - AV. DU THÉÂTRE 1

Sports  
Vacances  
Camping

Le rayon jeune... pour les jeunes  
au 1<sup>er</sup> étage des **INNOVATION**

LE RENDEZ-VOUS  
DES ÉTUDIANTS  
**Dôme**  
Ile St-Pierre

**Banque Cantonale Vaudoise**  
fondée en 1845  
Siège central Lausanne  
40 agences et bureaux



## Billet du Président

Pourquoi ces oppositions irréductibles entre les étudiants suisses? Faut-il, comme certains le prétendent, attribuer à la jeunesse des protagonistes le caractère absolu de cette confrontation? Les deux camps seraient-ils animés par des "doctrinaires" qui n'auraient aucun sens diplomatique?

Toutes ces questions ont été soulevées dernièrement par ceux qui s'étonnent qu'un heureux compromis paraisse improbable.

L'art du compromis est, dit-on, typiquement suisse; il est indispensable pour un pays d'aspects si multiples. Il est évident qu'il faut éviter à tout prix de mettre en question l'unité nationale et que ce souci doit animer tous les leaders politiques du pays. Mais il faut se garder d'aborder les problèmes de l'UNES en croyant à de tels impératifs. L'UNES n'est qu'une association de droit privé dont il serait abusif de penser qu'elle doit à tout prix participer du mythe de l'unité nationale.

Il est des prises de position sur lesquelles on ne peut transiger sans les renier. Il s'agit de ces prises de position qu'on qualifie emphatiquement de fondamentales. A ce niveau, un système en exclut un autre, il postule certaines données qui s'opposent à toute autre conception.

Et l'UNES devra vivre avec ces oppositions internes, si elle y parvient, car on ne saurait exiger de ses membres des compromis sur le fond.

Par exemple, notre politique sociale, exposée ici par CART, s'oppose fondamentalement au système de la Darlehenskasse. La Darlehenskasse n'évite en effet ni la requête de la bourse, ni l'insécurité de son attribution. Elle pourrait être utile aux étudiants déjà engagés dans leurs études, mais elle ne saurait être en aucun cas le moteur d'une démocratisation des études. Ce système ne recherche pas assez loin les causes de la non-participation des milieux les moins favorisés de la population à la formation des élites nationales.

A me lire, on pourrait prendre mon texte pour une déclaration de guerre. Je suis loin pourtant de refuser l'idée d'une discussion avec nos amis de Suisse alémanique.

Sans renoncer le moins du monde à nos choix, peut-être pourrions-nous trouver un "modus vivendi" au sein de l'Unes en circonscrivant exactement nos attributions respectives et communes.

Lucien Tissot

# Pour une amélioration du régime des bourses

par Henri-Philippe Cart

La FEN a présenté jeudi dernier un fort Mémoire sur les questions de bourses d'études. Bien que chacun puisse l'obtenir au bureau de la FEN, nous pensons néanmoins utile de publier ici les propositions concrètes que nous avons l'honneur de soumettre aux autorités neuchâteloises cantonales et communales.

## a) Description du nouveau système

1. La reconnaissance d'un droit à une bourse à situation donnée — ce qui signifie que si l'étudiant remplit certaines conditions, le principe de sa bourse ne se discute pas, de même que son montant de base.

2. Cette bourse est versée «à fonds perdu».

3. Son octroi entraîne l'exonération des finances de cours, d'examens et de laboratoire.

4. L'appréciation de la situation donnée se fait selon des critères préalablement déterminés. Il n'est pas question ici d'établir des échelles de salaires qui correspondent à un montant déterminé de bourse. Au contraire. C'est la méthode de calcul de la situation qui doit être précisément établie. Le montant net des ressources de la famille est fixé selon un schéma strict qui tient compte des revenus et des charges. Il est comparé à une échelle de normes de comparaison au-dessus desquelles le droit à la bourse disparaît. Le montant de base de la bourse est égal à la différence qui sépare le montant net des ressources de la famille de la norme qui s'applique au cas considéré. Si la norme n'est pas unique, c'est pour tenir compte de la composition de la famille. Cette norme abstraite représente en réalité le niveau de ressources de la famille à partir duquel celle-ci peut assurer l'entretien d'un enfant aux études sans difficulté.

Une motion déposée lors de la 5<sup>e</sup> assemblée des délégués du 7 juin demandait au comité de former une commission en vue d'étudier le problème de l'accueil des nouveaux étudiants: suite logique du forum des VU: Les étudiants étrangers à l'Université de Neuchâtel.

Chaque année dans le courant de novembre, l'Université organise une petite cérémonie: la réception des nouveaux étudiants, à laquelle tous sont conviés, jeunes et vieux. Cette cérémonie demeure très folklorique, trop au goût de certains pour qu'on puisse l'espérer fructueuse.

5. Le montant de la bourse ne doit pas être limité par des minima ou des maxima légaux. Il doit pouvoir s'adapter à toutes les situations et suffir dans tous les cas à assurer l'entretien complet de l'étudiant, compte tenu des prestations possibles de la famille, estimées grâce au mécanisme exposé au chiffre 4.

6. La bourse est accordée pour une année et automatiquement renouvelée. Si la situation de famille s'est modifiée, il faut procéder une nouvelle fois aux calculs du montant de la bourse.

7. Le boursier a le devoir de présenter chaque année un rapport décrivant son travail, mentionnant les examens qu'il a réussis, et expliquant ses échecs éventuels.

8. La procédure actuelle de demande de la bourse est supprimée; elle est remplacée par un examen automatique, effectué par l'autorité compétente, de la situation de tous les enfants terminant leur scolarité obligatoire. Cet examen consiste à demander par l'intermédiaire du corps enseignant ou de l'Office d'orientation professionnelle quelle formation l'élève désire acquérir, et à établir un pré-calcul de la situation de famille et de l'éventualité d'une bourse.

9. Dès que l'autorité compétente pressent que la situation de famille permet l'obtention d'une bourse, elle convoque le chef de famille et l'élève pour leur exposer le système des bourses et le cas échéant établir le montant de la bourse.

10. En cas d'études particulièrement onéreuses, le montant arithmétique de la bourse peut être augmenté. On s'efforcera, pour autant que faire se peut, d'établir des taux d'augmentation correspondants à ces études.

11. Lorsque l'étudiant est majeur, le mécanisme du point 4 n'est appliqué qu'avec le

consentement de l'étudiant et du chef de famille. A défaut, le montant de la bourse est calculé par la soustraction des revenus éventuels de l'étudiant des frais qu'occasionnent ses études.

12. L'information auprès des parents d'élèves est faite systématiquement. Le schéma du régime des bourses est mentionné aussi précisément que possible. Cette opération est effectuée au plus tard au moment où l'élève doit faire la première option de sa formation (passage du stade primaire au secondaire) et répétée très régulièrement, jusqu'à ce que le système soit ancré dans les habitudes sociales.

## b) Organisation et répartition des compétences

13. Création d'une Chambre cantonale des bourses d'études, formée selon le principe de la parité entre l'Etat, l'Université et les représentants des étudiants; compétence pour:

— fixer les normes de comparaison mentionnées au chiffre 4;

— connaître les recours de l'élève ou de son représentant légal contre le refus d'une bourse ou toute mauvaise application du système;

— décider le retrait d'une bourse (cf. chiffre 7);

— coordonner les activités à l'intérieur du canton;

— préciser les méthodes de mise en exécution du système, en particulier établir la documentation adéquate et les formules ad hoc indispensables à l'application des chiffres 4, 8, 10 et 11.

14. Le canton garantit aux élèves l'application de la norme établie par la Chambre cantonale des bourses d'études, quelle que soit leur commune de domicile.

15. Le canton invite toutes les communes à adhérer à ce système de bourses. La commune qui y consent ne pourra appliquer des normes inférieures à celle du canton (respect du principe général de la répartition égale des charges). Elle aura droit à être représentée au sein de la Chambre cantonale des bourses d'études.

16. La commune conserve la possibilité d'appliquer des normes supérieures à celles du canton.

17. Chaque commune du canton est tenue de procéder à l'examen mentionné au chiffre 8, qu'elle ait adhéré ou non au système des normes. Si elle applique ce système, elle poursuivra la procédure, attribuera la bourse et communiquera un double de sa décision au canton qui lui remboursera la part conventionnelle qui est à sa charge. Si elle ne connaît pas ce système, elle fera immédiatement tenir tous les dossiers au canton qui octroyera la bourse.

18. Ce système n'est applicable que pour les élèves dont les parents sont domiciliés fiscalement sur le territoire du canton.

Nous nous tenons à mi-chemin entre la bourse traditionnelle et l'allocation d'études, ayant emprunté à ces deux solutions ce qu'elles avaient de plus avantageux: la souplesse de la bourse dont les défauts sont corrigés par la sécurité qu'offre l'allocation d'études.

Nous sommes convaincus que la solution préconisée, qui vient d'être analysée assez techniquement, s'insère parfaitement dans la structure actuelle de notre République, et que son adoption n'entraînera aucune révolution, si ce n'est celle d'ouvrir largement les portes de l'enseignement supérieur en démocratisant véritablement le recrutement universitaire.

les informations nécessaires et leur distribuer brochures, programmes et règlements...

3. La commission souhaite que la réception des nouveaux étudiants par le recteur soit maintenue, même sous un autre visage, ainsi que la soirée dansante qui lui fait suite.

4. Pour terminer, la commission se demande s'il ne serait pas souhaitable que les doyens réunissent leur faculté pour une séance d'information, méthode qui fut mise en œuvre par M. le doyen Redard de la faculté des lettres.

Dans l'accomplissement de cette tâche, la commission estime que l'accent devra être mis surtout sur la qualité de l'information, l'intensité des rapports inter-individuels et la bonne volonté de tous.

Ce programme discuté et amendé sera mis en œuvre dès l'automne 1960 et c'est à l'usage que l'on jugera de son efficacité. Michel Rousson.

## Accueil des nouveaux étudiants

A Genève, par exemple, une cinquantaine d'étudiants guident leurs nouveaux disciples de cocktail en cocktail pour créer une atmosphère amicale et donner aux néophytes tous les renseignements utiles sur la cité.

Mais Genève a une grande université. Elle accueille chaque année 1200 étudiants. Inutile de préciser que Neuchâtel est beaucoup plus modeste. Cela n'empêche pas que chez nous comme à Genève des problèmes d'intégration et d'organisation se posent aux étudiants. D'où la nécessité de ne rien négliger pour aplanir toutes les difficultés et permettre aux nouveaux de s'intégrer le plus rapidement possible à notre communauté.

Les AGE des autres Universités romandes publient une

petite brochure, qui donne une masse de renseignements très utiles.

La commission propose le projet suivant à l'agrément des autorités universitaires et des étudiants:

1. Que, dans la mesure de ses moyens, la FEN édite une publication donnant des renseignements sur son organisation, son activité, les possibilités de contact entre étudiants (sociétés d'étudiants), tous les renseignements désirables sur Neuchâtel et enfin sur toutes les formalités universitaires et administratives (police des habitants, etc.).

2. Comme cela se pratique à Genève, la commission propose d'organiser un centre d'accueil avec quelques guides pour orienter les nouveaux étudiants, leur donner toutes

# Neuchâtel

Page de la Fédération des Etudiants  
de l'Université de Neuchâtel

Rédaction: — 41, Fbg de l'Hôpital, Neuchâtel — CCP IV 6221



Lausanne, le 6 juin dernier...

## Première rencontre de l'UNEF et de l'UGEMA

Ces dernières semaines, la presse étrangère, puis la presse suisse, ont commenté diversement la rencontre qu'ont eue à Lausanne l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) et l'Union générale des étudiants musulmans d'Algérie (UGEMA). L'intérêt même de l'événement, joint au fait qu'il a eu notre ville pour cadre, détermine les « Voix Universitaires » à lui consacrer le présent article, qu'elles publient à titre d'information.

### Les relations de l'UNEF avec l'UGEMA

Dès sa fondation en 1955, l'UGEMA — dont le gros des effectifs se recrutait en France métropolitaine — s'efforça d'établir de bons rapports avec l'UNEF qui, à son tour, montra de l'intérêt pour les problèmes des étudiants d'outre-mer. Mais ce climat de franche collaboration ne dura pas. Dans les premiers mois de 1956 déjà, apparurent des différends entre étudiants français et algériens. De nombreuses arrestations et détentions arbitraires frappant ses membres, l'UGEMA entreprit des campagnes de protestation auxquelles l'UNEF s'associa très mollement et qu'il lui arriva même de réprouver. Les étudiants français restaient profondément divisés et l'atmosphère passionnée qui les entourait n'était certes pas de nature à provoquer l'apaisement. De spectaculaires renversements de majorité s'opèrent au sein de l'UNEF, mais la situation continua de se dégrader, à un point tel qu'en décembre 1956 l'UGEMA se voyait contrainte de rompre ses relations avec l'UNEF, tant que celle-ci ne se serait pas prononcée clairement sur les revendications nationales des étudiants algériens.

L'on sait les événements, parfois tragiques, qui marquèrent la vie des membres de l'UGEMA pendant les années suivantes. Dissoute par la IV<sup>e</sup> République, leur organisation n'en continua pas moins d'exister en un exil dont on peut espérer que la Suisse, et Lausanne en particulier, le rendirent aussi supportable que possible.

Quoi qu'il en soit, la parole était à l'UNEF. Après de longues réflexions, celle-ci se décida à en faire usage lors de son 49<sup>e</sup> Congrès annuel, tenu à Lyon en avril dernier. Elle vota une motion — selon laquelle le conflit algérien conditionne toute la vie politique, économique, morale, universitaire et dresse un obstacle au développement de la France comme de l'Algérie — qui lui permettait de renouer avec l'UGEMA.

### La déclaration de Lausanne

Ce préalable étant acquis, c'est à Lausanne, le lundi 6 juin dernier, que se sont rencontrées la délégation de l'UNEF et celle de l'UGEMA, afin de « discuter des possibilités d'action pouvant contribuer à la fin de la guerre d'Algérie ». Les deux Unions ont constaté leur accord sur les points suivants :

(( — Au moment où s'opère la libération du Continent Africain, la guerre im-

posée au peuple algérien parce qu'anachronique, est d'autant plus absurde et cruelle. La signification de cette guerre dépasse largement les frontières de l'Algérie: elle s'inscrit dans le cadre de l'émancipation de l'Afrique et affecte les relations de la France avec tous les peuples africains.

(( — Ce n'est que dans la mesure où le gouvernement français accepte d'entrer en pourparlers avec le Front de Libération Nationale pour discuter des garanties et des modalités d'application de l'autodétermination, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies, qu'un cessez le feu pourra intervenir et la paix revenir en Algérie.

(( — L'avenir de l'Algérie appartient au peuple algérien; sans préjuger de son choix les deux Unions Nationales considèrent que dans le cadre des traditions universitaires de libre coopération la reprise des relations entre elles constitue le gage d'une entente entre les deux jeunesse et une chance de coopération librement consentie entre les peuples Algérien et Français.))

Et ensuite :

(( — Les étudiants français et algériens expriment leur volonté de favoriser la réconciliation de la France et de la Nation algérienne et la cohabitation de tous les habitants de l'Algérie.

(( — Alors que la guerre oppose cruellement deux jeunesse, l'U. N. E. F. et l'U. G. E. M. A. entendent montrer ainsi que le dialogue est possible et qu'il est seul susceptible de mettre fin à la guerre coloniale d'Algérie et d'aboutir à la Paix.

Union Nationale des Etudiants de France  
Union Générale des Etudiants Musulmans  
Algériens

La netteté du ton de cette Résolution trahit la conviction ferme de ses auteurs. Certes, les tenants de l'apolitisme absolu peuvent se montrer légitimement surpris. Mais sachant le conflit dramatique qui divise la France et l'Algérie, ils reconnaîtront qu'une manifestation de cette sorte procède d'une intention d'apaisement infiniment louable.

Les intentions les plus pures sont-elles toujours admises? Toujours est-il qu'en date du 17 juin, M. Louis Joxe, Ministre de l'Education nationale de la V<sup>e</sup> République, supprimait la subvention gouvernementale de 70 000 nouveaux francs à l'UNEF, consécutivement à la Déclaration de Lausanne.

## L'ancien président des médecins nous écrit...

Je profite de l'occasion de s'exprimer offerte à la Faculté de médecine pour exposer quelques problèmes importants qui nous ont préoccupés durant cette dernière année universitaire :

1. Bibliothèque médicale universitaire
2. Réorganisation des études médicales
3. Stage hospitalier des candidats en médecine

## Aurons-nous enfin une Bibliothèque Médicale Universitaire ?

Les candidats en médecine de Lausanne avaient déjà prévu sa création voilà 25 ans. En 1955, nous demandions à nos autorités qu'un local nous soit réservé à cet effet dans la Nouvelle Ecole de médecine, ce qui nous fut accordé. Hélas nos succès s'arrêtèrent là et les difficultés surgirent de jour en jour plus nombreuses. On reconnaissait l'utilité d'une telle bibliothèque, puisqu'on acceptait de lui réserver un emplacement dans un bâtiment officiel, mais lorsqu'il fallut demander de l'argent pour acheter des livres, on fit la sourde oreille ou l'on nous expliqua que notre bibliothèque différerait des autres bibliothèques universitaires et ne pouvait par conséquent bénéficier des mêmes avantages.

### Les étudiants décident de suppléer à la carence de l'Etat

Les étudiants en médecine décidèrent alors de consacrer une partie de leur cotisation semestrielle à leur association, pour la bibliothèque. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 1956, ils mirent de côté par année Fr. 2000. — jusqu'à concurrence de 5000. —, puis 500. — à Fr. 1000. — dans les années suivantes; cela permit de constituer un fonds suffisant pour l'installation de la bibliothèque. Cette décision fut transmise aux autorités de la faculté et de l'Université ainsi qu'au Département de l'Instruction publique.

En février 1959, nous inaugurons notre bibliothèque en présence des Professeurs Nicod, Tailens et Saegesser, provisoirement installée dans une petite salle du service de chirurgie, obligeamment mise à notre disposition, mais pour un temps limité, par le Professeur Saegesser. Nous avions alors à notre disposition une soixantaine de traités.

### Premiers résultats

Nous possédons actuellement environ 80 livres et une collection de « tirés à part ». Nos professeurs nous soutiennent activement soit en nous confiant des livres, soit en nous prodiguant leurs conseils pour le choix des ouvrages à acheter. Nous avons été obligés en outre d'attirer l'attention des sociétés de produits pharmaceutiques sur notre condition misérable en sollicitant leur aide financière.

L'activité de la bibliothèque durant le semestre d'hiver 59-60 a été satisfaisante. Les étudiants consultent les livres sur

place, car ceux-ci ne peuvent être pris à domicile, étant donné leur nombre encore trop restreint et la difficulté d'organiser un service de prêt. Dix à quinze étudiants ont en moyenne fréquenté la bibliothèque chaque jour. La surveillance était effectuée par des étudiants.

Ce n'est que tout dernièrement, après de nombreuses démarches tendant à obtenir que nous puissions fréquenter, durant la soirée, le local de la Nouvelle Ecole de médecine réservé à notre bibliothèque, que nous avons obtenu satisfaction, grâce à la bienveillante compréhension de M. le Conseiller d'Etat Oguey.

Ainsi, pouvons-nous envisager notre installation définitive à la Nouvelle Ecole de Médecine pour le semestre prochain.

Nous pensons cependant que le problème d'une Bibliothèque médicale universitaire n'est pas encore entièrement résolu, loin de là.

### Pourquoi une Bibliothèque médicale Universitaire ?

Une bibliothèque à l'usage des étudiants en médecine est une réelle nécessité dans le cadre actuel toujours plus vaste des études médicales. En effet, l'étudiant en médecine ne peut se constituer une bibliothèque personnelle complète embrassant toutes les branches qu'il doit étudier.

On nous a souvent objecté que l'on ne pouvait nous faire bénéficier d'une bibliothèque comparable à celles qui existent dans les autres facultés, puisque nous pouvions disposer des diverses bibliothèques existant dans chaque service de l'Hôpital; mais celles-ci, outre le fait qu'elles sont dispersées aux quatre coins du complexe hospitalier, sont beaucoup trop spécialisées et pratiquement inutilisables par l'étudiant. Elles ne rendent service qu'aux internes des hôpitaux, chefs de clinique et professeurs et ne peuvent en aucun cas être assimilées à des bibliothèques universitaires. Il n'est donc pas logique qu'elles soient alimentées par des crédits provenant de l'Instruction publique.

Lausanne est actuellement la seule ville universitaire qui ne possède pas une bibliothèque médicale officielle réservée aux étudiants. Les villes de Zurich et Genève, tout dernièrement, ont admirablement

compris l'utilité et l'urgence d'une telle institution puisqu'elles ont doté leurs facultés médicales, avec l'appui à Genève du Journal « Médecine et hygiène », de vastes bibliothèques indépendantes de celles qui existent dans les services hospitaliers, riches en traités et en périodiques, installées dans des locaux spacieux.

D'autre part, la Bibliothèque Cantonale est particulièrement insuffisante au point de vue médical. La plus grande quantité de ses livres est constituée d'ouvrages démodés, appartenant à la Société vaudoise de Médecine. L'ancien président de cette dernière a pris contact avec nous à la fin de l'année passée pour étudier la possibilité d'une collaboration plus étroite avec les étudiants. Les autres traités à disposition de la salle de lecture n'ont pas été renouvelés depuis fort longtemps et ne couvrent pas la moitié de la matière médicale. Les nouveaux précis qui sont achetés sont envoyés parfois aux professeurs ou au doyen de la faculté qui ne savent qu'en faire. Les étudiants et les médecins du canton sont donc profondément déçus de la division médicale de la Bibliothèque Cantonale qui n'est plus du tout fréquentée par ceux que cela intéresse.

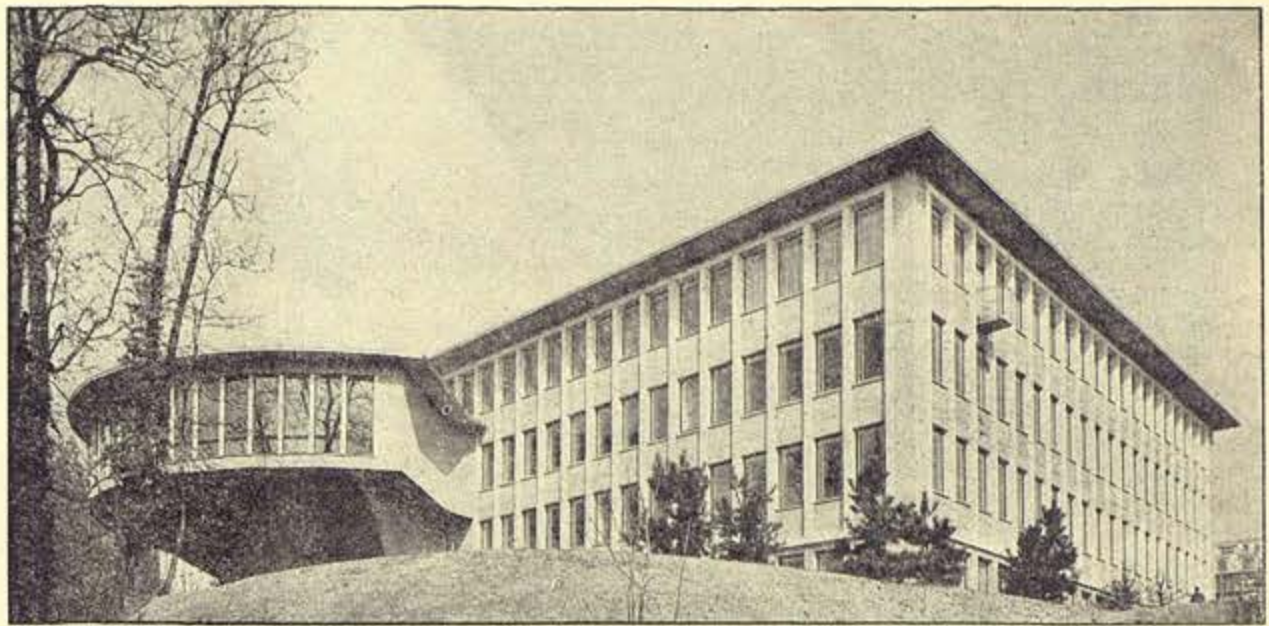
Nous ne comprenons donc pas pour quelles raisons notre bibliothèque ne pouvait être considérée comme ayant un intérêt et un caractère universitaire, et par conséquent bénéficier de crédits officiels... Si nous nous étions résolus à économiser courageusement, d'année en année, pour parvenir enfin à mettre sur pied une bibliothèque, nous pensions pouvoir demander, avec plus de poids qu'auparavant, que l'Etat nous aide. L'orientation actuelle des études médicales tend d'ailleurs à rendre celles-ci de plus en plus pratiques et oblige plus que jamais l'étudiant à avoir recours à l'étude approfondie et personnelle dans des livres adéquats.

En résumé, nous aurions donc voulu voir s'installer une Bibliothèque médicale d'intérêt général, adaptée aux exigences des étudiants et des médecins du canton. Elle contiendrait tous les traités et précis fondamentaux les plus récents. Aucun ouvrage n'est en effet aussi rapidement démodé qu'en médecine. Un fichier permettrait de connaître tous les livres et périodiques dont disposent les services hospitaliers et les Instituts.

(Suite en page 6)



# La Fac de Médecine



## La réorganisation des études médicales

Sujet combien vaste et complexe, qui a fait l'objet de nombreux articles dans la presse médicale internationale. En effet, tous les pays se trouvent devant une situation à peu près semblable, celle d'un système d'enseignement de la médecine qui ne répond plus aux exigences actuelles de la profession médicale.

En 20 ans, la science médicale a progressé à pas de géant ; de nombreuses disciplines nouvelles sont apparues, d'autres se sont créées à partir de branches jusqu'alors enseignées comme un tout. La matière médicale s'est ainsi accrue d'une manière considérable. Dans le monde entier, des organismes nationaux et internationaux se sont penchés sur ce problème. De nombreux pays ont tenté pratiquement d'y apporter une solution, nous permettant ainsi, sur la base de leurs expériences, de nous faire une meilleure idée de la forme idéale d'enseignement.

Sur le plan universitaire international, une commission spéciale de la Fédération internationale des associations d'étudiants en médecine (IFMSA), s'occupe, en collaboration avec la commission parallèle de l'O.M.S., de réunir toutes les informations concernant les différents systèmes d'enseignement qui existent dans le monde et les projets de modifications susceptibles d'y être apportées.

### ● Qu'en est-il de la Suisse ?

En Suisse, un premier projet de réforme fut mis au point par les étudiants en médecine de Genève il y a deux ans. Elaboré par des étudiants très bien documentés et connaissant parfaitement toutes les données du problème, ce plan d'études fut considéré comme étant par trop révolutionnaire.

Un nouveau projet naquit l'année suivante des associations genevoise et lausannoise: le projet romand. Nous avons insisté alors auprès du Comité central suisse pour qu'une commission interfacultés soit créée, afin de mettre au point un projet national.

Malgré les grandes difficultés que nous eûmes à nous entendre, nous nous sommes mis d'accord sur un plan commun,

achevé en septembre 1959. Il fut soumis à la Commission fédérale interfacultés des professeurs. Celle-ci demanda à trois membres de notre commission (un de chaque région linguistique) de commenter le projet et répondre aux questions des experts.

### ● Principes de base

Notre projet débutait par quelques principes généraux fixant les bases et les limites de la réorganisation que nous proposons.

— But : Formation de meilleurs médecins praticiens en médecine générale.

— Le règlement fédéral doit être suffisamment large pour laisser aux diverses facultés une certaine liberté et maintenir ainsi le sens de notre système fédéraliste.

— Des mesures précises doivent être prises afin que le programme des cours de nos facultés ne soit pas surchargé.

— Il faudrait obtenir :

— une distribution plus logique de la matière enseignée ;

— une séparation moins nette entre les études précliniques et cliniques ;

— une meilleure coordination entre les différentes disciplines ;

— l'augmentation sans cesse accrue de la matière médicale exige toujours plus de connaissances de la part de l'étudiant. Afin d'endiguer cette évolution croissante, il faudrait :

— concentrer l'enseignement sur les disciplines de base, et ceci principalement en vue de la formation de praticiens de médecine générale ;

— envisager le plus tôt possible la création, comme dans d'autres pays plus avancés, d'un enseignement post-universitaire ;

— limiter le nombre des heures de cours à 30 par semaine.

— fractionner l'examen final en deux parties séparées par un intervalle de 6 mois ;

— instituer un 3<sup>e</sup> examen pro-

pédeutique après trois semestres d'études cliniques propédeutiques ;

— la liberté académique et le droit de faire ses études dans la faculté de son choix doivent être maintenus.

— pour des raisons pratiques, il serait utile d'introduire la semaine de 5 jours, d'égaliser la durée des semestres.

### ● Pourquoi un 3<sup>e</sup> examen propédeutique ?

L'examen final actuel est beaucoup trop vaste tant par sa durée que par son contenu. L'étude de la matière exigée tend à être par trop précipitée et superficielle ; l'assimilation des connaissances en devient par conséquent moins sûre et moins durable.

Un troisième examen après trois semestres de clinique propédeutique permettrait par contre de rendre plus solides les connaissances de base de l'étudiant et plus profitables les études cliniques proprement dites. Il porterait en effet sur l'anatomie pathologique, la pharmacologie et la bactériologie. Cela ne veut pas dire que ces branches dispa-

raient de l'enseignement ultérieur.

### ● Jusqu'où notre projet allait-il ?

Après avoir précisé ces principes généraux, nous avons examiné point par point, semestre après semestre, la structure de l'enseignement. Les mesures que nous préconisons nous semblaient modestes et loin d'être révolutionnaires. Nous voulions éviter de présenter un plan d'études détaillé, afin que l'on ne puisse pas nous opposer d'objections pratiques. Cependant, nous avons étudié minutieusement l'application pratique de ce projet afin de prévoir les obstacles qu'on ne manquerait pas de dresser devant nous.

### ● Qu'a fait la Commission fédérale ?

Nous avons l'impression qu'elle s'est lancée dans des discussions sans fin sur des points de détail, qu'elle n'a pas envisagé suffisamment le problème dans son ensemble et dans ses généralités et qu'elle a accepté au contraire de discuter certains projets beaucoup

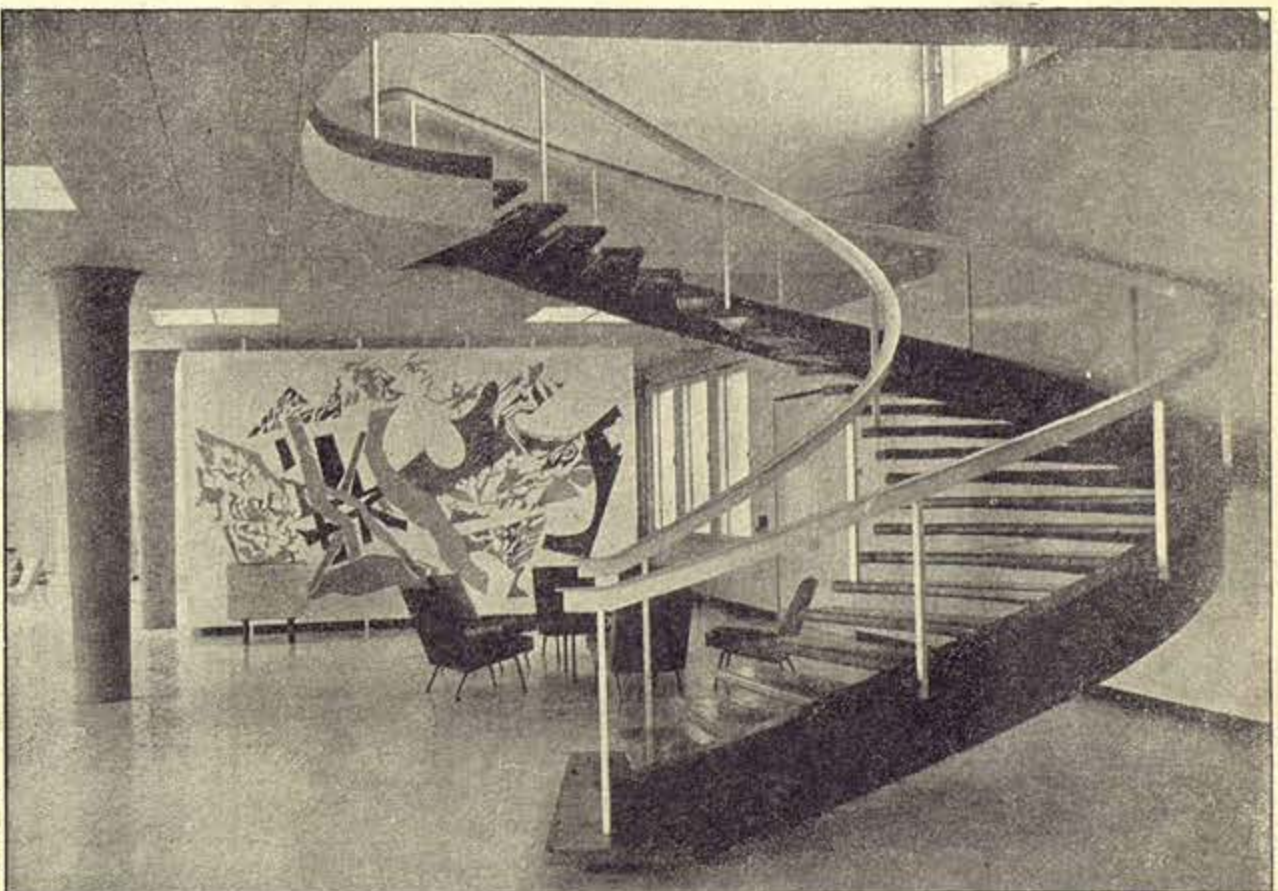
trop précis et détaillés, individualistes ou idéalistes. Petit à petit cependant, un projet complexe semblait prendre corps, quand certains professeurs de Lausanne réussirent à faire approuver par notre Conseil de Faculté une proposition absolument nouvelle, qui sera soumise à la prochaine séance de la Commission fédérale interfacultés. Faute d'information, nous n'en connaissons pas le détail, mais nous pouvons dire, d'ores et déjà, qu'elle ne paraît plus correspondre aux désirs des étudiants. Quoi qu'il en soit, la situation risque ainsi d'être ramenée à son point de départ, ce qui n'est peut-être pas un mal !

### ● Les étudiants ont-ils un mot à dire ?

Nos représentants ont été une seule fois entendus par la Commission fédérale et notre comité central a été de temps en temps mis au courant de l'état des discussions.

Il serait souhaitable qu'une collaboration plus étroite existe entre les professeurs responsables et les étudiants, qui sont, est-il besoin de le rappeler, les premiers intéressés !

(Suite en page 6).





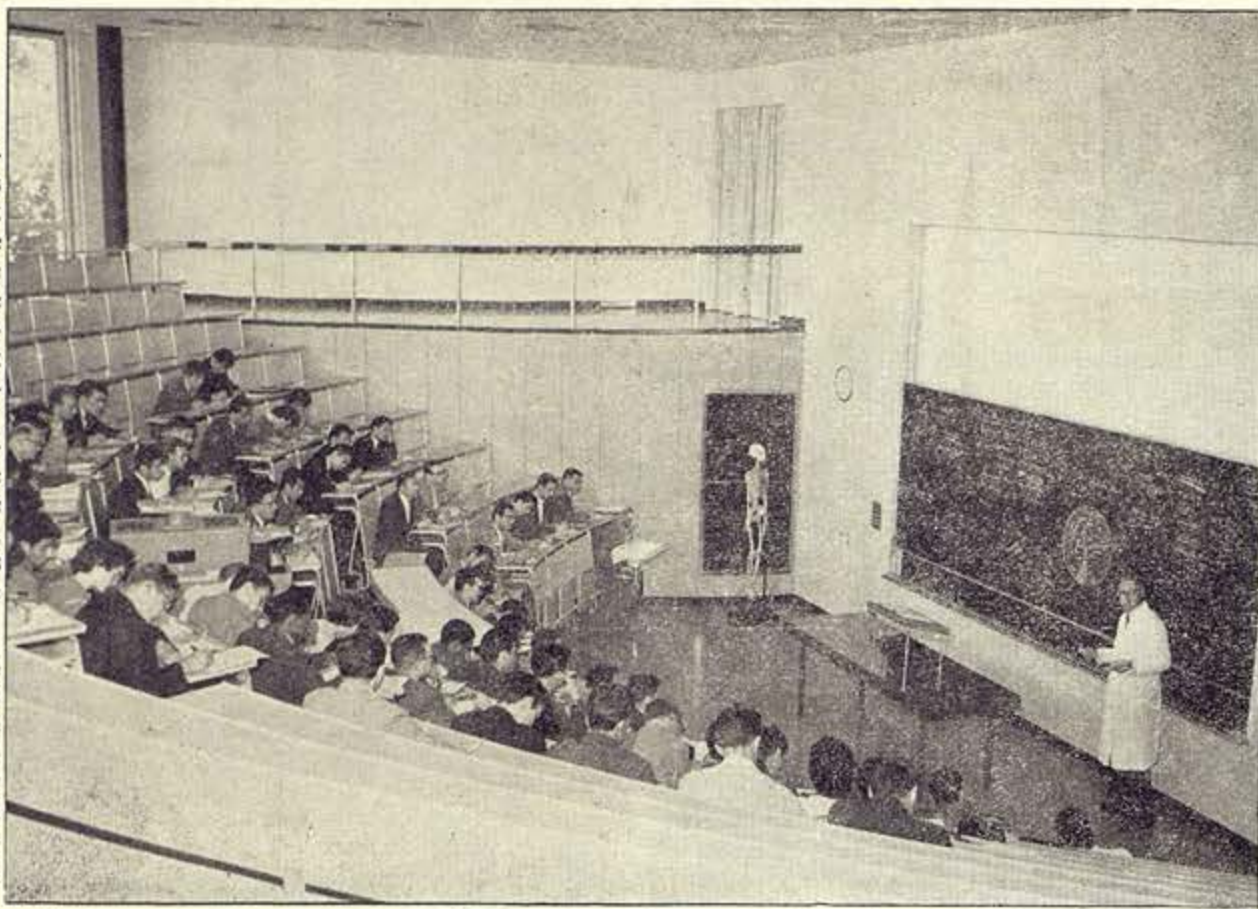
## Les étudiants ont-ils un mot à dire ?

(Suite de la page 5)

A Lausanne même, les professeurs ont pris des décisions importantes, qui modifiaient considérablement la politique suivie jusqu'alors par notre faculté. Ne serait-il pas utile qu'on informe les étudiants responsables, qui s'intéressent particulièrement à ces problèmes depuis longtemps ?

Aujourd'hui, il ne reste pratiquement plus rien de notre projet. Si la situation continue d'évoluer de cette manière, peut-être nous verrons-nous obligés de manifester notre désapprobation.

Ne désespérons pas cependant ! et souhaitons que la Commission fédérale reprenne le problème à la base et profite de ses expériences pour mener à bien un travail aussi important pour les futures générations de médecins suisses.



## Bibliothèque médicale

(Suite de la page 4)

### La solution du Département : Bibliothèque de faculté

Telles étaient les propositions que nous avons faites il y a deux mois à M. le chef du Département de l'Instruction publique et des cultes. Nous avons appris alors avec étonnement que notre antique bibliothèque de faculté, dont nous avions cublé jusqu'à l'existence, était en train d'être exhumée des profondeurs poussiéreuses de l'ancienne Ecole de Médecine. Plusieurs personnalités, dont le directeur de la BCU, M. Clavel, s'occuperaient de sa modernisation complète et de sa réorganisation, dont l'achèvement est prévu dans deux ans ! Travail immense et coûteux, on le voit, que de relire entre autres de vieux traités de médecine qui n'ont plus qu'un intérêt historique. Mais ne soyons pas trop pessimistes ! Une collaboration étroite entre les responsables de notre bibliothèque et ceux qui travaillent à la réorganisation de la Bibliothèque de faculté devrait intervenir au plus tôt, ce dont M. le Conseiller d'Etat nous a donné l'assurance.

Ainsi dans deux ans, la bibliothèque de faculté sera installée également dans les locaux de la Nouvelle Ecole de Médecine et nous pouvons espérer qu'alors la bibliothèque des candidats en médecine y sera rattachée, tout en restant dans une certaine mesure autonome et qu'un service de prêt avec un bibliothécaire permettra à cette institution de rendre vraiment tous les services qui sont attendus d'elle.

Qu'on nous permette enfin de remercier ici tous ceux qui nous ont aidés à la création de cette bibliothèque, et tout particulièrement M. le Conseiller d'Etat Oguey, dont l'attention constante qu'il porte aux problèmes des étudiants n'est jamais mise en défaut.

dernier ressort, le Conseil de Santé du canton de Vaud aurait à prendre la décision définitive.

Telle est la situation actuelle. Nous avons tout lieu d'espérer que nos autorités comprendront l'importance que revêt pour l'étudiant l'allègement d'une situation déjà lourde pour ses épaules.

## Stage hospitalier des candidats en médecine

### ● On revient à la situation de 1937

Le Comité central de la Fédération des médecins suisses, présentait le 21 mai 1958, une requête au chef du Département fédéral de l'Intérieur, proposant de redonner à l'art. 59 c du règlement des examens fédéraux de médecine son ancienne teneur. Depuis 1937 en effet, le stage pratique obligatoire de six mois pouvait être accompli en deux fois trois mois au cours de deux années consécutives, ceci dans le but de raccourcir quelque peu les études de médecine. Mais on nous promet certaines compensations. Dans son rapport, le Dr Forster, président de la Fédération des médecins suisses, dit à ce propos :

« On a dû constater qu'un stage pratique concentré sur les vacances d'été avait de gros inconvénients... "Sous l'actuelle réglementation, les hôpitaux se voient envahir par les stagiaires durant les trois mois d'été"... En revanche, un stage pratique ininterrompu de six mois permettrait de mieux répartir les étudiants entre les hôpitaux... Leur information pourrait alors être fortement intensifiée et organisée plus à loisir. ...Il serait alors justifié que les hôpitaux assument en partie sinon en totalité, les frais d'entretien du stagiaire, une solution à laquelle ils se refusent de plus en plus dans les circonstances actuelles. Cela permettrait aussi de décharger financièrement l'étudiant.»

### ● Compréhension en haut lieu

Le Département fédéral de l'Intérieur décidait, le 6 mars 1959, d'accéder à la demande de comité directeur des examens fédéraux de médecine et de revenir au statut de 1935, exigeant un stage ininterrompu de six mois, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1961. M. le Conseiller fédéral Etter disait entre autres :

Les étudiants désiraient que les hôpitaux se montrent plus arrangeants que jusqu'ici au point de vue matériel, parce que le retour au stage de six mois consécutifs ne leur permettra plus de terminer leurs études au bout de douze semestres au lieu de treize. Les candidats en médecine demandent donc, en compensation, qu'on donne suite à leur ancien postulat en leur accordant le logement et l'entretien gratuits ainsi qu'un argent de poche. Ils aimeraient en outre, contrairement à la pratique actuelle, être autorisés aussi à accomplir leur stage pratique dans les hôpitaux étrangers.»

Le comité directeur indiqua aux candidats en médecine l'organisme professionnel des médecins et l'Association des établissements suisses pour malades (Veska), qui sont les institutions compétentes en la matière.

### ● Nous avons de nombreux appuis

La première de ces instances, la Fédération des médecins suisses, s'est déclarée disposée à intervenir pour aider les étudiants à résoudre le problème de leur indemnisation.

La seconde a également donné son accord de principe et décidé de recommander à ses membres de donner suite à notre demande.

Lors d'un entretien le 12 mars 1959, le Dr Sauter, directeur du Service fédéral de l'Hygiène publique, nous a conseillé de nous adresser aux hôpitaux et aux directeurs cantonaux des affaires sanitaires. Ce qui fut fait.

Dans sa réponse du 18 septembre 1959, le président de la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires nous informe que recommandation a été faite à tous les directeurs cantonaux d'accepter nos revendications. L'indemnisation du stagiaire pendant la deuxième partie du stage pratique a été évaluée à 100/150 francs par mois.

Les clichés ont été obligeamment prêtés par la « Tribune de Lausanne ».

### ● Quelle est la proposition du canton de Vaud ?

En ce qui concerne le canton de Vaud, M. Despland, chef du Département de l'Intérieur, adressait le 30 octobre 1959, au président central de notre association, une réponse partiellement positive, prévoyant d'accorder gratuitement la nourriture, avec si possible le logement, pour les étudiants effectuant un service de garde, et seuls le déjeuner et le dîner pour les autres stagiaires. Par contre, une rétribution ne semblait pas pouvoir être envisagée d'une manière générale.

### ● Nos arguments

Nous avons décidé alors d'intervenir directement auprès des autorités intéressées du canton. Nos arguments furent résumés et présentés sous la forme suivante :

- Pendant six mois consécutifs, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1961, l'étudiant travaille à plein temps à l'hôpital.
- Ceci représente un prolongement de la durée des études, qui passe à treize semestres au lieu de douze, d'où un alourdissement de la charge financière déjà considérable que l'étudiant ou sa famille doivent supporter pour ses études de médecine.
- Pendant son stage, l'étudiant, s'il enrichit ses connaissances pratiques, rend également service à l'hôpital, où il fait très vite le même travail qu'un interne ; une grande partie de celui-ci est d'ailleurs constituée par les corvées administratives habituelles dans un grand hôpital, et n'est par conséquent pas directement utile à ses études.

d) Actuellement, après un premier stage de trois mois, l'étudiant trouve facilement des remplacements de médecins privés ou d'assistants dans les hôpitaux de district, étant donné la pénurie de personnel médical. Il touche alors un salaire allant de Fr. 15.— à 50.— par jour, nourri et logé suivant les cas. Les hôpitaux de district n'auraient donc pas à souffrir d'une décision cantonale, les avantages matériels qu'ils offrent à l'étudiant étant supérieurs à ceux que nous pourrions obtenir de l'Etat.

e) On peut estimer à 30-35 le nombre de ceux qui feraient leur stage dans les services universitaires. Par conséquent la dépense à envisager en ce qui concerne l'indemnisation des stagiaires serait comprise entre Fr. 9000.— et 16000 par année.

Ce problème a été soumis une nouvelle fois pour enquête au Service de la Santé publique. Nous avons été informés dernièrement que la question serait reposée à la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires et qu'en

### ● L'assemblée des délégués de l'AGEPUL a voté la résolution suivante :

« L'assemblée des délégués de l'AGEPUL

- approuve la politique suivie par le bureau dans ses relations avec l'UNES ;
- réaffirme son attachement aux principes du syndicalisme étudiant tant au point de vue social qu'international et universitaire ;
- mandate le bureau pour une politique ferme à l'égard de l'UNES selon les principes énoncés au point 2 et la méthode définie par le bureau de l'AGEPUL. »

## VOIX UNIVERSITAIRES

1, rue de la Barre, Lausanne Tél. 22 35 40  
Abonnement 1 an : ordinaire Fr. 4.— ; de soutien Fr. 10.— ; CCP II. 146 77  
Rédacteur en chef : Daniel Mange (EPUL), Riant-Mont 5 TL. (021) 23 81 21  
Rédacteur AGECITE : Michel Renaud (droit).  
Assesseur à la rédaction : J. K. Scius (EPUL).  
Administrateur : Jacques Epars (HEC) Penthalaz.  
Imprimeur : Imprimerie des Affaires S.A., 25, av. Vinet. Tél. (021) 24 15 25  
Publicité : Pierre Clerc, C.C.P. II. 19 665 Tirage : 4000 exemplaires



# VOIX UNIVERSITAIRES

Organe mensuel de l'Union des Etudiants Lausannois et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel - 13<sup>e</sup> année - novembre 1960

## EDITORIAL

### Etudiants et Théâtre

C'est devenu un euphémisme de dire que les étudiants s'intéressent peu au théâtre. Aussitôt les humanités terminées, en effet, nombre d'entre eux lui tournent résolument et définitivement le dos. Pourquoi? Comment un étudiant est-il amené à ne jamais franchir les portes d'un théâtre? Je pourrais énumérer de multiples raisons: manque d'argent ou de temps, défaut d'information ou absence d'intérêt. Je retiendrai les deux qui m'ont été le plus souvent citées: absence d'intérêt et coût trop élevé. Est-ce une affaire, m'a-t-on dit en souriant, de renoncer à une distraction pareille à toute autre et qui présente le grand inconvénient de coûter fort cher? Cette explication m'a paru si peu convaincante, si légère et si facile, que je me suis promis d'y répondre un jour avec tout le poids et la laborieuse lenteur d'une étude détaillée.

Allons donc! le théâtre ne serait-il qu'une marchandise de luxe, une distraction comme une autre, sans importance véritable? Le théâtre, qu'on ne s'y trompe pas, est beaucoup plus qu'une distraction et bien autre chose qu'une manifestation de la vie mondaine. Il a un rôle essentiel à jouer dans la formation de l'esprit et du cœur. Les fondateurs du Théâtre Populaire Romand l'ont très justement exprimé: "Le contact étroit des spectateurs et des acteurs, la présence directe de l'action dans l'espace et dans le temps, les conventions théâtrales qui concentrent l'attention sur les éléments essentiels du déroulement dramatique ou comique, font de lui l'art au rayonnement le plus intense. (...) Il doit être envisagé comme une nécessité morale et sociale en même temps qu'esthétique".

Vous m'objecterez peut-être que ces qualités ne se retrouvent pas dans tout ce qui nous est proposé en fait de théâtre, que certaines œuvres, amusements frivoles et passagers, disparaissent sans avoir eu le temps de rayonner. Vous aurez raison. Mais je suis persuadé que la qualité et le genre des spectacles sont étroitement liés aux exigences du public. Constituons un public nombreux, formulons nos exigences, et alors nous verrons diminuer le nombre des spectacles médiocres.

Qu'en est-il du second argument? A en croire certains, la raison économique serait déterminante. Les prix, déclarent-ils, sont prohibitifs! De là à prétendre qu'en matière de réductions les étudiants sont l'objet d'une incompréhension systématique, il n'y a qu'un pas. Cette appréciation, peut-être hâtive, est injuste. A maintes reprises, les responsables du Théâtre Municipal ont tenté de nous obtenir des réductions pour les spectacles étrangers de passage à Lausanne. Jusqu'à maintenant les tourneurs, qui ont dans notre ville un public assuré, s'y sont opposés catégoriquement. Ne désespérons pas cependant de jamais obtenir gain de cause. Quoi qu'il en soit, le budget de cette année du Théâtre Municipal est nettement positif en notre faveur. Les tourneurs français ne sont en effet pas les seuls à fréquenter la scène du Théâtre. Au programme, présentés par d'autres troupes, figurent cinq spectacles «littéraires», que leur intérêt artistique destine tout particulièrement à un public averti et que les étudiants pourront voir à des prix d'abonnement très avantageux!

Aucun des deux arguments que je viens d'examiner ne peut à mon avis justifier notre indifférence pour le théâtre. Un point est certain: les étudiants gagneront

Michel Renaud, rédacteur

(Fin en page 4)

### M. le Recteur Guisan

nous écrit:

Etudiantes, étudiants,

*Au moment où sonne, maintenant inexorable, l'heure du Rectorat, ma pensée va d'abord à vous, avec amitié et aussi avec quelque inquiétude. Puisse cette charge ne m'éloigner pas de ceux d'entre vous que j'ai le plaisir de connaître, me rapprocher davantage de ceux que je ne connais pas encore, et surtout ne jamais altérer, dans les relations que nous allons avoir les uns et les autres, notre nature authentique. Il vous est sans doute plus facile de savoir qui je suis, qu'à moi de vous deviner au travers de vos mille visages. Encore se trompe-t-on souvent sur l'idée qu'on fait — ou qu'on se fait — d'une personne, et c'est ainsi qu'attribuant au Recteur plus de pouvoir qu'il n'en possède en réalité, on attend de lui parfois plus qu'il n'est en mesure sinon d'entreprendre, du moins d'achever. Nous nous trouvons cependant les uns et les autres face à des urgences, — les problèmes, entre autres, des bourses d'études, de la cité estudiantine, de la collaboration entre universités, des relations avec l'étranger et notamment de l'aide aux nations dans le besoin ou dans la peine... Affrontons les avec décision, constance et patience, et nous les mènerons peut-être à bien, en tout cas vers le mieux.*

Le Recteur: Gilbert Guisan

Samedi 15 octobre 1960 est entré en fonctions le nouveau recteur de l'Université de Lausanne, M. le professeur Gilbert Guisan, qui succède, pour deux ans, à M. R. Matthey, lequel devient prorecteur.

M. G. Guisan naquit le 14 juin 1911 à Boulogne-sur-Mer. Etudiant à la Faculté des Lettres d'Aix-Marseille tout d'abord, puis de Lausanne, il obtint en 1932 la licence ès lettres, diplôme d'Etat.

Lauréat de l'Université en 1934, il reçut en 1938 le titre de docteur ès lettres avec félicitations du jury, à la suite d'une thèse sur «Le message social des œuvres poétiques de l'Unanimité et de l'Abbaye.»

Successivement assistant à l'Ecole de français moderne, lecteur à la Faculté des Lettres, M. Gilbert Guisan a été chargé, en 1946, de l'enseignement théorique et pratique du français avec le titre de professeur extraordinaire. Il devient en 1948 directeur des Cours de Vacances et, en 1949, directeur de l'Ecole de français moderne. Doyen de la Faculté des Lettres de 1952 à 1954, il reçoit en 1953 le titre de professeur ordinaire et occupe depuis 1955 l'une des chaires de langue et de littérature françaises de l'Université.

Sa nouvelle charge de recteur rapprochera encore plus M. le professeur Guisan de tous nos étudiants. C'est en leur nom à tous que les Voix Universitaires se font un plaisir de le féliciter.

### Aux nouveaux venus:

## Eh bien vous voilà!

par Mireille Jaccard

C'est ainsi que M. de Gaulle accueillit M. Kroutchev à l'aéroport d'Orly. Nous pourrions répéter cette exclamation en vous souhaitant la bienvenue à l'Université. Nous vous attendions. Eh bien vous voici!

Comme nous sommes passés chacun d'entre nous sous les Fourches Caudines de l'immatriculation, il nous paraît juste, cordial et nécessaire de vous adresser un propos nettement rapicolant sur les bords. Non que vous pénétriez dans les diverses facultés que vous avez choisies bardés de redou-

tables complexes d'infériorité. C'est plutôt au dehors de l'Uni que le contraire serait à craindre. A l'Uni ce sera une toute autre histoire et nous vous en parlerons tout à l'heure.

Mais au dehors!

D'accord, on ne vous inflige pas le cliché «chrysalide-devenu-papillon». Encore qu'il y ait bien des choses à dire. Mais oui, vous êtes passés de la contrainte à la liberté; de la contrainte épouvantable des préparations du bac ou de la matu à la liberté des auditoires, déclenchée par la seule

### Déclaration présidentielle

Chaque année, la question de la participation des étudiants à la vie de l'Université préoccupe quelques esprits. Les problèmes qui se posent aux représentants des étudiants se multiplient et l'activité des AGE ne fait que croître.

Mais une activité ne peut être véritablement fructueuse qu'avec un accroissement de la collaboration des étudiants eux-mêmes dans tous les domaines.

Un exemple parmi tant d'autres: pour mettre sur pied le bal de l'Entr'aide, nous avons besoin de beaucoup de collaborateurs, et plus particulièrement nous cherchons un président du bal.

L'Association Générale des Etudiants entend faire un sérieux effort dans le domaine de l'information et espère ainsi susciter l'intérêt et la participation active d'un plus grand nombre d'étudiants.

Nous travaillons pour vous, mais nous avons besoin de votre appui et le vœu que nous formulons en ce début d'année universitaire, c'est que cet appui ne soit pas seulement moral.

François Carrard,  
Président de l'AGECITE

stampille des inscriptions. Suivre ou ne pas suivre, fréquenter ou ne pas fréquenter les cours, travailler ardemment dans sa chambre solitaire ou galoper derrière les charmes du sexe opposé (ou tout autre divertissement à votre goût), tels sont désormais vos options. Les vieux pères et les mères abusives se chargeront assez de vous montrer les champs ensoleillés du bon grain par opposition aux stériles savanes de l'ivraie.

On ne va pas vous faire la leçon. Mais ce qu'on vous recommande de faire, c'est de vous intégrer à l'Uni. Vous n'en connaissez en fait que l'extérieur, les apparences et les préjugés. L'extérieur vous donnerait à penser à un corps monolithique aussi fortement constitué que les pouvoirs et qui s'exprime, comme on dit dans la presse locale «au nom de la jeunesse estudiantine».

Mais vous ferez avec nous l'épreuve que cette dispersion (Suite page 6).



Editorial

## Démocratisation des études

On a beaucoup parlé du mémoire de la FEN sur la condition sociale de l'étudiant à l'Université de Neuchâtel. C'est une bonne chose, diront certains, mais ce n'est pas suffisant... Le comité de la FEN est bien conscient de la nécessité de passer du stade théorique au stade pratique et il se réjouit des deux motions déposées lors de la dernière session du Grand Conseil :

**Motion Favre :** Le Conseil d'Etat est prié d'étudier l'opportunité :

1. d'élargir le recrutement des étudiants ;
2. de le diriger conformément aux besoins du pays ;
3. d'envisager une participation fédérale à l'effort du canton pour son Université.

Signé : Maurice Favre (radical) et sept cosignataires.

**Motion Tissot :** Les soussignés, constatant que la récente étude de la Fédération des étudiants de l'Université de Neuchâtel démontre que l'accès à l'enseignement supérieur reste, malgré l'effort des pouvoirs publics, notablement limité par des obstacles d'ordre financier et psychologique, estiment que la procédure d'attribution des bourses d'études devrait être revue dans une optique plus systématique.

A cette fin, ils prient le Conseil d'Etat d'étudier la création d'un régime de bourses approprié à toutes les orientations professionnelles (Université, Technicum, Gymnases, Ecoles de Commerce, apprentissages...) qui résolvent notamment les problèmes de l'attribution d'office de la bourse à situation donnée, de la fixation du montant de celle-ci, des capacités exigées du candidat, d'un système uniforme de procédure, ainsi que de l'orientation professionnelle.

Ils souhaitent également que le Conseil d'Etat poursuive activement les démarches entreprises auprès des autres cantons romands ou limitrophes, afin de parvenir à une solution rationnelle du problème de l'encouragement aux études à l'échelle régionale.

L'urgence est demandée.

Signé : André Tissot (socialiste) et dix-huit cosignataires.

Ainsi, le problème de la démocratisation des études réapparaît dans l'arène politique. Il est indispensable qu'il en soit ainsi car l'Université et ses étudiants ne peuvent ignorer leur environnement politique. Il n'est pas inutile de dénoncer une fois encore la fiction de « l'Université par elle et pour elle ».

Lucien Tissot.

# Quelques prises de position au sujet du mémoire social de la FEN

M. Tschudi, Conseiller fédéral

« C'est avec un très grand intérêt que j'ai pris connaissance de ce document, dont je vous remercie vivement. Comme j'ai répondu avant-hier à un postulat de M. E. Frei, Winterthour, Conseiller national, relatif à l'encouragement de la formation supérieure, je me permets de vous remettre une copie de mon exposé. Vous y trouverez l'opinion du Conseil Fédéral sur les importants problèmes qui vous préoccupent. »

Nous tirons de cet exposé les indications suivantes : « Selon la Constitution suisse, les cantons sont compétents en matière d'enseignement. La Confédération n'aurait de ce fait pas la compétence d'établir une loi sur les bourses d'études pour les écoles moyennes et supérieures... L'initiative pour la solution du problème des bourses pour les élèves et les étudiants doit partir des cantons... Il va de soi que nous prendrons en considération les vœux et les demandes des cantons en cette matière avec la meilleure bonne volonté. Si la Confédération, pour des raisons d'ordre constitutionnel, n'est pas en mesure de mettre sur pied elle-même un système de bourses, il n'apparaît pourtant pas comme exclu qu'elle soutienne par exemple une or-

ganisation créée en commun par les cantons. »

M. Hummler, délégué du Conseil fédéral aux possibilités de travail : (Auteur du fameux rapport dont les VU ont déjà longuement parlé) :

« Fondé sur des investigations approfondies, dont vous avez su dégager de pertinentes conclusions, votre essai de reorganisation du régime des bourses dans le canton de Neuchâtel mérite, à n'en pas douter, d'être examiné minutieusement. Vos propositions originales marquent, à mon sens, un net progrès dans la voie d'une démocratisation de l'enseignement supérieur, dans le sens raisonnable que vous attribuez à cette notion. La réalisation du système que vous préconisez mettrait évidemment les communes à assez forte contribution, mais il ne me paraît pas excessif d'exiger d'elles un effort accru, compte tenu de la nécessité impérieuse d'utiliser au mieux les ressources intellectuelles du pays. Vous êtes parvenus en tout cas à préconiser un système de « bourses » écartant de manière judicieuse les inconvénients inhérents aux bourses, dans l'acception usuelle du terme, et aux allocations d'études... »

« Vos considérations tendant à sauvegarder dans toute la mesure du possible la souveraineté cantonale en matière d'enseignement et, partant, le fédéralisme helvétique, me paraissent fort louables. Elles ne sont nullement en contradiction avec votre idée, selon laquelle votre système, pour être efficace, devrait s'étendre au-delà des frontières du canton de Neuchâtel en vue d'aboutir, dans l'ensemble du pays, à une harmonisation progressive du régime des bourses ; cette harmonisation devrait toutefois conserver un caractère suffisamment souple pour tenir compte des besoins et des particularités régionaux. »

« Il est de bonne politique, une fois que les esprits au sein de l'UNES se seront un peu apaisés, que vous lui soumettiez vos vues et cherchiez en commun une solution générale s'inspirant de vos conceptions. Si la chose réussissait, ce que je souhaite vivement, il serait alors recommandable de saisir le Département fédéral de l'Intérieur des propositions issues des délibérations et de le prier de contribuer à en assurer la réalisation dans l'intérêt du pays tout entier. »

Le chef du département de l'Instruction publique de Lucerne :

« Votre rapport nous est en ce moment très précieux, car nous préparons une loi sur les bourses et les prêts d'études. Comme nous portons une grande attention à la formation universitaire d'une jeunesse nombreuse et capable, nous accordons tout notre intérêt à la question des bourses et nous soutenons toutes les de-

mandes bien-fondées. »

Le chef du département de l'Instruction publique du canton de Vaud : (qui est l'auteur du rapport sur la démocratisation des études accepté par le Grand Conseil vaudois).

« Il est incontestable que vous apportez une contribution utile aux problèmes posés et que nous cherchons à résoudre... J'ai constaté, par quelques sondages, que votre étude est intéressante et que, sur certains points, elle complète celle de l'AGE lausannoise. »

Le chef du département de l'Instruction publique du canton de Saint-Gall :

« Nous sommes en train, dans le canton de St-Gall, de réorganiser notre système de bourses. Pour l'étude de cette réorganisation, vos analyses et vos constatations me seront très utiles. »

Le chef du département de l'Instruction publique du canton du Valais :

« Le sujet que votre mémoire traite nous préoccupe beaucoup. Nous étudions en ce moment un avant-projet de loi scolaire et saisirons cette occasion de créer une base légale favorable à la solution du problème des bourses d'études. C'est dire que votre étude nous parvient au moment opportun. »

« Le National » (radical, Neuchâtel) :

« Cette étude a duré trois ans ; elle est sérieuse, solidement étayée, objective. Elle apporte la preuve que les étudiants préoccupés par les problèmes essentiels de leur situation sociale sont capables de constance dans leurs efforts et de désintéressement dans leurs recherches. Il n'était pas inutile de le rappeler au moment où les querelles de l'UNES risquaient de dénaturer la véritable mentalité des étudiants aux yeux de certains de nos concitoyens. »

« Ainsi, le système des bourses dans le canton de Neuchâtel, s'il a fait ses preuves jusqu'à ce jour et s'il peut être considéré comme particulièrement progressiste, est en voie de subir de nouvelles et importantes améliorations. Mais ce problème dépasse largement le cadre d'un canton ; il a un caractère national et ne pourra trouver sa solution d'avenir que dans une entente toujours meilleure entre tous les cantons suisses, universitaires ou non. Et les étudiants neuchâtelois qui travaillent dans cette voie trouvent l'appui du parti radical. »

« La Sentinelle » (socialiste, La Chaux-de-Fonds) :

Ce journal a publié une série d'articles sur le mémoire de la FEN et relate ici une séance du Conseil général du Locle, fort intéressante.

« ...Sadi Lecoultré relève que les normes sont trop faibles

qui fixent à Fr. 3000.— le maximum des bourses. Recrutement trop faible des Universités, et asocial, comme le montre le mémoire récent des étudiants de Neuchâtel... Il faut tendre à la démocratisation de l'enseignement supérieur et à un recrutement basé sur les capacités, et pas seulement sur les moyens financiers des parents. »

Henri Jaquet confirme les déclarations de Lecoultré.

« L'étudiant ne doit pas être accablé par des soucis matériels. La bourse doit devenir un droit. Il faut développer et étendre notre système. Les cas qui se présentent à l'étude sont d'ailleurs rares, malheureusement. »

VPOD, Fédération suisse du Personnel des Services publics :

« Cet ouvrage a retenu toute notre attention, car les préoccupations des auteurs s'identifient largement avec celles du monde ouvrier. Nous nous sommes fait un devoir de consacrer un commentaire détaillé au sujet de cette étude dans notre hebdomadaire. »

Et voici la conclusion de cette série d'articles :

« Ces propositions sont un acheminement vers l'allocation d'études qui serait attribuée à tout étudiant immatriculé, quelle que soit sa situation de fortune. C'est ce que d'autres préfèrent appeler le pré-salaire afin que l'étudiant soit considéré comme un travailleur au même titre que celui dont le salaire est rétribué. »

« Ce qui importe, ce n'est pas la terminologie, mais le fait que le nouveau système donne satisfaction à chacun, devienne enfin véritablement démocratique et efficient. Au point où en est l'évolution sociale aujourd'hui, ce projet de réforme est loin d'être révolutionnaire. Son adoption serait bien plutôt de nature à dissiper un malaise et cette impression d'inconfort qui ont assez duré. »

« Soulignons que toutes ces considérations sont aussi bien valables pour l'apprenti ou le technicien ou l'universitaire. Il faut souhaiter vivement que ce nouveau régime soit appliqué non seulement dans le canton, mais atteigne l'économie nationale entière. La communauté dans son ensemble en recueillerait sans aucun doute un immense avantage. »

« Le Courrier », de Genève :

« Il est donc urgent qu'un pays démocratique tel que le nôtre accélère le processus de recrutement et favorise celui-ci dans toutes les classes de la population. Nous ne craignons pas d'affirmer que ce qui se fait actuellement en Suisse est généralement très insuffisant. Certaines communes (l'auteur de cet article pense au Locle) se sont attachées cependant à résoudre ce problème d'une manière efficace et en tenant compte de tous les éléments qui le composent. »

## Neuchâtel

Pages de la Fédération des Etudiants  
de l'Université de Neuchâtel

Rédaction : Raymond Spira — 41, Fbg de l'Hôpital, Neuchâtel — CCP IV 6221



## Parce qu'ils sont étudiants

Parce qu'ils sont étudiants, nos camarades hongrois étaient au premier rang du combat contre l'oppression de leur pays.

Parce qu'ils sont étudiants, nos camarades tures et coréens ont pris l'initiative d'une révolution pour délivrer leur pays de la dictature.

Parce qu'ils sont étudiants, nos camarades espagnols mènent depuis plus de vingt ans une lutte héroïque contre un régime qui est une des hontes du monde occidental.

Parce qu'ils sont étudiants, nos camarades français ont pris la tête du mouvement populaire réclamant la paix en Algérie et des négociations avec les insurgés.

C'est à eux, en ce moment, que nous pensons. Quelle que soit notre opinion sur la légitimité du combat qui se poursuit depuis six ans sur le sol algérien, nous nous devons de saluer le courage de l'UNEF qui, malgré les brutalités policières d'un régime vacillant, malgré les insultes des vieillards décorés, malgré la trahison d'un parti qui n'a de français que le nom, a su, le 27 octobre, redonner confiance à ceux qui désespéraient de voir la France sortir jamais d'une guerre qui est la négation même des valeurs qu'elle prétend y défendre.

On attend encore, et on attendra sans doute longtemps, que l'UNEF et les AGE suisses marquent leur approbation à une action qui met définitivement le syndicalisme étudiant à la place qui est la sienne. Mais nos dirigeants, trop occupés à préparer les pitreries de leur prochain congrès, ne savent sans doute pas qu'il y a eu un 27 octobre...

Raymond Spira

# A propos de l'accueil des étudiants étrangers

Dans leur numéro de mai 1960, les VU ont présenté un forum sur la situation des étrangers à l'Université de Neuchâtel. Cette initiative ayant suscité des réactions favorables, nous croyons utile d'y revenir en publiant ci-dessous quelques-uns des témoignages qui nous sont parvenus au cours de l'été. Les points de vue qui y sont exprimés témoignent de l'indéniable malaise qui règne en ce domaine.

Mais le problème dépasse celui de la situation des étudiants étrangers. Il concerne l'accueil de tous les étudiants obligés de quitter leur domicile

et leur famille pour venir poursuivre leurs études dans une ville universitaire. Si, fort heureusement, les AGE de Lausanne et de Neuchâtel ne sont pas encore placés devant une situation aussi lamentable que celle à laquelle nos camarades genevois doivent faire face, et dont la presse a fait largement état ces dernières semaines, il n'en est pas moins vrai que le problème primordial du logement des étudiants prend au début de chaque année universitaire un aspect de plus en plus inquiétant.

Et c'est le lieu de souligner que la Suisse est le dernier pays

occidental à ignorer l'institution des Cités universitaires, qu'elle est celui qui semble se préoccuper le moins des conditions de vie matérielles des étudiants. Il ne suffit pas de clamer sur les toits que le pays manque de cadres intellectuels, de réformer un système d'aide désuet, il faut encore organiser l'accueil des étudiants suisses et étrangers en prenant — et vite — les mesures énergiques qui s'imposent. Une Cité universitaire, cela coûte pourtant beaucoup moins cher qu'une autoroute, non? Serait-ce moins nécessaire?

R. S.

## Quelques témoignages

### D'une étudiante allemande à Neuchâtel

« Pourquoi cette Université n'attire-t-elle pas plus d'étudiantes et d'étudiants pour profiter de ses possibilités et de ses moyens? Je suis convaincue que la multitude stimule les passions et c'est cela dont l'on regrette l'absence à cette Université: une certaine passion pour les études. Il n'y a pas d'esprit commun, il n'y a donc pas de base pour des discussions, des disputes qui généralement excitent l'envie de former l'esprit. Chacun reste pour soi; en conséquence, on est seul. Ce manque regrettable d'intérêt pour l'autre se manifeste également en dehors de l'Université. Il y a un fort penchant à former des cercles stériles, les indigènes s'écartent des étrangers; je regrette même l'absence d'une certaine curiosité. Voici ce qui se passe parmi les jeunes.

\* Partant, j'ai l'impression

que la Suisse souffre sous le poids des étrangers, qu'eux et nous sommes un mutuel ennui les uns pour les autres. Cela est très dommage et j'en suis affligée. Je me demande quelle timidité, quelle fausse pudeur nous refuse l'hospitalité que nous attendons, une hospitalité toute simple et modeste qui nous permette de voir un peu la vie de tous les jours d'une famille suisse. Est-ce la tradition, qui pénètre jusque dans les habitudes journalières, qui, une fois bouleversée, ne supporterait pas les dérangements? Ce serait peut-être une explication. On aimerait bien partager un simple repas, un soir, à la cuisine, n'importe où, pour les voir discuter, pour connaître leurs soucis et pour découvrir leur cœur. Mais on nous défend tout coup d'œil dans l'intimité de leur vie.

\* S'agit-il peut-être d'une protection inconsciente contre trop d'étrangeté qui afflue dans le pays? J'ai compris qu'il existe ici un problème qui m'a fait beaucoup réfléchir.

\* Malgré la gratitude sincère que je porte à mes bienfaiteurs qui m'ont procuré ce séjour dans un pays de langue française et dont j'apprécie cent pour cent la valeur, je pars triste de n'avoir pas pu trouver davantage d'accès à la mentalité suisse que j'aurais aimé étudier et connaître.

Irmgard Reuter (Lettres)

### D'un étudiant lausannois

(...) « Il y a deux ans et demi, le premier jour que j'ai passé à l'Université, j'ai commencé par aller prendre un petit déjeuner au Foyer. J'y ai rencontré deux Haïtiens qui m'ont demandé un renseignement. Nous avons passé ensemble le reste de la journée et ils sont devenus des amis parmi les meilleurs que je compte. Cette amitié m'est très profitable car ils m'ont appris beaucoup de choses. Tout d'abord la jovialité: ils sont beaucoup plus ouverts que nous autres Suisses, renfermés et renfrognés, et entrent facilement en contact avec des personnes nouvelles. C'est une qualité que j'ai d'ailleurs rencontrée aussi, plus tard, chez des Grecs et des

Arabes notamment. Ils m'ont également appris la gaieté, l'art de sourire; j'ai eu l'occasion de connaître bien d'autres Haïtiens par la suite, et je pense que c'est un trait de caractère général chez eux. Ils m'ont aussi appris l'hospitalité. Ils invitent facilement un camarade à boire un « pot » avec eux, à les accompagner au cinéma, etc. Et dans leur pays, je suis certain que nous serions reçus à bras ouverts. La Suisse est trop souvent renfermée, inhospitalière, sévère.

\* J'ai eu l'occasion de connaître par la suite beaucoup d'étrangers: des Haïtiens, des Persans, des Egyptiens, des Grecs, quelques Américains, Chinois, etc. Chez beaucoup d'entre eux j'ai retrouvé, à un degré plus ou moins marqué, les caractéristiques que j'ai décrites plus haut. Il est souvent plus facile d'entrer en contact avec un étranger qu'avec un Suisse. Dans le cadre de la Faculté de médecine en tout cas, je crois pouvoir dire que je connais plus d'étrangers que de Suisses, ce qui est également le cas de beaucoup de mes compatriotes camarades de faculté. Lorsque nous sommes avec eux, nous nous sentons avec des hommes comme nous, des camarades avec lesquels nous aimons travailler, aller boire un « pot », nous amuser. Si certains étrangers sont sans intérêt, il faut bien se garder de porter un jugement global sur le pays dont ils sont ressortissants. En effet, malgré notre civilisation parfois plus avancée, ils peuvent nous apporter beaucoup dans la formation de notre caractère et pour l'ouverture de notre esprit.

\* Cependant, j'ai aussi à faire à l'égard des étrangers, certaines remarques. Il y en a beaucoup trop qui ont cette allure désinvolte du type plus malin que les autres. Il n'y en a presque pas de ce genre en Médecine, mais il y en a passablement ailleurs. Beaucoup d'entre eux passent leur temps dans les bistrotts, sinon au « Tabaris », quand ce n'est pas au Casino d'Évian. Ils viennent manger au Foyer en voiture de sport, ce qui prouve qu'ils ne sont pas toujours aussi démunis qu'on le dit parfois.

## Aux nouveaux étudiants

Nous rappelons aux nouveaux étudiants qu'ils sont tous, de droit, membres de la Fédération des Étudiants de l'Université de Neuchâtel (FEN) et qu'à ce titre ils ont droit à tous les avantages mis à leur disposition par leur syndicat:

— une salle de lecture où ils trouveront des périodiques culturels du pays (de la « Voix ouvrière » à la « Feuille d'Avis de Neuchâtel », les grands hebdomadaires politiques français (de la « Nation française » à « France Observateur ») et un local accueillant pour leurs travaux (salle B 36, à côté du bar);

— Le Foyer des étudiants, qui fournit des repas et des chambres à des prix modérés, et d'agréables salons où l'on cause (41, Faubourg de l'Hôpital, à deux minutes de l'Université);

— l'Office du travail qui se met à leur disposition pour leur procurer, sans frais de nombreuses occasions de travail rémunéré;

— L'Office des sports qui organise des camps de ski, des tournois et des cours d'éducation physique (renseignements dans la grille au premier étage de l'Université, à côté de l'Aula);

— le Club du disque universitaire qui procure des disques à des prix défiant toute concurrence;

— le Ciné-Club universitaire qui organise régulièrement des séances de projection d'un haut niveau artistique;

— un service du tourisme universitaire qui offre de nombreuses possibilités de voyages et de séjours à bon marché;

— une réduction de 5% sur tout achat en librairie et des prix spéciaux à la plupart des manifestations artistiques et sportives (sur présentation de la carte d'étudiant, timbrée au début de chaque semestre par le Secrétariat de l'Université et munie d'une photographie);

— une tribune mensuelle ouverte à toutes les opinions: les « Voix universitaires »;

— un service général d'entraide et de dépannage en cas de difficultés d'ordre matériel (logement, finances, etc.) ou d'ordre universitaire (organisation des études, conflits avec l'administration ou les professeurs, etc.).

La liste des membres de l'assemblée des délégués et du comité de la FEN, ainsi que les renseignements d'ordre général et certaines offres de travail (mais pas toutes!) sont affichés sur le panneau officiel de la FEN, face à la salle des professeurs.

Le bureau de la FEN est ouvert en permanence chaque jour de 13h. à 14h. Adresse: 41, Faubourg de l'Hôpital. Téléphone 5 77 12. Dès maintenant chaque étudiant dispose d'un « ABC de l'étudiant » édité spécialement à son intention par la FEN.

Nous rendons particulièrement attentifs les étudiants et étudiantes n'habitant pas Neuchâtel ou de nationalité étrangère, que tous les membres du Comité de la FEN ainsi que les délégués de chaque Faculté, se feront un plaisir de les aider à s'intégrer le mieux et le plus vite possible dans la vie universitaire neuchâteloise.

Encore une fois, il y en a beaucoup moins de ce genre en Médecine que dans d'autres Facultés.

« Il est possible que la Faculté de médecine soit privilégiée au point de vue des contacts entre Suisses et étrangers, car ils me semblent être bons, et il ne m'étonnerait pas que nous en ayons plus qu'eux. » (...)

Jean-Michel Gaillard  
(Médecine)

## Liberté, liberté chérie...

Le 1er novembre, à l'occasion d'une manifestation de solidarité avec les étudiants algériens en exil, l'Union des Étudiants Lausannois avait notamment invité F. Desouches, vice-président international de l'UNEF, à prendre la parole. Par la grâce d'une décision du Département de Justice et Police du canton de Vaud, Desouches se vit interdire de prononcer son exposé.

On peut déjà s'étonner que des interdictions de cette sorte frappent, à Lausanne ou ailleurs, un Claude Bourdet ou un Edouard Depreux, alors que les leaders de l'« Algérie française » tels que Jacques Soustelle ou Georges Bidault ont pu, naguère, prendre la parole en toute liberté dans notre pays.

Mais qu'on prétende interdire à un étudiant étranger, régulièrement mandaté par son Union Nationale, de s'exprimer, dans le cadre d'une manifestation privée, sur un problème vital pour la jeunesse de son pays, dépasse les bornes de l'entendement.

Partisans d'une information libre et sans exclusive, nous élevons la plus vive protestation contre une mesure qui non seulement bafoue nos institutions démocratiques, mais est contraire à toutes les conceptions traditionnelles de la neutralité helvétique.

Le Comité de la FEN.



Etudiants et théâtre. (Suite de la page 1).

toujours au contact du théâtre un enrichissement intellectuel, moral et spirituel. D'autre part, des prix abordables leur sont déjà offerts et le seront de plus en plus à l'avenir. Je crois qu'il faut rechercher ailleurs les véritables raisons de l'abstention estudiantine. C'est précisément afin de les découvrir que j'ai réuni quelques étudiants autour de M. Charles Apothéloz, directeur

du Théâtre Municipal. Au cours de la discussion, il nous est apparu que le manque d'information, l'absence de formation et de culture générale déterminent dans une large mesure le peu d'intérêt que nous portons au théâtre. Je ne vous en dis pas davantage. Lisez notre étude et prenez part vous aussi, dans les colonnes de ce journal ou ailleurs, à la discussion. Gageons que nous arriverons ensemble à rallier toujours plus d'étudiants à la cause du théâtre.

Michel Renaud, rédacteur.



GENEVIÈVE KERVINE  
jouera à Lausanne les 15, 16 et 17  
décembre dans *La Collection Drossen*  
de M.-G. Sauvajon

Une enquête des

# Etudiants

Le problème de la faible participation des étudiants aux activités théâtrales de l'Université et, d'une manière plus générale, à la vie artistique de la cité a été déjà souvent évoqué dans les colonnes des VU. Avec l'activité artistique toujours croissante de notre ville, ce problème devient de plus en plus actuel.

Les VU se permettent de relancer la discussion par la présentation d'un débat sur la question, auquel ont pris part M. Charles Apothéloz, directeur artistique du Théâtre Municipal et quelques étudiants. Que le caractère absolu et généreux des idées avan-

## Le TUL se présente aux nouveaux étudiants

...et aux anciens qui pourraient encore ignorer son existence (et il y en a !)

TUL : Théâtre de l'Université de Lausanne.

Comme son nom l'indique, c'est un groupement théâtral, organisé en société.

Tout étudiant qui s'intéresse au théâtre en est membre, (ou devrait l'être). Pour cela, il suffit de consulter les affiches et de venir aux séances auxquelles on vous invite.

« On », c'est le comité, choisi parmi les membres du TUL et par eux, donc par vous.

Le but de ce groupement est évidemment de s'occuper de théâtre, mais sous quelle forme ?

— D'abord, monter des spectacles, bien sûr.

— Mais le TUL ne voudrait pas exister seulement occasionnellement, lorsqu'il présente une pièce au public. Il voudrait avoir une activité constante, faite de séances régulières, consacrées à des conférences, des auditions, puis discussions d'enregistrements, des études et critiques, par exemple.

C'est ce qu'il voudrait tenter d'organiser cet hiver.

Nous disons « tenter », car là, nous abordons le grand problème, le mur auquel se heurtent tous ceux qui parlent théâtre en Suisse romande.

Organiser des activités théâtrales universitaires ?

Pour quels étudiants ? Qui est-ce que cela pourra intéresser ? Tous les appels restent sans écho. Tous les projets avortent faute de soutien, faute d'intérêt de la part des étudiants. Faut-il s'en prendre seulement à leur paresse ou n'y a-t-il vraiment plus d'étudiants pour aimer le théâtre ?

Un théâtre universitaire est pourtant une entreprise qui devrait pouvoir survivre. Nous avons des exemples prestigieux : celui d'Oxford, celui de Venise, ceux d'Allemagne, de Turquie et tant d'autres dont la renommée dépasse les frontières de leur pays.

Ils jouissent d'avantages et disposent de moyens auxquels nous ne pouvons peut-être pas prétendre, mais surtout ils sont soutenus et en premier lieu par leur université. Leurs étudiants ont compris qu'il s'agissait de leur théâtre et le Théâtre en général n'y a pas perdu ses droits.

Pourquoi chez nous y a-t-il des étudiants qui font leur licence sans savoir qu'il existe un théâtre de l'Université à Lausanne ?

Pourquoi notre théâtre ne peut-il pas monter plus d'une pièce par an (année faste !)?

Pourquoi n'y voit-on, à une séance d'information, qu'une maigre demi-douzaine de visages nouveaux ?

Et pourquoi ne revoit-on jamais ceux-ci, même pas au spectacle, à moins qu'ils n'y jouent ?

Ceux qui viennent à la première séance veulent à tout prix jouer et s'il n'y a pas de rôle qui leur convienne tout de suite, ils désertent à tout jamais.

Mais, que diable, il y a mille manières de soutenir un théâtre ! Un spectacle n'a pas besoin seulement d'acteurs (il en manque toujours c'est vrai), mais tous les autres font aussi défaut : décorateurs, électriciens, machinistes, musiciens, régisseurs, comptables, costumiers, dessinateurs, diplomates (auprès de la police lausannoise)...

Et il lui faut aussi des spectateurs !!!

Aux représentations du Théâtre universitaire n'assiste jamais qu'une minorité d'étudiants. On a presque honte de le dire.

Malgré tout cela, le Théâtre universitaire veut vivre. Avec le semestre d'hiver commence, pour lui, une nouvelle saison :

On y organisera des séances à dates fixes ; on espère qu'il y viendra des étudiants.

On y montera un nouveau spectacle pour le printemps 61 ; on espère trouver des participants.

Consultez les affiches aux environs du 10 décembre et faites mentir notre article !

Le comité du TUL.

## Information

M. Apothéloz : L'information est loin d'être ce qu'elle devrait. Le public n'est pas tenu au courant de toutes les manifestations ; il ignorera par exemple qu'une pièce n'est plus à l'affiche aux Faux-Nez depuis une à deux semaines.

Renaud : L'information joue un rôle particulièrement important au sein de l'Université. Dans les dernières années de l'école secondaire, l'étudiant a pu se familiariser avec les auteurs de théâtre. Dès son entrée à l'Université, ses intérêts sont de plus en plus canalisés par la spécialisation de ses études. Il importe de lui signaler les occasions qu'il a de rester en contact avec le théâtre. Or, sait-il seulement qu'il existe un théâtre universitaire ?

Francillon : Je suis persuadé que les étudiants qui s'intéressent au théâtre se renseignent sur ce qui se passe au Théâtre Universitaire. Mais les étudiants ne s'y intéressent pas, parce qu'ils ne sont pas cultivés. Il n'y a qu'à voir comme les conférences littéraires ont, elles aussi, peu de succès.

Mury : Je suis également certain que tous ceux qui s'intéressent au théâtre savent ce qui se passe. Je dirai plutôt que le problème est un problème de stimulation au sein de l'Université.

Krenger : En effet, celui qui entre à l'Université en connaissant un peu le théâtre ne s'y intéresse plus si on ne lui met rien sous le nez ! Tous les étudiants connaissent l'existence du Théâtre Universitaire, mais peu y vont, par manque de stimulation.

## Formation

M. Apothéloz : J'ai eu récemment l'occasion de procéder à une rapide enquête au Gymnase et dans une société d'étudiants. Je leur ai soumis les titres d'une quarantaine de pièces de théâtre, œuvres classiques que tout le monde devrait connaître, en leur demandant lesquelles ils avaient lues ou vues et quels en étaient les auteurs. Il ressort de ces sondages que non seulement les étudiants ne vont pas au théâtre, mais que d'une manière générale ils ne lisent pas. Nombreux sont ceux qui ignorent quel est l'auteur du

« Revizor » ou d'« Ubu Roi ». Plus qu'un problème d'intérêt pour le théâtre, c'est un problème de culture qu'il faut poser.

La formation théâtrale des jeunes est très insuffisante. Dans les écoles, on n'intéresse pas les élèves au théâtre. L'étude de Molière est superficielle, elle ne donne pas une juste idée de ce qu'est le théâtre. Certes, la conception de l'enseignement littéraire et les exigences des programmes ne sont pas seuls responsables.

Qu'on pense à la somme dérisoire de 5000 francs qui est annuellement attribuée aux écoles lausannoises pour les questions culturelles et artistiques. Cela fait en tout et pour tout Fr. 0.40 par élève... L'art et la culture n'ont pas dans notre éducation publique la place qui devrait leur revenir.

Kiss-Tuzson : Il y a un problème de temps dans la formation littéraire. Il faut préparer onze branches pour un examen de maturité. Faute de temps un candidat à la maturité ne peut pas approfondir les sujets artistiques et littéraires. En ceci, il semble que le gymnasien jouisse d'une situation privilégiée.

Roulet : Il existe une commission des directeurs de Suisse romande. Ces messieurs étudient le budget mis à leur disposition et décident de monter des spectacles, dans les limites de leurs possibilités. Une troupe, pas toujours la même, présente dans les différentes écoles la pièce choisie.

Une idée intéressante serait de faire monter des pièces par les élèves eux-mêmes. C'est ainsi que l'on procède à La Chaux-de-Fonds et l'on constate un réel intérêt pour le théâtre parmi les jeunes.

Francillon : La formation de professeurs est une mesure de première nécessité. Or, parmi les étudiants en lettres très peu s'intéressent au théâtre.

M. Apothéloz : En effet. On m'a demandé de présenter des spectacles aux écoles primaires avec les Faux-Nez. Ce ne devait pas être des pièces classiques. Mais lorsqu'on en vint à choisir des titres, les instituteurs ne proposèrent que des classiques. Pourquoi ? Ils n'avaient tout simplement pas lu les modernes. Il serait souhaitable qu'un cours de formation théâtrale soit donné à l'École Normale.

Ce n'est pas que nos maîtres enseignent mal la littérature ; mais la littérature théâtrale nécessite une méthode d'enseignement particulière. Le professeur doit intéresser ses élèves au phénomène tout entier du théâtre, pas seulement à sa forme ; il se doit de les passionner par la lecture, le geste, le mime, sa connaissance de l'histoire du théâtre et des préparatifs techniques d'un spectacle. Ceci tient à la nature même du théâtre : instrument au service de la communauté, il intéresse au premier chef tous ceux qui ont un rôle à jouer dans la formation intellectuelle et morale de la jeunesse.

## Réalizations

Renaud : Il faut signaler la création récente à Lausanne de l'École romande d'art dramatique. Cette école répond véritablement à un besoin. Ses cours, qui ont lieu le soir, sont ouverts aux élèves professionnels et amateurs. Son programme, destiné à la formation de gens de théâtre complets, comprend des cours aussi variés que diction, éducation corporelle, psychophysique, interprétation, danse classique, escrime, initiation à la musique.

Disons quelques mots également du projet de Guilde du théâtre actuellement à l'étude. Cet effort se situe au niveau de la recherche d'un public plus représentatif des couches sociales peu fortunées. C'est ainsi que les membres de la Guilde seront recrutés par l'intermédiaire des organisations coopératives et syndicales, de l'Université populaire et des écoles. A Lausanne, il faudra 5000 membres pour faire marcher une telle guilde. Elle sera organisée sur le plan romand.

La Guilde offrira à ses membres des avantages de trois sortes :

- économiques : prix populaires (environ Fr. 2.50) ;
- publicitaires : information par bulletin ;
- culturels : formation du public grâce au choix judicieux des œuvres présentées.

Les étudiants pourront largement bénéficier de ces avantages. Il est probable que cette Guilde sera mise sur pied l'année prochaine. L'abonnement « littéraire » du Théâtre Municipal est un premier pas dans cette direction.



# Théâtre

ées n'incite pas le lecteur à croire qu'on cherche à l'endoctriner ! Au contraire, notre but est de susciter la discussion aussi large que possible.

M. Charles Apothéloz,  
M. Roger Francillon,  
M. Kiss-Tuzson,  
M. Pierre Krenger,  
M. Gérard Murry,  
M. Eddy Roulet (Neuchâtel),  
M. Michel Renaud.

## Rôle de l'Université

Il ne fait aucun doute que l'Université a des responsabilités dans ce mouvement de revalorisation du théâtre. Que peut faire l'Association générale des étudiants ? Les idées ne manquent pas. Par exemple elle pourrait mener une activité très utile en déclenchant un mouvement général d'intérêt pour le théâtre dans la jeunesse des écoles. Dans chaque classe, un correspondant permettrait à l'AGE de rester en contact avec les élèves des collèges et des gymnases. Ou encore, tâche tout à la fois utile et passionnante, la commission d'art et culture pourrait organiser des débats entre acteurs et public après les spectacles.

## Chaire de littérature théâtrale

M. Apothéloz : Il est important de créer une institution qui puisse travailler dans la durée. Dans cette perspective, la création d'une chaire de littérature théâtrale, idée qui n'est du reste pas nouvelle, serait extrêmement intéressante. Ses cours seraient ouverts aux étudiants de toutes facultés, aux élèves des écoles (Ecole Normale, Ecole romande d'art dramatique entre autres) et au grand public. Cela pourrait se faire sans occasionner aucun frais supplémentaire ; il suffirait en effet de réunir sous le nom de « cours de littérature théâtrale » les leçons sur le théâtre de différents professeurs de la Faculté des Lettres. On étudierait de la sorte le théâtre grec, anglais, français, italien et ainsi de suite.

Mais on n'en resterait pas au seul stade théorique. Les étudiants auraient la possibilité de suivre un séminaire : analyse de textes, mise en œuvre scénique de pièces, étude de la musique de scène, des costumes, des décors, des masques, etc.

Ainsi serait maintenu un intérêt constant pour le théâtre ; la stimulation ne ferait plus défaut et le Théâtre Universitaire, de son côté, ne connaîtrait plus de trou lorsqu'un de ses membres quitterait l'Université.

Mury : Le Théâtre Universitaire mérite qu'on le soutien-

ne également sur le plan financier.

Les étudiants étrangers parlent toujours de leurs théâtres universitaires qui paraissent marcher très bien. Ainsi le Théâtre de Cambridge, qui est venu à Lausanne ; il compte de nombreux étudiants qui jouent tous les jours pendant la période universitaire. Notre situation est bien différente. Le théâtre de Montpellier est venu nous demander si nous étions disposés à aller donner un spectacle chez eux. Nous n'avons pu accepter par manque d'argent. Pour la même raison nous n'avons pu nous rendre à Istamboul, où la Suisse était le seul pays d'Europe à ne pas participer. Toutes les Universités suisses sont placées en face du même problème. Il faut par conséquent s'efforcer de trouver des subsides, qui permettent non seulement de monter un ou deux spectacles, mais de faire vivre une troupe.

Renaud : Je propose que nous profitons de la présence à Lausanne de l'Exposition Nationale de 1964 pour organiser un festival du Théâtre universitaire suisse. L'existence de trois langues nationales accroîtrait encore l'intérêt de ce festival. Ce serait une forme originale de la participation de l'Université à la grande manifestation nationale.

## Enquête

Mury : Comment devons-nous commencer notre action ? En faisant sur une plus grande échelle l'enquête de M. Apothéloz, afin de constater le manque de culture des étudiants. Si cette enquête réussit, deux lignes d'action sont à envisager :

1) action sur les députés pour obtenir des subsides ;

2) action au sein de l'Université pour reprendre le projet d'une chaire de littérature théâtrale.

Krenger : Pour mener à bien cette entreprise, il est nécessaire de trouver des étudiants qui consacrent une partie de leur temps libre à cette étude et qui acceptent d'y travailler pendant plusieurs années.

M. Apothéloz : Un étudiant neuchâtois, Raymond Spira, prépare une thèse sociologique sur la situation du théâtre en Suisse romande. Il aura sans



PAUL MEURISSE  
interprète de *L'Huluberlu*, d'Anouilh,  
(Cette semaine à Lausanne)

doute besoin de collaborateurs parmi les étudiants lausannois.

## L'enquête par son auteur

L'enquête dont il est question ci-dessus est fondée sur les données suivantes :

1) La raison primordiale de la crise du théâtre réside moins dans le manque de moyens matériels que dans l'imprécision d'une situation qui en fait un art passe-partout : sujet d'étude littéraire, délectation d'intellectuels friands d'avant-garde, rite bourgeois, instrument de propagande, digestif pour banquets trop copieux, prologue du bal des sociétés de gymnastique, amusement d'adolescents en mal de valorisation ou divertissement campêtre.

2) Dans le cas précis de la Suisse romande, il s'y ajoute l'impossibilité apparente de créer des œuvres dégagées de l'anecdote folklorique ou des poncifs du théâtre « psychologique ». Impossibilité qui trouve son corollaire dans le manque de sérieux du travail fourni par ceux qui ont choisi le théâtre comme profession, le bas niveau technique des représentations, la médiocrité des mises en scène.

3) La structure fédéraliste de la Suisse semble être, en pays romand, un obstacle plus grand à la création d'un art dramatique autonome, qu'en Suisse alémanique.

4) La grande masse des Suisses romands se désintéresse du théâtre et ce qui forme actuellement le public de nos salles est, de par sa composition sociale, ses goûts et ses préjugés, le plus solide obstacle à l'amélioration de la situation présente.

Ces quatre données — il y en a d'autres, cela va de soi — ne sont ni des affirmations gratuites, ni des constatations ; ce sont des hypothèses de travail que l'enquête aura notamment pour tâche de vérifier et de nuancer.

Dans l'esprit de ses promoteurs, cette étude n'a nullement pour objet d'apporter une solution toute faite au problème du théâtre romand. Elle vise à donner un certain nombre de renseignements précis, quantifiés chaque fois que cela sera possible, sur une situation réelle : le théâtre ro-

## En attendant Godot

Le Théâtre municipal de Lausanne présentera, les 1, 2 et 3 décembre, la pièce en deux actes de Samuel Beckett : « En attendant Godot ». On a déjà beaucoup parlé de cette œuvre et, pourtant, elle nous étonne encore, nous pose de graves questions.

Ce dialogue de deux clochards a une valeur poétique incontestable ; il s'en dégage une tristesse vraie, une mélancolie saisissante, une amertume poignante qui nous tiennent et ne nous lâchent finalement qu'oppressés et inquiets. Beckett émeut, il nous remue ; son drame dérange, met en mouvement nos consciences.

Certains critiques se sont demandés s'il ne fallait pas une formation philosophique pour accéder à ce genre d'ouvrage. Cette interrogation a sa raison d'être : Beckett a fait des études en philosophie ; d'autre part, « En attendant Godot » pose, à chaque spectateur, des questions fondamentales qui dominent la vie humaine. Beckett soulève le problème de la souffrance : « Il n'y a que toi qui souffres ! Moi je ne compte pas. Je voudrais pourtant te voir à ma place », déclare Vladimir. De ce problème, Beckett nous élève à celui de la communion, de la sympathie : « Je me sentais seul », dit Vladimir à son ami Estragon ; ailleurs nous trouvons cette belle vérité : « Moi aussi je serais heureux de le rencontrer. Plus je rencontre de gens, plus je suis heureux. Avec la moindre créature on s'instruit, on s'enrichit, on goûte mieux son bonheur ». Citons encore ces deux passages : « Voyez-vous, mes amis, je ne peux me passer longtemps de la société de mes semblables, même quand ils ne me ressemblent qu'imparfaitement », et « Les larmes du monde sont immuables. Pour chacun qui se met à pleurer, quelque part un autre s'arrête ».

Le feu central qui illumine cette pièce est le problème du temps ; le titre est à lui seul significatif. Vladimir et Estragon attendent un dénommé Godot qui ne viendra pas. Leur attente, autant que la nôtre, est impitoyable. Cette attente est la seule vérité, la seule certitude de ces héros ; « On attend Godot », répète inlassablement Vladimir ; « C'est vrai », répond inexorablement Estragon. « On attend », tel est le leitmotiv incessamment repris dans ce drame ; pour le spectateur, comme pour l'acteur Estragon, « Il n'y a qu'à attendre ». En outre, des « silences » et des « un temps » ponctuent ce drame, lui donnant une atmosphère pesante, anxieuse d'expectative.

Beckett en arrive ainsi à poser le grave thème de la destinée, du hasard. Un des acteurs affirme : « Remarquez que j'aurais pu être à sa place et lui à la mienne. Si le hasard ne s'y était pas oppo-

mand dans les années soixante. Il est important de souligner qu'elle n'est inspirée par aucun des groupes de pression qui déchirent depuis des an-

« Le temps n'est autre chose que la forme du sens interne, c'est-à-dire de l'intuition de nous-mêmes et de notre état intérieur. »  
Kant, Critique de la raison pure

sé. A chacun son dû ». Plus loin le même personnage devenu aveugle s'écrit : « Un beau jour je me suis réveillé aveugle comme le destin (...) les aveugles n'ont pas la notion du temps ». Une lassitude, une monotonie toujours égale habitent nos héros fatigués, désabusés, trompés dans leur attente. En eux résonne parfois la voix du Meursault de « L'Étranger », de Camus : « Voilà encore une journée de tirée » ou « On a beau se démenner (...) le fond ne change pas ». En vain nos héros luttent contre l'ennui dévorant, contre la stupidité de leur position : « Rien ne se passe, personne ne vient, personne ne s'en va, c'est terrible », déclare Estragon résumant, par cette expression, l'esprit de la pièce.

« Nous sommes des hommes », proclame Vladimir au milieu de ce drame. Cela est vrai. La voix de ces deux clochards est proprement humaine ; c'est souvent la nôtre. Qui que nous soyons, nous attendons. Les mots « hier », « aujourd'hui », « demain », pour nous aussi, sont des réalités de chaque instant. Qui ne se reconnaît pas parfois dans ce dernier dialogue de la pièce ? Vladimir : « On se pendra demain. A moins que Godot ne vienne ». — Estragon : « Et s'il vient ! » — « Nous serons sauvés » répond son ami. Nous le sommes déjà, dira un chrétien ; Celui dont dépendait notre salut est venu ; et pourtant nous attendons toujours et encore, mais maintenant c'est d'un retour que nous parlons. L'attente est une composante de la condition humaine.

« En attendant Godot » sera joué à Lausanne par la Compagnie du Théâtre de Carouge. On sait l'accueil enthousiaste que le public a déjà réservé à ses acteurs dans le drame de Beckett. Le directeur artistique de la troupe et son metteur en scène, Philippe Mentha, sont parvenus à une grande perfection.

Le théâtre de Carouge, fondé en janvier 1958, présente ainsi ses intentions : « Le but du Théâtre de Carouge n'est pas seulement de satisfaire aux goûts d'une minorité de spécialistes, mais de proposer et de redonner au grand public des œuvres choisies avant tout pour leur caractère d'universalité ». Ce but, nous l'avons montré est atteint : « En attendant Godot », nous concerne, est le drame, résolu ou non, de chacun. En conclusion, nous citerons ces mots pertinents de M. François Mauriac : « Tout drame inventé reflète un drame qui ne s'invente pas ».

Laurent Gagnebin

nées le théâtre autochtone, et que de ce fait les gens de théâtre, sujets de l'enquête parmi d'autres, ne participent que (Suite page 6).



**L'enquête par son auteur**  
(Suite)

d'assez loin à son élaboration. De façon très générale, disons que l'enquête cherchera à situer de façon précise :

- a) les conditions d'exercice du théâtre en Suisse romande (équipement théâtral, ressources financières, organisation administrative, etc.)
- b) les producteurs de théâtre (organisation des employeurs, statut social des comédiens, etc.). Cette partie de l'étude est actuellement en cours.
- c) les consommateurs de théâtre (recensement du public, attitudes et comportements des spectateurs, rôle du théâtre dans les loisirs, etc.). Il va de soi qu'un travail

de ce genre nécessite des moyens matériels et des compétences qu'aucun centre de recherches n'a actuellement à sa disposition en Suisse. Il paraît, au surplus, très difficile d'obtenir un appui concret des pouvoirs publics, étant donné le peu d'intérêt « politique » d'une étude sur le théâtre dans un pays où on l'a toujours considéré comme un art mineur, voire inutile.

Ce serait donc une occasion toute trouvée, pour les étudiants qui estiment nécessaire un changement structurel dans la situation du théâtre romand, d'essayer une action d'un type inédit. Mais avertissons-les d'emblée qu'il y a, dans ce domaine, plus de coups à recevoir que de lauriers à cueillir... »  
R.S.

**Eh bien, vous voilà!**  
(Suite de page 1)

est de surface et que pour reprendre une formule éprouvée dans une dizaine de milliers de discours de Premier Août « il y a beaucoup plus de choses qui nous unissent que de choses qui nous séparent ».

Si nous ne sommes pas très conscients encore d'appartenir à un milieu social déterminé, au moins le sommes-nous d'être impliqués dans une même aventure et de naviguer dans une même direction. Qu'importent les souffles et les vents, nous sommes sur le même bateau.

Vous choisirez d'être grégaires ou solitaires, de porter couleurs ou poil de chameau, de rester fidèles à vos compagnons de volée ou de faire ami-ami avec ce que nous appelons les étrangers (comme si, face à la culture qui nous est dispensée et nous rassemble, il pouvait y avoir véritablement des « étrangers »). Des étrangers à quoi, je vous le demande? Ce devrait être le premier Marché Commun, la première petite zone de libre échange que cette fraternité de la pensée ou de la connaissance.

Mais passons; il faut tout de même laisser quelques idées au Recteur et aux Princes du Dies Academicus. Pour nous,

**Bibliothèque Cantonale et Universitaire**

Pour répondre aux vœux de nombreux lecteurs, le Conseil d'Etat a décidé d'augmenter les heures d'ouverture de la salle de travail. Dès le 5 septembre 1960, la salle sera ouverte du lundi au vendredi de 8 h. à midi et de 13 à 22 h. Le samedi, l'horaire restera ce qu'il était jusqu'à maintenant, soit de 8 h. à midi et de 14 à 17 h.

Nous voulons faire cet essai pour rendre service aux étudiants qui désirent travailler le soir et utiliser les ouvrages qu'ils n'ont pas le droit d'emporter à domicile. Nous pensons aussi aux personnes que leurs occupations empêchent de venir à la BCU pendant la journée. Nous sommes heureux de pouvoir aussi mettre à la disposition du public pendant quatre heures supplémentaires les 6000 livres de la salle de travail et les quelque 450 revues de la Galerie des périodiques.

Comme le service du prêt reste ouvert jusqu'à 18 h. 30, le public pourra obtenir en consultation les ouvrages qu'il demandera avant cette heure-là. A partir de 18 h. 30, seuls les livres de la salle de travail et les périodiques de la galerie pourront être consultés. Les ouvrages en consultation prolongée seront aussi à disposition. Il suffira de s'adresser au surveillant. Il sera toujours possible de commander des livres pour le lendemain.

Nous espérons vivement que cet essai réussira. Le succès et la poursuite de cette entreprise dépendent en partie de votre collaboration. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir faciliter la tâche de l'unique surveillant en présentant votre carte de lecteur à l'entrée, comme cela se fait dans de nombreuses bibliothèques.

Le Directeur :  
J. P. Clavel

nous n'avons qu'à vous adresser ce mot que les Américains gravent indifféremment sur les chapiteaux des aéroports et les linges éponges des

salles de bain « Welcome! »  
Vous voilà! eh bien, nous en sommes très contents!  
Mireille Jaccard.

**ETUDIANTS \* THÉÂTRE \* BAS PRIX**

AU THEATRE MUNICIPAL

5 spectacles littéraires

Abonnements au prix unique de Fr. 12.50  
Faites vite! Souscription au Théâtre Municipal jusqu'au lundi 28 octobre 1960. (Ou Fr. 2.50 à l'entrée)

Judi 1er, vendredi 2 et samedi 3 décembre 1960  
EN ATTENDANT GODOT  
de Samuel Beckett

Judi 8, vendredi 9 et samedi 10 décembre 1960  
ROMULUS LE GRAND  
de Friedrich Dürrenmatt

Judi 19, vendredi 20 et samedi 21 janvier 1961  
LE MAL COURT  
de Jacques Audiberti

Judi 9, vendredi 10 et samedi 11 mars 1961  
LA VIE EST UN SONGE  
de Pedro Calderon

Judi 16, vendredi 17 et samedi 18 mars 1961  
WOYSECK  
de Büchner

Plus 3 spectacles classiques (Voir programme).  
Abonnements: Fr. 7.50 (ou Fr. 2.50 à l'entrée)

Spectacles Herbert et Karsenty  
Prix unique: Fr. 2.50 à l'entrée et selon disponibilités

THEATRE DES FAUX-NEZ

Prix unique: Fr. 2.50 tous les jours de représentation

**PAPETERIE  
de ST LAURENT**  
*Charles Krieg*  
RUE ST LAURENT, 21  
LAUSANNE  
Tél. 235577

la cigarette  
la plus douce  
de l'année



**PARISIENNES  
SUPERFILTRE**

Le plus beau  
stylo à bille  
à Fr. 8.75

**CARAN  
D'ACHE**



Mod. 590  
argenté  
16 microns



*Tout va mieux.*

Vos soucis s'envolent dans la  
fumée des DISQUE BLEU  
**FILTRE**

Toujours fraîches et  
de qualité constante, les  
DISQUE BLEU vous per-  
mettront d'apprécier pleinement  
l'arôme unique du tabac français.  
20 pièces Fr. 1.-

RÉGIE FRANÇAISE DES TABACS

Les dépôts confiés à la **Caisse d'Épargne Cantonale**  
sont **garantis par l'État** et bénéficient du  
**maximum de sécurité**

Gérant: **Crédit Foncier Vaudois**  
LAUSANNE 36 agences dans le canton

**Bigla**  
**GEORGES KRIEG**  
ORGANISATION DE BUREAU  
IMMEUBLE FEUILLE DAVIS DE LAUSANNE  
PLACE PÉPINET 4 TÉL. 230871

**LIBRAIRIE  
Maurice BRIDEL**  
Beaux livres anciens et modernes  
Editions originales - Beaux-Arts  
Ouvrages sur le cheval  
et l'équitation  
Gravures modernes  
LAUSANNE - AV. DU THEATRE 1

Transports internationaux  
**LAVANCHY Co S.A.**

Tous billets :  
Chemins de fer - bateaux - avions  
aux prix officiels

Réduction pour étudiants

Agences: Lausanne, St-François 18  
Vevey, rue du Simplon 18

Votre fleuriste

**Charly Bodmer**

LAUSANNE Ile St-Pierre

Caroline 2 tl. 22 67 25  
Rue Enning 8 tl. 22 67 06

Toutes confections

10 % aux membres de l'AGE

Qui dit Sport dit



13, Rue Haldimand - Lausanne

LE RENDEZ-VOUS  
DES ÉTUDIANTS

*Dôme*  
Ile St-Pierre

**Banque  
Cantonale  
Vaudoise**

Fondée en 1845  
Siège central Lausanne  
40 agences et bureaux



# La COREDE

Il est devenu un lieu commun d'insister sur la nécessité d'une collaboration étroite entre l'Université et les milieux des affaires, les entreprises, leurs laboratoires, etc. De part et d'autre, de nombreuses personnalités lancent des appels dans ce sens ; certains journaux ont compris l'importance du problème et en informent l'opinion publique au moyen d'enquêtes fouillées. Les avantages de cette collaboration sont réciproques : l'Université ne peut que s'enrichir au contact de la vie pratique, et les hommes d'affaires ont à profiter largement de l'enseignement théorique dispensé par nos professeurs.

Cependant, il faut que cette collaboration ne reste pas une vue de l'esprit, mais entre bien dans le domaine des faits. Or, plusieurs groupements en sont déjà au stade des réalisations pratiques. Tel est le cas, entre autres, de la Corède (Communauté Romande d'Economie d'Entreprises).

Ce mouvement, créé sur l'initiative de personnalités des universités et de l'économie, a pour but « d'instituer une collaboration entre les universités et les entreprises romandes. Elle a choisi, d'abord, de travailler à la relève des cadres industriels et économiques par des programmes adaptés aux possibilités actuelles. »

La première réalisation de la Corède est le cycle Unec (Université-Entreprises), qui forme en tout quatre semaines réparties sur une longue période. Le cycle a débuté récemment à Genève, par une semaine consacrée à l'étude de la fonction générale des cadres. Ensuite les fonctions financière, technique et humaine seront étudiées tour à tour dans diverses universités.

Comme de telles initiatives intéressent considérablement les milieux étudiants, nous avons demandé des renseignements plus complets à M. le professeur Jaccard, qui a eu l'amabilité de nous accorder l'interview suivant :

— Monsieur le Professeur, plus personne aujourd'hui ne conteste l'utilité d'une collaboration étroite entre l'Université et les entreprises. Pourriez-vous nous préciser quels sont les secteurs où le besoin de cette collaboration se fait actuellement le plus sentir ?

— Voyez-vous, nous répond le professeur Jaccard en souriant, je ne suis pas l'homme à qui vous deviez poser cette question. En effet, le problème que vous soulevez touche le plus directement l'économie de l'entreprise, tandis que mon domaine est avant tout celui de la sociologie. Si j'ai suivi régulièrement les séances préparatoires de la Corède, c'est d'une part pour répondre à l'invitation adressée à l'Ecole des sciences sociales et politiques, que j'ai présidée six ans, et, aussi, par intérêt personnel. J'ai surtout cherché à introduire dans les travaux de la Corède l'étude d'un facteur important : le facteur humain.

— En effet, nous avons remarqué que le cycle Unec consacre une semaine entière à l'étude de ce facteur. Puisque vous êtes un spécialiste de cette branche, pourrions-nous vous demander de renseigner brièvement nos lecteurs sur ce point ?

— Depuis bien des années, on s'est aperçu que la méconnaissance du facteur humain offense non seulement la dignité de l'homme, mais agit contre l'efficacité de l'entreprise. Il s'ensuit que l'étude de ce facteur a un double but : philanthropique, mais aussi utilitaire. Il n'y a pas de contradiction. Aux Etats-Unis en particulier, les entreprises se sont bien rendu compte qu'il était directement dans leur intérêt de ne pas négliger ce facteur primordial.

— Nous sommes donc heureux de constater que la Corède accorde à ce facteur toute l'importance qu'on lui doit. Jusqu'ici la Corède a attaqué sa tâche difficile avec dynamisme, et on peut d'ores et déjà lui prédire des succès. Mais elle n'est pas la seule organisation visant à établir cette collaboration ? Quels sont donc ses signes distinctifs ?

— Il existe deux autres organisations, l'IMEDE et l'ECADE. Mais la Corède a ses buts particuliers et son utilité propre. L'IMEDE se caractérise par ses cours de longue durée, par son public international, formé de personnes ayant déjà une grande expérience des affaires (à l'échelon élevé), et par le fait qu'elle est attachée par convention à l'Université de Lausanne.

L'ECADE se situe plutôt à l'échelon moyen. Quant à la Corède, elle se placerait, peut-être, entre les deux. Elle se distingue de plusieurs façons : elle travaille pour la Suisse romande, et ses cours ont une durée limitée. Il s'agit essentiellement de cours de perfectionnement pour des personnes ayant déjà quelques années d'expérience pratique.

— Ceci m'amène justement à vous poser une autre question : dans quelle mesure estimez-vous que les étudiants sortant de nos Ecoles soient mûrs pour se lancer directement dans les affaires ? et à quel moment pensez-vous qu'il leur soit le plus profitable de suivre des cours comme ceux de la Corède ?

— J'estime qu'il est indispensable à nos étudiants de faire une année de stage à l'étranger en sortant de l'Université. Alors seulement ils peuvent se lancer dans le mé-

# Que pouvons-nous faire pour les étudiants du Tiers-Monde ?

Notre pays a été le théâtre de deux manifestations internationales organisées par les étudiants. La première à Bâle, sous la dénomination de « Conférence de la Table Ronde » devait rechercher les moyens de parvenir à la réunion des deux centrales internationales actuelles (Conférence internationale des Etudiants — CIE, et Union internationale des Etudiants — UIE). Les circonstances dans lesquelles elle fut préparée ne laissent aucun doute sur son échec. Les AGE romandes, qui en avaient prévenu le Comité central de l'UNES, organisateur de cette conférence, ne purent que constater le bien-fondé de leurs prévisions. Cette maigre satisfaction ne doit cependant pas nous cacher le fait que l'UNES une fois de plus s'est engagée dans une voie qui ne la grandit pas aux yeux des Unions nationales étrangères.

La seconde, tenue à Klosters, rassemblait 73 Unions nationales réunies en « Conférence internationale des Etudiants ». Sans désirer décrire les débats et les luttes d'influence pour lesquelles l'UNES ne recula devant aucune compromission, il est toutefois nécessaire de souligner la position hypocrite des représentants de l'UNES.

Ceux-ci déclarent considérer l'étudiant « en tant que tel » et non pas dans son environnement social. Ils limitent donc les problèmes touchant les Unions nationales aux seules questions d'organisation d'études, de voyages, de manifestations culturelles ou de services devant pallier aux difficultés présentes de l'étudiant. Méconnaissant ainsi le fond des problèmes qui est directement lié aux structures politiques, économiques et sociales de chaque pays. Cette attitude restrictive qui s'appelle tout simplement le corporatisme est combattue sans merci par les étudiants romands qui estiment que seule une conception syndicale de l'activité des associations d'étudiants — c'est-à-dire la prise en considération des problèmes des étudiants dans la perspective de l'organisation de la société — peut donner une efficacité à notre action.

Cependant, le corporatisme de la majorité de l'UNES est une position indéfendable sur la scène internationale. Il est

évident, par exemple, que les problèmes auxquels doit faire face l'étudiant du tiers-monde, sont très fortement liés à toutes les questions politiques que connaît son pays. Ainsi l'UNES est amenée, en dépit de son option corporatiste, à prendre des positions syndicalistes dans les conférences internationales pour éviter de tomber dans le mépris des organisations dont elle cherche justement l'amitié !

En effet, si les dirigeants actuels de l'UNES n'hésitent souvent pas à voter des motions dénonçant le colonialisme, l'impérialisme, les atteintes à la paix et assurant les étudiants qui en sont les victimes de leur compréhension et de leur solidarité, ils se contentent de telles déclarations et n'osent informer leurs administrés, les étudiants suisses, des décisions qu'ils ont prises et des problèmes qui se posent. C'est ainsi par exemple que les délégués de l'UNES avaient, en février 1959, reconnu en bonne et due forme l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA) et qu'ils ont laissé la majorité suisse alémanique en novembre 1959, attaquer et renverser les candidats romands au Comité central de l'UNES parce qu'ils demandaient la reconnaissance de l'UGEMA.

Cette attitude ambiguë les pousse également à ne pas mettre en pratique les motions qu'ils votent. Ainsi l'UNES a proposé à la CIE de Klosters une motion en faveur de l'UGEMA qui, entre autres, faisait du 1<sup>er</sup> novembre une journée de solidarité. Mais lorsque les étudiants romands ont écrit à l'UNES pour lui demander ce qu'elle comptait faire pratiquement, ils n'ont même pas reçu de réponse. Et bien sûr, l'UNES n'a rien fait. Si l'UNES ne se sent pas liée par les motions qu'elle vote et même qu'elle propose, quelle devient la valeur de ses prises de position ? C'est une façon de faire que nous ne pouvons tolérer : elle est indigne d'un intellectuel et elle manifeste un mépris souverain de ces délégués face à leurs mandataires.

Quelles sont dans de telles circonstances les moyens d'action des étudiants romands ? Ils sont simples et n'exigent ni déclarations tonitruantes, ni luttes d'influence ou autres effets oratoires. La seule action valable et efficace que nous pouvons mener doit être concrète.

D'une part informer les étudiants, et tous les étudiants, des difficultés et des aspirations que rencontrent nos camarades d'autres pays, et en même temps renseigner les étudiants étrangers sur notre propre situation. C'est ainsi que nous pourrions peut-être accroître la compréhension entre étudiants. Il ne s'agit surtout pas de pratiquer l'exportation d'idéologie comme certains désiraient le faire, mais plutôt de mettre à la disposition

des étudiants les éléments objectifs d'appréciation qui leur donnent la possibilité de se former une opinion sur telle ou telle organisation de la société.

Et d'autre part, et c'est là une tâche très importante, aider les étudiants du tiers-monde à parfaire leur formation universitaire en Suisse ou ailleurs. Tout d'abord pour ceux qui sont déjà en Suisse, nous devons, par des contacts personnels faciliter leur entrée dans notre vie sociale : c'est-à-dire leur montrer de l'intérieur notre mode de vie. C'est le problème de l'accueil des nouveaux étudiants dont les « Voix Universitaires » ont déjà abondamment parlé !

Mais nous devons faire beaucoup plus : il faut leur donner les possibilités financières de venir étudier en Suisse. Nous savons que nos autorités fédérales sont en train de mettre sur pied un fonds de bourses pour étudiants du tiers-monde qui distribuera une centaine de bourses par an. C'est là une initiative heureuse qui vient à son heure et qui recueille l'assentiment des étudiants romands.

Mais il est nécessaire que ce mouvement en faveur des étudiants qui ne peuvent étudier dans leur pays, s'intensifie encore et devienne vraiment populaire, car les problèmes auxquels nous devons faire face requièrent un appui très large.

Pour ne prendre qu'un exemple, et les autres sont nombreux, la situation des étudiants algériens est financièrement critique. Sur les quelques cent à cent-vingt qui fréquentent nos universités, plus de cinquante ne verront pas leur bourse renouvelée à Pâques, car les sommes mises à disposition par la Fondation Ford sont épuisées. Il ne leur restera alors que deux solutions : ou abandonner leurs études, ou aller en Chine dont le gouvernement se dit prêt à accueillir un nombre illimité d'étudiants algériens.

Mais il y a aussi une autre solution dont les communes du Locle et de La Chaux-de-Fonds montrent la voie : celles-ci ont décidé de financer les études de quelques étudiants algériens en Suisse.

Le problème est donc simple : il s'agit de savoir si nous sommes capables de passer du stade des pétitions de principe généreuses à celui de l'exécution. Il suffirait qu'un certain nombre de communes suisses fassent le geste d'offrir des bourses à ces étudiants. Cette action désintéressée serait dans la ligne politique et humanitaire de notre pays et présenterait une efficacité plus grande que les plus beaux discours du monde.

C'est par là que doit commencer notre action de solidarité avec le tiers-monde. Il faut que chacun en soit conscient, et les étudiants en premier lieu.

Henri-Philippe Cart  
Président du Cartel des AGE romandes

## VOIX UNIVERSITAIRES

1, rue de la Barre, Lausanne Tél. 22 35 40

Abonnement 1 an : ordinaire Fr. 4.— ; de soutien Fr. 10.— ; CCP II. 146 77

Rédacteur en chef : Michel Renaud (droit), Belles-Roches 7. Tél. 24 08 49

Administrateur : Jürg Stamm, (Hec) 29, av. de France

Imprimeur : Imprimerie des Affaires S.A., 25, av. Vinet. Tél. (021) 24 15 25

Publicité : Pierre Clerc, C. C. P. II. 19665 Tirage : 4000 exemplaires



## De l'Association des Etudiants en Médecine Propédeutique

par son président

Si j'ai aujourd'hui le privilège de vous présenter notre jeune association, c'est grâce à quelques gars enthousiastes et dynamiques qui ont accepté, il y a quelques mois, la tâche combien difficile de restaurer l'Association des Etudiants en Médecine Propédeutique. Lorsqu'ils se sont mis au travail, ils avaient bien peu d'atouts; d'une part ils étaient totalement inexpérimentés, ignorant tout d'une organisation, d'autre part ils connaissaient la malheureuse histoire de cette association, histoire marquée, certes, de quelques réussites, mais surtout d'échecs nombreux. Ils se sont néanmoins attelés au labeur avec pour seule arme l'amitié solide qui les unissait et qui, depuis, s'est encore renforcée. Ils ont reçu le soutien, combien utile, du Doyen de la Faculté de Médecine, Monsieur le Professeur Streiff, à qui je me permets d'adresser notre profonde gratitude pour l'intérêt qu'il nous a témoigné. Ils ont profité de l'expérience de leurs aînés, les cliniciens, qui eux se sont groupés en une magnifique association. L'aventure a commencé...

### Pourquoi une association ?

Avant de vous décrire cette aventure, j'aimerais m'arrêter un instant sur les facteurs qui ont poussé quelques étudiants à prendre conscience de leur situation et à s'efforcer de l'améliorer.

Les étudiants en médecine sont divisés en trois groupes définis de par la nature même des études médicales; les débutants suivent les cours de la Faculté des Sciences; après 2 semestres, ils subissent le premier examen propédeutique et s'ils ont le bonheur de se trouver parmi les heureux élus, ils entrent dans la seconde partie des études, partie consacrée à l'étude du corps humain, sa topographie et ses fonctions. Après 3 semestres, l'étudiant suit un second examen, le 2ème propé (terrifiant lui aussi!); alors il monte lentement vers l'hôpital. A partir du 5ème semestre l'étudiant adhère à l'Association des candidats en médecine suisse (ACMS), groupement efficace qui offre à l'étudiant des avantages nombreux tant par leur qualité que par leur variété. Jusque-là, cependant, l'étudiant a vécu pour lui et surtout par ses propres moyens, sans jamais avoir pu jouir des facilités qu'une organisation établie dans son intérêt aurait pu lui offrir.

Cette situation désagréable a intéressé nombre de nos pré-

décesseurs. Quelques-uns ont même tenté de fonder une association qui leur procurerait certaines commodités; malgré la bonne volonté de ceux-là, malgré leurs réelles compétences, leur enthousiasme, rien n'a survécu. Chaque tentative a connu un semblant de succès puis s'est éteinte dans le désintéressement général. Avant de nous lancer dans l'aventure de l'AEMP, nous avons longuement réfléchi afin de trouver les causes de cet échec.

Première constatation: puisque l'association ne tient pas, c'est donc qu'elle est inutile! On aurait pu s'arrêter là et laisser à d'autres l'honneur d'être les rénovateurs de l'association; nous ne l'avons pas fait (nous ne sommes pas des héros, et je ne voudrais pas que vous interprétiez mes paroles de telle façon que l'on nous élève une statue dans le jardin du FRU ou que l'on nous réserve la « une » dans le journal de Jack Rollan) parce que nous y croyions déjà, parce que nous la désirions sincèrement. Nous nous sommes vite persuadés qu'elle avait quelque utilité.

En médecine plus que dans n'importe quelle autre branche, l'étudiant a besoin de sympathie, d'amitié et de soutien, non pas parce que les études sont particulièrement difficiles, mais parce qu'elles sont très longues.



Roland Bucher

Nous savons que le découragement, la fatigue et parfois même le désespoir guettent l'étudiant. Il nous est souvent venu l'envie amère de tout lâcher, un soir que l'on était particulièrement fatigué ou déçu, déçu d'avoir été maladroit ou d'avoir reçu une semonce... Dans ces moments-là on apprécie l'amitié, le copain, l'ami qui vous remonte la pendule. Nous savons également que l'amitié écloit difficilement parmi les étudiants en médecine, non pas qu'ils soient moins sociables que leurs camarades des autres facultés, mais simplement parce que le soir à six heures, ils s'échappent en hâte de l'école et cherchent calme ou distraction loin les uns des autres.

Quelquefois cependant l'amitié naît, et cela alors est formidable; elle naît au laboratoire de chimie, de physique ou dans la salle de dissection. Avec cette amitié-là on peut faire de grandes choses. La preuve? Je vous la donne aujourd'hui!

Nous savons que l'étudiant, lorsqu'il franchit pour la première fois la porte d'un auditoire, est gêné, troublé même; il commence une existence nouvelle; souvent il quitte son foyer, sa ville, pour entreprendre des études universitaires. Il sort de l'ambiance combien agréable du collège; il perd ses copains, son monde bien à lui, au milieu duquel lentement il est devenu un jeune homme. Il est étouffé et voudrait trouver un soutien, un guide. Une association animée d'un esprit d'équipe pourrait l'aider.

Ensuite, il y a tellement de choses que l'on pourrait faire pour les étudiants tant pour leur moral que pour leur travail: les intégrer dans une famille de solides camarades, les faire partager des responsabilités, leur offrir des distractions, l'occasion de se réunir, de connaître les vieux (ceux-là qui ont une année de plus!!!), créer un esprit et les y associer, leur procurer des avantages purement techniques: cours photocopiés, salles de lecture, des livres, des conférences, des films, etc...

Lorsque nous avons vu tout ce qui pouvait être entrepris et combien cela serait passionnant, nous nous sommes mis sérieusement au travail.

Roland Bucher  
(Suite au N° 2 des VU « Premiers pas »).

## Des groupes parmi nous

Les VU ont pris récemment l'initiative de vous exposer dans cette rubrique, qui s'efforcera d'être régulière, l'activité, les réalisations et les buts des groupements non officiels d'étudiants constitués à Lausanne, qu'ils soient à tendance politique, religieuse ou même folklorique.

C'est l'Association chrétienne des étudiants (ACE) que nous avons le plaisir de vous présenter aujourd'hui.

L'étudiant est, aujourd'hui, un personnage très sollicité; son temps libre diminue à mesure que gonfle sa considération sociale.

Des rivages faciles de la droite aux combats héroïques de la gauche, de la profondeur des caves à bacchanales à la hauteur austère des clochers, tout cherche à le séduire, à le charmer, à l'attirer dans des filets dont on chante à l'envi les mérites.

Hélas! Il faut encore faire entendre une voix dans ce concert, une voix peu prétentieuse, au gré des uns pas assez sérieuse, et pour d'autres pas assez dissipée. Des goûts...

Voix modeste que celle de ces quelques étudiants rangés sous la dénomination vague

lundi, de 12 à 14 h.  
mercredi, de 18 h. 30 à 22 h.  
jeudi, de 12 à 14 h.

de chrétiens. Qu'ils soient piétistes, libéraux, orthodoxes ou même libertins, qu'importe, pourvu qu'ils mettent en commun leurs joies (elles ne sont pas seulement célestes, et celles de la terre y ont aussi leur place) et leurs inquiétudes (sans qu'elles soient forcément métaphysiques). Ce groupement, c'est l'Association Chrétienne des Etudiants.

Nous serons heureux d'offrir ce que vous voudrez bien accepter: cultes, prières, conférences; un peu de vie communautaire, avec ce que cela comporte de plaisir et de sacrifices pour un chrétien.

Pour ceux que ce programme superficiellement esquissé ne rebute pas, ils peuvent « venir voir »:

culte,  
pique-nique,  
conférence ou discussion.

A l'auditoire 7, Ancienne Académie, ou pour l'Epul, à la chapelle de Montriond, vendredi, de 12 à 14 h.

Pierre Moor

## Ciné-Club Universitaire de Lausanne

Programme de l'hiver 1960-61

Séances à 20 h. 15 à l'Aula du Belvédère (Chemin des Croix-Rouges).

22 novembre 1960: Le jour se lève, de M. Carné, avec J. Gabin, J. Berry et Arletty.

6 décembre 1960: Riz amer (1948), de G. de Santis, avec R. Vallone, S. Mangano et V. Gassmann.

17 janvier 1961: La bête humaine (1938) de J. Renoir, avec J. Gabin.

31 janvier 1961: Westfront, de G.W. Pabst.

14 février 1961: La naissance d'une Nation (1914), de D.W. Griffith.

28 février 1961: Séance de films de Charlie Chaplin.

En plus de ces 6 séances, une 7<sup>e</sup> sera donnée au Cinéma du Bourg, qui aura à son programme un film récent de la distribution commerciale.

Renseignements: dès le 1<sup>er</sup> novembre au Bureau de l'Agecité ou de l'Agepul.

Le Comité du CCUL



UBUCHER ROI

Ce journal, créé, rappelons-le en passant, par la Commission sportive, nous permet aujourd'hui de prendre congé et de saluer la venue des C. Bucher.

Notre maître des sports, de Constant Bucher est devenu Claude Bucher: Tel père tel fils!

Le règne de M. Constant Bucher (« Bouché » pour les Anglo-Saxons), maître de sports à l'Université dès 1942, nous a prouvé que même une organisation parfaite était par-

fois déréglée par l'étudiant. (Ah! si tu lisais le programme sportif...). C'est malgré tout grâce à sa constance que les termes « sports universitaires » ont pris toute leur signification et nous le remercions très sincèrement ici de l'énorme travail qu'il a accompli pour l'étudiant.

C2 n'est autre que Claude Bucher, fils du précédent (licencié H.E.C., instructeur suisse de ski, marié, breveté fédéral de gymnastique, père de deux petites filles, 34 ans, barman au Mont-Cervin\*); il nous vient de l'Ecole de Commerce où il enseigne pendant six ans le sport et les branches commerciales. Nous lui formulons nos meilleurs vœux pour sa nouvelle carrière et lui souhaitons un nombre grandissant d'étudiants sportifs.

Voilà, tu en sais maintenant suffisamment pour ne plus t'abstenir de tout sport. Viens donc écouter les conseils que C. Bucher et nous-mêmes te prodiguons chaque mardi et chaque vendredi, de 11 h. à midi, au deuxième étage du Foyer.

La C.S.U.

\* Cf. photo.



# VOIX UNIVERSITAIRES

Organe mensuel de l'Union des Etudiants Lausannois et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel 13<sup>e</sup> année - décembre 1960

## RAISON D'ÊTRE ◆

...ou les « Voix Universitaires » au banc de la défense

*De nombreux étudiants nous ont fait part du malaise qu'ils éprouvent à la lecture des « Voix Universitaires ». Ils se demandent, face à la très grande diversité de la presse contemporaine, si un journal universitaire tel que le nôtre a encore sa raison d'être.*

*Dans ce deuxième numéro de l'année, il nous paraît particulièrement opportun de répondre à ceux qui doutent de l'utilité des « Voix Universitaires », en exposant clairement les idées qui nous inspirent et les objectifs que nous nous proposons d'atteindre.*

Quelle que soit la brièveté de notre passage au sein de l'Université, nous formons, en tant qu'étudiants, une communauté originale et distincte dans la société. Des intérêts semblables nous unissent et des responsabilités communes s'imposent à nous. Les problèmes d'ordre social et universitaire, tels que ceux des bourses d'études, du travail et du logement étudiants par exemple, auxquels nous avons à faire face, sont d'année en année plus nombreux.

L'AGE a déjà accompli, dans ces différents domaines, un travail excellent. Pour leur part, les « Voix Universitaires » ont joué un rôle d'information des plus nécessaires auprès des étudiants, des autorités et du public en général. Et, avec la complexité croissante des problèmes qui se posent à nous, cette tâche d'information gagnera encore en importance.

Ceci étant très largement admis, c'est sur un autre aspect de l'activité des « Voix Universitaires » que j'aimerais plus particulièrement insister ici. Je pense à l'idéal de la recherche académique, qui est peut-être le plus grand privilège dont il nous soit donné de jouir pendant notre séjour à l'Université. C'est la possibilité qui nous est offerte de considérer librement, souverainement, en toute objectivité et sans discrimination aucune les situations et les problèmes les plus divers.

Un tel esprit de curiosité universelle et de totale impartialité doit précisément être l'idéal de tout journal universitaire. Il devient ainsi pour chacun de ses lecteurs une invitation à garder la disponibilité d'esprit qui caractérise la culture. C'est dans cette perspective que ce journal cherche moins à transmettre des connaissances qu'à amener des étudiants de toutes spécialités et de toutes tendances à se manifester dans ses colonnes par des efforts personnels et originaux.

Ainsi, les « Voix Universitaires » nous lancent un défi: celui de conserver vivante la tradition de la recherche académique en exerçant, conformément à ses impératifs, notre jugement sur les situations qui nous intéressent.

Les rédacteurs en titre du journal ne sauraient naturellement mener à bien par eux seuls une entreprise aussi considérable. C'est pourquoi ils lancent un appel pressant à tous les étudiants, afin d'obtenir de nombreux collaborateurs, rédacteurs, dessinateurs, caricaturistes et autres spécialistes. Le travail à faire est passionnant, puisqu'il s'agit de mettre sur pied, avec des moyens limités, un journal qui fasse honneur à l'Université et à l'AGE.

Michel Renaud

## MUSICALES



Furtwängler

(Photo Ellinger-Salzburg)

## VIES

## Aimez-vous la musique ?

Quand il m'arrive de rêver à la musique, aux allègements secrets et aux clartés que je lui dois, aux sentiments de joie infinie qu'elle me procure, à la place qu'elle tient dans mon cœur et mes pensées, je ne peux que lui vouer une gratitude immortelle.

Que la poésie soit une déli-

Après le théâtre, les « Voix Universitaires » se font un devoir de réserver une place d'honneur à la musique. Voir notre article en pages 4 et 5: «Eloge du chef d'orchestre».

vance, comme l'a dit un prince de l'esprit, je le crois, et je l'ai parfois éprouvé. Mais sur l'âme triste, lasse et dénuée, si la poésie est finalement sans pouvoir, la divine musique conserve encore bien des prestiges. « Elle n'a besoin ni des mots, ni des artifices meurtriers de la traduction. Elle se laisse mal enchaîner par les passions de la rancune. Elle plane au-dessus de nos querelles et de nos haines. Elle a comblé de ses dons des enfants que nous salvons comme les messagers ingénus des puissances surnaturelles. » C'est Georges Duhamel qui rendit cet émouvant hommage à la musique.

La musique est l'art des éternelles fiançailles; elle sait nous libérer de nous-mêmes; elle est, malgré notre sombre misère, une promesse et un gage de rédemption. D'ailleurs, pour l'artiste sincère, l'art n'est-il pas une religion ?

La musique a ses créateurs comme elle a ses interprètes; parmi ces derniers, elle a ses amateurs enthousiastes comme ses fanatiques passionnés. Mais elle a aussi ses amis, ses vrais amis intimes, ceux qui ont décidé de la servir fidèlement et qui ont promis de l'aimer pour toujours. Le chef d'orchestre est de ceux-là.



# Importante initiative du Conseil fédéral en faveur des étudiants étrangers

Dans le cadre de l'assistance technique aux pays en voie de développement

Le Conseil Fédéral commence par souligner l'importance qu'a pris au cours de ces dernières années le problème de l'assistance technique aux pays en voie de développement. Il rappelle que celle-ci ne peut consister simplement dans l'octroi d'une aide directe sous forme de prêts, de crédits d'équipement ou d'envoi d'experts; il faut encore aider ces pays à former les cadres sans lesquels tout développement socio-économique est impossible. Ne pouvant assurer eux-mêmes cette formation, ces pays doivent compter sur l'appui des nations plus avancées. Celles-ci ont d'ailleurs tout avantage à accomplir cette tâche, car il est évident que les dirigeants des nations nouvelles seront tout naturellement portés à conserver d'étroits contacts avec les pays auxquels ils doivent leur formation, ce qui ne peut avoir que des conséquences salutaires tant sur le plan politique que sur le plan économique.

Il s'agit donc d'encourager la venue en Suisse d'étudiants en provenance de pays en voie de développement. C'est pourquoi le Département politique a chargé l'ancien secrétaire de l'office central universitaire suisse, puis la conférence des recteurs, de lui soumettre un projet concernant l'octroi de bourses d'études à des étudiants étrangers.

## L'effort d'autres pays.

Avant de passer à l'examen de ce projet, le Conseil fédéral ne manque pas de dresser un rapide tableau de ce qui s'est fait ou de ce qui se fait dans les autres pays occidentaux, sans oublier d'évoquer au passage le gros effort des pays de l'Est. Cette comparaison est instructive en ce qu'elle souligne à quel point la Suisse s'est, une fois de plus, largement fait dépasser par d'autres nations.

Des indications du Message, retenons ces quelques données:

— la République Fédérale d'Allemagne a décerné, rien qu'en 1958/59, 1850 bourses d'études à des étrangers. Elle y consacre environ quinze millions de marks par année;

— La France a accordé en 1958/59, environ 2000 bourses;

— l'Angleterre en alloue chaque année 300;

— l'Italie en a octroyé environ 450 en 1958/59;

— La Belgique consacre en 1960/61 environ 785.000 fr. suisses pour 150 bourses;

— le Danemark prévoit pour

1961/62 une dépense d'environ 185.000 francs à cette fin;

— les Pays-Bas octroient environ 290 bourses annuelles et prévoient un crédit de 1 million 360.000 francs pour 1961 en faveur de ces bourses;

— l'Autriche dépense 250.000 francs par an dans le même but.

— les Etats-Unis d'Amérique aident 25 000 des 43 400 étudiants étrangers immatriculés dans leurs Universités.

Toutes ces bourses, cela va de soi, ne concernent que les étudiants étrangers, principalement les ressortissants des pays en voie de développement. Elles sont d'une durée et d'un montant variables.

Ce qu'il faut retenir de ces chiffres, c'est l'importance vouée par la plupart des pays occidentaux avancés à la formation des cadres étrangers.

On sait, d'autre part, que les pays de l'Est font également de gros efforts dans ce domaine. Et si l'on en croit la grande presse, ceux-ci sont loin d'être inopérants puisque la majorité des élites dirigeantes des pays fraîchement promus à l'indépendance, sortirait des Universités communistes. Tout récemment encore, Moscou inaugurerait une importante « Université de l'Amitié » destinée en priorité à la formation des cadres de pays en voie de développement.

Tout cela ne pouvait évidemment laisser notre pays indifférent, et la seule chose surprenante est même qu'il en ait pris conscience si tard.

## Les étudiants étrangers en Suisse.

Certes, le Conseil fédéral observe à juste titre que le nombre d'étudiants étrangers en Suisse est, pour toutes sortes de raisons, très élevé. En 1958, ils formaient le 32 % des effectifs estudiantins. Il y en avait 6000 au semestre d'été 1959: il se trouve même une Université, celle de Genève, où les étudiants suisses sont en minorité (1288 contre 1853 étrangers).

On pourrait donc croire, en considérant ces chiffres, que la Suisse a déjà fait largement sa part en matière d'aide aux étudiants étrangers. Mais en réalité il n'en est rien. En effet, si l'on examine la répartition de ces étudiants selon leur provenance, on s'aperçoit que dans leur majorité ils nous viennent de pays hautement développés (Allemagne, Etats-Unis, France, etc.) et que les étudiants originaires

de pays en voie de développement sont relativement peu nombreux. Par ailleurs, chaque étudiant suisse sait d'expérience que parmi les étudiants appartenant à cette catégorie et inscrits dans nos universités, il s'en trouve un bon nombre qui sont issus des classes dirigeantes de ces pays, lesquelles sont souvent l'obstacle principal au développement socio-économique.

Mais surtout, le Message relève qu'en 1958/59, « il n'a été accordé que 79 bourses annuelles et 25 bourses semestrielles à des étrangers ». Elles étaient toutes allouées directement par les universités.

## La nécessité d'un effort accru de notre pays.

Le Conseil Fédéral estime qu'on ne peut se contenter d'octroyer des bourses à des étudiants ressortissants de pays qui nous accordent la réciprocité. Il s'agit, en effet, d'une part d'aider les pays en voie de développement à résoudre le problème de la formation des cadres, et d'autre part de resserrer nos liens culturels avec des pays pour lesquels nous éprouvons moins d'affinités en raison de difficultés linguistiques. Le Conseil fédéral pense évidemment, ici, aux pays scandinaves, devenus aujourd'hui nos partenaires économiques au sein de l'AELE et avec lesquels un rapprochement sur le plan culturel s'avère donc nécessaire.

C'est aussi donner une magnifique occasion à l'Université — et singulièrement aux étudiants — d'affirmer la solidarité des cultures et la primauté de l'esprit sur les nationalismes étriqués dont pâtit l'humanité.

*« L'enseignement universitaire, écrit le Conseil fédéral, tend, par définition, à l'universel. Il est en principe international, interconfessionnel et intercontinental. (...) Il est de l'intérêt de la vie universitaire que l'on développe chez ceux qui y participent le sentiment d'appartenir à une seule communauté humaine en accueillant des étudiants du monde entier. Ce sera aussi une façon de contribuer, dans une modeste mesure, à la compréhension entre les peuples et, par là, à l'établissement de la paix. Notre pays, qui participe à trois grandes cultures de l'Occident, est particulièrement bien placé pour œuvrer dans ce sens. »*

Le projet du Conseil fédéral.

S'inspirant des propositions de la commission des recteurs

et des expériences de l'étranger, le Conseil fédéral a mis au point un projet que nous reproduisons ci-dessous, sans entrer dans le détail des estimations et des calculs:

	Fr. (approximatif)
Environ 250 bourses de 4 ans à des étudiants de pays en voie de développement, à 5000 fr. par an en moyenne (le montant total d'une bourse de 4 ans serait donc de 20000 francs.)	5 000 000
Environ 50 bourses d'un an à des diplômés de pays en voie de développement, à 9000 francs en moyenne.	450 000
Environ 150 bourses d'un an à des étudiants de pays avancés, à 5000 francs en moyenne.	750 000
Environ 50 bourses d'un an à des diplômés de pays avancés, à 9000 francs en moyenne.	450 000
Frais de voyage pour environ 30 boursiers de pays en voie de développement et contribution occasionnelle aux frais de voyage des autres boursiers.	900 000
Cours propédeutiques (initiation des étudiants étrangers à la langue et à l'enseignement universitaire), 5 ans à environ 70000 francs.	350 000
Bourses à des étudiants dont le séjour se prolonge par suite des cours propédeutiques (environ 150 bourses de 5000 francs.	750 000
Frais d'administration et imprévus	200 000
<b>Total</b>	<b>8 850 000</b>

Le crédit demandé aux Chambres a été arrondi à 9 millions.

## Choix des boursiers et rôle des étudiants suisses.

Le choix des boursiers se fera en deux étapes: au niveau de nos représentations diplomatiques dans les pays intéressés tout d'abord, à celui d'une commission fédérale ensuite. Le Conseil fédéral n'a pas retenu, avec raison selon nous, la suggestion de la conférence des recteurs de créer une fondation spéciale pour l'application du programme de bourse. Cette commission comprendrait trois représentants de la Confédération, un de la conférence suisse des chefs de

départements cantonaux de l'Instruction publique, un de chaque université et, ce qui nous fait grand plaisir, un représentant de l'UNES.

Ce dernier point nous intéresse évidemment au premier chef. Il importe, en effet, que les étudiants suisses soient bien conscients de l'importance du problème en cause. C'est au

stade de l'intégration dans la vie universitaire et dans la vie sociale qu'ils auront leur rôle à jouer à l'égard de leurs condisciples étrangers. Nous y trouvons une occasion supplémentaire d'insister sur la nécessité de concevoir, au niveau de chaque AGE, une politique efficace et cohérente d'accueil des étudiants étrangers. Qu'on se reporte aux témoignages que nous publions encore dans notre dernier numéro pour mesurer le chemin qui reste à parcourir.

(Suite en page 7).

## 41<sup>e</sup> CONGRÈS DE L'UNES

L'Union nationale des étudiants de Suisse a tenu son 41<sup>e</sup> Congrès du 15 au 18 décembre à Lugano. Cette rencontre a permis aux représentants des étudiants de mettre un terme aux divergences qui les divisaient depuis le Congrès de Lausanne 1959.

En matière de bourses d'études le Congrès a décidé de soumettre très prochainement au Conseil fédéral un projet qui considère la création d'une caisse nationale de prêts d'une part, l'attribution géné-

ralisée de bourses d'études d'autre part.

Sur le plan international, l'UNES a affirmé le rôle qui incombe à l'étudiant, en tant qu'intellectuel intégré dans la société, de sauvegarder les droits fondamentaux des étudiants.

Le nouveau comité central est présidé par Henri-Philippe Cart, de Neuchâtel, et comprend en outre MM. Flückiger et Fleuti, de Berne, Gisinger et Brun, de Fribourg.

*Neuchâtel*

Page de la Fédération des Etudiants de l'Université de Neuchâtel

Rédaction: Raymond Spira — 41, Fbg de l'Hôpital, Neuchâtel — CCP IV 6221



# Que s'est-il passé à l'AGEPUL ?

## Bureau de l'AGEPUL

1960 - 1961

Président :	Ch. H. Jaunin, Arch
1er Vice-président :	Johnny Stroumza, Phys. VII
Asseur :	Jean-Claude Peters, Ch. VII
2e Vice-pr. Massier :	André Rouyer, Arch. VII
Trésorier :	Jean-Pierre Simond, Elec. VII
Information :	Pierre Tacier, Elec. V
Asseur :	Jean-Marc Blanc, Elec. III
Aff. intérieures :	Peter von Meiss, Arch. VII
Aff. extérieures :	Jean-Pierre Dresco, Arch. VII
Logement :	Jean-Marie Plancherel, Arch. VII
Travail :	Mordechay Sapir, Méca. V
Asseur :	Jean-Pierre Roubaty, Elec. III
Art et culture :	Marcel Haiat, GC VII
Asseur :	Elisabeth Sægesser, Arch. VII
Sports :	Georges Vernez, GC VII
Cours polycopiés :	Carlo Francioli, GC VII
Asseur :	Renaldo Francioli, GC I
Entr'aide : (par intérim) :	A. Perregaux, Phys. V

## Propos du président

S'il est vrai qu'un homme averti en vaut deux, un étudiant averti en vaut certainement trois ! C'est du moins l'impression que j'ai ressentie depuis un mois et plus à l'AGEPUL.

A la suite des événements de novembre dernier, nous avons tous eu conscience de l'importance que pouvait prendre notre Association. En donnant son approbation ou en manifestant son mécontentement, l'étudiant a exigé que son opinion fut représentée.

Puisque son adhésion à l'AGEPUL, comme d'ailleurs à toute autre Association suis-

se d'étudiants, est obligatoire, il est parfaitement justifié de sa part d'intervenir et d'obtenir un maximum de satisfaction. En ce qui concerne l'AGEPUL, je crois que jamais autant d'efforts n'auront été dépensés pour y parvenir : deux Bureaux et une Commission d'enquête, en effet, se sont mis à la disposition des étudiants durant ce dernier mois ! Et je puis vous assurer qu'aucun de leurs membres n'a ménagé son temps.

Un Bureau vient d'être enfin élu pour cette année. Certes, le flot de critiques, de reproches, de suggestions et

d'encouragements que vous avez formulés ces derniers temps n'a évidemment pas facilité la tâche de l'AGEPUL, mais je pense exprimer l'avis de tous les membres du nouveau Bureau en vous demandant de continuer. Il serait seulement souhaitable qu'une bonne partie des malentendus qui viennent de se produire et qui sont dus pour la plupart à un manque d'information, soit dorénavant évitée.

A ce propos, et contrairement à la tradition qui veut que le président souhaite lui-même la bienvenue aux nouveaux étudiants, j'aimerais que cette année ce soit vous, les anciens, qui le fassiez à ma place. Une conversation entre camarades vaut parfois plus qu'un écrit, ce qui ne me dispense pas cependant de vous dire : Bonjour !

Ch. H. Jaunin.

## ENTRETIEN AVEC LA COMMISSION D'ENQUÊTE

— Pourriez-vous résumer les faits principaux qui ont amené l'Assemblée des Délégués de l'AGEPUL à nommer une Commission d'Enquête ?

— A la suite des événements du 1er novembre, les délégués ont été mis au courant des démissions des six membres du Bureau en charge et du refus d'investiture de la totalité du nouveau Bureau. Ces faits provenaient d'une profonde mésentente entre les deux Bureaux respectifs et au sein même de ceux-ci également.

Auparavant, les délégués avaient pu constater certains remous au sein de leur section ; réalisant également le manque d'information à ce sujet, ils se rallièrent à la proposition faite par les deux Bureaux de nommer une Commission d'enquête.

— Quels ont été en bref les faits successifs qui sont à l'origine de telles controverses ?

— Nous allons, si vous le permettez, citer quelques faits principaux dans leur ordre chronologique :

A la fin août 1960, la 9e CIE se réunit à Klosters...

— Il s'agit bien, n'est-ce pas, de la Conférence Internationale des Etudiants, dont le secrétariat de coordination est le COSEC et qui réunit les Unions nationales d'étudiants ?

— Oui. Dans le cadre de cette 9e conférence au cours de la résolution sur l'Algérie, l'Union Nationale des Etudiants de Suisse (UNES) a proposé une motion qui fut adoptée à l'unanimité, faisant du 1er novembre une « journée de solidarité internationale avec les étudiants algériens en lutte » et demandant aux Unions nationales « d'entre-

prendre des actions concrètes auprès de l'opinion publique et de leurs gouvernements pour hâter la fin de la guerre d'Algérie ».

Durant le mois d'octobre, différents contacts furent pris entre l'Union des Etudiants lausannois (UEL) et l'UNES.

D'autre part, le Mouvement Démocratique des Etudiants (MDE) demande à l'UEL ce qu'elle comptait entreprendre le 1er novembre.

— L'UEL groupe bien l'AGECITE et l'AGEPUL ?

— Evidemment !

— A l'issue de ces contacts, certains membres de l'UEL sont entrés en rapport avec Desouches (vice-président de l'UNEF) en vue d'une éventuelle conférence traitant de « L'UNEF face au problème algérien ». A la fin d'octobre, cette décision fut ratifiée par l'AGECITE, puis par l'AGEPUL.

— Quel rôle a donc joué le MDE ?

— Dans le cadre des décisions de Klosters, et voyant que l'UNES n'entreprenait rien, le MDE prit l'initiative d'inviter Cl. Bourdet, rédacteur à « France - Observateur » à participer à un débat sur le problème algérien. Bref, les deux conférences furent interdites, mais le texte de Desouches fut ronéotypé le 1er novembre.

Ces événements provoquèrent de nombreuses réactions à l'EPUL et un referendum fut décidé par le Bureau en charge. Voilà, brièvement résumés les faits tels qu'ils se sont déroulés. Pour de plus amples détails, il suffit de demander le rapport de la Commission d'enquête. (Bureau 217).

— Mais qu'est-il donc advenu des résultats du referendum ?

— Disons d'abord qu'une commission juridique a affirmé que le referendum était « entaché d'un vice essentiel ». On y posait deux questions, mais une seule réponse était possible, « ce qui entraîne sa nullité ».

Pour cette raison, et vu la façon dont ce referendum a été présenté (peu d'informations) et distribué, nous n'en publierons pas les résultats, la matière étant trop sujette à caution.

— Avez-vous pu déterminer des responsabilités et relever les erreurs commises ?

— Nous avons évidemment fait ressortir les responsabilités et les erreurs individuelles ; nous avons approuvé ou déploré certaines initiatives ; nous ne pouvons guère les transcrire ici ; il n'y a qu'à consulter le rapport.

— Vous êtes-vous arrêté là ?

— Non, nous avons estimé nécessaire l'adjonction d'une synthèse explicative et portant sur la ligne de conduite d'un Bureau. La durée d'un an nous paraît nécessaire et suffisante pour permettre à l'étudiant de prendre conscience de l'orientation à donner à son Association.

## Synthèse

Depuis 1958, la position de l'AGEPUL, en tant qu'association d'étudiants, s'est précisée et a évolué extrêmement rapidement. Aujourd'hui, sur le plan national et international, grâce au travail fourni par P. Piantino, elle est une des sections les plus évoluées et les plus actives en matière syndicaliste.

Sur le plan intérieur, par

contre, les réalisations syndicales sont peu nombreuses en ce qui concerne l'évolution de la masse des étudiants.

Les effets de cette politique intérieure ont empêché les dirigeants de l'AGEPUL d'aviser et de consulter les bureaux, les délégués et les étudiants au sujet de leur politique syndicaliste.

Ces méthodes expliquent parfaitement d'une part l'avance rapide des positions extérieures de l'AGEPUL et, d'autre part, un décalage entre Piantino et les membres du Bureau, entre ceux-ci et entre les étudiants et ces mêmes délégués.

Le nouveau bureau, qui a été mis au courant des positions extérieures de l'AGEPUL par Piantino, et qui, d'autre part, a observé l'état interne de l'Association, a pris conscience de ces décalages. S'il estime d'une part que les positions définies jusqu'à ce jour sont particulièrement heureuses, il se rend compte d'autre part qu'une évolution parallèle de la masse des étudiants est absolument nécessaire. En effet, l'étudiant n'est pas mis réellement au courant de la signification exacte de son appartenance à l'Association, et du contexte syndicaliste qui s'y rapporte, il ne constate que certaines activités particulières, sociales, folkloriques ou utilitaires qui n'en sont que les conséquences.

Le délégué lui-même, liaison entre la masse et le Bureau, censé représenter sa section auprès de celui-ci, n'a même souvent pas conscience de sa fonction.

Ceci s'explique en partie par le manque général d'information émanant du Bureau destinée aux étudiants, d'une part,

et, d'autre part, par le peu d'information communiqué lors des séances de délégués.

Les événements qui furent soumis à notre commission s'expliquent aisément par ces différentes remarques :

L'attente d'une décision émanant de l'UNES pour le 1er novembre, a retardé toute activité estudiantine. L'UEL, n'étant pas d'accord avec certaines prises de position politiques incluses dans la motion de Klosters, n'est évidemment pas soucieuse de déclencher une action allant à l'encontre de ses désirs.

Un mouvement estudiantin politique entièrement extérieur à l'UNES décide d'une action dans son propre cadre. Un rapprochement inattendu entre la motion de Klosters et cette seule manifestation estudiantine alors prévue, crée une confusion dans l'esprit de la majorité des étudiants non avertis : on confond UEL et MDE. Le désir d'éviter une confusion plus totale pousse l'UEL (Piantino et Rochat) à réagir. Elle envisage alors la conférence d'un dirigeant de l'UNEF dans le cadre de la motion de Klosters.

La similitude des dates, des sujets et surtout leur interdiction au nom des mêmes (!) raisons, n'ont évidemment pas contribué à éclaircir la situation !!

Il ne reste donc plus que cinq jours pour organiser et entériner cette conférence. Ce manque de temps peut expliquer partiellement l'absence de protocole et d'information dans l'organisation et la légalisation de cette conférence.

(Suite en page 6).



## La baguette enchantée

Ni agressive, ni pompeuse, ni sceptre, la fine baguette du chef d'orchestre ne peut qu'évoquer le sourcier : à elle de faire jaillir la musique.

Au concert pourtant, la baguette devient souvent une attraction. Tandis que le sage auditeur est tout yeux et tout oreilles, il est des mélomanes auditifs, ceux que vous voyez fermer les yeux au premier allegro et se mettre la tête entre les mains pendant l'andante, comme il en est de visuels : un bras vivant emmanché d'un petit bout de bois mort leur dessine la musique dans l'espace.

La baguette a ses poètes, mais elle a malheureusement aussi ses acrobates. Elle participe à cette mimique gesticulatoire, trépidante et trépigante de certains chefs, qui pensent ainsi enthousiasmer un public, qui se laisse si souvent éblouir par ces effets d'illusionnistes et d'histrions.

La baguette, jadis, ne quit-



Herbert von Karajan

lyrique ou symphonique, prenez toujours la baguette, vous gagnerez en précision et vous ferez de sérieuses économies de gestes, ce qui diminuera d'autant votre prestige auprès des foules, mais augmentera votre crédit chez les musiciens.

« La baguette n'est pas indispensable », a écrit Charles Münch. « Elle sert seulement à rendre le mouvement du chef plus visible, plus clair, et elle doit faire corps avec lui. »

façon d'envisager la musique se confond avec sa conception de la vie. Je me dis que cet homme, qui lève sa baguette sur un orchestre passionnément attentif, est celui qui a vu dans la musique une messagère d'idéal. Et quand il se retourne pour saluer, j'aime distinguer son regard si vivant et si humain, qui plane sur nous et semble dire : « Hommes, mes semblables, mes frères, j'ai été pareil à vous avant d'être ce que je suis. J'en ai acclamé d'autres avant de vous servir de cible aujourd'hui. Et si je vous semble un peu mélancolique, sous la rafale de vos bravos, c'est qu'une certaine tristesse m'a toujours mis à l'abri de la vanité... »

Il y a vraiment cent manières de diriger un orchestre.

phrase musicale se sent et se respire plus qu'elle ne se laisse disséquer, mais la technique de la direction. Cette codification de la gestique a été mise parfaitement au point par Markévitch, qui a donné plusieurs années de suite à Salzbourg et à Mexico des cours de direction d'orchestre.

Igor Markévitch résume ses pensées en de brèves formules plus significatives que de longs discours ; écoutons-le : « Un chef d'orchestre est comme un agent de la circulation. Il peut causer de terribles embouteilla-

« Cultivez le doute de vous-même ; il sera la fleur de votre talent. Sachez qu'on fait sa carrière comme on est dans la vie, tout seul. On tâtonne, on avance, on n'arrive jamais. On quitte son métier au moment où on commençait à le savoir. C'est ainsi et c'est bien. »

# Eloge du chef d'orchestre

## Présence du chef d'orchestre

tait guère la main de son maître ; aujourd'hui, la mode a bien changé. Je l'ai vue, de mes yeux vue, s'échapper un jour de la dextre de Paul Klecki dans les derniers accords de la septième symphonie de Beethoven, pour aller tomber, après une élégante parabole, aux pieds d'une dame que le sommeil avait paisiblement gagnée. (Vous imaginez le résultat !)

Le snobisme, qu'il faudrait bien ne pas confondre avec le bon goût, veut encore qu'on la pose juste pour l'adagio, ce qui libère la main pour le geste pathétique.

« Pourquoi, Maestro, n'en faites-vous pas autant ? » demandait-on un jour au grand Toscanini.

« C'est que je n'ai pas, moi, les mains expressives », répondit-il.

Un chef qui les avait telles : le regretté Dimitri Mitropoulos qui, en plus, était doué de la plus extraordinaire des mémoires.

Le fin du fin, c'est de la saisir par son milieu !

Diriger avec ou sans baguette, that is the question !

Carl Schuricht est formel : « Avec une grande formation,

En mal nécessaire, comme le disent ses subordonnés, le chef lui-même est-il indispensable ? Il ne doit pas manquer de mélomanes parisiens qui se souviennent d'un concert, où une coupure d'électricité obligea l'orchestre d'aller — et fort bien — sans chef et sans baguette, jusqu'au point d'orgue final de l'ouverture d'Egmont !

Un écrivain a lancé un jour cette boutade : « La philosophie a précisément cela d'utile, c'est qu'elle prévaut par son inutilité ». Il n'aurait pas pu dire mieux de certains chefs d'orchestre dont on se passerait volontiers ! Toutefois, il y a les autres, ceux dont on ne peut pas se passer ; que dirions-nous d'eux ?

J'imagine un oiseau, qui se verrait questionner par un profane sur le mécanisme de son vol. Je l'imagine d'autant mieux, que j'observais, l'année dernière, la stupeur de Karl Böhm, quand j'ai voulu l'interroger sur son métier. Ce jour-là, j'ai compris qu'il n'éprouvait pas à diriger un orchestre plus de peine qu'un oiseau à voler. L'exemple d'un Karl Böhm est autre et mieux que musical. Il est celui d'une conscience éternellement fraîche, qui n'a jamais faibli. Sa

L'attitude favorite d'André Cluytens, les deux bras éployés lyriquement, ressemble fort à l'envol d'un ange affectueux qui, de ses ailes, enveloppe l'orchestre tout entier. La main gauche de Joseph Keilberth, l'avez-vous déjà observée ? Elle est souple, gracieuse, équitable et précise. Elle est l'expression même qui souligne les contrastes. Furtwängler était l'image de la sérénité et du calme olympien. Très peu de gestes, mais une vibration constante. Igor Markévitch observe durant tout un concert une stricte élégance. L'un de ses premiers impératifs, c'est rationaliser, non pas la musique elle-même, car la

ges si son geste n'est pas compris »

« Conduire par cœur, ce n'est pas un snobisme, mais une nécessité. Aux chefs qui ont la tête dans la partition, je préfère ceux qui ont la partition dans la tête. »

On peut rappeler aussi à ce sujet les exigences de Toscanini, qui demandait à ses élèves de récrire entièrement de mémoire une partition !

Je me souviens d'un concert de Carl Schuricht. En regardant cet homme si loyal et sincère, je cherchais la définition du chef d'orchestre : ne serait-il pas un artiste qui aime toujours davantage ? Un homme, avant tout, dont le cœur, très longtemps épuisé, ne veut plus battre que pour vibrer encore et toujours au contact du Beau et du Vrai ? Schuricht n'a-t-il pas écrit :

## L'interprétation

Le problème de l'interprétation avec un orchestre prend de vastes proportions, et c'est pourquoi il a toujours hanté le chef d'orchestre, plus que tout autre musicien ou virtuose.

Combien de fois n'a-t-on pas entendu des compositeurs déclarer que l'interprète ne devait que servir de fidèle messager à l'auteur de l'œuvre ? Que non seulement il était naturellement privé de toute indépendance, mais encore que celle-ci lui était interdite ?

Si vous le voulez bien, suivons ce petit raisonnement : quand un compositeur crée son œuvre, il a généralement une vision de l'ensemble. Cette vision le guide et le fait parvenir à l'élaboration de cha-

## UNIVERSITÉ ET ÉCONOMIE

Nous signalions dans notre dernier numéro l'activité de la Corède (Communauté Romande d'Économie d'Entreprise). Encouragés par le succès du premier cycle UNEC, dont nous avons parlé, les animateurs de cette organisation lanceront dès janvier les groupes EDEX : Groupes d'études et d'échanges d'expériences.

Ces groupes EDEX sont conçus pour un travail d'information, de dépouillement, d'analyse, de recherche, de comparaisons inter-entreprises, etc... Ces équipes de praticiens et d'universitaires qui les forment veulent favoriser l'assimilation et l'application des moyens nouveaux utilisés dans la production, la gestion et la distribution.

Nous ne pouvons qu'applau-

dir à de telles réalisations qui sont propices au développement de l'économie romande. Nous relèverons une fois de plus combien sont nécessaires une collaboration étroite et des échanges de vues répétés entre les universitaires et ceux auxquels la pratique a déjà donné de l'expérience. Ce problème doit d'autant moins nous laisser indifférents qu'il est abordé avec énergie dans d'autres pays. Récemment, l'Union Nationale des Étudiants de France (UNEF) et l'Union des Grandes Ecoles (UGE) ont organisé des discussions sur le thème : « Adaptation de l'enseignement supérieur aux besoins de l'économie ». Des étudiants et des économistes y ont cherché à déterminer dans quelle mesure l'Université au-

rait à l'avenir la possibilité de donner à tous les étudiants une vraie formation professionnelle. Les participants à ces travaux envisagèrent très sérieusement la création d'un organe de coordination entre l'Université et la vie économique, qui aurait pour but d'élaborer des propositions d'adaptation des programmes, d'informer les étudiants sur les débouchés professionnels, et d'étudier l'introduction dans la durée des études d'un stage pratique.

Nous ne pouvons qu'encourager toute initiative analogue de notre côté du Jura et nous souhaitons que l'Université ne manquera pas de telles occasions de s'adapter aux exigences des techniques modernes.

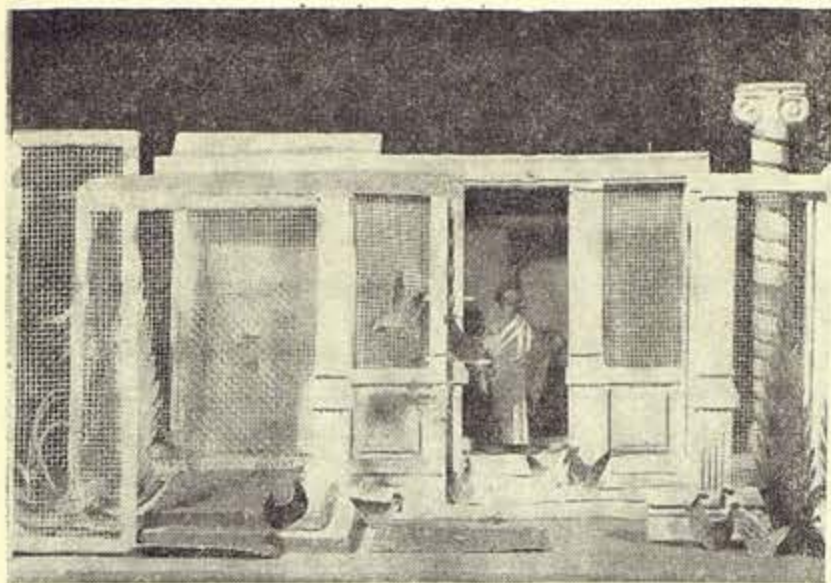
Henri Masson.



## THÉÂTRE

## Dürrenmatt

C'est la mise en commun des efforts et des talents du Théâtre Municipal de Lausanne et du Théâtre de la Comédie de Genève qui nous a permis d'assister, les jeudi 8, vendredi 9 et samedi 10 décembre, à la représentation de « Romulus le Grand », de Friedrich Dürrenmatt



Maquette des décors de « Romulus le Grand »  
(Cliché Gazette de Lausanne)

que détail. Ainsi tous ces détails dépendent du rôle qu'ils ont à jouer dans l'ensemble.

Quant à l'interprète, il procède en sens inverse. Il trouve dans les notes d'abord les détails comme tels. L'interprète ne reconnaît leur véritable signification qu'au moment où il découvrira l'ensemble, qui relie ces détails entre eux. Si certains détails sont mal rendus par l'exécutant, qu'ils sont chargés d'une fausse expression ou ignorés dans leur signification, c'est que l'interprète n'aura pas recouru à cette juste vision de l'ensemble, telle que l'a conçue le compositeur. Car c'est justement là que l'interprète rencontre l'idée du compositeur, et que, par conséquent, il doit se subordonner entièrement à elle.

Telle fut l'opinion de Furtwängler qui, à plusieurs reprises, s'exclama : « Quand une œuvre a été vraiment achevée par son créateur, il n'y a effectivement qu'une seule manière de l'interpréter, qu'un seul mode d'expression, qu'un seul tempo. »

Laissons maintenant le soin à Carl Schuricht d'exposer la théorie adverse qui se fonde plutôt sur le génie intuitif de l'exécutant, lui permettant de comprendre l'inspiration profonde d'une œuvre.

« Existe-t-il une interprétation exhaustive, qui serait nécessairement la seule correcte et servirait alors de canon? A mon avis, non; car une telle interprétation, une fois généralisée, se figerait dans la routine et finirait par n'être plus qu'un cliché! En effet, toute œuvre géniale est au-delà de sa propre existence, une portion d'un génie infini. Cette portion ne doit-elle pas alors porter en elle l'essence de l'infini? Et cet infini peut-il se refléter entièrement dans le miroir d'une seule exécution? »

Il me faut encore signaler l'existence d'une troisième théorie (dite de « l'interprétation fidèle ») dont on parle tant aujourd'hui qui va jusqu'à nier totalement cette source, qui est la vision de l'ensemble. Elle s'en tient aux détails et se borne à les lier correctement entre eux. Inutile de

dire qu'une telle interprétation, dépourvue non seulement de tout sens artistique, mais encore de toute recherche philosophique de l'ordre de l'interprétation musicale, me semble être l'apanage de trop nombreux chefs d'orchestre qui, en définitive, préfèrent l'illusionnisme à l'art.

A mes lecteurs, maintenant, de se faire leur idée personnelle sur ce problème délicat de l'interprétation, qui touche aux conceptions philosophiques de la musique; une solution de valeur universelle ne me paraît guère concevable.

Romulus le Grand est, ainsi que l'écrit son auteur, « une comédie historique en marge de l'histoire » (ungeschichtliche historische Komödie). Elle n'en jette pas moins une lumière révélatrice sur notre temps et, dans son passé de fantaisie, il nous est aisé de reconnaître le drame contemporain. L'humour, baroque ou sarcastique, parfois appuyé, emporté au rythme d'une imagination débordante, agit à la manière d'un acide qui ronge les apparences et fait voir notre monde dans toute sa cruelle réalité.

Car les personnages de Dürrenmatt, esquissés à larges traits, burlesques, parodiques, sont toujours au service d'une critique sociale. (Que ce soit la caricature, dans La visite de la Vieille Dame, de la petite

bourgade de Gullen, avec son maire, son pasteur et ses petits bourgeois qui ont vendu leur âme pour cent milliards; ou la peinture de l'Etat tyrannique et bureaucratique, dans Un ange à Babylone.)

Dans Romulus le Grand, Dürrenmatt met en scène le dernier jour de l'empire romain d'occident :



Dürrenmatt

Les Germains, sous la conduite d'Odoacre, sont aux portes de Rome, tandis que dans sa villa de Campanie, le dernier empereur, Romulus Augustule ne s'émeut pas, tout occupé à l'élevage de ses poules (il les a baptisées du nom de ses prédécesseurs: il y a les poules Néron, Caligula, Domitien, qui ne pondent plus, la poule Marc-Aurèle, que sa dernière ponte a tuée; la poule Odoacre, qui porte le nom du chef germain, détient, elle, le record de la ponte).

Romulus se résigne à la chute de l'Empire, tandis qu'à la cour (transformée en basse-cour) règne le plus grand désordre. Les ministres organisent la retraite, tout en élaborant encore les projets d'assurances sociales et de réforme de l'armée. Ils décident d'assassiner cet empereur traître à la patrie qui refuse de s'alarmer et jette du grain à ses poules.

L'empereur décide alors de s'expliquer : « ce n'est pas moi qui ai trahi l'empire, il s'est trahi tout seul. Avons-nous encore le droit de nous défendre? Avons-nous encore le droit d'être autre chose que des victimes? Vous n'avez pas de Patrie. Ce que vous aimez est une certaine idée de l'Etat, et il arrive que l'Etat prenne ce nom de Patrie quand il prépare un assassinat. Tout notre amour n'a pas rendu Rome meilleure. Nos vertus n'ont servi qu'à engraisser un monstre. Non, je refuse de ressembler à ces pères de tragédie qui souhaitent bon appétit à l'Etat quand il s'apprête à dévorer leurs enfants. Notre époque a réduit l'héroïsme à une parade. Ne dérangeons pas l'histoire ». Et Romulus attend seul l'arrivée des Germains. Il ne mourra pas, mais « prendra sa retraite » et touchera une petite pension que lui versera Odoacre. Ainsi disparaît, prosaïquement, et non dans un grandiose crépuscule des Dieux, l'ancien monde classique.

Pour Dürrenmatt, le monde actuel n'est donc même plus digne de la tragédie, car celle-ci suppose que nous soyons encore responsables de notre destin. Et dans le désordre de notre temps dominé par la bombe atomique, il n'y a plus de responsables car tous sont coupables. Seule la comédie est encore à notre mesure, en tant qu'expression du tragique grotesque d'une époque apocalyptique, comparable à ces figures de Jérôme Bosch ou de Breughel l'Ancien.

Rappelons que la collaboration entre Genève et Lausanne a permis de réunir une excellente distribution, avec William Jacques dans le rôle de Romulus, Isabelle Villars, Aubert et les meilleurs comédiens des deux villes. La mise en scène est assurée avec bonheur par Charles Apothéloz.

P. A. R.

## EPILOGUE

Entre tant de beaux souvenirs que je dois à de célèbres chefs d'orchestre, je choisis celui-ci pour terminer parce que je l'interroge chaque fois que j'ai besoin de m'exalter. C'est à Salzbourg, dans la Felsenreitschule, le 21 juillet 1958; un lundi, à 10 heures du matin, Herbert von Karajan y fait répéter « Don Carlos », de Verdi, avec l'orchestre philharmonique et les chœurs de l'opéra de Vienne. Merveille, ce soleil qui, par moment, darde ses flammes par la gueule des trompettes, c'est le soleil des morts. Au milieu d'un grouillement de sonorités, de glissantes décolorations subtiles, que coupent d'immenses clameurs, les mélodies les plus touchantes s'enlacent pour chanter la plainte amère de tous ceux qui souffrent. Instants à serrer précieusement dans la mémoire.

Sur un podium de bois blanc, les deux jambes légèrement écartées, mais profondément immobiles, le buste un peu penché, en mouvement constant, la tête plongeant vers le sol, la baguette haute battant inlassablement, Karajan paraît étrangement calme, enfoncé dans une rêverie dédaigneuse, mais qui console

par son immensité. Une sorte de séduction sauvage et féroce émane de son visage bronzé, aux traits énergiques et convulsés, à l'expression conquérante; deux yeux terribles vous dévorent d'une ardeur luciférine; de sa bouche ouverte, une espèce de défi rageur semble éperonner les musiciens.

L'aspect de cette répétition est celui d'un cours pour adultes, dont les bons élèves sont assez familiers avec leur professeur pour aller, pendant la récréation, lui demander quelques explications supplémentaires sur la leçon qu'il vient de donner.

Captivé par une partition qu'on lui présente, le maître Karajan indique un tempo, un pianissimo au lieu d'un piano ou un coup d'archet que l'élève note aussitôt.

Miracle sans cesse renouvelé à travers le monde, de ces rendez-vous de musiciens avec un chef d'orchestre, entre deux voyages éclairs, où leurs talents se rencontrent et s'unissent pour servir leur art: la Musique!

Jean-François Monnard

## VOIX UNIVERSITAIRES

1, rue de la Barre, Lausanne Tél. 22 35 40

Abonnement 1 an: ordinaire Fr. 4.—; de soutien Fr. 10.—; CCP II. 146 77

Rédacteur en chef: Michel Renaud (droit), Belles-Roches 7. Tél. 24 08 49

Rédacteur de l'AGEPUL: Pierre Tacier, Chemin du Frêne 11

Administrateur: Jürg Stamm, (Hec) 29, av. de France

Imprimeur: Imprimerie des Affaires S.A., 25, av. Vinet. Tél. (021) 24 15 25

Publicité: Pierre Clerc, C.C.P. II 196 65 Tirage: 4000 exemplaires



**Entretien avec la Commission d'enquête**

(Suite de la page 3)

Sous le couvert d'un certain apolitisme, des étudiants de droite suscitent des remous à l'intérieur de l'EPUL. Ils se heurtent à des tendances politiques opposées. Les étudiants sincèrement neutres sont travaillés par ces deux tendances, et croient devoir prendre parti.

Dans le cadre de ses conceptions syndicalistes, le nouveau Bureau lance le referendum, manifestant par là son désir d'être plébiscité en quelque sorte par la masse, en poussant à son paroxysme un mouvement qu'il aurait dû au contraire atténuer.

**Conclusions**

Nous pensons indiquer dans cette conclusion les avantages et les inconvénients qu'ont retirés de ces événements derniers, les différentes parties intéressées, à savoir l'AGEPUL, le public, l'étudiant et enfin la commission. (Propositions annexes).

Malgré deux ans d'activité syndicaliste du Bureau, la masse des étudiants de l'EPUL prend pour la première fois vaguement conscience de son existence.

Certaines lacunes sont apparues dans la structure de l'AGEPUL. (La commission d'enquête se tient prête à en informer le futur Bureau).

Par la presse, le public fut abondamment mis au courant des activités extra-académiques de l'UEL.

Il subsiste cependant encore aujourd'hui une certaine confusion quant au statut de notre association face au groupe du MDE.

(Remarquons que celui-ci n'a bien évidemment rien fait pour dissiper ce malentendu. Par ailleurs, son bulletin N° 4, Novembre 60, relatant ces événements, est entaché d'inexactitudes, parfois nettement tendancieuses).

De leur côté, les étudiants ont prouvé leur intérêt pour ces problèmes. Ils ont pris bien des positions, parfois maladroites. Malheureusement celles-ci sont toujours opposées à l'intérêt commun : l'AGEPUL.

**Propositions**

En 1961, l'étudiant sera placé, par voie référendaire, devant le triple choix schématique suivant :

- Syndicalisme étudiant
- Académisme paternaliste
- Activités corporatives

Pour cette année, le bureau conservera, en ce qui concerne les affaires extérieures, la ligne de conduite suivie jusqu'à ce jour ; cependant, pour les affaires intérieures, il devra consacrer une part beaucoup plus grande de son activité à l'information de l'étudiant sur ces différents problèmes.

Considérant ce qui précède, les membres de la commission d'enquête, en tant que délégués, soumettent à la présente assemblée la motion suivante :

- L'assemblée des délégués
- 1. exige du Bureau 60-61, une

information telle que l'étudiant

- a) soit renseigné sur le contenu exact des 3 points suivants : Syndicalisme étudiant, académisme paternaliste, activités corporatives
- b) soit constamment renseigné sur toutes les activités du Bureau
- 2. demande qu'un referendum soit lancé par le futur Bureau avant la fin de son mandat, après ratification d'une assemblée des Délégués. Ce referendum demandera à chaque étudiant dans laquelle des trois directions précitées doit s'engager son association.

FIN

**Rôle des étudiants suisses**

(Suite de la page 2)

Quelques remarques critiques.

Il est encore trop tôt pour juger des réactions des étudiants suisses à ce projet. Cependant, l'assemblée générale extraordinaire de l'UNES, qui s'est tenue à Fribourg le 24 novembre, a adopté à l'unanimité une motion présentée par la FEN, qui marque sa satisfaction devant l'initiative du Conseil Fédéral. Ce texte ayant été largement diffusé par la presse, nous ne le reproduisons pas ici.

Quelques sondages nous ont

pourtant donné l'impression qu'il existait un certain malaise chez les étudiants suisses à ce propos. Comment se fait-il, dit-on, que l'on décide d'accorder neuf millions à une œuvre utile certes, mais qui ne touche que les étudiants étrangers, alors qu'il reste tant à faire pour améliorer le sort de nos propres étudiants ? Le Conseil Fédéral a évidemment prévu cette objection, et il y répond d'avance en écrivant ces lignes que chaque étudiant suisse intéressé au problème de la démocratisation des étu-

des gravera dans sa mémoire : « Le Conseil Fédéral est conscient du fait qu'il convient de développer le régime des bourses d'études destinées aux élèves et étudiants suisses. Il considère l'encouragement de la relève scientifique et technique comme l'une des tâches les plus importantes de notre pays (...) Lors de la revision de la loi sur la formation professionnelle, qui est en préparation, le Conseil Fédéral vouera toute son attention à l'amélioration du système des bourses dans les limites du champ d'application de cette loi.

« En vertu de la Constitution, l'allocation de bourses à des étudiants et des élèves doit être réglée par les cantons et non par la Confédération. Maints cantons ont récemment édicté des lois modernes relatives aux bourses d'études. Mais il est nécessaire que, dans toutes les régions du pays, les jeunes gens issus de milieux peu aisés puissent choisir la formation qui répond à leurs aptitudes. (...) Malgré les règles constitutionnelles sur la répartition des attributions, la Confédération devrait être en mesure de participer, financièrement aussi, à une solution générale du problème des bourses d'études en Suisse. Nous espérons pouvoir bientôt vous saisir d'un projet, fondé sur les propositions des cantons. »

Dans un sens opposé, une autre objection peut être faite au projet du Conseil Fédéral : c'est sa modestie, pour ne pas dire son manque d'envie. Certes, et surtout dans notre pays, les débuts sont toujours timides, cependant nous avons quelque peine à comprendre pourquoi le Conseil Fédéral accepte d'emblée de se lier les mains en proposant, à l'article premier du projet d'Arrêté fédéral concernant l'octroi de bourses à des étudiants étrangers en Suisse, une disposition ne lui permettant d'allouer chaque année que cent bourses au maximum. La validité de l'arrêté proposé étant fixée à cinq ans, cela signifie que, quelles que soient les circonstances qui interviendront, le Conseil Fédéral ne pourra octroyer au maximum que cinq cent bourses au cours des cinq prochaines années. Or ce nombre est incontestablement assez faible.

Si ces lignes tombent sous les yeux d'un député à notre Parlement, peut-être lui suggéreront-elles de proposer à ses pairs une modification rédactionnelle de l'arrêté, en vertu de laquelle celui-ci disposerait que le chiffre de cent bourses par année doit être considéré comme un minimum et non comme un maximum.

Ces quelques données posées, le débat est ouvert !

R. Spira

**Comité de la FEN**

- Président : Gilles Petitpierre
- Information : André Jeanneret
- Social : Lucien Tissot
- Culturel : Eddy Roulet
- Intérieur : Pierre Dessouches
- Travail : Marco Torriani
- Polycopiés : François Zeltner
- Caissier : Michel Stendler
- Sports : Nerino de Vincenti

**Bal de l'Entr'aide**

28 janvier 1961 au Palais de Beaulieu

La Commission du Bal de l'Entr'aide cherche d'urgence des collaborateurs pour l'Organisation de ce Bal, plus particulièrement des aides pour la construction des bars, des décors et pour le traditionnel ramassage de bouteilles.

S'inscrire avant la fin décembre au bureau de l'AGECité.

C. Rossier

Président de la Commission du Bal de l'Entr'aide

**RABAIS AUX ETUDIANTS**

Le problème épineux des réductions accordées aux étudiants est de plus en plus actuel. Nous nous rendons compte que l'étudiant doit savoir où il peut demander à bénéficier d'un rabais SUR PRESENTATION DE LA CARTE INTERNATIONALE D'ETUDIANT MUNIE DU TIMBRE DU SEMESTRE EN COURS. Les Affaires intérieures rencontrent de nombreuses difficultés auprès des associations de commerçants de Lausanne. Ces associations rejettent unilatéralement la proposition d'un rabais pour les étudiants. Les libraires seuls font exception. Heureusement, quelques autres commerçants nous accordent 5 à 10 % de réduction.

Nous faisons continuellement d'énormes efforts pour obtenir des rabais auprès des commerçants et associations de Lausanne.

Pour soutenir ces efforts, nous prions tous les étudiants et étudiantes de demander CHAQUE FOIS qu'ils sortent leur porte-monnaie et OU QUE CE SOIT, si le magasin en question accorde un rabais aux étudiants. Ceci dans le but de toujours remettre la question sur le tapis.

En plus, nous vous prions de favoriser les magasins dont nous publions la liste ci-dessous.

En prévision des vacances nous attirons l'attention des étudiants sur le fait que dans chaque ville universitaire des rabais sont accordés sur présentation de la carte internationale. Ne l'oubliez pas chez vous !

R. G.

**Alimentation :**

- Maison Impériale, 4, rue du Pont : sur les vins et les liqueurs, 10 % en plus de l'escompte, soit en fait 15 %.
- Boulangerie - Pâtisserie Bruhlmann, Madelaine 11 : 10 %.
- Sport :
- Aubert Sports, 25, Pontaise, 10 % sur presque tous les articles de sport (skis, pantalons, pulls, etc.)
- Schaefer sports, r. St-François : 5 %.
- Mages sports, rue Haldimand : 5 %.
- Divers :
- Charly Bodmer, fleuriste, Caroline 2 : 10 %.
- Pierre Stamm, fleuriste, av. d'Ouchy 8 : 10 %.

- Livres : 5 % dans toutes les librairies.
- Papeterie et petites fournitures : 5 % pour achat de 5 pièces ; 10 % pour achat de 10 pièces.
- Matches Lausanne-Sports : tarif spécial.
- Patinoire de Montchoisi : idem.
- Théâtre des Faux-Nez, entrée Fr. 2.50.
- Théâtre municipal, réduction spéciale. Consulter l'AGE et la location du théâtre.
- Salon de coiffure Albertinetti, Valentin 14.
- Swissair : conditions spéciales.
- Académie de danse Louis Martin, chemin des Magnolias 1.
- Institut Corposano, Grand-Chêne.

Communiqué. — L'AGECité a passé un accord avec la maison Olivetti, la fabrique réputée des machines à écrire, l'autorisant à vendre des machines avec environ 15 % de rabais selon le modèle.

Les étudiants s'intéressant à cette offre exceptionnellement avantageuse sont priés de s'inscrire au Bureau de l'AGECité, 1, Rue de la Barre, où ils trouveront prospectus et machine de démonstration.

**CLUB UNIVERSITAIRE DU DISQUE JAZZ ET CLASSIQUE**

Les disques des meilleures marques américaines et allemandes à des prix particulièrement avantageux :

Neuchâtel : au Bureau de la FEN, 41, Faubourg de l'Hôpital. Lausanne : au Bureau de l'AGECité : Mardi : 13 h. 30 - 14 h. 30

Lundi : 13-15 h.  
Mercredi : 14-15 h.  
Vendredi : 13-15 h.



# Des groupes parmi nous

## GROUPE BIBLIQUE UNIVERSITAIRE

Trouver des universitaires qui se réunissent pour s'imprégner de ce que Dieu a à nous dire, en particulier par l'étude de la bible, voilà qui n'est pas très courant, mais se trouve tout de même.

Souvent l'intellectuel repousse la bible avec dédain, parce que « c'est un vieux livre dépassé par les découvertes scientifiques actuelles » (comme si la bible avait des prétentions dans ce domaine). Et généralement ce « réflexe » est provoqué par l'obscur sentiment que la révélation contenue dans la bible pourrait déranger la conscience, bien trop confortablement installée dans son incertitude, ouateusement préoccupée de rechercher le « comment » en négligeant le « pourquoi », la finalité de ses actions et des hommes. Or alors, c'est que la présentation donnée de l'homme par l'Écriture, révélant son incapacité de faire le bien par lui-même (voir la croix) bouscule l'amour-propre de ceux qui cherchent absolument à se justifier ou à bâtir un monde seuls.

Les gens qui ne cèdent pas à cette tentation liront peut-être la bible. Ils la liront à cause des « valeurs poétiques » qu'elle contient, à cause de sa « sagesse », sa « profondeur mystique », sa « morale », son « intérêt historique », etc.

Mais alors, toutes ces raisons, loin d'être mauvaises en elles-mêmes, ne sont que néant et temps perdu si la lecture de la bible ne conduit pas à la seule réalité en dehors de quoi rien n'a de sens : Jésus-Christ. La bible étudiée pour elle-même n'est d'aucune utilité : d'autres livres, religieux ou non ont une poésie plus pénétrante une sagesse plus « subtile », etc. L'humanité en est saturée. Mais si l'on renonce à y trouver un exposé de ses idées personnelles, la bible conduit à la révélation de Dieu par lui-même ; à travers son Fil mort pour avoir accepté la condamnation à notre place et ressuscité à cause de sa foi en l'amour de Dieu plus fort que la mort. Une nouvelle si extraordinaire n'est comprise qu'après avoir perdu toute illu-

sion sur soi-même et lancé l'appel au secours vers Celui pour lequel nous sommes faits. Le moqueur « riche en esprit », n'a aucune prise pour connaître Dieu. (1 Cor. 3 : 18).

Mais cette révélation du pardon gratuit à qui remet sa vie entre les mains de Jésus-Christ, n'implique pas une attitude passive, loin de là. D'abord l'homme doit accepter chaque jour de mourir à lui-même et de renaître en Christ, par la force de l'Esprit de Dieu, même si du côté de Dieu, l'acte a été fait une fois pour toutes, dans l'histoire il y a 2000 ans. Et c'est grâce à cette vie de Dieu en l'homme, que celui-ci peut, dans une attitude tout-à-fait active, — ou qui devrait l'être — aimer son prochain comme lui-même, malgré sa faiblesse ; ou lutter pour la justice par exemple, avec la certitude que son action a un sens dans l'éternité.

C'est à la connaissance et à la soumission toujours plus complète à Dieu révélé en Jésus-Christ, que travaillent, entre autres, les Groupes Bibliques Universitaires (GBU). Ce mouvement international, qui n'est pas une église, mais un moyen d'action dans les milieux étudiants, est ouvert à n'importe qui. Les groupes, avec des moyens divers (camps en Italie, conférences, études en rapport avec la bi-

ble, etc.) essaient de préparer un terrain favorable à l'action de Dieu. Cela, en témoignant de cette folie de l'incarnation, du sacrifice puis de la résurrection ; folie pour beaucoup, d'intellectuels qui, faute de pouvoir réduire la liberté souveraine de Dieu dans des concepts, nient ou rejettent cette liberté, dont le propre est de se donner pour nous.

EPUL : séances le mercredi à 13 h.

CITE : séances le vendredi à 13 h. (Rendez-vous au bar de la fac. des lettres).

Séances du jeudi soir : av. Solange 3, dernier étage (par l'av. des Alpes).

Pour le programme, consulter les affiches aux panneaux.

Camps de ski du 3 au 9 janvier 61, en Haute-Savoie, pour Fr. 60.— seulement.

Pour renseignements, téléphoner au 24 37 80.

J. P. Besse

## ETUDIANTS \* THÉÂTRE \* BAS PRIX

3 spectacles littéraires

demi-tarif à la location  
ou Fr. 2.50 à l'entrée

Jeudi 19, vendredi 20 et samedi 21 janvier 1961

LE MAL COURT

de Jacques Audibert

Jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11 mars 1961

LA VIE EST UN SONGE

de Pedro Calderon

Jeudi 16, vendredi 17 et samedi 18 mars 1961

WOYSECK

de Büchner

Spectacles Herbert et Karsenty

Prix unique: Fr. 2.50 à l'entrée et selon disponibilités

## LAVANCHY Co S.A.

Tous billets :  
Chemins de fer - bateaux - avions  
aux prix officiels  
Réduction pour étudiants  
Agences : Lausanne, St-François 16  
Vevey, rue du Simplon 18

la cigarette  
la plus douce  
de l'année



PARISIENNES  
SUPERFILTRE

Papeterie Centrale

A. KRIEG & Cie

FONDÉE EN 1907  
Rue Centrale 6 Lausanne

Le plus beau  
stylo à bille  
à Fr. 8.75

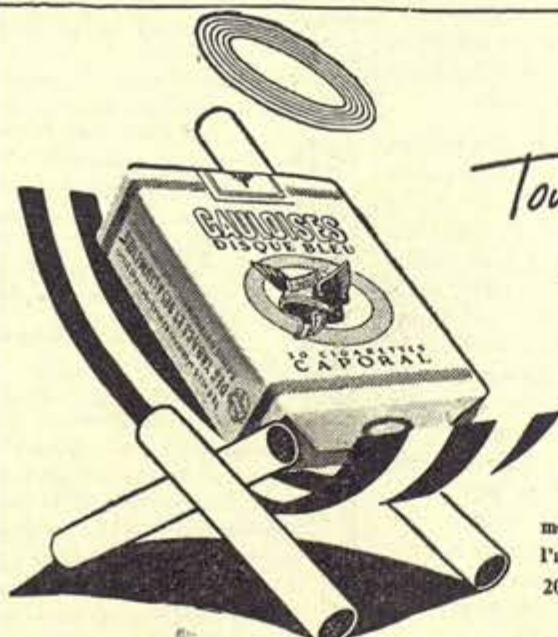
CARAN D'ACHÈ

Mod. 590  
argenté  
16 microns

Qui dit Sport dit

Mages  
SPORT SA

13, Rue Haldimand - Lausanne



Tout va mieux.

Vos soucis s'envolent dans la  
fumée des DISQUE BLEU  
FILTRE

Toujours fraîches et  
de qualité constante, les  
DISQUE BLEU vous per-  
mettront d'apprécier pleinement  
l'arôme unique du tabac français.  
20 pièces Fr. 1.—

RÉGIE FRANÇAISE DES TABACS

Banque  
Cantonale  
Vaudoise

Fondée en 1845  
Siège central Lausanne  
40 agences et bureaux

L'ÉPARGNE  
clé du Succès

CAISSE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT  
LAUSANNE 7, RUE CENTRALE  
VEVEY MORGES RENENS  
14 correspondants locaux dans le canton

Livres d'art  
Littérature générale  
LIBRAIRIE MELISA  
Avenue du Théâtre 3  
Tél. 22 36 01  
LAUSANNE

Visitez notre galerie d'exposition : grand choix de gravures originales des grands peintres contemporains.

PAPETERIE  
de ST LAURENT  
Charles Krieg  
RUE ST LAURENT 21  
LAUSANNE  
Tél. 23 55 77

Bigla  
GEORGES KRIEG  
ORGANISATION DE BUREAU  
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE  
PLACE PÉPINET 4 TÉL. 230871

LE RENDEZ-VOUS  
DES ÉTUDIANTS

Dôme  
Ile St-Pierre

Votre fleuriste

Charly Bodmer  
LAUSANNE Ile St-Pierre

Caroline 2 tél. 22 67 25  
Rue Enning 8 tél. 22 67 06

Toutes confections

10 % aux membres de l'AGE

LIBRAIRIE

Maurice BRIDEL

Beaux livres anciens et modernes  
Editions originales - Beaux-Arts  
Ouvrages sur le cheval  
et l'équitation  
Gravures modernes

LAUSANNE - AV. DU THÉÂTRE 1



**Entretien avec la Commission d'enquête**

(Suite de la page 3)

Sous le couvert d'un certain apolitisme, des étudiants de droite suscitent des remous à l'intérieur de l'EPUL. Ils se heurtent à des tendances politiques opposées. Les étudiants sincèrement neutres sont travaillés par ces deux tendances, et croient devoir prendre parti.

Dans le cadre de ses conceptions syndicalistes, le nouveau Bureau lance le referendum, manifestant par là son désir d'être plébiscité en quelque sorte par la masse, en poussant à son paroxysme un mouvement qu'il aurait dû au contraire atténuer.

**Conclusions**

Nous pensons indiquer dans cette conclusion les avantages et les inconvénients qu'ont retirés de ces événements derniers, les différentes parties intéressées, à savoir l'AGEPUL, le public, l'étudiant et enfin la commission. (Propositions annexes).

Malgré deux ans d'activité syndicaliste du Bureau, la masse des étudiants de l'EPUL prend pour la première fois vaguement conscience de son existence.

Certaines lacunes sont apparues dans la structure de l'AGEPUL. (La commission d'enquête se tient prête à en informer le futur Bureau).

Par la presse, le public fut abondamment mis au courant des activités extra-académiques de l'UEL.

Il subsiste cependant encore aujourd'hui une certaine confusion quant au statut de notre association face au groupe du MDE.

(Remarquons que celui-ci n'a bien évidemment rien fait pour dissiper ce malentendu. Par ailleurs, son bulletin N° 4, Novembre 60, relatant ces événements, est entaché d'inexactitudes, parfois nettement tendancieuses).

De leur côté, les étudiants ont prouvé leur intérêt pour ces problèmes. Ils ont pris bien des positions, parfois maladroites. Malheureusement celles-ci sont toujours opposées à l'intérêt commun : l'AGEPUL.

**Propositions**

En 1961, l'étudiant sera placé, par voie référendaire, devant le triple choix schématique suivant :

- Syndicalisme étudiant
- Académisme paternaliste
- Activités corporatives

Pour cette année, le bureau conservera, en ce qui concerne les affaires extérieures, la ligne de conduite suivie jusqu'à ce jour ; cependant, pour les affaires intérieures, il devra consacrer une part beaucoup plus grande de son activité à l'information de l'étudiant sur ces différents problèmes.

Considérant ce qui précède, les membres de la commission d'enquête, en tant que délégués, soumettent à la présente assemblée la motion suivante :

- L'assemblée des délégués
- 1. exige du Bureau 60-61, une

information telle que l'étudiant

- a) soit renseigné sur le contenu exact des 3 points suivants : Syndicalisme étudiant, académisme paternaliste, activités corporatives
- b) soit constamment renseigné sur toutes les activités du Bureau

- 2. demande qu'un referendum soit lancé par le futur Bureau avant la fin de son mandat, après ratification d'une assemblée des Délégués. Ce referendum demandera à chaque étudiant dans laquelle des trois directions précitées doit s'engager son association.

FIN

**Rôle des étudiants suisses**

(Suite de la page 2)

Quelques remarques critiques.

Il est encore trop tôt pour juger des réactions des étudiants suisses à ce projet. Cependant, l'assemblée générale extraordinaire de l'UNES, qui s'est tenue à Fribourg le 24 novembre, a adopté à l'unanimité une motion présentée par la FEN, qui marque sa satisfaction devant l'initiative du Conseil Fédéral. Ce texte ayant été largement diffusé par la presse, nous ne le reproduisons pas ici. Quelques sondages nous ont

pourtant donné l'impression qu'il existait un certain malaise chez les étudiants suisses à ce propos. Comment se fait-il, dit-on, que l'on décide d'accorder neuf millions à une œuvre utile certes, mais qui ne touche que les étudiants étrangers, alors qu'il reste tant à faire pour améliorer le sort de nos propres étudiants ? Le Conseil Fédéral a évidemment prévu cette objection, et il y répond d'avance en écrivant ces lignes que chaque étudiant suisse intéressé au problème de la démocratisation des étu-

des gravera dans sa mémoire : « Le Conseil Fédéral est conscient du fait qu'il convient de développer le régime des bourses d'études destinées aux élèves et étudiants suisses. Il considère l'encouragement de la relève scientifique et technique comme l'une des tâches les plus importantes de notre pays (...) Lors de la revision de la loi sur la formation professionnelle, qui est en préparation, le Conseil Fédéral vouera toute son attention à l'amélioration du système des bourses dans les limites du champ d'application de cette loi.

« En vertu de la Constitution, l'allocation de bourses à des étudiants et des élèves doit être réglée par les cantons et non par la Confédération. Maints cantons ont récemment édicté des lois modernes relatives aux bourses d'études. Mais il est nécessaire que, dans toutes les régions du pays, les jeunes gens issus de milieux peu aisés puissent choisir la formation qui répond à leurs aptitudes. (...) Malgré les règles constitutionnelles sur la répartition des attributions, la Confédération devrait être en mesure de participer, financièrement aussi, à une solution générale du problème des bourses d'études en Suisse. Nous espérons pouvoir bientôt vous saisir d'un projet, fondé sur les propositions des cantons. »

Dans un sens opposé, une autre objection peut être faite au projet du Conseil Fédéral : c'est sa modestie, pour ne pas dire son manque d'envergure. Certes, et surtout dans notre pays, les débuts sont toujours timides, cependant nous avons quelque peine à comprendre pourquoi le Conseil Fédéral accepte d'emblée de se lier les mains en proposant, à l'article premier du projet d'Arrêté fédéral concernant l'octroi de bourses à des étudiants étrangers en Suisse, une disposition ne lui permettant d'allouer chaque année que cent bourses au maximum. La validité de l'arrêté proposé étant fixée à cinq ans, cela signifie que, quelles que soient les circonstances qui interviendront, le Conseil Fédéral ne pourra octroyer au maximum que cinq cent bourses au cours des cinq prochaines années. Or ce nombre est incontestablement assez faible.

Si ces lignes tombent sous les yeux d'un député à notre Parlement, peut-être lui suggéreront-elles de proposer à ses pairs une modification rédactionnelle de l'arrêté, en vertu de laquelle celui-ci disposerait que le chiffre de cent bourses par année doit être considéré comme un minimum et non comme un maximum.

Ces quelques données posées, le débat est ouvert !

R. Spira

**Comité de la FEN**

- Président : Gilles Petitpierre
- Information : André Jeanneret
- Social : Lucien Tissot
- Culturel : Eddy Roulet
- Intérieur : Pierre Dessouches
- Travail : Marco Torriani
- Polycopiés : François Zeltner
- Caissier : Michel Stendler
- Sports : Nerino de Vincenti

**Bal de l'Entr'aide**

28 janvier 1961 au Palais de Beaulieu

La Commission du Bal de l'Entr'aide cherche d'urgence des collaborateurs pour l'Organisation de ce Bal, plus particulièrement des aides pour la construction des bars, des décors et pour le traditionnel ramassage de bouteilles.

S'inscrire avant la fin décembre au bureau de l'AGECité.

C. Rossier

Président de la Commission du Bal de l'Entr'aide

**RABAIS AUX ETUDIANTS**

Le problème épineux des réductions accordées aux étudiants est de plus en plus actuel. Nous nous rendons compte que l'étudiant doit savoir où il peut demander à bénéficier d'un rabais SUR PRESENTATION DE LA CARTE INTERNATIONALE D'ETUDIANT MUNIE DU TIMBRE DU SEMESTRE EN COURS. Les Affaires intérieures rencontrent de nombreuses difficultés auprès des associations de commerçants de Lausanne. Ces associations rejettent unilatéralement la proposition d'un rabais pour les étudiants. Les libraires seuls font exception. Heureusement, quelques autres commerçants nous accordent 5 à 10 % de réduction.

Nous faisons continuellement d'énormes efforts pour obtenir des rabais auprès des commerçants et associations de Lausanne.

Pour soutenir ces efforts, nous prions tous les étudiants et étudiantes de demander CHAQUE FOIS qu'ils sortent leur porte-monnaie et OU QUE CE SOIT, si le magasin en question accorde un rabais aux étudiants. Ceci dans le but de toujours remettre la question sur le tapis.

En plus, nous vous prions de favoriser les magasins dont nous publions la liste ci-dessous.

En prévision des vacances nous attirons l'attention des étudiants sur le fait que dans chaque ville universitaire des rabais sont accordés sur présentation de la carte internationale. Ne l'oubliez pas chez vous !

R. G.

**Alimentation :**

- Maison Impériale, 4, rue du Pont : sur les vins et les liqueurs, 10 % en plus de l'escompte, soit en fait 15 %.
- Boulangerie - Pâtisserie Bruhlmann, Madelaine 11 : 10 %.
- Sport :
- Aubert Sports, 25, Pontaise, 10 % sur presque tous les articles de sport (skis, pantalons, pulls, etc.)
- Schäfer sports, r. St-François : 5 %.
- Mages sports, rue Haldimand : 5 %.
- Divers :
- Charly Bodmer, fleuriste, Caroline 2 : 10 %.
- Pierre Stamm, fleuriste, av. d'Ouchy 8 : 10 %.

- Livres : 5 % dans toutes les librairies.
- Papeterie et petites fournitures : 5 % pour achat de 5 pièces ; 10 % pour achat de 10 pièces.
- Matches Lausanne-Sports : tarif spécial.
- Patinoire de Montchoisi : idem.
- Théâtre des Faux-Nez, entrée Fr. 2.50.
- Théâtre municipal, réduction spéciale. Consulter l'AGE et la location du théâtre.
- Salon de coiffure Albertinetti, Valentin 14.
- Swissair : conditions spéciales.
- Académie de danse Louis Martin, chemin des Magnolias 1.
- Institut Corposano, Grand-Chêne.

Communiqué. — L'AGECité a passé un accord avec la maison Olivetti, la fabrique réputée des machines à écrire, l'autorisant à vendre des machines avec environ 15 % de rabais selon le modèle.

Les étudiants s'intéressant à cette offre exceptionnellement avantageuse sont priés de s'inscrire au Bureau de l'AGECité, 1, Rue de la Barre, où ils trouveront prospectus et machine de démonstration.

**CLUB UNIVERSITAIRE DU DISQUE JAZZ ET CLASSIQUE**

Les disques des meilleures marques américaines et allemandes à des prix particulièrement avantageux :

- Neuchâtel : au Bureau de la FEN, 41, Faubourg de l'Hôpital.
- Lausanne : au Bureau de l'AGECité : Mardi : 13 h. 30 - 14 h. 30
- Lundi : 13 - 15 h.
- Mercredi : 14 - 15 h.
- Vendredi : 13 - 15 h.



# Des groupes parmi nous

## GROUPE BIBLIQUE UNIVERSITAIRE

Trouver des universitaires qui se réunissent pour s'imprégner de ce que Dieu a à nous dire, en particulier par l'étude de la bible, voilà qui n'est pas très courant, mais se trouve tout de même.

Souvent l'intellectuel repousse la bible avec dédain, parce que « c'est un vieux livre dépassé par les découvertes scientifiques actuelles » (comme si la bible avait des prétentions dans ce domaine). Et généralement ce « réflexe » est provoqué par l'obscur sentiment que la révélation contenue dans la bible pourrait déranger la conscience, bien trop confortablement installée dans son incertitude, ouateusement préoccupée de rechercher le « comment » en négligeant le « pourquoi », la finalité de ses actions et des hommes. Or alors, c'est que la présentation donnée de l'homme par l'Écriture, révélant son incapacité de faire le bien par lui-même (voir la croix) bouscule l'amour-propre de ceux qui cherchent absolument à se justifier ou à bâtir un monde seuls.

Les gens qui ne cèdent pas à cette tentation liront peut-être la bible. Ils la liront à cause des « valeurs poétiques » qu'elle contient, à cause de sa « sagesse », sa « profondeur mystique », sa « morale », son « intérêt historique », etc.

Mais alors, toutes ces raisons, loin d'être mauvaises en elles-mêmes, ne sont que néant et temps perdu si la lecture de la bible ne conduit pas à la seule réalité en dehors de quoi rien n'a de sens : Jésus-Christ. La bible étudiée pour elle-même n'est d'aucune utilité : d'autres livres, religieux ou non ont une poésie plus pénétrante, une sagesse plus « subtile », etc. L'humanité en est saturée. Mais si l'on renonce à y trouver un exposé de ses idées personnelles, la bible conduit à la révélation de Dieu par lui-même ; à travers son Fil mort pour avoir accepté la condamnation à notre place et ressuscité à cause de sa foi en l'amour de Dieu plus fort que la mort. Une nouvelle si extraordinaire n'est comprise qu'après avoir perdu toute illu-

sion sur soi-même et lancé l'appel au secours vers Celui pour lequel nous sommes faits. Le moqueur « riche en esprit », n'a aucune prise pour connaître Dieu. (1 Cor. 3 : 18).

Mais cette révélation du pardon gratuit à qui remet sa vie entre les mains de Jésus-Christ, n'implique pas une attitude passive, loin de là. D'abord l'homme doit accepter chaque jour de mourir à lui-même et de renaître en Christ, par la force de l'Esprit de Dieu, même si du côté de Dieu, l'acte a été fait une fois pour toutes, dans l'histoire il y a 2000 ans. Et c'est grâce à cette vie de Dieu en l'homme, que celui-ci peut, dans une attitude tout-à-fait active, — ou qui devrait l'être — aimer son prochain comme lui-même, malgré sa faiblesse ; ou lutter pour la justice par exemple, avec la certitude que son action a un sens dans l'éternité.

C'est à la connaissance et à la soumission toujours plus complète à Dieu révélé en Jésus-Christ, que travaillent, entre autres, les Groupes Bibliques Universitaires (GBU). Ce mouvement international, qui n'est pas une église, mais un moyen d'action dans les milieux étudiants, est ouvert à n'importe qui. Les groupes, avec des moyens divers (camps en Italie, conférences, études en rapport avec la bi-

ble, etc.) essaient de préparer un terrain favorable à l'action de Dieu. Cela, en témoignant de cette folie de l'incarnation, du sacrifice puis de la résurrection ; folie pour beaucoup d'intellectuels qui, faute de pouvoir réduire la liberté souveraine de Dieu dans des concepts, nient ou rejettent cette liberté, dont le propre est de se donner pour nous.

EPUL : séances le mercredi à 13 h.

CITE : séances le vendredi à 13 h. (Rendez-vous au bar de la fac. des lettres).

Séances du jeudi soir : av. Solange 3, dernier étage (par l'av. des Alpes).

Pour le programme, consulter les affiches aux panneaux.

Camps de ski du 3 au 9 janvier 61, en Haute-Savoie, pour Fr. 60.— seulement.

Pour renseignements, téléphoner au 24 37 80.

J.P. Besse

### ETUDIANTS \* THÉÂTRE \* BAS PRIX

3 spectacles littéraires

demi-tarif à la location  
ou Fr. 2.50 à l'entrée

Jeudi 19, vendredi 20 et samedi 21 janvier 1961

LE MAL COURT

de Jacques Audibert

Jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11 mars 1961

LA VIE EST UN SONGE

de Pedro Calderon

Jeudi 16, vendredi 17 et samedi 18 mars 1961

WOYSECK

de Büchner

Spectacles Herbert et Karsenty

Prix unique: Fr. 2.50 à l'entrée et selon disponibilités

## LAVANCHY Co S.A.

Tous billets :  
Chemins de fer - bateaux - avions  
aux prix officiels  
Réduction pour étudiants  
Agences : Lausanne, St-François 16  
Vevey, rue du Simplon 18

Le plus beau  
stylo à bille  
à Fr. 8.75



CARAN D'ACHÉ

Mod. 590  
argenté  
16 microns

Qui dit Sport dit

Mages SPORT

13, Rue Haldimand - Lausanne

la cigarette  
la plus douce  
de l'année



PARISIENNES  
SUPERFILTRE

Papeterie Centrale

A. KRIEG & Cie

Rue Centrale 6 Lausanne



Tout va mieux.

Vos soucis s'envolent dans la  
fumée des DISQUE BLEU  
FILTRE

Toujours fraîches et  
de qualité constante, les  
DISQUE BLEU vous per-  
mettront d'apprécier pleinement  
l'arôme unique du tabac français.  
20 pièces Fr. 1.—

RÉGIE FRANÇAISE DES TABACS



Fondée en 1845  
Siège central Lausanne  
40 agences et bureaux



CAISSE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT  
LAUSANNE 7, RUE CENTRALE  
VEVEY MORGES RENENS  
14 correspondants locaux dans le canton

Libres d'art  
Littérature générale  
LIBRAIRIE MELISA  
Avenue du Théâtre 3  
Tél. 22 36 01  
LAUSANNE

Visitez notre galerie d'exposition : grand choix de gravures originales des grands peintres contemporains.

PAPETERIE  
de ST LAURENT  
Charles Krieg  
RUE ST LAURENT 21  
LAUSANNE  
Tél. 23 55 77

Bigla  
GEORGES KRIEG  
ORGANISATION DE BUREAU  
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE  
PLACE PÉPINET 4 TÉL. 230871

LE RENDEZ-VOUS  
DES ÉTUDIANTS

Dôme  
Ile St-Pierre

Votre fleuriste

Charly Bodmer  
LAUSANNE Ile St-Pierre

Caroline 2 tél. 22 67 25  
Rue Enning 8 tél. 22 67 06

Toutes confections

10 % aux membres de l'AGE

LIBRAIRIE

Maurice BRIDEL

Beaux livres anciens et modernes  
Editions originales - Beaux-Arts  
Ouvrages sur le cheval  
et l'équitation  
Gravures modernes

LAUSANNE - AV. DU THÉÂTRE 1



Cette appellation contrôlée de «nouvelle vague» s'appliquant à des cinéastes aussi différents que Resnais, Chabrol, Astruc ou Franju, essayons tout d'abord de voir quel point commun réel ou imaginaire peut les réunir ; pour cela, faisons un rapide retour en arrière dans l'histoire du cinéma français.

## Nouvelle vague

### Mythe ou Révolution ?

Le précurseur est J.P. Melville, qui explique ainsi la situation dans laquelle il se trouvait : « En 1944, j'étais encore militaire, quand on me proposa un poste d'assistant stagiaire dans un film. Le syndicat m'a refusé la carte professionnelle parce que je n'avais encore rien fait. Il y avait là un cercle vicieux que je devais briser et je compris tout de suite que, si je voulais entrer dans le cénacle, il me fallait faire du cinéma tout seul, sans demander la permission à quiconque ».

En 1947, Melville réalise « Le silence de la mer » avec une équipe technique réduite à sa plus simple expression (Decae, son opérateur) travaillant entièrement en décors réels (la maison de Vercors). Il prouva ainsi qu'il était possible de tourner un film avec un petit budget et selon son esthétique propre ; son exemple ne fut pas suivi et il faudra attendre 1958 pour voir renaître ce genre de production. Astruc démystifia la création cinématographique et Vadim, opérant selon les conditions de production habi-

tuelles, créa un style nouveau (sensualité et érotisme) qui marquera profondément tous les films de la « nouvelle vague ».

A fin 1957, Chabrol tourne « Le Beau Serge » en 9 semaines et avec un budget de 38 millions (à cette époque, un film normal coûtait environ 100 millions), puis ce furent « Les Cousins » et « Les 400 coups », de Truffaut, dont le succès public et financier engagea les producteurs à donner leur chance à de nombreux jeunes réalisateurs.

Dès 1959, c'est le triomphe des films de la « Nouvelle vague » grâce à une formidable publicité ; cette simple étiquette « nouvelle vague » accolée à un film paraissait aux yeux du public ignorant un tel label de qualité qu'un cinéma lausannois n'hésita pas à présenter ainsi un film de ...M. Cloche !

Il est intéressant de noter qu'une sorte de public très particulière et d'habitude très prompt à la critique acerbe ratifia avec une touchante unanimité le bon goût (sic) du

public : les critiques spécialisés ; la raison en est bien simple : ils avaient tout intérêt à encenser les chefs-d'œuvre de leurs petits copains, qui venaient de troquer le stylo contre la caméra ; ils espéraient en effet bien pouvoir faire la même chose et... ils y sont parvenus (cf. l'équipe des « Cahiers du Cinéma » : Chabrol, Truffaut, Godard, Doniol-Valcroze, Rivette...).

En 1959, une vingtaine de réalisateurs font leur premier film grâce aux succès commerciaux de Chabrol et de Vadim, et parmi eux trois cinéastes, qui avaient fait depuis dix ans de remarquables court-métrages : Resnais, Franju et Kast, qui sont, probablement avec Truffaut, les seules vraies révélations du cinéma français actuel.

Il est incontestable qu'un certain nombre de ces jeunes réalisateurs avaient quelque chose à dire qu'ils ont exprimé dans leur premier film, comme Astruc dans les « Mauvaises rencontres », Truffaut dans « Les 400 coups » ou, à un degré moindre, Chabrol dans « Le Beau Serge » ; mais que penser du message (!) d'« A Double Tour », d'« Une Vie » ou des « Bijoutiers au Clair de Lune », qui ont à leur tour coûté un nombre respectable de centaines de millions ?

Si un certain nombre de ces premiers films, d'inspiration personnelle, étaient intéressants, on constate que la qualité de la suite de leur production paraît souffrir d'un essoufflement certain, alors que le talent de jeunes réalisateurs étrangers, comme Wajda ou Antonioni, s'affirme à chacun de leurs nouveaux films ; la nouvelle vague semble se transformer en un doux clapotis et les « jeunes turcs » en de cossus bourgeois.

On peut dire en conclusion provisoire que ce phénomène de la « nouvelle vague » a eu un effet très positif, celui de donner leur chance à de nombreux jeunes réalisateurs, mais que parmi ceux-ci il faut séparer l'ivraie du bon grain ; le dénominateur commun de « la nouvelle vague » est en effet essentiellement commercial et la plupart de ces jeunes cinéastes n'apparaîtront pas comme plus révolutionnaires que ceux qu'ils ont attaqués à boulets rouges, mettant dans le même panier Delannoy, Autant-Lara ou Carné...

François Rochat



Les 400 coups

(Cliché Cinémathèque Suisse)

#### CINE-CLUB UNIVERSITAIRE

Séances à 20 h. 15 à l'Aula du Belvédère (Chemin des Croix-Rouges).

17 janvier 1961: La bête humaine (1938) de J. Renoir, avec J. Gabin.

24 janvier 1961, à 19 h. au Cinéma Bourg: Nuits blanches, de Visconti, avec M. Schell, J. Marais et M. Mastroiani.

31 janvier 1961: Westfront, de G. W. Pabst.

14 février 1961: La naissance d'une nation (1914), de D.W. Griffith.

28 février 1961: Séance de films de Charlie Chaplin.

Billets en vente à l'entrée

Le Comité du CCUL

## Les étudiants

### du monde

Suède.

Le comité, créé en 1955, s'occupant des problèmes universitaires, travaille maintenant à son 7ème rapport. Il traitera des questions d'intégration dans différents établissements scolaires. Ainsi que le communiqué l'annonce, l'opinion régnante actuelle est que la répartition en facultés est passée de mode, étant donné que beaucoup de matières n'ont plus que des relations très relâchées avec les facultés dont elles dépendent. Il serait peut-être temps d'abandonner le système de facultés et de le remplacer par un autre plus efficace.

France.

La subvention de l'Etat à l'Union Nationale des Etudiants de France (UNEF), supprimée depuis que les dirigeants de l'UNEF avaient rencontré en Suisse les dirigeants de l'Union Générale des Etudiants Algériens, organisation interdite en France, ne sera pas rétablie. C'est M. Joxe, ministre de l'Education nationale, qui a donné cette indication. Le ministre a déclaré : « Je ne conçois pas qu'un organisme qui se dit corporatif, comme si la jeunesse était un métier, s'emparé de prérogatives qui n'appartiennent qu'à l'Etat ». Le budget de l'éducation nationale atteindra, en 1961, 7.924 millions de NF, en augmentation de 729 millions sur 1960.

### vous parlent...

Espagne.

Plus de 1000 étudiants venant de toutes les parties d'Espagne, ont participé au concours musical universitaire organisé par le Syndicat universitaire espagnol (SEU), du 25 au 27 novembre à Madrid. Le programme se compose de chants et de danses folkloriques et de chœurs.

Quel étudiant ne profiterait pas d'un rabais de 15 % pour s'acheter une machine à écrire. Lisez notre communiqué en page 6.

## SPORTS

### Cross-Country

Notre championnat s'est déroulé le 19 novembre au Chalet-à-Gobet. Malgré l'épaisseur de la boue, les participants furent nombreux et les résultats excellents :

1 Vernez C.	EPUL	Helvétia
1 Bujar J. C.	EPUL	
3 Brezikofer P.	Droit	
4 Snoeckx F.	EPUL	
5 Mercier P.	Droit	SAS

Classement inter-facultés :

EPUL  
Droit  
Sciences  
HEC  
Lettres  
Médecine

Classement inter-sociétés :

Belles-Lettres  
SAS  
Français  
Helvétia  
Stella

### Ski

Pour la première fois, vous pourrez être conseillés et guidés par deux charmantes monitrices. Voici où vous les rencontrerez en ce début d'hiver :

#### Semaine de Zermatt, du 6 au 10 janvier

Prix: Fr. 150.— comprenant : voyage collectif aller et retour, chambre et pension en hôtel, abonnement à courses illimitées sur le téléski et skilift du Blauherd, ainsi que sur le téléferique du Lac Noir, leçons de ski, jeux, soirée, etc.

Suppléments: Fr. 5.— pour les étudiants qui ne sont pas inscrits au semestre d'hiver.

Fr. 10.— pour les anciens étudiants jusqu'à 30 ans — autres universités suisses et les élèves de l'école de français moderne n'ayant pas la carte internationale d'étudiants.

Fr. 20.— pour les auditeurs et les autres personnes, s'il y a de la place.

Assurance: Fr. 8.— à ajouter à la finance d'inscription.

Horaire: Départ: 06.49 Lausanne — arrivée: 19.33  
Arrivée: 10.20 Zermatt — départ: 15.50

Rendez-vous: 06.30 dans le hall central de la gare.

Logement: Hôtels National, Bellevue, Schweizerhof, Victoria, etc.

Convocation: dès que le paiement aura été effectué et la photo envoyée, les participants recevront un programme détaillé.

Divers: Renseignements et inscriptions au bureau de l'AGE les mardis et vendredis de 11 h. à 12 h. 15 et chaque jour de 13.00 à 16.30.

#### Week-end à Leysin les 21 et 22 janvier

Prix: Fr. 23.—, comprenant : voyage collectif aller et retour, souper, logement, petit déjeuner, leçons de ski samedi et dimanche, très fortes réductions sur le téléski et trois skilifts.

Assurance: Fr. 4.— à ajouter à la finance.

Horaire: Départ: 07.12 Lausanne — Arrivée: 18.52  
Arrivée: 08.31 Leysin — départ: 17.14

Rendez-vous: 06.50 dans le hall central de la gare.

Logement: Grand hôtel de Leysin.

Inscriptions et paiements jusqu'au mercredi 18 janvier.

Divers: On peut apporter son pique-nique ou prendre ses repas à l'hôtel.